



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

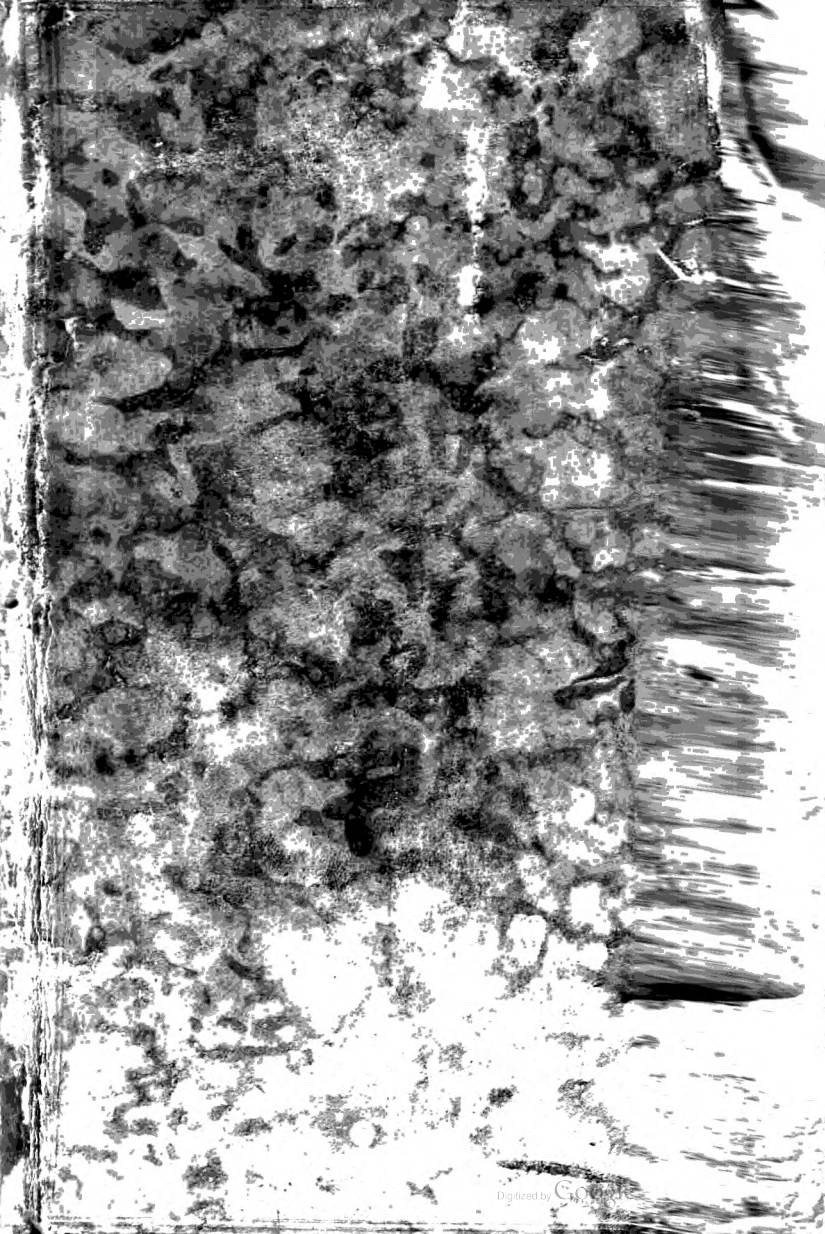
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER 1732.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

*CATALOGUE des Mercurès de France,
depuis l'année 1721. jusqu'à present.*

J uin et Juillet 1721.	2. vol.
Août, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre,	5. vol.
Janvier et Fevrier 1722.	2. vol.
Mars 1722.	2. vol.
Avril,	1. vol.
May,	2. vol.
Juin, Juillet et Août,	3. vol.
Septembre,	2. vol.
Octobre,	1. vol.
Novembre,	2. vol.
Decembre,	1. vol.
Année 1723 le mois de Decembre double,	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1725. les mois de Juin., de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1726. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1727. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1728. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1729. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1730. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1731. les mois d'Avril, de Juin et de Decembre doubles,	15. vol.
Janvier 1732.	1. vol.
	152. vol.



PRIVILEGE

DU ROT.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra. SAvEUT : l'appaudissement que reçoit le MERCURE DE FRANCE, cy-devant appelé le Mercure Galant, composé depuis l'année 1672, par le sieur de Visé, & autres Auteurs, nous fait croire que le sieur Dufreni, Titulaire du dernier Brevet étant decédé, il ne convient pas que le Public soit à l'avenir privé d'un ouvrage aussi utile qu'à réable, tant à nos sujets qu'aux étrangers; c'est dans cette vûe que bien informé des talens, & de la sagesse du sieur ANTOINE DE LA ROQUE, Ecuyer, ancien Gendarme dans la Compagnie des Gendarmes de nôtre Garde ordinaire, & Chevalier de notre Ordre Militaire de Saint Louis; nous l'avons choisi pour composer à l'avenir exclusivement à tout autre ledit Ouvrage, sous le titre de MERCURE DE FRANCE, & nous lui en avons à cet effet accordé nôtre Brevet le 17. Octobre dernier, pour l'exécution duquel ledit sieur de la Roque nous a fait supplier de lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, conformément audit Brevet, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois, à lui seul exclusivement, ledit Mercure de France, qu'il pourra faire imprimer en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement, ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, & ce pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes; à condition neanmoins que chaque volume portera son Approbation expresse de l'Examineur, qui aura été com-

A ij mis

mis à cet effet. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impressions étrangères dans aucun lieu de nôtre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, graver, vendre, faire vendre débiter ni contrefaire ledit Livre, ou planches, en tout, ou en partie, ni d'en faire aucun Extrait, sous quel que prétexte que ce soit, d'augmentation, corrections, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; le tout à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de 6000. livres d'amende, payables sans deport par chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beau caractère, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, es mains de nôtre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur FLEURIAU D'ARMINONVILLE, Commandeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans nôtre Bibliothèque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles & empêchemens, & à cet effet nous avons revoqué & revoquons tous autres Privileges qui pourroient avoir été donnez cy-devant à d'autres qu'audit Exposant; Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & feaux Conseillers, Secretaires, soy soit ajoutée, &c.

AVER-



A V E R T I S S E M E N T.

C'Est ici le cent cinquante - deuxième Volume du Mercure de France que nous avons l'honneur de présenter au Roy et au Public, depuis le mois de Juin 1721. que nous y travaillons, sans que ce Livre ait souffert aucune interruption; il a toujours paru régulièrement au temps marqué, et quelquefois même avec des Supplimens, selon l'exigence des cas, de quoi nos Lecteurs ne se sont pas plaints. Nous redoublerons nos soins et notre application pour que la lecture du Mercure soit désormais encore plus utile et plus agréable.

Nous sommes encore bien éloignez du nombre des Mercures de la composition de feu M. de Visé, qui jusques et compris le mois de May 1710. temps de sa mort, en avoit fait paroître 483. Volumes, lesquels sont aujourd'hui fort recherchés pour quantité de faits historiques qu'on ne trouve que dans cet Ouvrage, et dont il n'y a peut-être pas de collection parfaitement complète, que celle qui est à la Bibliothèque du Roy, où il ne manque pas un seul Volume de toute la suite des Mercures depuis les premiers de M. de Visé en 1672. jusqu'aujourd'hui.

A iij. M.

AVERTISSEMENT.

M. du Fresni succeda à M. de Visé, et fit paroître au mois de Septembre 1710. un Volume sous le même titre de Mercure Galant contenant les mois de Juin, Juillet et Août 1710. jusques et compris le mois d'Avril 1714. il parut 44. Volumes du même Auteur.

M. le Fèvre de Fontenay, successeur de M. du Fresni, a commencé par le mois de May 1714. il continua jusques et compris le mois d'Octobre 1716 et donna 30. Volumes. En Novembre et Décembre 1716. il n'y eut point de Mercaures.

Au mois de Janvier 1717. fût M. l'Abbé Buchet travailla à cet Ouvrage sous le titre de Nouveau Mercure, et le fit paroître régulièrement pendant quatre années et cinq mois, ce qui fait 53. Mercaures.

En remerciant nos Lecteurs du cas qu'ils daignent faire de notre Livre, nous leur demandons toujours quelque indulgence pour les endroits qui paroît ont negligez, et dont la diction n'est pas assez châtiée. Le Lecteur judicieux fera, s'il lui plaît, réflexion que dans un Ouvrage tel que celui-cy, il est très-aisé de manquer, même dans les choses le plus communes, dont chacune en particulier est facile, mais qui ramassées, font une multiplicité si grande, qu'il est bien mal aisé de donner à toutes la même attention.

AVERTISSEMENT.

tion, quelque soin qu'on y apporte; surtout quand une telle collection est faite en aussi peu de temps. Une chose qui paroît un peu injuste, c'est qu'on nous reproche assez souvent des inattentions, & qu'on ne nous sçache aucun gré des corrections sans nombre qu'on fait, & des fautes qu'on évite.

Nous faisons, de la part du Public, de nouvelles instances aux Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer dans le *Mercur*, d'en marquer le prix au juste; cela sert beaucoup dans les Provinces, aux Personnes qui se déterminent là dessus à les acheter, & qui ne sont pas sûrs de l'exactitude des Messagers, & des autres Personnes qu'elles chargent de leurs commissions, qui, souvent, les font surpayer.

On invite icy les Marchands & les Ouvriers qui ont quelques nouvelles modes, soit par des Etoffes nouvelles, Habits, Ajustemens, Perruques, Coëffures, Ornaments de tête, et autres parures, ainsi que de Meubles, Carrosses, Chaises, & autres choses, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, d'en donner quelques Mémoires pour en avertir le Public, ce qui pourra faire plaisir à divers Particuliers, et procurer un débit avantageux aux Marchands & aux Ouvriers.

A iij Plus

AVERTISSEMENT.

Plusieurs Pieces en Prose & en Vers ; envoyées pour le Mercure , sont souvent si mal écrites , qu'on ne peut les déchiffrer , et elles sont pour cela rejetées ; d'autres sont bonnes à quelques égards , et défectueuses en d'autres ; lorsqu'elles peuvent en valoir la peine , nous les retouchons avec soin ; mais comme nous ne prenons ce party qu'avec répugnance , nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais , & de travailler leurs Ouvrages avec le plus d'attention qu'il leur sera possible. Si on sçavoit leur adresse , on leur indiqueroit les défauts & les corrections à faire.

Les Sçavans & les Curieux sont priés de vouloir concourir avec nous pour rendre ce Livre encore plus utile & plus agréable , en nous communiquant les Memoires et les Pieces en Prose & en Vers , qui peuvent instruire & amuser. Aucun genre de Littérature n'est exclu de ce Recueil , où l'on tâche de mettre une agréable variété , Poësie , Eloquence , nouvelles découvertes dans les Arts & dans les Sciences , Morale , Antiquitez , Histoire sacrée & profane , Historiette , Mythologie , Physique & Métaphysique , Pieces de Théâtre , Jurisprudence , Anatomie & Medecine , Critique , Mathématique , Memoires , Projets , Traductions , Grammaires , Pieces amusantes et

AVERTISSEMENT.

Œ récréatives , &c. Quand les morceaux d'une certaine considération seront trop longs , on les placera dans un Volume extraordinaire , et on fera en sorte qu'on puisse les en détacher facilement , pour la satisfaction des Auteurs et des personnes qui ne veulent avoir que certaines Pièces.

A l'égard de la Jurisprudence , nous continuerons autant que nous le pourrons de faire part au Public des Questions importantes , nouvelles ou singulieres qui se présenteront , et qui seront discutées & jugées dans les différens Parlements & autres Cours supérieures du Royaume , en observant l'ordre et la méthode que nous avons déjà tenuë en pareille matiere ; sur quoy nous prions Messieurs les Avocats , et les Parties intéressées , &c. de vouloir bien nous fournir les Memoires nécessaires. Il n'est peut-être point d'article dans no re Livre qui regarde plus directement le bien public , que celui-là , & qui se fasse plus lire.

Quelques morceaux de Prose et de Vers rejettez par bonnes raisons , ont souvent donné lieu à des plaintes de la part des personnes intéressées ; mais nous les prions de considerer que c'est toujours malgré nous que certaines Pièces sont rebutées ; nous ne nous en rapportons pas toujours à notre seul-jugement dans le choix que nous fai-

A. v sons

AVERTISSEMENT:

sons de celles qui méritent l'impression.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de mettre un *Avis* à la tête de chaque *Mercur*, pour avertir qu'on ne recevra point de *Lettres* ni de *Paquets* par la *Poste* dont le port ne soit affranchi, il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'auront pas pris cette précaution, ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les *Pieces* qu'ils ont envoyées, lesquelles sont d'ailleurs perdues pour eux, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les personnes qui desirant avoir le *Mercur* des premiers, soit dans les *Provinces* ou dans les *Pays Etrangers*, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la *Comédie Française*, à *Paris*, qui le leur enverra par la voye la plus convenable, et avant qu'il soit en vente ici. Les amis à qui on s'adresse pour cela ne sont pas ordinairement fort exacts; ils n'envoient gueres acheter ce *Livre* précisément dans le temps qu'il paroît; ils ne marquent pas de le lire, souvent ils le prêtent, et ne l'envoient ensuite fort tard, sous le prétexte specieux que le *Mercur* n'a pas paru plutôt.

Nous renouvelons la priere que nous avons déjà faite, quand on envoie des *Pieces*, soit en *Vers*, soit en *Prose*, de les faire

AVERTISSEMENT.

faire transcrire lisiblement sur des papiers séparés, et d'une grandeur raisonnable, avec des marges pour placer les additions ou corrections convenables, et que les noms propres, sur tout, soient exactement écrits.

Nous aurons toujours les mêmes égards pour les Auteurs qui ne veulent pas se faire connoître; mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse, sur tout quand il s'agit de quelque Ouvrage qui peut demander des éclaircissemens; car souvent faute d'un tel secours, des Pièces nous restent entre les mains, sans pouvoir les employer.

Nous prions ceux, qui par le moyen de leurs correspondances reçoivent des nouvelles d'Afrique, du Levant, de Perse, de Tartarie, du Japon, de la Chine, des Indes Orientales et Occidentales et d'autres Pays et Contrées éloignées; les Capitaines, Pilotes et Officiers des Navires et Voyageurs de vouloir nous faire part de ces Nouvelles à l'adresse générale du Mercure. Ces matières peuvent rouler sur les Guerres présentes des Etats voisins, leurs Révolutions, les Traitez de Paix ou de Trêve, les occupations des Souverains, la Religion des Peuples, leurs Cérémonies, Coutumes et Usages, les Phénomènes et les Productions de la Nature et de l'Art, &c. comme

A vj. Pierres

AVERTISSEMENT.

Pierres précieuses , Pierres figurées , Marcassites rares , Pétrifications et Cristallisations extraordinaires , Coquillages , &c. Edifices anciens et modernes , Ruines , Statuës , Bas-Reliefs , Inscriptions , Médailles , Tableaux , &c.

Nous serons plus attentifs que jamais à apprendre au Public la Mort des Sçavans et de tous ceux qui se sont distinguez dans les Arts et dans les Mécaniques ; on y joindra le récit de leurs principales occupations et des plus considerables actions de leur vie. L'Histoire des Lettres et des Arts doit cette marque de reconnoissance à la memoire de ceux qui s'y sont rendus celebres , ou qui les ont cultivez avec soin. Nous esperons que les Parens et les Amis de ces illustres Morts aideront volontiers à leur rendre ce devoir par les instructions qu'ils voudront bien nous fournir.

Ce que nous venons de dire , regarde , non-seulement Paris , mais encore toutes les Provinces du Royaume et les Pays Etrangers , qui peuvent fournir des Evenemens considerables , Morts , Mariages , Actes solennels , Fêtes et autres Faits dignes d'être transmis à la Posterité.

On a fait au Mercure , et même plus d'une fois , l'honneur de le critiquer ; c'est une gloire qui manquoit à ce Livre. On a
beau

AVERTISSEMENT.

beau dire ; Nous ne changerons rien à notre méthode , puisque nos Lecteurs la trouvent passablement bonne. Un Ouvrage de la nature de celui-cy ne sçauroit plaire également à tout le monde , à cause de la multiplicité et de la variété des Matieres , dont quelques-unes sont lûes par certains Lecteurs avec plaisir et avidité , et par d'autres avec des dispositions contraires. M. du Fresny avoit bien raison de dire que pour que le Mercure fût généralement approuvé , il faudroit que comme un autre Protée , il pût prendre entre les mains de chaque Lecteur une forme convenable à l'idée qu'il s'en est faite..

C'est assez pour ce Livre de contribuer tous les mois en quelque chose à l'instruction et à l'amusement des Citoyens qui vivent ensemble , paisiblement et agréablement. Le Mercure ne doit rien prétendre au-delà. Nous sçavons , il est vrai , que la médisance , plus ou moins malignement épicée , fut toujours un mets délicieux pour la plupart des Lecteurs , mais outre que nous n'y avons pas le moindre penchant , nous renonçons et de très-bon cœur , à la dangereuse gloire d'être lûs et applaudis aux dépens du Prochain.

Nous continuerons à donner des morceaux de Critique , mais nous n'y souffrirons

AVERTISSEMENT.

Nous n'avons jamais rien de trop libre, d'indecent, ni rien qui puisse desobliger ou offenser personne. Nous ne sommes point hardis et ne nous en picquons nullement; nous serons même plus en garde que jamais sur les pernicieux exemples qu'on pourroit nous donner là-dessus.

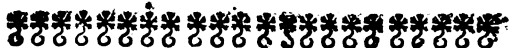
Nous serons encore plus retenus sur les loüanges, que quelques Lecteurs n'ont pas généralement approuvées, en effet nous nous sommes aperçus que nous y trouvions peu d'avantage; au contraire nous nous sommes vus exposer à des especes de reproches, au lieu des témoignages de reconnaissance, sur tout de la part des gens à talents, parce que tel qu'on loüe ne fait nul doute que ce ne soit une chose qui lui est absolument due, souvent même il trouve qu'on ne le loüe pas assez; et ceux qu'on ne loüe pas, ou qu'on loüe moins, sont très-indisposés; car prétendant qu'on loüe les autres à leurs dépens, ils sont doublement fâchés.

Nous donnons ordinairement des Extraits des Pièces nouvelles qui paroissent sur les Théâtres de Paris, et nous faisons quelques Observations d'après le jugement du Public sur les beautés et sur les deffauts qu'on y trouve; la crainte de blesser la délicatesse des Auteurs nous retient quelquefois et nous empêche d'aller plus loin, et crainte aussi
que

AVERTISSEMENT.

que voulant être plus sinceres on ne nous accuse d'être partiaux. Si les Auteurs eux-mêmes vouloient bien prendre sur eux de faire un *Extrait* ou *Memoire* de leurs *Ouvrages*, sans dissimuler les deffauts qu'on y trouve, cela nous donneroit la hardiesse d'être un peu plus severes, le *Lecteur* leur en sçauroit gré, et ils n'y perdroient pas par les *Remarques*, à charge et à décharge, que nous ne manquérions pas d'ajouter, sans oublier de faire observer l'extrême difficulté qu'il y a de plaire aujourd'hui au *Public*, et le péril que courent tous les *Ouvrages d'esprit* qu'on lui présente; nous faisons avec d'autant plus de confiance cette priere aux *Auteurs Dramatiques* et à tous autres, que certainement *Corneille*, *Quinault*, *Moliere*, *Racine*, &c. n'auroient pas rougi d'avouer des deffauts dans leurs *Pieces*.

Il nous reste à marquer notre reconnaissance et à remercier au nom du *Public* plusieurs *Sçavans* du premier ordre, d'aimables *Muses* et quantité d'autres *Personnes* d'un mérite distingué, dont les productions enrichissent le *Mercure* et le font lire et rechercher.



LISTE DES LIBRAIRES

*qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.*

- A Toulouse, chez Enaut et Forest.
Bordeaux, chez Raymond Labottiere, chez
Etienne Labottiere, et chez Chapui, fils, au
Palais, et à la Poste.
Nantes, chez Julien Maillard, et chez du Verger.
Rennes, chez Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-
laume Jouanet Vatar et la veuve Garnier.
Blois, chez Masson.
Tours, chez Masson.
Rouen, chez Herault.
Châlons-sur-Marne, chez Sen euse.
Amiens, chez la veuve François, Godard et Redé-
le fils.
Arras, chez C. Duchamp.
Orleans chez Rouzeaux.
Angers, chez Fourreau et à la Poste.
Chartres, chez Fetil, et chez J. Roux.
Dijon, chez la veuve Armil, et à la Poste.
Versailles, chez Pigeon.
Besançon, chez Briffaut, à la Poste.
Saint Germain, chez Doré.
Lyon, à la Poste.
Reims, chez Godard.
A Vitry-le-François, chez Vitalis.
Beauvais, chez De Saint.
Douai, chez Willerval.
Charleville, chez P. Thesis.
Moulins, chez Faure.

MER-



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE AU ROY.

JANVIER. 1732.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E.

A M. le Duc de Saint-Agnan, Ambassadeur de France à Rome, en lui envoyant une nouvelle Traduction des Eglogues de Virgile.



Quitte ces Bois, Muse Bergere,
Vole vers une aimable Cour ;
Tu n'y seras point étrangere,
Tes Sœurs habitent ce séjour.

Déitez jadis adorées,
L'Univers écoutoit leurs voix :

De

2 MERCURE DE FRANCE

**De nos jours , Nymphes ignorées ,
Elles n'ont plus l'Encens des Rois.**

**L'Art des Vers , dans les doctes âges ,
Charma les plus fiers Conquerans :
Il est encor l'amour des Sages ,
Mais il n'est plus celui des Grands.**

**Art charmant , si Plutus t'exile ,
Si les Cours ignorent ton prix ;
Il te reste un Temple , un asile ,
Un Parnasse à tes Favoris.**

**De tes beautez arbitre juste ,
Un Héros chérit tes Lauriers ;
Tel Pollion , aux jours d'Auguste ,
Joignoit le goût aux soins guerriers.**

**Des Chantres vantez d'Ausonie ,
Mécène fut le Protecteur :
Mais de leur sublime harmonie ,
Il ne fut point l'imitateur.**

**L'Ami des Chantres de la Seine ,
Unit dans un éclat égal ,
Au plaisir d'être leur Mécène ,
Et talent d'être leur Rival.**

Tu

Tu sçais , Muse , de quelle grace ,
Sa Lyre anime une Chanson ;
On croit entendre encor Horace ,
Ou l'élegant Anacréon.

Du Romain il a la finesse ,
Du Grec l'atticisme charmant ,
Comme eux , il prête à la Sagesse ,
Tous les attraits de l'enjouement.

Oseras-tu de ta Musette ,
Lui repeter les foibles Airs ?
Ose ; ton âge et ta houlette ,
Excusent tes humbles Concerts.

A ses yeux offre toi sans crainte ,
Il n'a point ces dures froideurs ,
Cette fastueuse contrainte ,
Fieres Compagnes des grandeurs.

Rare vertu d'un rang illustre !
Ses yeux ne sont point éblouis ,
Du nom brillant , du nouveau lustre ,
Qu'il doit aux faveurs de Louis.

Sous cet auguste Caractere ,
Le Tage autrefois l'admira ;
Au succès de son Ministère ,
Bien-tôt le Tibre applaudira.

Muse

4 MERCURE DE FRANCE

Muse , prens un essor plus libre ;
Parle toi même à ton Heros ;
Des applaudissemens du Tibre ,
Devenons les foibles Echos.

Digne fils d'un aimable Pere ,
Héritier de ses agrémens :
Imitateur d'un sage Frere ,
Héritier de ses sentimens.

Chargé des Droits de la Couronne ,
Allés , montrés dans cet Employ
Que sans être né sur le Trône ,
On peut penser et vivre en Roy.

Quand la Poësie ou la Prose
Occuperont vos doux loisirs :
• Près des Murs que le Tibre arrose ,
Je vois quels seront vos plaisirs.

Aux beaux Vers toujours favorable ,
Toûjours épris du goût des Arts ;
Vous rétablirez l'ordre aimable ,
Du siecle des premiers Césars.

On n'y voit plus leur Cour antique ,
Théâtre des Jeux de Phébus ;
C'est encor Rome magnifique ,
Mais Rome sçavante n'est plus.

De

JANVIER. 1732.

De tant de sublimes Génies,
Il ne reste chez leurs Neveux
Que les Champs où leurs Symphonies,
Charmerent l'oreille des Dieux.

Vous chérirrez cette Contrée,
Et les précieux Monumens,
Où leur mémoire consacrée,
Survit à la fuite des temps.

L'à de Menandre, autre Lélie,
Reprenant l'Attique Pinceau,
Vous tracerez l'Art de Thalie,
A quelque Térence nouveau.

Vous aimerez ces doux asiles,
Ces Bois, où le Chant renommé,
Des Ovides et des Virgiles
Attiroit Auguste charmé.

Dans ces Solitudes chéries,
De la sçavante Antiquité,
Des poétiques rêveries,
Vous chercherez la volupté.

De Tibur vous verrez les traces,
Et sur ce Rivage charmant,

Vous

6 MERCURE DE FRANCE

**Vous vous direz : ici les Graces
De Glicere inspiroient l'Amant.**

**Là, du Luth galant de Catulle,
Lesbie animoit les Concerts,
Ici Properce, ici Tibule,
Soupiroient les plus tendres Aïrs.**

**Aux Tombeaux de ces Morts célèbres,
Vénus répand encor des pleurs;
L'Amour, sur leurs Urnes funebres,
Attend encor leurs Successeurs.**

**Il garde leurs Lyres muettes,
Qu'aucun Mortel n'ose toucher,
Et leurs Hautbois et leurs Trompettes,
Qu'il n'est pas aisé d'emboucher.**

**Le Chantre d'Aminte et d'Armide,
Ranima leurs nobles accords,
Mais ce Parnasse resta vuide,
Quand il descendit chez les Morts.**

**Muses, Amours, sechez vos larmes,
Bien-tôt, dans ces lieux enchantez ;
Vous verrez revivre les charmes,
De vos Disciples regrettez.**

Tivoly

JANVIER. 1732.

7

Tivoly , Blanduze , Albunée ,
Noms immortels , heureux séjour ,
Sur votre Rive fortunée ,
Apollon ramene sa Cour.

De n'entendre plus vos Orphées ;
Dieux de ces Bords , consolez-vous ;
Un Favory des doctes Fées ,
Dans lui seul vous les rendra tous.

Il part , sur vos humides Plaines ,
Portez son Vaisseau , Dieu des Mers ;
Et vous , de vos douces haleines ,
Jeunes Zéphirs , calmez les Airs.

Hâtez-vous ; mais dans peu d'années ,
Rendez ce Héros à nos vœux ;
France , à ses nobles destinées ,
Tu dois un champ plus glorieux.

Songe à ce Burrhus , * dont tes Princes ,
Apprirent à donner des Loix ;
Son digne frere à tes Provinces ,
Pourra former aussi des Rois.

* M. le Duc de Beauvilliers , Gouverneur des
Ducs de Bourgogne , d'Anjou et de Berry.

G R E S S E T.

A Tours , ce . . . 1732.



LETTRE sur une Médaille Antique.
d'argent.

HERCULES ADSERTOR. *La tête d'Hercule représente un vieillard avec une longue barbe en pointe, et une couronne de Laurier. Et sur le revers . . . T U N A. P. R. : une Divinité debout, dont on ne peut pas bien distinguer les symboles, la Médaille qui est fourée, étant gâtée en cet endroit.*

Puisque je vous ai promis, Monsieur, de vous dire ce que je pensois de cette Médaille qui est à Paris, dans le riche Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, et qui jusques icy peut passer pour être unique ; je m'acquitte aujourd'hui de ma parole par cette Lettre, où vous trouverez mes conjectures sur cette Antique. Je vous y propose deux explications, l'une et l'autre a ses avantages et ses difficultés ; je me suis servi des premiers, et j'ai tâché de répondre aux autres. Je ne me flatte pas cependant d'avoir satisfait à tout, mais du moins ce que je vous écris pourra donner envie à quelque autre plus habile de vous contenter sur
cet

JANVIER. 1732.

cet article, s'il vous prend envie de communiquer ma Lettre à vos amis.

La première explication, c'est que cette Médaille peut fort bien se rapporter au temps de la mort de Néron, et que sous les traits d'un Hercule vieillard, vengeur et protecteur de la liberté, on doit reconnoître les traits de l'Empereur Galba, qui, lors qu'il parvint à l'Empire étoit âgé de 73 ans, et qui en délivrant Rome d'un Prince qu'elle regardoit avec justice, comme un Tyran, méritoit l'éloge qu'on donne icy au Dompteur des Monstres, et dont, au rapport de l'Histoire, Julius-Vindex l'avoit déjà flatté, lors qu'il l'engagea à prendre les Armes. *Hortantis ut humano generi assertorem Ducemque se accommodaret.*

Outre cette convenance, vous remarquerez, s'il vous plaît, que l'épithète d'ADSSERTOR, sur les Médailles, est contemporaine de Galba (a), puis qu'elle se trouve sur un grand Bronze (b) de Vespasien. S. P. Q. R. ADSSERTORI LIBERTATIS PUBLICÆ, dans une Couronne de chêne. Cette observation paroît légère, mais elle ne le sera pas pour vous, Monsieur, qui sçavez de quel poids sont ces ressem-

(a) Dans la vie de Galba, n. 9.

(b) Le P. Hardouin, page 731, chap. 2.

10. MERCURE DE FRANCE

blances sur les Médailles. Le grand principe des Antiquaires et le plus sûr étant d'expliquer ces monumens les uns par les autres. Le Titre d'*Adsertor*, au reste, est tres-rare sur les Monnoyes; et outre ces deux cy, je n'en connois qu'une troisième où il se rencontre. J'aurai occasion de la rapporter plus bas.

Le Revers, FORTUNA P. R. Car je ne crois pas qu'on me conteste qu'il ne faille ainsi restituer la légende; ce Revers, dis-je, convient encore fort bien à l'époque que je donne à la Médaille et à Galba en particulier. Premièrement il ne faut qu'ouvrir les Historiens, et faire quelque attention au triste état où Rome se trouvoit réduite par la tyrannie de Néron, pour se convaincre que le plus grand bonheur qui pût arriver à l'Empire, étoit de se voir délivré d'un tel Prince. Aussi on ne peut exprimer la joie que ressentit tout ce vaste Corps, quand il en apprit la mort. *Adeo curâta Provincia*, dit(a) Aurelius Victor, *omnisque Roma interitu ejus exultavit ut plebs induta pileis manumissionum, tanquam salvo exento domino, triumpharet*, et c'est ce qui nous est confirmé par les Médailles de Galba, où l'on voit: LIBERTAS RESTITUTA FELICITAS PUBLICA FORTUNÆ

(a) *Epitome*, 13.

REDUC

RÆDUCI FELICITAS BONI EVENTUS; et autres Inscriptions semblables.

Pour ce qui regarde plus particulièrement Galba, Suetone rapporte que ce Prince étant encore jeune, songea une nuit que la fortune lui disoit, que se trouvant lasse, elle se reposoit sur sa porte, qu'il la fit entrer chez lui au plutôt, sinon qu'elle seroit enlevée par quelques autres; que s'étant réveillé là-dessus, et ayant fait ouvrir son appartement, il avoit effectivement trouvé une image de bronze de cette Déesse, à qui depuis il avoit toujours continué de rendre un culte particulier. Suetone place cette aventure parmi les pronostics qu'eut ce Prince, qu'un jour il regneroit. Il n'est donc pas surprenant que sur une Médaille frappée pour lui, on ait représenté cette même Fortune, qui de protectrice de Galba, simple particulier, étoit devenue par son avènement à l'Empire, une Divinité commune à tous les Romains. FORTUNA P. R.

Il est inutile d'observer que le manque du nom du Prince sur la Médaille n'empêche pas qu'on ne la puisse donner à Galba; puisque tous les Antiquaires lui en attribuent plusieurs semblables; telle est (a) celle d'argent, que j'ai citée plus haut.

(2) Le P. Hardouin, pag. 728. ch. 1.

B ij FE-

12 MERCURE DE FRANCE

FELICITAS BONI EVENTUS , avec la tête de la Félicité ; et au revers , deux mains , qui tiennent un Caducée , P. R. PAX. Outre qu'on peut ajouter que ces Médailles ont été frappées à Rome , immédiatement après la mort de Néron , dans le temps où Galba étant encore absent , on pouvoit n'avoir aucun de ses portraits , et sur tout ignorer quels titres il vouloit qu'on lui donnât sur la Monnoye.

Je viens à la seconde Explication : M. Patin , dans son (a) Suétone , a fait graver une Médaille d'argent , ou d'un côté est la tête d'une femme voilée , au devant de laquelle est une branche de Laurier , et pour Légende : LIBERTAS RESTITUTA ; au Revers , Mars debout , tenant un Bouclier d'une main , et un Trophée de l'autre , et ces lettres : MARS ADVERTOR. Cet Auteur , sans expliquer autrement la Médaille , la place parmi celles que les conjurez contre Jules - César , firent frapper après la mort de ce grand homme , comme des monumens de la liberté qu'ils crurent avoir rendue à leur patrie. Il seroit difficile de lui donner une autre Explication , et je ne doute point que M. Vaillant dans son ouvrage des Consulaires , n'en ait jugé de même. Or

(a) Page 62.

70119

vous conviendrez, M. que cette Médaille et celle de M. l'Abbé de Rothelin, ont entr'elles un grand rapport. En effet, quoy de plus semblable que Mars et Hercule, l'un comme l'autre, Vengeurs et Protecteurs de la liberté opprimée. ADVERTOR, les autres Légendes de ces deux Médailles ne vous disent-elles pas la même chose; puisque le bonheur du peuple Romain, FORTUNA P. R. ne vient que de la liberté qui lui est rendue? LIBERTAS RESTITUTA, que l'une est l'effet, l'autre la cause? ou plutôt que toutes les deux sont produites par la mort d'un Prince que des gens accoutumés à vivre en République, pouvoient, avec quelque raison, regarder comme un Tyran? Je ne m'arrêterai pas à continuer ce Parallele, il est aisé de conclure par le peu que j'en ai fait remarquer, que le même motif a fait battre les deux Médailles, et qu'elles sont l'ouvrage des Meurtriers de Jules-César.

On m'a fait une objection qui mérite d'être examinée; à sçavoir, qu'on voit bien la part que Mars peut avoir dans la mort de Jules-César. C'étoit à ce Dieu que les Romains devoient leur origine et les intérêts de ce peuple étoient les siens; mais pour Hercule, on ne voit rien de semblable, et il s'en falloit beaucoup

B iij. que

14 MERCURE DE FRANCE

que ce Dieu joüât à Rome un aussi grand rôle que Mars; ainsi nulle comparaison à faire des Médailles, qui portent l'image de l'un, avec celles qui portent la tête de l'autre.

Je réponds à cela, 1^{re}. que les Pontifes Romains, c'est-à-dire, ceux à qui il appartenait de prononcer sur tout ce qui regardoit les Dieux, ne faisoient de Mars et d'Hercule qu'une même Divinité. C'est (a) Macrobe qui nous l'apprend : *Quia is Deus*, dit cet Auteur, en parlant du dernier, *et apud Pontifices idem qui et Mars habetur.*

2^o. A ne regarder Hercule que comme une Divinité distincte et séparée, on ne peut disconvenir qu'il ne fût très-considérable à Rome. Son culte plus ancien que cette Ville, avoit commencé en Italie du vivant de ce Héros; les Romains l'avoient reçu en s'établissant, et on peut juger de son étendue par le grand nombre de Temples et de Statuës qui lui étoient conservez. P. Victor nous en a laissé le dénombrement; mais ce qui fait le plus à notre sujet, c'est que les premières Monnoyes que firent frapper les Romains, et qui portoient une Proüe de Vaisseau, empreinte d'un côté, paroissent égale-

(a) *Saturn. lib. 3. cap. 12.*

ment

ment de l'autre, avec la tête d'Hercule, comme avec celles de Janus et de Mars, d'où il est aisé d'inférer qu'il falloit que ce Dieu fut une des Divinites protectrices de Rome.

3°. Un autre motif peut avoir engagé les Monétaires à mettre la tête d'Hercule sur cette Médaille. On sçait combien ce Dieu étoit honoré à Corinthe. (a) Pausanias et les Médailles nous en font foy; peut-être par l'image de ce Dieu a-t-on voulu marquer l'origine que Brutus tiroit de cette Ville, par Tarquin l'ancien, de la fille duquel il descendoit. Ma conjecture se trouve appuyée par (b) M. Beger, dans l'explication qu'il a donnée d'une Médaille du Cabinet de Brandebourg, où l'on voit d'un côté une tête couverte d'un Casque, derrière laquelle est une massue; et au Revers, ce mot, ROMANO, étoit écrit sous une Louve qui allaicte deux enfans. Il n'en a pas fallu davantage à cet Auteur, que cette massue, pour lui faire soupçonner que la tête casquée étoit celle d'un des Tarquins précisément, parce que ces Princes venoient de Corinthe, et qu'Hercule, dont la massue est le symbole, étoit un des

(a) Lib. 2.

(b) Tom. 1. pag. 328.

18 MERCURE DE FRANCE

Dieux Tutélaires de cette Ville. Si cette observation a lieu, voilà l'état de la Médaille que nous examinons tout-à-fait déterminé. Elle est consulaire, et doit être placée avec celles de la famille de Junia. Au reste, cette Médaille, pour le dire en passant, peut servir à déterminer la leçon d'une autre, de la famille de Sicinia, où l'on lit FORT. P. R. (a) que Fulvius Ursinus, aussi-bien que M. Patin, qui n'a rien changé à cet endroit, explique par FORTITUDO P. R. et qu'il faut lire avec (b) M. Spanheim, FORTUNA P. R. comme dans la Médaille de M. de Rothelin.

Voilà, M. à peu près tout ce que j'avois à dire; il ne me reste plus qu'un mot à ajouter, et qui encore ne regarde que la Médaille, sans rien ôter aux explications. Par les vestiges qui restent des Lettres effacées par la rouille, il paroît qu'il y en avoit plus que le mot de FORTUNA P. R. n'en comprend, et il s'agit d'y suppléer. Je crois qu'on ne le peut mieux faire que par l'Epithete de BONA, qui a été donnée sur les Médailles à d'autres Divinités du même rang. (c) BON. EVENT.

(a) *Famil. Rom. 263.*

(b) *De Usu et Prae. Num. pag. 575.*

(c) *Med. de la famille Scribonia.*

JANVIER. 1732. 87

(a) BONÆ SPEI. (b) BONO GENIO IMP. et à la fortune, elle-même sous Gallien, BONÆ FORTUNÆ. Outre que vous sçavez mieux que moi que, dès le temps de la République, cette Divinité étoit adorée dans le Capitole, sous le nom de favorable: *Boni eventus*, et *Bona fortuna simulacra in Capitolio*. Plîne, liv. 36. cap. 5.

Je suis, Monsieur, &c.

(a) *Med. de Pescen. Niger.*

(b) *Med. de Maximin d'Aza.*

A Orleans, ce 5 Oct. 1731.

LA SAINT ANDRÉ.

O D E

*A M. Desbois, Grand-Bailly
du Masconnois.*

Vous voici de retour, solennité sacrée,

Vous qui renaissiez tous les ans,

Où la mémoire révéree

Du vainqueur de Patras*, triomphera des tems;

* *Patras, Ville d'Achaïe, où Saint André fut martyrisé.*

B v Jour.

18 MERCURE DE FRANCE

Jour heureux , où les destinées
Offroient à nos désirs les momens les plus doux ,
Vous revenez , hélas ! et mes jeunes années
Ne reviennent point avec vous ?



La Fête étoit fondée , et la magnificence
D'André Demeaux , votre Filleul ,
Grand Saint , se fut fait conscience
Dans ce jour solennel , d'avoir mangé tout seul .
Alors une terrible guerre
Dépeuploit le pais de Perdrix , de Poulets ,
Le Vin Rosé de Nuits , et le Gris de Tonnerre .
N'étoient que le Vin des Valers .



C'étoit en ce moment , où de flots de Razades ,
Le plancher étoit inondé ,
Dont le plus fin des camarades
Avoient subtilement le danger éludé ;
Une telle supercherie
Dont je m'accuse icy , me venoit à propos ;
Moins de valeur Bachique , et plus de tricherie .
C'est ainsi qu'on fait de vieux os .



Toujours du fond des pots , la fine raillerie ,
Sur les Verres alloit flotant ;
Sur Célimene , et sur Sylvie ,

Les

JANVIER. 1732. 19

Les Convives joyeux tiroient à bout portant ;

Toutefois dans leur hardiesse ,

Les plus déterminez sçavoient se modérer ,

Leurs mots les plus tranchans n'emportoient
point la pièce ,

On ne faisoit que s'effleurer.



Qu'êtes-vous devenus , Beuveurs infatigables ,

Demeaux , Ruffé , Sarron , Gondras ,

Térreux des Celliers et des Tables ,

Et tant d'autres Acteurs que je ne nomme pas :

Hélas ! la Parque impétueuse ,

A trop précipité votre fatal instant ,

Et vous a refusé la santé précieuse

A qui vous buviez tant et tant.



Vous que par excellence on nommoit vieille
Barbe ,

Et dont sur le Bacchique Mont.

On eut pû faire une légende.

Comme ont fit autrefois des Bandes de Piémont.

De tant de graces assorties.

Notre avenir ingrat ne dira pas un mot ,

Si votre nom ne reste écrit sur les parties :

Du fameux Traiteur Rayetot.



B. vj. Pour

20 MERCURE DE FRANCE

Pour moi , simple Soldat de votre compagnie ,
Je voudrois par tout l'Univers
Porter votre gloire infinie
Si le monde poly faisoit cas de mes Vers.
Mais , que mes desseins réussissent
Malheureux que je suis , pourrois-je me flater ?
Je ne puis aller loin , car mes jambes mollissent ,
Et ne veulent plus me porter.



Sur l'exemple fameux de notre Chef de Bande ,
Nous nous régaliions tour à tour ,
Et payant la joyeuse offrande
De la plus sombre nuit nous faisons un beau
jour.
Ainsi , tout le long de l'année
Par un enchantement que nous prenions en gré ,
Nous nous renouvel lions, et de chaque journée
Nous faisons une saint André,



O vous , Sage des Bois ; qui dans notre assem-
blée
Daigniez vous trouver quelquefois.
Sans que confuse ni troublée
Jamais votre raison s'écartât de ses Loix ,
Avoüez que dans mes saillies
Vous trouviez les bons mots bien souvent de sai-
son ,

Et

JANVIER. 1732. 21

Et qu'il vient dans un temps de certaines folies,
Qui valent mieux que la raison.



Si de quelques regrets ce temps passé vous touche

Convenez-en de bonne foy,

Et, malgré la vertu farouche

Donnez quelques momens pour le plaindre avec
moy,

Ces momens si dignes d'envie

Pour les revoir si gais, et si bien policez,

Je donnerois, Bailly, cinquante ans de ma vie,

Du moins s'entend des ans passez.

DE SENECE.



LETTRE de M*** à M. H. Chanoine
de l'Eglise Cathédrale de *** sur le choix
que les Musiciens ont fait de Ste Cecile
pour leur Patronne.

C'est une chose très-louable, Monsieur, que dans chaque Profession, il y ait un saint Patron dont on se propose d'imiter les vertus en même temps qu'on se porte à célébrer sa Fête. Mais vous m'avoüerez que souvent il est arrivé que

22 MERCURE DE FRANCE

que les Particuliers desquels ce choix a dépendu , n'ont pas été heureux dans celui qu'ils ont fait. Je m'amusai , il y a plus de vingt ans , à parcourir un Calendrier qui s'imprimoit à Paris , chez Louÿs Josse , sous le nom d'*Almanach spirituel* : Je trouvai qu'il y avoit bien des réflexions à faire sur les raisons qui ont pû fixer certains choix qui paroissent avoir été faits d'une maniere assés burlesque ; et je ne craindrois point d'être désapprouvé par ceux qui composent les Confreries dont le saint Patron est mal choisi , si j'osois entrer dans le détail de quelques-uns.

Il est vrai que toutes les Professions , Arts , et Etats n'ont pas le bonheur d'avoir des Saints qui aient exercé ces Professions ; ou si des gens de bien les ont exercées , ils n'ont pas eû , pour cela , la gloire d'être canonizez. Il n'est pas de tous les Etats comme de celui des Medecins , qui , outre un S. Luc , ont encore S. Côme et S. Damien. Il est des Artisans de bien des especes : et tous n'ont pas l'avantage d'avoir , comme les Orfévres , un Personnage qui se soit sanctifié dès le temps auquel il exerçoit ce métier , comme a fait un S. Eloy. Mais il faut aussi avouer qu'il y a des Etats et des Professions

sions qui ont fourni des Saints , ausquels cependant on ne pense pas davantage que s'ils n'étoient jamais venus au monde , des Saints dont il y auroit d'excellentes choses à dire en Chaire pour l'instruction des gens du même état , si le choix du Patron étoit fait avec un peu plus d'attention et de discernement. Qui empêcheroit , par exemple , les Marchands de prendre pour Patron un S. Homebon , Marchand de la Ville de Cremone , les Laboureurs , un S. Isidore , qui a été Laboureur en Espagne , et les Vignerons , un S. Antonin de Sorrente , en Italie , qui planta de ses propres mains une Vigne dont le Vin étoit si délicieux , qu'on n'en présentoit point d'autre à tous les Princes et grands Seigneurs qui passoient dans ce Pays-là.

Tout ce que j'ay dit jusqu'icy , Monsieur , n'est que pour en venir à une Profession qui est très-remarquable dans nos Eglises ; c'est celle des Musiciens. Tant de Saints ont chanté , comme eux , en Public les louanges du Seigneur , que le nombre en est inexprimable. Il y a eû aussi des Saints qui ont écrit sur le Chant Ecclésiastique , d'autres qui ont scû jouer des Instrumens. Les uns ont perfectionné le Chant ou la Musique dans la Speculation

24. MERCURE DE FRANCE

tion : les autres y ont donné de nouveaux accroissemens dans la Pratique. Tel Saint fabriquoit lui-même des Instrumens de Musique ; tel autre donnoit des Regles pour s'en servir. N'est-ce pas là ce que font les Musiciens de nos jours ?

La chose étant ainsi , ils devoient donc choisir pour leur Patron un Saint de quelqu'unes des especes que je viens d'indiquer. Mais au lieu de prendre ce party , et de se fonder sur une Histoire bien avérée , ils se sont arrêtés à une Legende telle qu'elle , et ils ont été déterminez à l'occasion d'un mot unique , dont ils n'ont pas pris la peine de se donner l'intelligence. S'il est vrai que ce choix est proportionné aux lumieres qu'on avoit il y a cent ou six-vingt ans , il ne s'ensuit pas de-là qu'il doive toujours subsister.

On ne peut gueres douter que les Musiciens et les Chantres inferieurs des Eglises Canoniales n'ayent été portez à se choisir un jour de Fête , lorsqu'ils ont vû que les autres Professions en avoient. Il y eut un temps , comme tout le monde le sçait , que les Prêtres (a) avoient pour Fête Patronale le jour de S. Jean l'Évangéliste , les Diacres le jour de S. Erienne , les Sou-

(a) Quelques Personnes assurent que dans les plus bas siècles les Prêtres ont choisi la Transfiguration pour leur Fête Patronale.

diacres.

diacres un autre jour voisin de la Fête de Noël. Le reste du chœur se joignit apparemment à ces derniers. Mais depuis qu'on eût déclaré dans le XV. siècle une Guerre ouverte à cette Fête du bas-Chœur, il y eut du partage dans le choix du jour qui passeroit pour la solennité patronale. En certains Pays on s'arrêta à S. Gregoire, Pape, en l'honneur duquel on trouvoit un Office propre tout noté dans les anciens Antiphoniers. En d'autres où l'on ne pût goûter le choix de la S. Gregoire, parce qu'elle tombe en Carême, on choisit les 7. Freres Martyrs, Enfans de Ste. Felicité, par une raison assez frivole. (a)

Quoiqu'il en soit, il n'y a gueres plus de cent ans que les Musiciens, ou Chantres gagés étoient partagez selon les Pays, sur le choix de leur Fête Patronale, et qu'ils reconnoissoient differens Saints pour leurs Patrons. Dans la Flandre, où la Musique a fleuri plus qu'en certaines autres Provinces du Royaume, l'on ne connoissoit point encore Sainte Cecile pour Protectrice des Musiciens, il y a cent-cinquante ans. Si elle avoit été représentée comme telle, et avec un Jeu d'Orgues, vers l'an 1580, Molanus, célèbre Docteur de Louvain, qui marqua dans le Li-

(a) *Auxerre.*

VRO.

26 MERCURE DE FRANCE
vre qu'il fit imprimer alors sur les Images , toutes les figures symboliques qu'on ajoutoit aux Statuës des Saints , n'auroit pas oublié Sainte Cecile ; cependant il ne dit pas un seul mot de cette Sainte : ce qui est une marque qu'il ne l'avoit encore vûe représentée en aucun endroit.

Je me crois donc assès fondé pour avancer que ce n'est que depuis un Siecle , ou un peu plus , que les Musiciens se sont réunis à choisir cette Sainse pour leur Patrone. L'Office propre qu'on chantoit presque par tout en son honneur depuis plusieurs siecles , aura gagné alors leurs suffrages , et les aura déterminé à ce choix. Ceux d'aujourd'huy croient qu'il a été fait avec tant de maturité et de délibération par leurs Prédecesseurs , qu'il est difficile de les en faire revenir. L'habitude dans laquelle ils sont , de voir Sainte Cecile représentée avec un Jeu d'Orgues , fait qu'ils continuent de croire qu'elle étoit de la Profession , ou au moins qu'elle aimoit les Instrumens musicaux : cependant , à considérer les choses dans leur origine , on reconnoitra que ce Jeu d'Orgues n'a été ajouté aux figures de cette Sainte , que depuis que les Musiciens se sont mis sous sa protection. C'est ainsi qu'ils prennent l'effet pour la cause , et la cause pour l'effet. Je

Je ne vous diray pas en quelles Provinces ce choix a d'abord été fait. Il y a apparence que c'est en Italie. Les honneurs qu'on prétend rendre à Sainte Cecile par la Musique, y sont même poussés jusqu'à un point qui pourra vous réjouir. Dans une Ville de cette vaste partie de l'Europe, l'une des Eglises Paroissiales porte le nom de Sainte Cecile. Le Clergé n'en est pas fort nombreux, parce qu'il y a dans la même Ville cinquante-cinq autres Paroisses. Une Personne grave qui m'a honoré de son amitié dans sa vieillesse, m'a dit qu'elle entra dans cette Eglise l'an 1669. à son retour de Rome : c'étoit un Dimanche au soir ! Elle y trouva le Curé qui disoit Vêpres tout seul : mais le son de sa voix étoit admirablement secondé par un grand nombre de petits Oiseaux qui faisoient dans la Tribune des Orgues un gazouillement très-agréable. S'étant informé de l'origine de cette Musique, on lui dit que ces Oiseaux étoient nourris là comme dans une Voliere, où ils faisoient un concert jour et nuit pour honorer Sainte Cecile, et que la Paroisse n'ayant pas assez de revenu pour y faire chanter l'Office, excepté le jour de la Fête Patronale, on se contentoit durant le reste de l'année

des

28. MERCURE DE FRANCE
des services de ces petits Musiciens. Vous
pouvez croire qu'en dédommagement, il
n'y a rien d'épargné le 22 Novembre,
et que tous les Enfans de Sainte Cecile-
tiennent à honneur de se réunir ce jour-là
dans ce lieu.

On est persuadé en Italie plus qu'ail-
leurs, de la vérité de tout ce que les
Legendes du Breviaire renferment; et les
Musiciens qui ne se picquent pas d'être
grands Critiques en fait d'Histoire, s'en-
rapportent volontiers à la croïance de ceux
qui les ont élevez. Soit que ce soit en Ita-
lie, ou dans les Provinces Meridionales de
la France que le choix ait été fait d'abord
de Sainte Cecile pour Patrone des Mu-
siciens, il est constant qu'il est très-mal
fait. Je ne songeois à rien moins qu'à vous
prier de rendre publique cette Lettre lors-
que l'on m'a fait voir une Lettre circu-
laire, imprimée en forme d'Affiche de la
part du Maître de Musique de l'Eglise
Cathédrale du Mans, par laquelle tous
les Musiciens du Royaume sont invitez
à mettre en Musique les paroles jointes à
cette Lettre, destinées à servir de Motet
à la Messe solennelle de la Fête de Sainte
Cecile. Et comme si le sujet étoit le plus
heureux du monde, on y ajoute les mê-
mes clauses et conditions qui sont ordi-
nairement

nairement proposées pour les Pièces d'Eloquence ou de Poësie qui subissent l'examen de différentes Académies , établies dans le Royaume , et qui sont honorées d'un prix de conséquence. La Piece Musicale sera examinée : (on ne dit pas par qui :) et celle qui sera trouvée la meilleure dans le genre de Musique qu'on demande , sera chantée préférentiellement aux autres dans l'Eglise du Mans , et l'Auteur sera récompensé d'une Croix d'or. J'ay appris aussi que dans l'Eglise d'Evreux , dans les autres de Normandie on a fait dans le siècle dernier quelque chose de semblable ; au moins on en produit des Programmes ou Avis imprimez en 1667. et 1668. Et encore de nos jours à Evreux , lorsqu'il arrive qu'un Maître de Musique qui a du renom , s'y rend au 22 Novembre , pour faire chanter une Musique de sa façon à la Fête de Sainte Cecile , on lui fait present d'une Médaille d'argent , qui représente d'un côté l'image de cette Ste. et de l'autre les Armes du Chapitre.

Sainte Cecile étant ainsi devenue le sujet des Chef-d'œuvres de Musique , on ne peut pas attendre que l'effet du mauvais choix se manifeste plus évidemment ; et il paroît que le temps est venu de combattre le fondement de ce choix.

Comme

Comme toutes choses sont sujettes à vicissitude sur la terre , et que tous les jours on avance dans la connoissance de l'Histoire , on a découvert que le choix de Sainte Cecile pour Patrone des Musiciens n'est appuyé que sur un fondement ruineux , c'est-à-dire, sur des Auteurs qui attribuent à cette Sainte des faits qu'il leur a plû d'imaginer pieusement , ou sur un texte historique mal entendu , et pris à contre-sens , en cas qu'il soit veritable ; et c'est ce qu'il est besoin de développer. Que disent sur la Legende de cette Sainte les Historiens reconnus pour les plus éclairés de nos jours ? M. de Tillemont (1) déclare que les contradictions qui se trouvent dans ses Actes , en donnant une idée assés désavantageuse , qu'ils ne sont composez que de Miracles extraordinaires , et d'autres choses qui ont peu d'apparence de verité ; que , quoiqu'ils soient assés anciens pour avoir été vûs par le vénérable Bede , il ne croit pas , cependant , qu'il y ait moyen de les soutenir. Le Pere Garnier , Jesuite , dont on a quelques ouvrages sur l'antiquité Ecclesiastique , qui sont fort estimez , combat ces Actes par l'endroit du Prefet Almaque , dont ils font mention , outre plusieurs autres fau-

(1) *Tom. III. Hist. Eccl. p. 639.*

tes dont il reconnoit qu'ils sont pleins. M. Baillet (1) assure qu'ils n'ont presque aucune autorité , qu'ils sont difficiles à soutenir dans presque toutes leurs circonstances , soit pour les temps et les lieux , soit pour les grands Discours et les grands Miracles qu'ils contiennent. Il est vrai que dans un autre endroit (2) il dit que ces Actes n'ont rien de choquant ou de scandaleux dans ce qu'ils ont d'incroyable ; mais il ajoute aussi-tôt qu'ils n'ont rien d'authentique dans ce qu'ils paroissent avoir de plus noble. Le Public peut croire par avance , que le jugement des sçavans Bollandistes ne se trouvera pas beaucoup different lorsque le temps sera venu , qu'ils seront obligez de s'expliquer : on peut même , sans trop hasarder , conclurre de ce que leurs Prédécesseurs ont dit au 14 Avril , sur S. Valerien et S. Tiburce , et au 25 Mai , sur S. Urbain , que ceux de leurs Confreres à qui il appartiendra , de traiter les Saints du 22 Novembre , ne s'éloigneront pas extrêmement de ce qu'a dit le Pere Garnier , et même il peut se faire qu'avec le temps il leur vienne de nouvelles lumieres pour impugner encore plus fortement les Actes

(1) *Table critique du 22 Nov.*

(2) *Au 22 Novembre.*

32 MERCURE DE FRANCE
de Sainte Cecile , et les faire abandon-
ner généralement.

C'est donc le peu de fond qu'il y a à
faire sur cette piece , qui a porté les Evê-
ques , qui ont fait réformer leurs Breviai-
res à en retrancher cette Legende. Il y en
a qui n'ont assigné à Ste Cecile aucune
Leçon propre , et qui ont tout renvoyé
au commun , ou l'ont réduit en simple
commemoration, comme on vient de faire
à Langres. D'autres ont permis qu'on in-
serât à Matines un Fragment du Sacra-
mentaire de S. Grégoire , où il est dit sim-
plement que Cecile a été fortifiée par la
grace de Dieu , de maniere que rien n'a
pû ébranler sa foy et sa vertu , ni le pen-
chant de l'âge , ni les caresses du siecle ,
ni la foiblesse du sexe , ni la cruauté des
tourmens , cet Eloge n'ayant pû fournir
qu'une seule Leçon fort courte , c'est ce
qui a été cause que l'Office du 22 Novem-
bre a été réduit à trois Leçons , dont deux
sont de la Sainte Ecriture. Par là toutes
les Antiennes et Répons propres qui
étoient dans les Antiphoniers précédens ,
ont été rejettez , et par conséquent l'An-
tienne *Cantantibus Organis* ôtée de l'Office.
Or comme il n'y avoit que cet endroit de
la prétendue Histoire de la Sainte , qui ,
après bien des siecles , avoit déterminé
les

les Musiciens et Joueurs d'Instrumens à la choisir pour Patrone ; il est bon de faire quelques réflexions dessus , afin d'en montrer la foiblesse , et de faire voir que , quand même il seroit bien averé , il prouveroit seulement qu'il y avoit autrefois des Instrumens de Musique dans les nôces chez les Romains , ce que personne ne revoque en doute , et qui n'a nulle liaison avec l'usage qu'on a fait de ce Texte.

Ce Texte dit donc simplement que Cecile fut promise à un jeune homme appelé Valerien : que le jour des nôces étant venu , elle parut vêtue d'habits éclatans en or , par dessous lesquels elle portoit le cilice : que les Instrumens de Musique faisoient retentir dans la Salle où étoit le lit nuptial toutes sortes d'airs convenables à une telle conjoncture ; mais que Cecile , sans y faire attention , ne s'appliquoit intérieurement qu'à Dieu seul , à qui elle disoit du fond de son ame : » Seigneur , que » mon cœur et mon corps soient conser- » vez sans tâche , afin que je ne sois pas » confondue. *Cujus (Dei) vocem audiens Cecilia Virgo clarissima absconditum semper Evangelium Christi gerebat in pectore Dominum fletibus exorans , ut virginitas ejus ipso conservante inviolata permaneret. Hæc Valerianum quemdam juvenem habebat spon-*

sum : qui juvenis in amore virginis perurgens animum , diem constituit nuptiarum. Cecilia verò subitus ad carnem cilicio induta , desuper auratis vestibibus regebatur. Parentum verò tanta vis et sponsi circa illam erat exastuans , ut non posset amorem cordis sui ostendere , et quod solum Christum diligeret indicis evidentibus aperire. Quid multa ? Venit dies in quo thalamus collocatus est. Et cantantibus organis , illa in corde suo soli Domino decantabat , dicens : Fiat cor meum et corpus meum immaculatum , ut non confundar ; et bi-duanis ac tri-duanis jejuniis orans commendabat Domino quod timebat. Invitabat Angelos precibus , lachrymis interpellabat Apostolos , et sancta omnia Christo famulantiâ exorabat , ut suis eam deprecationibus adjuvarent suam Domino pudicitiam commendantem. (a)

Après avoir ainsi exposé l'endroit des Actes de Ste. Cecile , qui a déterminé le choix des Joueurs d'Instrumens et des Musiciens , je puis conclure hardiment que cette Sainte n'a été choisie par eux pour Patrone que parce qu'on lit que lorsqu'il fut question de la marier , il y avoit des Instrumens à la Fête. De sorte que , sans faire attention que l'Histoire de cette Sainte , telle qu'elle est , la repré-

(a) Je tire ce Texte d'un Manuscrit de 600 ans.
sente

sente comme mariée malgré elle , et comme ayant une répugnance marquée à entendre toute cette mélodie , et songeant plutôt aux choses spirituelles , on la prend pour la Protectrice des Symphonies et des Concerts qui se font au moins avec autant d'appareil que celui qui , selon les mêmes Actes , paroissoit lui être à charge. En effet , le langage de l'Historien laisse à penser qu'il en étoit de la Musique à son égard , comme des beaux habits dont elle étoit parée ; et c'est avec raison qu'il prétend faire son Panegyrique , lorsqu'il dit qu'elle n'avoit pas plus d'attache à l'un qu'à l'autre. Une légère attention sur ce contraste suffit , ce me semble , pour démentir bien des gens , touchant la justesse prétendue du choix fait par les Musiciens. Ce n'étoit pas un Privilege particulier à Ste. Cecile , d'avoir des Joueurs d'Instrumens à ses nôces : c'étoit la coutume de son temps , comme ce l'est encore aujourd'hui. Il n'y a gueres de Saints parmi ceux qui ont été mariez , qui ne se soient peut-être trouvez dans de semblables circonstances. Pourquoi donc choisir plutôt Sainte Cecile qu'une autre ? Est-ce à cause que la Musique des Instrumens a paru lui déplaire , ou au moins ne faire aucune impression sur ses sens ?

Cij Je

Je prévois bien , Monsieur , que mes réflexions ne feront pas plaisir à un grand nombre de Musiciens. Etant accoutumez à juger de la verité et de l'antiquité des choses , parce qu'ils en voyent de leurs jours , ils diront que le choix de Ste. Cecile pour Patrone de leur Profession , ne peut être que bon et ancien , puisqu'il est si étendu. J'avouë qu'il n'est que trop étendu : mais aussi il faut convenir qu'il a été fait dans un temps où l'on tenoit pour véritables les Actes qui portent son nom , et où l'on croyoit qu'un seul mot dans l'Office , pourvu qu'il eût rapport à la Musique de loin ou de près , directement ou indirectement , suffisoit pour se fixer et s'arrêter. Dispensez-moy d'entrer en explication de certaines autres Professions qui n'ont pas été plus heureuses , et de vous citer l'origine du choix d'un grand nombre de Confreries. Après tout , quoique les Actes de Sainte Cecile soient faux , la Sainte n'en est pas moins réelle et veritable. Quoiqu'on ne sçache point même en quel Pays elle a été martyrisée , et qu'il soit incertain si c'est à Rome ou dans la Sicile , il n'en est pas moins constant que cette Sainte est une veritable Martyre. Et puisque son nom est dans le Canon de la Messe , il en faut conclure qu'elle

qu'elle est une des plus anciennes Martyres de l'Eglise Romaine. C'est tout ce qui peut faire son Eloge , sans que pour cela la Musique doive s'y intéresser plus qu'à une autre Sainte , par les raisons péremptoires que j'ai apportées.

En abandonnant le choix qui a été fait si mal-à-propos dans ces derniers temps , il est nécessaire de le remplacer par quelque autre Saint qui puisse être proposé avec fondemens au Corps des Musiciens , et à leurs aggrégez. On se fatigueroit en vain à chercher pour cela un Saint de la première antiquité ; puisque la Musique dans le sens qu'ils veulent qu'on l'entende , est assez nouvelle dans l'Eglise. Il seroit question de découvrir l'introduction des Instrumens dans l'usage des Offices Divins , et de trouver quelque saint personnage qui se soit plû à en jouer. Le siècle de Charlemagne fournit un S. Arnold , du Duché de Juliers : mais la Profession de simple Joueur de Violon qu'il exerça , n'est pas proportionnée à tout ce que la Musique renferme. En descendant quelques siècles plus bas , on trouve un Saint Dunstan , Archevêque de Cantorbery , en Angleterre. Les Auteurs de sa vie le représentent comme un Personnage qui se plaisoit dans sa jeunesse à jouer de toute

38 MERCURE DE FRANCE
 sortes d'Instrumens , du Psalterion , de la
 Guitare , des Orgues , et toujours pour
 les loüanges de Dieu. *Quamvis omnibus
 aribus Philosophorum magnificè polleret ,
 ejus tamen multitudinis quæ Musicam ins-
 truit , eam videlicet quæ Instrumentis agita-
 tur speciali quadam affectione scientiam vin-
 dicabat , sicut David Psalterium sumens ,
 Citharam percutiens , modificans Organa ,
 Cymbala tangens. (a) Et plus bas ils rap-
 portent , que lorsque Athelme , Arche-
 vêque de Cantorbery , l'eût produit au-
 près du Roy Ethelstan , ce fut sa parfaite
 habileté à jouer de tous les Instrumens
 qui lui concilia l'amitié du Roy et de
 toute la Cour. Cum videret Dominum Re-
 gem secularibus curis fatigatum , psallebat in
 Tympano , sive in Cithara , sive alio quoli-
 bet musici generis Instrumento : quo facta
 tam Regis quàm omnium corda Principum
 exhilarabat. Et afin que par le mot Psal-
 labat, on ne puisse entendre des Airs pro-
 fanes , il est dit un peu plus haut du même
 Saint : Sicut David ergo , noster sympho-
 nista Vasa cantici habuit , quia usum illo-
 rum nonnisi in divinis laudibus expendit.*

Mais si l'on ne veut point recourir à
 l'Angleterre pour y choisir un Saint Pro-
 tecteur de la Musique , et si l'on est

(a) Osbernus seculo V. Benedicino.

bien.

bien aise de ne pas déplacer la Fête des Chantres de la saison où elle se trouve aujourd'hui, on peut prendre un Saint de notre France qui est assez celebre, dont la Fête arrive le 18. Novembre, qui est le jour auquel il décéda à Tours l'an 942. C'est S. Odon. Il avoit eu à Paris pour Maître de Musique le fameux Remi d'Auxerre, cet homme generalement versé en toute sorte de sciences. Il avoit appris sous lui à connoître les differentes combinaisons des harmonies, consonantes, affinales, &c. par le moyen du monocorde qui servoit alors à instruire les Commençans; et il devint par la suite si habile dans la Musique Ecclesiastique, qu'il fut jugé digne d'être Grand-Chantre de l'Eglise de Tours, où il composa plusieurs Pieces de Chant. Il est vrai qu'il ne resta point dans cet état; s'étant fait Religieux il devint Abbé de Clugny; mais il aima toujours les mélodies Ecclesiastiques, et il en composa jusqu'à la fin de sa vie. Ce Saint appartient plus particulièrement à l'Eglise de France, puisqu'il a été Membre d'une des plus illustres Eglises du Royaume, (a) où l'on s'est toujours appliqué à faire l'Office avec majesté.

(a) *Tours.*

C iiii. Quelques

Quelque Musicien versé dans l'Histoire , pourra dire , que puisqu'il est à propos de se départir du mauvais choix fait de Sainte Cecile , il vaut autant que dans chaque Pays les Musiciens ou Chantres de profession se choisissent un saint Patron particulier , et que peut être se trouvera-t'il peu de Provinces où il n'y ait des Saints qui ont été amateurs du Chant , ou qui ont eû quelque rapport avec l'exercice de cette Science. Je ne parle point de l'Eglise de Lyon , où l'on connoît un S. Nicier , Evêque , qui s'est distingué dans le Chant Ecclesiastique et qui même l'a enseigné à de jeunes enfans ; cette Eglise peut bien célébrer une Fête de Chantres de Plain-Chant , mais non pas de Musiciens , parce qu'elle n'en a jamais admis dans le sens qu'on entend aujourd'hui le nom de Musiciens. L'Eglise de Clermont a eu un S. Gal et un S. Prier , Evêques , qui ont cultivé particulièrement la science du Chant , excités par l'avantage qu'ils avoient d'être doüez d'une belle voix. L'Eglise de Paris a eû aussi pour Prélat un Saint qui pourroit très-bien être choisi pour Patron de la Musique de cette Capitale du Royaume : c'est S. Germain. Le Poëte Fortunat , qui a écrit son Eloge en Vers , fait une description si pompeuse

peuse de de la maniere dont on celebroit l'Office dans son Eglise Cathedrale, qu'on diroit que ce Saint y auroit établi le contre-point et le Faubourdon, quoique cela ne soit pas. Il est seulement vrai de dire qu'il anima le Chant, et qu'il le regla. Mais puisque ce sont les mouvemens que se donnent des Particuliers de l'Eglise du Mans qui m'excitent à vous écrire, ne peut-on pas leur dire qu'ils cherchent bien loin ce qu'ils ont chez eux-mêmes. Ils ont, en effet, S. Aldric, qui de Préchantre de l'Eglise de Metz, fut fait leur Evêque au neuvième siecle. Il n'étoit point de ces Préchantres simplement porteurs de Bâton et de Chappe; l'Histoire de sa Vie publiée au troisième Tome des Mélanges de M. Baluze, dit de lui que dès sa jeunesse : *Cantum Romanum atque Grammaticam sive divina scriptura seriem humiliter discere meruit, quibus pleniter atque doctissime instructus est*; il semble qu'un Evêque du Mans qui est Saint, et qui a sçu parfaitement le Plain-Chant, ayant été Moderateur du Chœur d'une celebre Eglise, mériteroit mieux que Sainte Cecile d'être le Patron des Chantres et des Enfans-de-Chœur de l'Eglise du Mans, puisque c'est un Personnage à qui l'on peut appliquer à la lettre ce Passage de l'E-

42. MERCURE DE FRANCE
 criture, où il est dit de David : *Stare fecit Cantores contra altare et in sono eorum dulces fecit modos.* (a) Ce Texte est clair et sans obscurité. Il n'en est pas de même du Passage des Actes de sainte Cecile. Quand même ces Actes seroient veritables, les Musiciens auroient tort de croire sur le simple fondement de ce qui y est contenu, qu'il y auroit eû des Orgues dans le sens que nous l'entendons à la Fête de son Mariage ; parcequ'il est indubitable qu'*Organa* dans l'antiquité signifie un assemblage de plusieurs sortes d'Instrumens. Mais n'est-ce pas agir d'une maniere insupportable, et abuser visiblement des Orgues d'aujourd'hui, que de mettre cet Instrument entre les mains de sainte Cecile ? C'est vouloir tromper les Peuples de gayeté de cœur, et abuser de la crédulité des simples, que de la représenter en faction devant un Clavier ? Il me paroît que c'est prétendre leur persuader que cette Sainte est bienchoisie pour Patronne, en supposant comme vrai, ce qui cependant est faux ; sçavoir, qu'elle faisoit métier de toucher de cet Instrument, tandis que c'est tout le contraire, et que le Jeu d'Orgues n'a été joint à la figure que pour marquer que

(a) *Ecclesiastici, Cap. 47. v. 12.*

les

les Musiciens l'ont choisie pour leur Protectrice. Ce n'est pas le choix qui suppose les Orgues ; ce sont les Orgues qui pré-supposent le choix, et qui en sont le signe et la marque. Dans les Chroniques Latines ; imprimées *in folio* ; à Nuremberg, l'an 1493, avec des figures ; sainte Cecile est représentée avec un peigne de fer à la main. Il peut se faire que cette Sainte ayant été représentée de la même manière sur quelques murailles ou sur quelque vitrage , l'on ait pris par la suite cet Instrument de martyre pour un Jeu d'Orgue. On se méprend quelquefois plus grossièrement à des Peintures , lorsqu'elles sont à demi effacées. Tout-au-plus ce qui étoit permis depuis le choix fait par les Musiciens ; étoit de représenter un Jeu d'Orgue aux pieds de sainte Cecile , de la manière qu'on met quelquefois des Armoiries ou des Hieroglyphes sous certaines statües. Mais ce qui auroit été convenable , pour couper court , eût été de laisser sainte Cecile au Monastere de Filles avec les Agnès , les Lucès et les Agathès , et que les Musiciens eussent porté leur dévotion particulière vers un Saint, sans craindre que la Sainte leur fût moins propice. Il ne tiendra qu'à eux de le faire après tout ce que j'ai dit sur

44 MERCURE DE FRANCE

la fausseté des Actes qui portent son nom, et sur l'incongruité du choix, quand même ces Actes seroient véritables. Il ne dépendra que d'eux de s'attacher à un Saint qu'ils puissent véritablement regarder comme le prototype ou le modèle de leur Profession. Je me suis contenté d'en indiquer quelques-uns, sans prétendre avoir épuisé tous ceux que l'Histoire Ecclesiastique pourroit fournir. Je passe sous silence le peu de solidité qu'il y auroit de choisir S. Vincent Martyr, précisément à cause que dans le Verset d'un des Répons de son Office on lit : *Dantur ergo laudes Deo Altissimo, et resonante Organo vocis Angelica modulata suavis procul diffunditur*, ou de s'arrêter à sainte Ysoïe ou Eusebie, Abbessede d'Haimage en Flandres, dont il est écrit qu'elle regne dans le Ciel : *Ubi organizans canticum, immaculatum sponsum Agnum sequendo tripudiat*. Le peu de fondement de ce choix sauteroit aux yeux, et je ne crois pas que jamais on y pense.

Au reste, je ne me déclare point ennemi de la Musique ni des Instrumens. Tant s'en faut ; je puis dire comme le Cardinal Bona : *Et Musicam amo, et pudet me plerosque Ecclesiasticos viros totius vite cursu in cantu versari ; ipsum verò*
cantum

cantum (quod turpe est) ignorare. (a) J'aime la Musique, j'aime le Plain-Chant, j'aime ceux qui s'y connoissent véritablement; mais je demanderois volontiers à toute l'Ecole de sainte Cécile un secret pour empêcher de jamais parler de ces matieres-là et de s'ériger en Maîtres de Psalmodie, ceux qui ne peuvent et ne pourront jamais distinguer un semi-ton d'avec un ton, ainsi qu'ils le font voir en plein Chœur par une triste expérience de tous les jours; et je m'en rapporte à vous, Monsieur, pour décider s'ils ne sont pas dans le même cas que ces Docteurs en Lecture, qui ne sçauroient distinguer une lettre voyelle d'avec une lettre consonne. Ce ne sont pas là, Monsieur, les Chantres de l'Eglise Chrétienne, dont je serois prêt de faire l'Apologie; mes Argumens en faveur de la Musique, sont toujours pour appuyer des sujets qui lui font plus d'honneur. Si on entreprenoit de bannir ceux-cy de nos Eglises et d'en exclure toute sorte de Musique, je serois le premier à m'y opposer, en représentant que dans toutes les choses établies au vû et au scû des Supérieurs, il ne faut retrancher que ce qui est devenu abusif. Mes raisonnemens donc

(a) *De div. Psalmodia, Cap. 17. §. 3. Num. 1.*
contre

45 MERCURE DE FRANCE
contre la Confrairie de sainte Cecile , ne
doivent pas être suspects : ce n'est que
pour le mieux , que j'exhorte ceux qui
s'y sont enrôlez , à considerer le deffaut
qui est dans leur choix ; afin que si dans
quelque Villè du Royaume ils sont heu-
reusement d'assez bon goût pour y choisir
un autre Patron , en même temps qu'on y
réforme le Breviaire , la justesse de leur
nouveau choix puisse ensuite s'étendre ail-
leurs de la même maniere que l'incon-
gruité de l'ancien s'étoit fait place à la
faveur de la fable et de la fiction. Je
suis , &c.

*Ce Samedi 20. Octobre , Fête de Saint
Aderald , Chanoine de votre Eglise.*



*IMITATION de la XVI. Ode
du II. Livre d'Horace , sur la
Tranquillité.*

Lorsqu'une Tempête soudaine ,
De Thétis agite les flots ,
L'image d'une mort certaine ,
S'offre aux timides Matelots :
Pour guide ils n'ont plus les Etoiles ,
La nuit étend ses sombres voiles ,

Le

Le Pilote déconcerté ,
Pendant les cruelles allarmes ,
Demande , en répandant des larmes ,
Le repos , la tranquillité .

Le Thrace dont le cœur respire ,
Et le carnage , et la fureur ,
Dans les Combats pourtant soupire ,
Après la Paix et sa douceur ;
Les Medes qu'un beau Carquois pare ,
Font des vœux pour un bien si rare :
Les Diamans , la Pourpre , l'or ,
Ne sçauroient les rendre tranquilles ;
Tous leurs efforts sont inutiles ,
Pour jouir d'un si cher trésor .

Avec les richesses d'Attale , ,
Notre esprit est-il plus serein ?
Les honneurs rendent-ils égale ,
L'ame de quelque Souverain ?
Les Grands ont leurs soins pour escorte ;
La Garde qui veille à leur porte ,
N'en défendra point leurs Palais ;
Sous leurs toits ils volent sans cesse ,
Et le Licteur qui fend la presse ,
Ne les écartera jamais .

Content

48 MERCURE DE FRANCE

Content du modique héritage ,
Que lui transpirent ses Ayeux ,
Parmi les Mortels, le seul Sage ,
Goute un repos délicieux.
Sa table n'est point magnifique ,
On sert sur sa vaisselle antique ,
Peu de mets , sans trop d'appareil ;
Jamais l'avarice sordide ,
La crainte au visage livide ,
N'interrompirent son sommeil.

Tel est l'ordre des Destinées ,
Que l'homme vive peu de temps ,
Ou que ses forces ruinées ,
Succombent sans le poids des ans.
Pourquoi des trésors de la Perse ,
Ce Marchand par un long commerce ,
A-t'il enrichi notre Bord ?
Il trouva dans chaque Hemisphere ,
Des ressources à la misère ;
Mais en est-il contre la mort ?

Envain en des plages lointaines ,
Fuyons nous pour chasser l'ennui ;
De l'Est les bruyantes haléines ,
Ne vont pas si vite que lui ;
Il nous suit sur Mer et sur Terre ,

Il nous accompagne à la guerre,
Parmi les Escadrons nombreux;
Sa course paroît plus rapide.
Que n'est celle du Cerf timide,
Suivi du Chasseur vigoureux.

Qu'une secrette inquietude ;
Ne trouble jamais nos plaisirs ;
Faisons notre premiere étude,
De moderer tous nos desirs ;
Adoucissons par notre joye ,
Les maux dont nous sommes la proye.
Il n'est point de bonheur parfait ;
Mon esprit joyeux et facile ,
Sur l'avenir se tient tranquile ,
Et du présent est satisfait.

Le fameux vainqueur de Pergame ,
Périt sous le fatal Cizeau ,
Lorsqu'il restoit beaucoup de trame ,
Pour faire tourner le Fuseau.
La vicillesse la plus chagrine ,
Use Tithon, elle le mine ;
O Grosphus , cet heureux moment ,
M'accorde une faveur durable ;
Pour vous peut être inexorable ,
La refuse-t'il constamment.

Auteur

50. MERCURE DE FRANCE.

Autour de vous vos Bœufs mugissent ;
Vous voyez croître vos Troupeaux ;
Qui tantôt dans vos Prez bondissent ,
Tantôt errent sur vos Côreaux ;
De vos trésors ils sont la source ;
Vos Haras seront pour la course ;
Votre superbe ameublement
Ravit le Spectateur , l'enchanter ;
La Pourpre n'est pas trop brillante ,
Pour vous servir de vêtement.

Pour moi , la bienfaisante Parque
M'accorde un champ fort limité ;
Mais c'est une plus grande marque ,
De sa singulière bonté ;
Si je n'ai qu'un petit Domaine ,
Elle m'a doté de la veine ,
D'où coulent les lyriques chants ,
Aux Sçavans je tâche de plaire ,
Et je méprise le vulgaire ,
Qui trouve mes Vers peu touchants.

Par M. Chabaud.



Le



LE Discours qu'on va lire , nous a été adressé avec une Lettre, par une Personne qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître.

» Il est, dit l'Auteur de la Lettre, imité
» d'Aulugelle, liv. 12. chap. 1. de ses
» Nuits Attiques; c'est un des plus beaux
» endroits de cet Auteur. Je me flâte que
» vous lui ferez l'honneur de l'insérer:
» dans le Mercure, &c.

DISCOURS, sur l'obligation qu'il y a
pour les Femmes, de nourrir elles-mêmes
leurs enfans.

LA Comtesse de *** étant heureuse-
ment accouchée d'un Garçon , M.
de *** son cousin germain en ayant
appris la nouvelle , monta aussi-tôt à
son appartement , après lui avoir fait
les complimens ordinaires , il se rendit
dans la Chambre où toute la famille
étoit assemblée pour la féliciter sur cette
agréable naissance : Je viens , dit-il , en
entrant , de laisser Madame dans une
tranquilité et une santé qui nous promet
les plus heureuses suites de son accouchement.

52 MERCURE DE FRANCE.

ment. Je ne doute point , ajouta - t - il ; qu'elle ne nourrisse son fils de son propre lait.

Il alloit continuer , mais la mere de la Comtesse qui se trouvoit présente , l'interrompit ; et d'un ton , mêlé de colere et de raillerie , dit qu'elle se donneroit bien de garde de suivre ses leçons ; qu'elle sçauroit ménager la délicatesse de sa fille , et donner promptement une Nourrice à l'Enfant ; pour ne point ajouter aux travaux de l'accouchement , l'étrange et pénible fonction de nourrir elle-même le fils qu'elle venoit de mettre au monde.

De grace , Madame , repliqua M * * * trouvez bon qu'elle ne soit pas mere à demi ; car enfin quelle seroit cette espece de maternité imparfaite ; et si j'ose le dire , manquée , d'enfanter un fils et de le rejeter aussi - tôt loin d'elle , d'avoir nourri dans ses entrailles du plus pur de son sang je ne sçai quel enfant qu'elle ne voyoit point , qu'elle ne connoissoit point , et de cesser de le nourrir du lait que la nature lui donne si liberalement à ce dessein , dès qu'elle le voit né , dès qu'il commence même à le demander par ces cris touchants qui implorent si vivement le secours de sa mere. Eh quoi ? pensez - vous donc que ce ne soit que pour

pour un vain ornement, ou pour l'art dangereux de plaire, et non pour nourrir leurs enfans, que la nature ait donné les mammelles aux femmes; et cependant par un étrange renversement la plupart des meres s'empressent à tarir et à éteindre cette source sainte; cette nourrice précieuse du genre humain, aux hazards des maux qu'un lait ainsi détourné, et par là corrompu, ne leur cause que trop souvent. Aveugles de sacrifier à l'opinion et à une vaine délicatesse leurs intérêts et leurs devoirs les plus pressans? Leur faute est-elle donc bien différente du crime de ces meres dénaturées, qui par de cruels artifices, font avorter l'enfant que la nature a créé dans leur sein, de peur que le poids de la grossesse, et le travail de l'enfantement n'altèrent la beauté et les graces d'un corps dont elles sont idolâtres. Que si c'est une action digne de l'exécration publique d'aller chercher une créature vivante et raisonnable pour lui porter le coup de la mort, jusques dans les mains même de la nature qui s'empressoit de l'animer et de la former, qu'il s'en faut peu qu'il ne soit aussi criminel de priver un enfant déjà né, déjà devenu son propre fils, d'un aliment dont la nature l'avoit mis en possession, qu'elle a fait
pour

pout lui , et sur lequel il a des droits ; qu'on ne peut lui ravir sans injustice et sans cruauté !

Mais , dit-on , pourvû que l'enfant vive et soit nourri , qu'importe de quel lait il le soit. O vous , qui me faites cette objection , si vous sçavez si peu démêler les vrais sentimens de la nature ; croyez-vous donc aussi , qu'il n'importe dans le sein de quelle mere , et de quel sang un enfant ait été engendré ; non sans doute. Mais ce sang qui par l'action des esprits et par une douce chaleur , a blanchi les mammelles. N'est il pas toujours le même qu'il étoit dans les entrailles de la mere , et c'est icy que l'adresse de la nature est bien remarquable , car après que ce sang , mis en œuvre par ses adroïtes mains , a perfectionné le corps de l'enfant , lorsque le temps de l'accouchement approche , n'ayant plus rien à faire en bas , il s'élève en haut , se filtre et se place dans les mammelles , tout prêt d'y entretenir et de fortifier cette source de vie et de lumiere que l'enfant reçoit en venant au monde , et de lui offrir une nourriture déjà connue et familiere.

C'est sur ce fondement que l'on a pensé avec raison que la nature et les propriétés du lait ne contribuoient pas
moins

moins à tracer et dans le corps et dans l'esprit des enfans ces ressemblances , avec leurs parens , si fortes et si fréquentes , que la vertu même et l'impression de la sémence.

L'expérience nous montre cette vérité non seulement dans les hommes , mais encore dans les animaux ; car si les Chevreaux sont allaités de lait de Brebis , et les Agneaux de celui de Chèvre , il est certain que la laine de ceux - cy sera moins fine , et le poil de ceux - là plus doux ; jusques dans les Plantes et les Grains , l'on observe que les terres qui les contiennent et les eaux qui les humectent ont plus de force et de puissance , soit pour fortifier , soit pour altérer leurs qualitez naturelles que la semence même ; et ne voyons-nous pas souvent des arbres pleins de force et de vigueur , périr bientôt , lorsque transplantés , ils reçoivent les tristes influences d'un suc étranger.

Quelle raison donc , grand Dieu , ou plutôt quel aveuglement de laisser altérer la pureté et la noblesse naturelle de ce sang , qui coule dans les veines d'un enfant nouveau né , par l'aliment souvent pernicieux , mais toujours étranger d'un lait qui degénère ; sur tout , si la nourrice qu'on lui donne est de condi-
tion

tion servile et d'une naissance extrêmement basse , comme il arrive ordinairement : si elle est laide ou méchante , si elle aime le vin ou même la débauche , car pour comble de mal on prend presque toujours sans choix et sans discernement , celle qui se présente pour être nourrice.

Exposerons-nous donc cet Enfant chéri , qui nous vient de naître , à être infecté d'une contagion si dangereuse , souffririons-nous que son ame et son corps encore tendres reçoivent les esprits qui forment et entretiennent la vie par les organes d'un corps souvent aussi vicieux que l'ame qui l'habite.

C'est-là , sans doute , la cause de ce que nous voyons arriver tous les jours avec surprise , que des femmes tres-vertueuses , ont des enfans qui leur ressemblent si peu , et qui par leur temperament vicieux , semblent desavoïer leur origine. Virgile qui n'étoit pas moins grand Philosophe que parfait Poëte , a bien senti cette verité dans ces Vers , où la tendre Didon reproche au trop vertueux Enée , qu'il ne pouvoit être le fils d'une Déesse , et qu'il falloit , cruel comme il étoit , que le Caucase l'eut engendré , dans ses affreuses Roches , car Didon ajoute incontinent

Enent : « Une Tigresse féroce t'a sans
doute allaité.

. *Hyrcanaque admorunt ubera*
Tygrés. Aeneid. iv.

En effet , la nature du lait et le caractère de la nourrice , doivent avoir une grande part dans la formation du tempéramment et du caractère de l'Enfant. Ce lait , n'en doutons point , empreint d'abord de la semence paternelle , figure le naturel tendre de l'enfant qui le reçoit des traits de l'esprit et du corps de la nourrice qui le donne. Mais quand toutes ces raisons manqueroient , devroit-on compter pour rien , que les meres qui abandonnent ainsi leurs enfans loin d'eux et les donnent à nourrir d'un lait mercenaire , rompent , ou du moins relâchent extrêmement ces nœuds et ces ressorts secrets dont la nature les avoit liez à eux ; car dès que la mere n'a plus devant ses yeux l'Enfant emmené en nourrice , toute la force et l'ardeur de l'amour maternelle s'éteint insensiblement. Cette tendre inquiétude et ce doux soin qui en fait le principal caractère , languit bien-tôt à un tel point , qu'un fils relégué entre les bras d'une nourrice , n'est gueres moins oublié qu'un fils qui ne seroit plus ; l'Enfant

MERCURE DE FRANCE

fant donne de son côté à sa nourrice toute son affection, tout son attachement. C'est le centre où se réunissent tous ses sentimens ; elle devient pour lui sa véritable mère, tandis que celle qui devoit l'être, a laissé éteindre ses droits dans le cœur de son enfant ; et c'est ainsi que les plus intimes et les premiers sentimens de l'amour filial étant perdus, tout l'amour que des enfans peuvent concevoir dans la suite pour leurs parens, n'est point cet amour naturel, qui seul dure toujours, mais un amour d'institution, un amour arbitraire, aussi foible que le principe qui l'a produit.

Tel est à peu près le discours que j'entendis faire sur ce sujet à M. de * * * * avec tout le feu et toute l'éloquence dont il étoit capable.

Au reste, en le publiant, je ne me suis pas flatté de réformer l'usage qui y est combattu. Les hommes esclaves de l'opinion, se contentent d'ordinaire d'approuver spéculativement le parti le plus conforme à la raison ; lorsqu'on l'expose vivement à leurs yeux, et qu'on les force par là de le reconnoître ; mais cette approbation stérile n'influe presque jamais sur leur conduite, contre la tyrannie de l'usage.

J'avoué

J'avoué donc que j'ai senti que je ne serois pas icy plus heureux , que lorsque par la bouche de Pitagore et de Plutarque , j'ai tâché de montrer dans une Dissertation sur les Vers qu'Ovide met dans la bouche de Pithagore, au liv. xiv. de ses Métamorphoses , combien l'usage de tuer et de manger les animaux est contraire aux sentimens d'une raison pure et éclairée ; mais qu'importe , c'est toujours rendre à la vérité un hommage bien digne de l'homme , que d'oser s'élever contre des erreurs dominantes, et il est bon pour l'honneur de la raison qu'il y ait toujours des gens qui réclament en sa faveur , contre le préjugé , même sans esperance de succès.



C A N T A T E.

LE Printemps couronné de fleurs ,
 Ramenoit les plaisirs dans notre solitude ,
 Quand dans un Bois épais pour trouver ses douceurs ,

Je portai mon inquiétude :

Mais , hélas ! que je fus surpris !

Quel objet ! je trouvai la cruelle Climene ,

Qui dormoit à l'ombre d'un Chêne :

Dij. Elle

60 MERCURE DE FRANCE

Elle me paroissoit plus belle que Cypris.

Je restai long-temps immobile,

Charmé de son aspect , ébloüi de ses traits :

Hélas ! dis-je , comment peut-elle être tranquille

Après m'avoir ôté les douceurs de la paix ?

Zephirs, retenez vos haleines ;

Taisez-vous, aimables Oiseaux ;

Ne coulez plus, claires Fontaines ;

Climene dort sous ces Ormeaux.

Toi , Soleil arrête ta course

Pour admirer ses doux attraits ;

Fleuve , remonte vers ta source ;

Nymphes , sortez de vos Forêts.

Zephirs , retenez vos haleines ,

Taisez-vous , aimables Oiseaux ,

Ne coulez plus , claires Fontaines ,

Climene dort sous ces Ormeaux.

Je m'exprimois ainsi , quand près de ma Ber-
gere

Je vis le redoutable amour ;

Ce petit Dieu lui fait la Cour ;

Sans doute qu'il la prend pour sa charmante
Mère ,

Molle.

Mollement étendu sur un gazon naissant ,
Aux Pavots de Morphée il se livre près d'elle ;
Mon cœur à son aspect cede au desir pressant
D'oser par son secours attendre la cruelle.

Son Arc et son Carquois rempli de mille traits ;
Dont la blessure cause une éternelle peine ,
Et qu'il avoit forgés aux beaux yeux de Clément,
Pendoient à ces Arbres épais.

Perçons le cœur de cette Belle ,
Dis-je alors , forçons-la de m'aimer en ce jour ;
Faisons-lui ressentir une atteinte mortelle ;
Armons-nous des traits de l'Amour.

Que cette inhumaine

Ressente la peine

Qu'on souffre en aimant ;

Qu'une même chaîne

Unisse Clément

Et son tendre Amant.

J'approche , non sans peur , de ces terribles ar-
mes ;

Je choisis un trait bien aigu ,

Et l'ajustant sur l'Arc tendu ,

J'en blesse rudement cet objet plein de charmes.

Helas ! ce coup me rend plus malheureux en-
cor ;

O de mon artifice esperance trop vaine !

Au lieu de m'armer d'un trait d'or ,

J'ai pris un trait de plomb, qui redoubla sa haine.

D iij- MORT



MORT DE M. DE LA MOTTHE.

L Es Belles-Lettres , l'Académie Française , et tout notre Parnasse viennent de faire une très - grande perte en la personne d'*Antoine Houdard de la Motthe* , mort à Paris , sa Patrie , le 26 Decembre 1731. entre six et sept heures du matin , dans la soixantième année de son âge , étant né le 17 de Janvier , jour de S. Antoine de l'an 1672. Il a été inhumé à S. André des Arcs , sa Paroisse , après avoir reçu tous ses Sacremens.

M. de la Motthe étoit un de ces genies heureux , feconds , on peut dire propres à tout , et à qui aucune matiere n'étoit étrangere. Par les réssources de son esprit et par l'étendue de ses lumieres il réussissoit en tout ; et quoiqu'il employât beaucoup d'art , son stile élevé , élégant et sublime paroissoit simple , galant , et toujours expressif.

Son Commerce doux , engageant , utile et aimable , lui avoient fait un très grand nombre d'amis , et même du premier ordre , ensorte qu'on peut dire qu'il est généralement

neralement regretté , plus encore de ceux qui le voyoient de près , et qui étoient à portée de connoître ses talens et d'en profiter , sut-tout de sa maniere précise , fine , délicate , et polie de narrer , et tous les agrémens enfin de son entretien dont on se sçavoit toujours bon gré de rapporter quelque chose. Mais nous ne dissimulerons point que le nombre de ses Ennemis étoit presque aussi grand , si on peut appeller de ce nom , de trop sévères Censeurs qui trouvoient dans ses Ouvrages et dans son stile je ne sçai quoi de recherché et de trop simétrisé, et qui décidoient, peut-être , avec aussi peu de lumieres que d'équité , et peut-être aussi avec la vaine et ridicule gloire d'oser blâmer un illustre Ecrivain impunément , et du même ton établi dans certains endroits , où l'on accordoit , à peine , au célèbre Académicien la qualité de Poète.

Après avoir fait ses Humanitez , et avoir étudié en Droit, il eût un tel goût pour la déclamation et pour les Spectacles, qu'il représenta diverses Comédies de Moliere avec des jeunes gens de son âge. Ce fut dans ces tems-là qu'il fit paroître le premier fruit de sa veine dans une Comédie, intitulée *les Originaux*, ou *l'Italie* , que les Comédiens Italiens jouèrent en 1693. avec peu de succès.

64 **MÉRCURE DE FRANCE**
succès ; mais quatre ans après , il fit le Poëme de *l'Europe galante*, qui lui acquit, à bon titre , une réputation considérable ; mais l'Époque de son plus grand éclat , fut lorsque son premier Volume d'Odes parut. Il fut peu de temps après suivi d'un second , avec un Discours sur l'Ode , et d'autres Pieces en Vers et en Prose. *Le Port de Mer* et *le Bal d'Auteuil* sont deux petites Comédies que M. de la Motthe fit dans sa jeunesse pour le Théâtre François , avec M. Boindin.

M. de la Motthe s'est distingué par un grand nombre d'ouvrages de toutes sortes de caracteres. Il ne disputa jamais de prix d'Eloquence et de Poésie qu'il ne les remportât , et il fut si souvent couronné par l'Académie Française , et par celle des Jeux Floraux , qu'il fut enfin prié de ne plus concourir.

Après le Ballet de *l'Europe Galante* , qui eut un si grand succès en 1697 , il donna la même année à l'Opera , *Issé* , Pastorale Héroïque , en 1699 , *Amadis de Grece* , *Marthesie* , Reine des Amazones , Tragedies. En 1700 , *le Triomphe des Arts* , Ballet , *Canente* , Tragedie. En 1701 , *Omphale* , Tragedie. En 1703 , *le Carnaval et la Folie* , Ballet. En 1705 , *la Vénitienne* , Ballet , et *Alcione* , Tragedie. En 1709 ,

JANVIER 1732. 65

1709 , *Jupiter et Semelé* , Tragédie. Ses derniers Poèmes lyriques sont *Scanderberg* , Tragédie qu'on met actuellement en Musique , et le *Ballet des Ages* , qu'on doit jouer après Pâques.

Les Poèmes Dramatiques de M. de la Motthe , qui sont presque ses derniers Ouvrages , sont , les *Machabées* , Tragédie , *Romulus* , Tragédie , *Inés de Castro* , Tragédie , *Edipe* , Tragédie en Vers ; la même en Prose , la *Matrone d'Ephese* , petite Comédie en Prose , le *Talisman* , idem. *Richard Minutolo* , idem. le *Magnifique* , en 2. Actes , en Prose. Toutes ces Pièces ont été jouées par les Comédiens François avec beaucoup de succès. Ces trois dernières sous le titre de *L'Italie Galante*.

L'Amante difficile est encore une de ses Comédies en cinq Actes , en Prose , la même en Vers , jouée en Prose sur le Théâtre Italien depuis peu de temps.

Tout le monde connoît du même Auteur , son *Essay de Critique* sur les Théâtres , où il trouve le moyen d'établir les Regles de la Tragédie , et de faire en même temps l'Apologie de ses Pièces. Ses *Fables* , avec un Discours sur la Fable. *L'Iliade* d'Homere , traduite en Vers François , avec un Discours sur Homere.

D. v. Ouvrages

66 MERCURE DE FRANCE

Ouvrage qui donna lieu à une fameuse dispute littéraire , et à plusieurs autres Volumes de notre Auteur sur le même sujet.

Nous ne descendrons point dans le détail d'une infinité de Pièces fugitives en tout genre ; Requêtes , Factums , Mémoires , Pièces de Theatre et autres ouvrages aussi ingénieux que galants , et qu'on applaudissoit sous les noms de plusieurs personnes de ses amis , tant hommes que femmes ; et sans qu'on ait jamais su le véritable Auteur de ces ouvrages.

Il y a dans les recueils de l'Académie Française , plusieurs Pièces de lui , entre autres l'Eloge du feu Roi , qui est un morceau aussi élégant que pathétique. On assure qu'il y a dans son cabinet une suite d'Eglogues , avec un discours sur l'Eglogue. Un memorial de l'histoire de France en vers ; un autre de l'Histoire Romaine , des Heures en vers , &c.

M. de la Motte étoit d'une taille médiocre , avec peu d'agrémens dans sa personne et dans le visage , mais il n'avoit rien de rebutant ; on trouvoit beaucoup de douceur dans sa physionomie , dans ses manières et dans le ton de sa voix. D'ailleurs obligeant , modéré et poli dans la dispute , qu'il assaisontoit de beaucoup de finisse

se

se d'esprit et de legereté. Dans les 12. ou 15. dernieres années de sa vie, il étoit tout à fait aveugle, et si accablé d'infirmité, qu'il ne pouvoit pas faire un pas, ni même se tenir debout. Sa nourriture ordinaire étoit de pain, de legumes et de lait.

Il avoit eu quelque vocation pour l'Estat Ecclesiastique, et avoit aspiré même à la plus haute devotion. Il quitta le petit colet en 1597. et a toujours vécu dans le celibat.

En 1710. l'Académie Françoisé le nomma pour remplir la place de Thomas Corneille. Il y prit séance le 8. Fevrier dans une très-nombreuse assemblée, et prononça un très-beau Discours. Il dit en parlant de la perte de la vûe de M. Corneille, et s'adressant à ses Confreres, que ce que l'âge avoit ravi à son prédecesseur, il l'avoit perdu dès sa jeunesse, que cette malheureuse confirmité qu'il avoit avec lui, leur en rappelleroit souvent le souvenir, et qu'il ne serviroit qu'à leur faire sentir sa perte; et il ajouta : *Il faut l'avouer cependant, cette privation dont je me plains, ne sera plus désormais pour moi un pretexte d'ignorance. Vous m'avez rendu la vûe, vous m'avez ouvert tous les livres en m'associant à votre compagnie. Auray-je besoin de faits? Je trouverai ici des*
D-vj; sçavans

68 MERCURE DE FRANCE

scavans à qui il n'en est point échappé. Me faudra-t'il des preceptes ? Je m'adresserai aux maîtres de l'Art. Chercherai-je des exemples ? J'apprendrai les beautés des Anciens de la bouche même de leurs Rivaux. J'ai droit enfin à tout ce que vous sçavez ; puisque je puis vous entendre , je n'envie plus le bonheur de ceux qui peuvent lire. Jugez , Messieurs , de ma reconnoissance par l'idée juste et vive que je me forme de vos bienfaits.

Nous finirons par l'Épigramme que l'Abbé Tallement recita sur son nouveau Confrere à la fin de la scéance.

L. A. MOTTHE par l'effort de ton vaste genie,
Tu repares du sort l'injuste tyrannie ,
Ce n'est pas par les yeux que l'esprit vient à bout
De bien connoître la nature ;
Argus avec cent yeux ne connut point Mercure
Homere sans yeux voyoit tout.

PORTRAIT DE M. DE LA MOTTHE.

Quelle perte pour les Lettres que celle de M. de la Motthe ? Peu d'hommes ont réuni autant de qualitez de l'esprit et dans un degré aussi éminent. Il sçait vous attacher , vous fixer par ce grand sens , et par ce fond de raison qui caracterisent ses Ecrits. Quelqu'intéressant qu'il fut par l'exposition du vrai ,

vrai, il ne dedaignoit pas les secours de l'imagination, il empruntoit d'elle les couleurs dont il avoit besoin pour rendre les veritez sensibles : toujours maître du choix qui convenoit le mieux.

Ce n'étoient pas là ses seules qualitez. Il s'ouvroit de la façon la plus insinuante dans la crainte de blesser l'amour propre dont il connoissoit toute la delicatesse. Il nous rappelloit à nous mêmes et nous amenoit insensiblement au point de penser comme lui, mais après lui. Ce qu'il nous avoit découvert, nous croions ne le tenir que de nous. Delà cette éloquence de sentiment, qui comme si elle se fût meslée de la force des preuves, cherchoit à nous gagner avant que de nous convaincre.

À la sublimité du genie, à la delicatesse du sentiment il joignit l'étendue des vûes et des reflexions. Il avoit sçu par solidité d'esprit, et par une précision d'idée, saisir les principes dans beaucoup de genres, et sa souplesse à se retourner sur les différentes matieres le rendoit plus profond et plus lumineux dans chacune de celles qu'il avoit à traiter.

Nous lui devons plus qu'à ces Ecrivains qui par la seule force du genie ont bien exécuté, mais qui n'étoient pas capables de développer les regles de leur Art. Nous lui devons plus aussi qu'à ses hommes formez par la meditation, qui n'ont sçu que nous donner
des

70 MERCURE DE FRANCE

des regles sans être capables de l'exécution. M. de la Motte nous a fourni les regles et les modeles, et par là, sans le vouloir, il nous rend raison de ses succès.

Faut-il s'étonner si le Public se faisait un si doux plaisir de l'entendre dans ces occasions éclatantes où il avoit à soutenir à la fois l'honneur de l'Academie et celui de la Nation. Ses discours tout recherchez, tout travaillez qu'ils étoient, prenoient dans sa bouche un air si naturel, qu'on eut dit qu'il les composoit dans l'instant. Vous l'eussiez vu s'exprimer même par le ton de sa voix, enlever l'Auditoire par la justesse, par l'énergie, par la finesse de sa déclamation.

Orné de tant de talens, il devoit être le conseil de tous ceux qui se mêloient d'écrire; aussi l'étoit-il de plusieurs. Il ne s'offroit pas de son propre mouvement à entendre toute sorte d'ouvrage; mais il se prêtoit de bonne grace. Avec quelle activité ne saisissoit-il pas le genie de l'Auteur, l'esprit de tout l'ouvrage, en un mot toutes les convenances. Critique desinteressé, il ne cherchoit point à se mettre à la place de l'Auteur en lui substituant ses propres lumieres. Critique ferme, il n'épargnoit rien de ce qu'il croyoit contraire à la precision et à l'agrément. Critique modeste, il proposoit ses avis comme de doute, toujours prêt à se rendre si on lui faisoit voir qu'il s'étoit trompé.

L'amour.

L'amour des Lettres ne lui avoit point fait perdre le goût de la société. Ceux qui ont joui de son commerce savent combien il étoit aimable. Il se livroit à quiconque vouloit l'entretenir ou l'entendre. Habile à discerner les différens caracteres, il trouvoit le bon côté de chacun des hommes et les aidait à se montrer dans le jour le plus favorable, ce qui fait voir sa supériorité. Nul faste dans ses expressions; point de rudesse dans ses manieres. On ne le surprenoit point dans ces distractions, si ordinaires aux gens appliquez. Il sembloit né pour chacune des matieres qui se presentoient également propre au solide et à l'agréable, aussi bien placé dans les conversations où le cœur se répand que dans celles où l'esprit se deploye. Il conservoit une gayeté philosophique dont il donnoit des signes plus ou moins marquez selon les conjonctures.

Quel charme eût été de l'entendre dans ces conversations instructives et enjouées où son ami feu M. de la Faye le piquoit, le pressoit par des contradictions fines et adroites. On eût vu l'un donner au faux son air de vraisemblance, l'autre soutenir le vrai par les raisons les plus solides. M. de la Faye ne résistoit que pour céder; M. de la Motte ne se prévaloit point de sa victoire.

Quelle égalité d'ame? Combien il différoit de ces gens polis, à la vérité, qui surmon-

tenent

rent leurs inquiétudes et leurs chagrins pour se rendre agréables dans les cercles, mais qui, se vangent en secret, et dans le domestique des efforts qu'il leur en a coûté pour reprimer leur humeur. De telles gens, à proprement parler, aiment le monde et non pas les hommes. M. de la Mothe aimoit les hommes; il aimoit ses Parens; il avoit attiré et fixé auprès de lui un neveu d'un vrai mérite, qu'il regardoit comme un autre lui-même. On ne voit point d'union plus parfaite qu'étoit la leur.

Qui croiroit que M. de la Mothe étoit privé de la vue, et perclus de presque tous ses membres? Il n'étoit pas insensible aux maux, mais on eût pu penser qu'il l'étoit. Il se refusoit la consolation qu'il auroit pu trouver à se plaindre. Il aimoit mieux souffrir davantage, et ne point faire souffrir les autres. Il étoit reconnoissant, même des services qu'on lui rendoit par devoir, quoiqu'il ignorât, peut-être, combien l'inclination y avoit de part.

Un mérite si éclatant ne l'a pas garanti de la jalousie des Auteurs médiocres. Ils se sont presque tous ligués; mais leurs efforts n'ont abouti qu'à découvrir la malignité de leurs intentions, et à leur attirer les mépris dûs à leur bas procédé.

Des Ecrivains plus connus ont pris les armes contre lui, mais par des motifs plus nobles.

nobles. Ainsi on a vu une sçavante Dame venir au secours d'Homere. Ainsi on a vu tel de nos Sophocles modernes soutenir la nécessité de la versification dans les Pieces de Theatre. M. de la Moitte distinguoit ces Aggresseurs des autres ; il les estimoit autant qu'il en étoit estimé.

Il ne refutoit pas tous les Ecrits. Voici quelle étoit sa conduite. Il repondoit toutes les fois qu'il croyoit le Public intéressé dans sa deffense , mais c'étoit toujours avec des égards qui marquoient le fond de sa probité. Il gardoit le silence quand il ne s'agissoit que de sa personne.

Le bas Parnasse a imputé son silence à fierté. Mais qu'attendoient-ils , repond-on à des Ouvrages que le Public ne lit point ? La posterité desinteressée le jugera.

S'il s'est élevé contre le Prince des Poëtes , son but n'étoit pas de le décrier. Il lui a accordé les grands talens. Il convenoit qu'Homere eût été le premier Poëte de son siecle , dans quelque temps qu'il eût vecu ; mais en même temps il observoit qu'on avoit depuis porté l'Art à un point de perfection que ce Poëte n'avoit pas connu. S'il a critiqué les écarts de Pindare , ce n'est pas qu'il blâmât ce beau feu , qui transporte les Poëtes , et sur-tout les Lyriques , mais il vouloit qu'à travers leur desordre , on entrevit une suite d'idées.

74 MERCURE DE FRANCE

d'idées , que le desordre ne fut que dans la marche , et que l'on put recueillir un sens complet , une morale suivie de la totalité de l'ouvrage. Des fautes dont il respectoit les Auteurs , lui ont donné occasion d'établir des Principes qu'on ne lui a pas contestés. De-là nous sont venus ces Chef-d'œuvres d'Eloquence , ces Discours qu'il nous a laissés sur le Poëme épique , sur l'Ode , sur la Fable , et sur la Tragedie..

M. de la Motte est mort regretté de ceux qui l'approchoient , et de ceux qui ne le connoissoient que par ses ouvrages. Il n'y a qu'une voix sur son sujet. Il étoit honnête-homme , mais dans toute l'étendue de ce terme. Il ne s'est point démenti aux approches de la mort. Lui qui avoit représenté Louis XIV. comme plus grand au lit de la mort , que dans le fort de ses prosperitez et de ses triomphes. Il a conservé lui-même dans ce moment la tranquillité du Héros qu'il avoit célébré.





A MADemoisELLE
DU MALCRAIS DE LA VIGNE,

Sur son Ode en Prose.

Quelques difficultez , Malcrais , que l'Art
t'oppose ,

Tu sçais en triompher par tes talens divers ;

Tu sçais être sublime , et mesurée en Prose ,

Ou libre , et naturelle en Vers.



*LETTRE Apologétique adressée à Mlle.
de Malcrais de la Vigne, par M. Carrelet
d'Hauteville , au sujet d'une Ode faite
sur M. Bouthier , Evêque de Dijon , in-
serée dans le Mercure de Novembre 1731.
et souscrite par ces lettres c. r. c. v. s. e.*

MADemoisELLE ,

Croiriez-vous qu'on a volé un homme
qui n'a pour tout bien , que du respect
pour les Dieux , et de l'estime pour vous ;
vous allez d'abord demander ce qu'on lui

76 MERCURE DE FRANCE

a. pris , il est juste de vous le dire ; un malheureux ne cherche qu'à se plaindre , et c'est un grand soulagement de dire son mal , quand une personne comme vous veut bien l'écouter.

Vous sçavez donc qu'il y a cinq ou six ans , lorsque Monsieur Bouhier fut nommé Evêque de Dijon , Ville dont je suis Citoyen , je fis en secret une petite Ode sur ce Prélat , uniquement pour satisfaire mon cœur , qui sentoît trop pour ne rien exprimer ; une jeune timidité avoit enseveli ce petit ouvrage , et je le mettois au nombre de ces Enfans mornés qui n'ont pas mérité de voir le jour. Quelque humain charitable a trouvé sa sépulture , on l'a déterré , on l'a réchauffé , enfin on lui a rendu la vie , ensuite on lui a fait faire un tour de France , si bien que , depuis quelques jours , le hazard l'a présenté à mes yeux dans une autre Province que la mienne ; il étoit un peu changé , mais il n'étoit point enlaidy ; je l'ay reconnu , je l'ay embrassé ; c'est le premier mouvement d'un Pere , et si vous en doutiez , je pourrois vous dire comme cette belle Veuve , presque unique dans sa fidélité.

• Si vous ne le sçavez , attendez ; quelque jour ,
• Vous sçavez pour un fils jusqu'où va notre amour.

Mais.

Mais , Mademoiselle , le croirez-vous ? Cet Enfant m'a méconnu ; le sang n'a point parlé en lui ; c'est maintenant le goût du siècle ; les Peres aiment par amour , et les Enfans les mieux nez n'aiment que par devoir ou par reconnaissance.

- » Je puis vous aimer , je le doi :
- » Je le dois ; ô supplice extrême !
- » Aimer parcé qu'il faut qu'on aime ,
- » Qui se peut quand c'est une loy !

Voilà ce que me dit ce fils ingrat , après que je lui eûs appris son âge , son Pays et sa naissance ; il avoit peine à me croire , les préjugés de l'éducation le retenoient toujours , et lui persuadoient que son Pere putatif étoit son véritable Pere ; la tendresse paternelle est curieuse , je lui demandai le nom de celui qu'il croyoit son Pere , il ne put jamais m'en dire que quelques caracteres misterieusement tracez comme les voilà. *c. r. c. v. s. e.* J'aurois cependant désiré de connoître celui qui faisoit voyager cet Enfant ; il avoit , sans doute , fait les frais du Voyage , mais au moins il devoit , avec moi , en partager le mérite.

- » Hos ego versiculos feci , tulit alter honorés ;
- » Sic vos non vobis &c.

Ce

78 MERCURE DE FRANCE

Ce n'est point par un retour d'amour propre que je m'en plains , c'est uniquement afin que mon illustre et digne Prélat approuve le respect et la sincérité de mes sentimens dont on m'a derobé les expressions.

Vous , Mademoiselle , qui joignez à d'heureux talens ce bon goût , qui vient de la justesse de l'esprit , et de la délicatesse du cœur , peut être me plaindrez-vous moins que les autres , et me mettez-vous au rang de ces Peres prévenus qui admirent leurs Enfans , parce qu'ils les aiment ; tandis que le Public les haït , parce qu'il les méprise , vous me rendriez peu de justice , puisque vous venez de lire le motif qui m'anime icy ; d'autant plus ; comme vous pouvez le sçavoir , que j'ai dit aux Muses un éternel adieu.

Un jour dans un lointain j'aperçus la raison.

Arrête , me dit-elle , écoute ma leçon.

D'un famelique honneur méprise la fumée ,

Et sçache que la Rénommée ,

Par cent bouches qu'elle a , ne produit que de son.

L'air n'est pas nourrissant , il te fait du solide ,

Travaille dans tes jeunes ans

A détruire l'horreur du vuide ,

Où te fais arracher les dents.

Je

Je compris qu'il falloit qu'un cadet de famille,
pour faire une fortune égale à son état,

En fit l'ouvriere cheville.

Comme de tous les Dieux l'amour est le plus
fat ,

Celui qui tient chez lui la plus mince cuisine ,
Est Phébus , Dieu des Vers et de la Medecine.

Il va l'Été sans linge , et l'Hyver sans man-
teau ,

Et jamais à sa table on ne boit que de l'eau.

On peut de temps en temps s'amuser à la rime ,
Mais d'en faire un métier s'il m'arrivoit encore,
Il faudra qu'un travail fructueux , légitime ,
Me mette dans le cas de bien rimer en or.

Il est tems , Mademoiselle , de passer
du badinage au serieux , le fameux M. de
la Motthe est mort , la Republique des
Lettres a fait en lui une de ces pertes, qu'il
faut un siecle pour réparer; ceux qui n'ont
connu que ses ouvrages le regretteront
long-tems , mais ceux qui l'ont connu , lui
même , le regretteront toujours ; comme
j'étois assés heureux pour être du nombre,
je lui dis un jour que je venois de lire une
Pièce infiniment délicate et spirituelle, et
qu'il falloit qu'il en fût l'Auteur ou M. de
Fontenelle ; un moment après il me ré-
pondit par l'impromptu suivant , avec ces
graces

16 MERCURE DE FRANCE

graces modestes qui accompagnent ~~tous~~
jours le vrai mérite.

- » Vous louez délicatement
- » Une Pièce peu délicate
- » Vous méritez que je la datte
- » Du jour de votre compliment.

J'avoue qu'en le repetant ici, mon amour propre y a autant de pàrt que ma reconnaissance. Mais quoique je sois par là obligé de rendre mes regrets publics, ma sensibilité me force de les renfermer dans mon cœur.

Cura leves loquuntur ; ingentes stupent.

Son éloge est d'ailleurs audessus de mes expressions, c'est à vous de répandre sur son tombeau des fleurs immortelles, quant à moi je n'y répandrai jamais que des larmes : J'ai l'honneur d'être, Mademoiselle, &c.

A Nevers ce 10. Janvier 1730.



ODE



ODE SACRÉE,

*Tirée du Cantique chanté par Moysè.
Exode, Chapitre XV.*

P Réparons nos chants de victoire ;
Hébreux , accourez à ma voix ,
Celebrons à l'envi la gloire ,
Et la bonté du Roi des Rois ;
Quel triomphe plus magnifique ;
C'est contre un Peuple pacifique ,
Que l'Egypte arme ses Guerriers ;
Mais Dieu , que l'injustice irrite ,
Dans le fond des Mers précipite ,
Et les Soldats et leurs Coursiers

Daigne agréer le pur hommage ;
Seigneur , que j'aime à te vouer ,
Comme ma force est ton ouvrage ,
Mon bonheur est de te louer :
Entourez d'un péril funeste ,
Nous avons vu ton bras celeste ,
Sur notre ennemi s'abaisser ;
Et par ce secours invincible ,
Il a subi le sort terrible ,
Dont il osoit nous menacer.

E Au

22 MERCURE DE FRANCE

Au milieu de ce grand Spectacle,
Qui m'annonce un Libérateur,
Plus je suis frappé du Miracle,
Et moins je doute de l'Auteur :
C'est l'Estre Eternel, l'Estre Immense,
Qui de sa suprême vengeance,
Signale aujourd'hui les effets,
C'est l'Estre qu'adore mon Pere,
Et dont ma gratitude espere,
Sans cesse exalter les bienfaits.

Tel qu'est un Guerrier intrépide,
Dont tout craint le fer menaçant,
Tel est le Seigneur qui nous guide,
Et son nom est le Tout-Puissant ;
Dès qu'il voit le destin barbare,
Qu'un Tyran endurci prépare,
Au Peuple instruit de ce saint nom,
La Mer par son ordre animée,
Engloutit les Chars et l'Armée,
De l'implacable Pharaon.

Où sont les Princes dont la foule,
De ce Monarque enflait l'orgueil ?
N'est-ce point sous l'Onde qui coule,
Qu'ils ont rencontré leur Cercueil ?
Qui, Seigneur, nous t'en rendons grâces,

L'ar-

L'ardeur de marcher sur nos traces ,
Les livre à la merci des flots ,
Ils sont tombez comme la pierre ,
Qui semble implorer de la Terre ,
L'heureux instant de son repos.

En vain nous cherchons leurs vestiges ;
Vangeur d'un projet inhumain ,
Dieu triomphant , dans tes prodiges ,
Permetts-nous d'adorer ta main ;
Main auguste , main redoutable ,
Dont le pouvoir insurmontable ,
A nos yeux s'est manifesté ,
Tu veux , ô Seigneur , qu'elle expie ,
Dans l'effort de ton ennemie ,
Le crime d'en avoir douté.

Comme en un instant le feu monte ,
Au faite du chaume embrasé ,
Ta colere est encor plus prompte ,
Et ton triomphe p'us aisé ;
Ainsi quand les Hébreux timides ,
Entre deux Montagnes liquides ,
Suivoient ton celeste flambeau ,
Dans cette route salulaire ,
A notre perfide Adversaire ,
Ta fureur creusoit un Tombeau.

E 14

L'eau

34 MERCURE DE FRANCE

L'eau coulante s'est arrêtée ,
Dieu commandoit , et c'est assez ;
Au milieu de là Mer domptée ,
Les abîmes se sont pressez.
Fier de ses Troupes florissantes ,
Déjà pour nos mains innocentes ,
Pharaon apprêtoit des fers ;
Je dois , disoit ce Roy parjure ,
La perte des Juifs à l'injure ,
Qu'ils ont faite aux Dieux que je sers.

Quel plaisir de voir ces Victimes ,
Tomber sous mes premiers efforts !
Et leurs dépouilles légitimes ,
Grossir l'amas de mes trésors !
Mon glaive est prêt , dès que l'Aurore ,
Des vils Esclaves que j'abhorre ,
Eclairera les Pavillons ,
De ce sang qu'ils n'osent deffendre ,
Et que je brule de répandre ,
Je cours inonder nos Sillons.

Mais , ô mon Dieu , tout sert d'azile ,
A ceux que tu veux protéger ;
Plus ton courroux paroît tranquile ,
Moins il diffère à se vanger.
Ton souffle du plus haut des Nuës ,

Aux

JANVIER 1732. 85

Aux Ondes long-temps retenues,
A rendu leur activité ;
D'abord leur course impétueuse ,
De l'Egypte présomptueuse ,
A puni la témérité.

Qui d'entre les Forts est semblable
A ce Dieu que sert Israël !
Est-il quelque bras comparable ,
Seigneur , à ton bras immortel ?
L'éclat de ta Majesté sainte ,
Imprime l'amour et la crainte ,
Heureux les cœurs où tu descends ,
Tes desseins sont toujours augustes ,
Tes louanges sont toujours justes ,
Et tes Miracles toujours grands.

Tout conspiroit à notre perte ,
Quand la Providence a permis ,
Qu'à nos yeux la Terre entr'ouverte ,
Ensevelit nos ennemis ;
Nous jouissons de ta présence ,
Et par un excès de clémence ,
Tu devins notre Conducteur ;
Non-content de briser nos chaînes ,
Tu nous transportes dans les Plaines ,
Où doit triompher ta grandeur.

E iij Ce

36 MERCURE DE FRANCE

Cependant les faveurs divines,
Que le Ciel prodigue pour nous ,
Parmi les Nations voisines ,
Sement des sentimens jaloux.
On craint le succès de nos armes ,
La Palestine est en allarmes ,
Les Princes d'Edon sont tremblans ,
Une terreur vive et subite ,
Enleve au cruel Moabite ,
Ses Deffenseurs les plus vaillans.

Chanaan frémit par avance ,
Et ses Habitans consternez ,
Semblent présenter l'abondance ,
Des biens qui nous sont destinez ;
Poursuis , Dieu , toujours redoutable ,
Acheve , et que ton bras accable ,
Les ennemis de tes Decrets ;
Qu'ils soient dans leur fureur sterile ,
Ainsi qu'un Rocher immobile ,
Témoins de nos heureux progrès.

Répands sur leurs yeux un nuage ,
Qui leur dérobe nos Exploits ,
Que rien ne s'oppose au passage
Du Peuple soumis à tes Loix ;
Déjà nous découvrons l'entrée ,

De

De cette fertile Contrée,
 Promise aux Enfans d'Abraham,
 Bien-tôt sous tes sages auspices,
 Nos cœurs jouiront des délices,
 Dont tu veux priver Chanaam.

Là nous célébrerons des Fêtes
 Que dis-je ? le Seigneur m'instruit,
 Que s'il préside à nos conquêtes,
 C'est pour en partager le fruit.
 Sur une Montagne élevée,
 Qu'à son culte il a réservée,
 Aux Hébreux il viendra s'unir,
 Quel bonheur de faire alliance,
 Avec un Dieu dont la puissance,
 Ne peut ni changer ni finir !

Puissent les Annales du Monde,
 Transmettre à nos derniers neveux,
 Que Pharaon entra dans l'Onde,
 Montant un Coursier belliqueux,
 Qu'autour de ce Prince coupable,
 On vit un amas effroyable,
 D'hommes, de Cavaliers, de Chars,
 Et que Dieu châtiant leurs crimes,
 Les plongea tous dans les abîmes,
 Que la Mer cache à nos regards,

E iiiij Mais .

33 MERCURE DE FRANCE

Mais aussi que ces coups terribles,
Partis de la main du Seigneur,
Rendent nos esprits plus sensibles,
A l'excès de notre bonheur.
Pleins d'une foi victorieuse,
De cette Mer imperieuse
Nous bravons l'instabilité ;
Et tandis que ses flots reposent ,
Sous nos pas le lit qu'ils arrosent ,
Perd jusqu'à son humidité.



REFLEXIONS sur la bizarrerie de différens usages qui ont paru et qui paroissent encore dans le monde. Par M. CAPPERON, ancien Doyen de S. Maxent.

Personne ne peut douter que le guide naturel que Dieu a donné à l'homme, ne soit sa raison ; il ne devrait donc rien entreprendre , qu'après avoir réfléchi sérieusement sur tous les rapports de perfection qui peuvent se trouver , soit dans les choses qu'il recherche , soit dans les actions qu'il veut faire , afin de ne se déterminer , qu'à ce qu'il jugeroit alors être le plus convenable , le plus conforme à l'ordre , à la droite raison et au bon sens.

sens. Sans doute , s'il agissoit toujours de la sorte , tout ce qu'il feroit seroit parfaitement raisonnable , et il ne s'y trouveroit jamais n'y bizarrerie , ni extravagance.

Mais il s'en faut beaucoup que la plus grande partie des hommes en agissent ainsi ; la nature corrompue donnant trop de pouvoir à leurs passions, l'attrait trop violent de ces passions fait plus d'impression sur leur esprit que la pure raison, et la pente à suivre plutôt l'impulsion des unes, que la lumière de l'autre , étant plus grande , ils s'y abandonnent volontiers ; ce qui fait qu'ils donnent aveuglement dans une infinité de bizarreries et d'excès, dont ils n'apperçoivent pas alors le ridicule.

Cependant comme toutes les personnes sensées doivent se faire une gloire d'être raisonnable ; puisque c'est leur plus glorieux* privilege ; j'espere que je ferai plaisir à tous ceux qui sont de cet heureux caractere , si je leur mets devant les yeux diverses bizarreries, qui ont paru et qui paroissent tous les jours dans quantité d'usages qui s'introduisent dans le monde , afin que le caprice de ceux qui les ont précédés , les frappant davantage , ils puissent donner moins dans d'autres usages , qui ne vaudroient pas mieux.

E. v. III

90 MERCURE DE FRANCE

Il est donc à propos de sçavoir que généralement tous les usages tirent leur origine de deux principes , du désir de satisfaire les sens , ou du désir de satisfaire les autres inclinations dont les hommes sont capables ; ainsi je parlerai d'abord de la bizarerie des usages qui ont rapport aux sens , et je ferai ensuite la même chose à l'égard des usages qui viennent du désir de satisfaire les autres inclinations naturelles.

Pour commencer par le sens de la vûe , je trouve peu de choses à remarquer sur la bizarerie qui a pû s'introduire dans l'usage de ce sens ; je n'en vois qu'une seule qui me paroît des plus singulieres ; sçavoir , celle qui s'est établie en Espagne et en Portugal , où loin de ne se servir de lunettes que pour aider aux besoins de la vuë ; les personnes qui ont voulu se rendre respectables , et se donner un air de gravité , ont affecté de ne paroître dans les occasions de cérémonie , qu'avec des lunettes sur le nez ; et cela non seulement les personnes âgées , mais même les jeunes ; et ce qui est de plus surprenant , jusqu'aux jeunes Dames.

Cet usage bizarre parut sur tout fort extraordinaire aux Religieuses Ursulines de Roüen , qui passerent à la Louïsiane ,

il

il y a quatre ans , sçavoir en 1727. C'est une de ces Dames qui le dit dans sa seconde Lettre, imprimée à Roüen , l'année suivante , chez Antoine le Prevôt. Après avoir rapporté , comme elles aborderent à l'Isle de Madere, qui appartient aux Portugais , qu'elles relâcherent à la rade de la Ville de FUNCHAL, qui est la principale de l'Isle ; elle ajoute , que quantité de personnes de la Ville les étant venu voir , elles furent extrêmement surprises , quand parmi les Religieux qui vinrent les saluer , elles apperçurent qu'il y en avoit plusieurs , lesquels pour le faire avec plus de gravité , avoient de grandes Lunettes , à la mode de Portugal ; elles en remarquerent même un assez jeune , lequel voulant lire , fut obligé de les ôter de dessus son nez. C'est à l'occasion de cet usage bizarre , introduit par les Espagnols , qu'un Poëte a dit :

Mais le bon air chez cette Nation ,
 Pour les Sçavans , c'est de porter Lunettes ;
 Couvrir ses yeux de deux glaces bien nettes ,
 Leur est motif de vénération.

Mais si ce qui facilite le sens de la vue a produit peu de bizareries , il n'y a rien en revanche qu'on n'ait imaginé pour

Fvj satis-

92 MERCURE DE FRANCE

satisfaire ce sens ; car que de bizareries différentes n'a-t-on pas vû se succéder dans les vêtemens, dans les ameublemens et dans une infinité d'autres choses ? comme je ne finirois pas, si je voulois entrer dans ce détail, je me fixerai ici à quelque chose qui regarde l'homme de plus près ; en m'attachant principalement à quelques usages qui se sont formez dans differens temps, pour donner à sa tête un prétendu caractere de beauté ; parce que c'est la partie principale de son corps, par laquelle il veut plaire le plus à la vuë : *Totus homo in vultu est.*

Commençons par les Cheveux ; que de figures bizarres ne leur-a-t-on pas donné ? Dans le grand nombre que je pourrois citer, je ne parlerai que d'une seule, qui fit grand bruit à la fin du *xⁱ* siecle, et au commencement du *xii*. Les hommes se mirent alors dans l'usage, de porter de long cheveux, ce qu'ils ne faisoient pas auparavant. Cet usage parut d'autant plus bizarre pour des chrétiens, que Saint Paul même avoit dit, que la nature enseignoit, qu'il ne convenoit pas à l'homme d'avoir les cheveux longs : *Ipsa natura docet*, (a) dit cet Apôtre ; et qu'il ne peut les porter ainsi qu'à sa honte et à sa confusion :

(a) *Ep. I. ad Corinth. cap. xi.*

Ignor.

Ignominia est illi, que cela ne convenoit qu'à la femme : *Gloria est illi*.

Cet usage parut donc alors si opposé à la droite raison, que les Evêques s'élevèrent avec force contre cette nouveauté. Ils crurent ne pas trop faire, que d'employer les plus grandes censures de l'Eglise pour la réprimer. Un Concile tenu à Roüen, sous l'Archevêque Guillaume I. l'an 1096. (a) ordonna en conséquence, que ceux qui porteroient de longs cheveux, seroient exclus de l'Eglise pendant leur vie, et qu'on ne prieroit pas Dieu pour eux après leur mort. En 1104. Serlon, Evêque de Séez, prêchant à Carentan, devant le Roy d'Angleterre Henry I. et toute sa Cour, parla avec tant de véhémence contre cet usage, que le Roy et ses Courtisans se firent tous couper les cheveux au même instant.

Il arriva à peu près la même chose à Amiens. L'Evêque Godefroi qui étoit contemporain, animé du même zèle, voyant que plusieurs assistoient à la Messe de Noël, à laquelle il officioit, portant encore les cheveux longs; il les refusa tous à l'offrande; ce qui leur fit une telle

(a) *Histoire des Archevêques de Roüen, par le P. Pommeraye, Benedictin. Eloge de Guillaume I. chap. 8. page 295.*

impres-

impression, que pour y être admis, ils se les couperent sur le champ avec leurs couteaux. On peut raisonnablement présumer que les Evêques de ce temps-là auroient sans doute fait beaucoup plus de bruit, s'ils avoient vu les hommes faire couper les longs cheveux des femmes pour en orner leurs têtes; peut-être se seroient-ils autorisez du Concile de Gangre, tenu en 324. qui deffend aux femmes de se couper les cheveux. On peut douter au reste si leur zèle auroit été selon la science.

Des cheveux, passons à la barbe, au sujet de laquelle nous ne trouverons pas moins de bizarrerie; l'usage ancien a été de la porter longue: Tel fut, par exemple, l'Empereur Othon (a) qui le premier établit l'usage en Allemagne de porter de longues barbes; il se faisoit tant d'honneur de celle qu'il portoit, que son plus gros serment étoit du jurer par sa barbe, ce qui introduisit l'usage de ce serment dans toute l'Allemagne.

En France, du temps de François I. les longues barbes étoient fort en usage, et les Ecclesiastiques en étoient les plus curieux; ce qui donna lieu à ce Prince, qui

(a) *Paul Hacheb. Eclairciss. sur ce qui s'est passé en Allemagne.*

vouloit tirer de l'argent du Clergé, d'obtenir du Pape un Bref, qui ordonnoit à tous les Ecclesiastiques de se faire razer la barbe, s'ils n'aimoient mieux se dispenser de cette Loy, en donnant certaine somme, qu'ils payerent volontiers; plus disposez à ouvrir leur bourse, qu'à perdre leur barbe (a). Cela contribua, sans doute, à faire diminuer l'usage des longues barbes, et à les rendre méprisables; puisqu'on obligea dans la suite ceux qui vouloient entrer dans les premières Magistratures à se la faire razer. On voit en effet, que François Olivier ne put entrer au Parlement, comme Maître des Requêtes, en 1536. qu'à la charge de faire couper sa longue barbe (b). Plusieurs Magistrats subalternes ne laisserent pas de la conserver; le dernier qui l'a portée dans cette Ville, à été M. Richard Mithon, Baillif et Juge criminel du Comté d'Eu., qui vivoit au commencement du dernier siècle; étant mort vers l'an 1626. Plusieurs Ecclesiastiques l'ont conservée jusqu'à la minorité de Louis XIV. quelques-uns même ont été plus loin.

L'estime qu'on a faite de la barbe en cer-

(a) Theod. Zuing. *Theatr. vitæ humanæ*. Lib. 3.

(b) Oeuvres mêlées de l'Abbé de S. Réal. Diss. 4. de l'usage de l'hist.

96 MERCURE DE FRANCE

ains temps du Paganisme , a encore donné lieu à un autre usage assez singulier , qui consistoit à croire , que c'étoit un présent digne de la Divinité que de lui offrir ce qu'on en coupoit la premiere fois. Les Grecs et les Romains consacroient ces prémices de la barbe , ou à des Fleuves , ou aux Tombeaux de leurs amis, ou enfin à Apollon (*a*), Et chez les Chrétiens mêmes, il a été un temps, où c'étoit l'usage, que la premiere fois qu'on coupoit la barbe aux Ecclesiastiques on la benissoit, et on consacroit à Dieu ce qu'on en avoit coupé (*b*).

En passant de la barbe et des cheveux au teint du visage , je trouve que pour le rendre plus agréable , il a eu aussi ses bizareries. Car n'en étoit-ce pas une chez les Romains , que de s'estimer d'autant plus beaux , qu'ils avoient le teint du visage plus bazané ? jusques-là que pour le rendre tel , ils s'exposoient aux rayons du Soleil. C'étoit le conseil qu'Ovide donnoit aux jeunes gens de son temps , pour se rendre plus agréables aux Dames.

Munditia placeant; fulcentur Corpora campo. (c)

Etoit-ce autrefois une bizarerie à nos

(*a*) *Vigenere, Tab. de Philost. Tab. d'Anti-
log. pag. 341.*

(*b*) *Dict. de Furet. verbo barbe.*

(*c*) *De Arte Aman.*

Dames

Dames, de n'oser faire un pas sans avoir un masque sur le visage pour conserver la fraîcheur de leur teint ? où en est-ce une aujourd'hui, de n'en plus porter du tout ? C'est une bizarerie ridicule aux femmes des Sauvages, de prétendre orner leur visage en y attachant des figures d'arbres ou d'animaux, comme Papillons, &c. Sans doute qu'elle est beaucoup moindre chez nous, lorsqu'on n'y attache que des figures de mouches.

Après le sens de la vue, parlons de celui de l'ouïe ; quoique ce soit celui qui ait le moins fourni d'usages bizarres, il ne laisse pourtant pas d'en avoir eu de temps en temps quelques uns : Car combien le son de certains Instrumens, certains Concerts, certains Vaudevilles, ont-ils été en vogue, recherchez et chantez de tout le monde, pour lesquels on n'a eu ensuite que du mépris, et qui le méritoient en effet ! Je pourrois en rapporter plusieurs ; mais comme il y auroit plus à badiner là-dessus, qu'à parler sérieusement, je me contente de dire, que ce sens a quelquefois ses bizareries, par rapport à certains Hommes. J'ay connu une personne, qui ne trouvoit rien de plus agréable que le son lugubre des Cloches, tel que celui qui se fait entendre dans les Villes.

98 MERCURE DE FRANCE
Villes le jour des Morts; et qui, pour en
gouter micux le plaisir, se retiroit alors
seul, dans un lieu écarté.

Si le sens de l'ouïe me donne moins
d'usages bizarres, ceux qui suivent, m'en
fourniront de reste; car combien l'odorat
n'en-a-t-il pas produit? Quels empresse-
mens n'a-t-on pas eu dans certains temps
pour goûter l'agréable odeur des parfums?
On en a mis sur les habits, sur les gants, sur
les perruques. On faisoit des Pommes d'y-
voire creusées, et percées de petits trous,
qu'on mettoit aux Roseaux des Indes,
qu'on portoit pour servir de contenance.
On remplissoit ces Pommes de telle odeur
qu'on vouloit; et toutes ces odeurs qui alors
ne nuisoient à rien, parce que c'étoit la
mode, ont depuis causé des maux de tête et
des vapeurs. Ensuite est venu l'usage de
l'Eau de la Reine d'Hongrie, lequel devint
si commun, qu'il n'y avoit presque person-
ne qui n'eut son Flacon, et qui ne le por-
tât continuellement au nez; mais l'usage
bizarre qui l'a emporté par dessus tous les
autres et qui paroît plus constant, est sans
doute celui du Tabac.

Le reste pour un autre Mercure.



Les

Les mots de l'Enigme et des deux Logogryphes du premier Volume de Décembre sont, *Navire, Marseille, Rouen*. On a dû expliquer l'Enigme et les trois Logogryphes du second Volume par les *Cartes, Feve, Foye, Corail*.

E N I G M E.

Vous qui dans l'ardeur de la Chasse,
Par Diane semblez instruits,
A suivre les chemins qu'elle-même vous trace,
Par ces traits, s'il se peut, devinez qui je suis.
D'autant plus doux, que plus je charge,
Avec plaisir vous me portez.
Au milieu de mon corps est une bouche large,
Dont mes deux flancs sont les extremittez.
Pour vous mieux peindre ma structure,
Je n'ai tête, ni pieds, ni mains,
C'est la faute de l'art, et non de la Nature;
Je n'en suis pas pourtant moins utile aux ha-
 mains;
De leurs présens je ne suis point avare;
Il est vrai qu'avant eux d'abord je m'en nourris;
J'avale, tout entiers les mets qu'on me prépare.

Lapins :

000 MERCURE DE FRANCE

Lapins , Becasses et Perdrix ,
Et ce qu'on y voit de plus rare ,
Je rends tout comme je l'ai pris.
Vous dirai-je encor davantage ?
Les plus frians mangeurs et les plus délicats ,
De tout ce que je rends font d'excellens répas.
Lecteurs , dont quelquefois je suis l'heureux par-
tage ,
Ne me reconnoissez-vous pas ?



LOGOGYPHE.

Rien n'est plus connu que mon nom ,
De tous les Etats je suis l'ame ,
Entre deux cœurs qu'amour enflamme ,
J'entretiens la douce union ;
Ainsi je joins l'agréable et l'utile...
Huit lettres marquent qui je suis :
Six , deux , trois , cinq , est une Ville ,
Qui fut bien celebre jadis.
Trois , cinq , six , huit , malgré les peines
Qu'il en coûte pour m'obtenir
Ce que je suis , fille veut devenir.
Mon nom sur tout est précieux aux Reines.
Sept , deux , et six , aux habitans des Bois
Je donne des frayeurs mortelles.
Six , deux , sept , amour autrefois
Emous.

JANVIER. 1732. 101

Emoussoit tous ses traits contre le cœur des
belles ,

Il y trouvoit ma dureté.

Mais il a bien vaincu cette férocité.

Deux et six , je vois l'homme avide ,

Pour m'avoir , s'exposer sur quatre , cinq et six :

Que dis-je , hélas ! dans l'ardeur qui le guide ,

Il braverait même le styx.

Trois , deux , six , cinq et huit , je suis une con-
trée ,

Où l'Europe trouve sa fin :

Je vais finir aussi , car ma longue durée

Pourroit fort bien ennuyer le Devin.

Par M. V. J. A. L.

LOGOGYPHE LATIN.

S *I totus sum ar , metiri tempora possum ,*

Tolle mihi frontem ; bella cruenta gero.

Redde mihi frontem , caudas excindere cures

Sum bona , magna , gravis , sum mala , parum ;
levis.

Deme iterum frontem , sum quodlibet aspicias , aer ,

Ignis , aper , tellus , aquora , numen , avis ,



NOU.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

LE BOMBARDIER FRANÇOIS, ou nouvelle méthode de jeter les Bombes avec précision. Par M. Belidor, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, Professeur Royal de Mathématiques aux Ecoles du même Corps, Membre des Académies Royales des Sciences d'Angleterre et de Prusse, Correspondant de celle de Paris. *A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1731, in 4.*

LES LETTRES de S. Jean Chrisostome, traduites en François sur le Grec des PP. Benedictins de la Congregation de Saint Maur, où elles sont rangées selon l'ordre des temps, avec des Notes et des Sommaires; et deux Traités écrits du lieu de son exil à la Veuve Sainte Olimpiade. *A Paris, Quay des Augustins, chez Pierre Gandouin, à la belle Image, 1732, 2. vol. in-octavo.*

LES PARODIES du nouveau Théâtre Italien,

JANVIER 1732. 103
lien , ou Recueil des Parodies représentées sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne , par les Comédiens Italiens ordinaires du Roy , avcc les Airs gravés. *A Paris , chez Briasson , rue S. Jacques , 1731. 3. vol. in 12 , avec un petit Discours sur les Parodies.*

L'ART DE SE GARANTIR des incommoditez du froid , avec peu de dépense , en suivant les principes de la Physique , de la Medecine , de l'Economie et de la Politique ; dépendance de la Physique utile et de la Philosophie économique de M. de Vallange. *A Paris , chez Gandoüin l'aîné , rue Gist-le-cœur , Mesnier , rue S. Severin et au Palais , 1732. in 12. Brochure de 48. pages.*

Nous n'avons garde de perdre un instant pour annoncer cet Ouvrage qui doit donner des moyens pour se garantir du froid rigoureux de cette Saison. Nous souhaitons très-ardeamment , pour le bien public et pour la gloire de l'Auteur qu'il remplisse ses engagements. Il promet de plus , et toutes ses promesses paroissent fort méditées, *L'Art de s'habiller commodement , proprement et à bon marché , selon la difference des Saisons , des âges , du Sexe et des conditions.*

My-

204 MERCURE DE FRANCE

MYTHOLOGIE OU HISTOIRE DES DIEUX, des demi-Dieux et des plus illustres Héros de l'Antiquité Payenne, contenant l'Explication de la Fable et de la Métamorphose, où on fait voir que le culte, les Mysteres, les Sacrifices et les autres Ceremonies du Paganisme, ne sont que des copies imparfaites de l'Histoire Sainte, avec la Relation de la Destruction de Troye, par Darés, nouvellement traduite en François sur la Traduction Latine de Cornelius Nepos. Par M. Dupuy. *A Paris, chez Huart l'aîné, rue S. Jacques, 1731. deux vol. in 12. de 666. pages les deux volumes.*

SUITE DU TRAITE' des Maladies Chroniques, où l'on prouve d'une maniere incontestable la guérison des Maladies Veneriennes les plus inveterées, sans détourner les Malades de leurs affaires; et celle des Tumeurs froides, sans l'usage du fer et du feu. Par M. P. V. Dubois, ancien Prévôt et Garde des Maîtres Chirurgiens de Paris. *A Paris, chez Paulus du Mesnil, Grande Salle du Palais, 1731.*

LA REUNION DES AMOURS, Comédie Héroïque. *A Paris, chez Chaubert, Quay des Augustins, 1732. in 12. prix 16. sols.*

Nous avons déjà donné l'Extrait de cette
Pièce

JANVIER. 1732. 105
Pièce, en parlant de sa Représentation.

HISTOIRE DE L'EMPIRE. Par M. Heiss.
Nouvelle Edition, augmentée de Notes
Historiques et Politiques, et continuée
jusqu'à présent, par M. Vogel, Grand-
Juge des Gardes Suisses, 1731. dix vo-
lumes in 12. *La Compagnie des Libraires.*

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
écrites des Missions Etrangères par quel-
ques Missionnaires de la Compagnie de
Jesus, 20. Recueil. Chez Nic. le Clerc,
ruë de la Bouclerie ; et le Mercier fils,
ruë S. Jacques, 1731. in 12.

HISTOIRE DE GUZMAN D'ALFARACHE,
nouvellement traduite et purgée des Mo-
ralitez superflues, par M. le Sage, 1732.
2. vol. in 12. Ornée de Figures en Taille
douce. Chez Etienne Ganeau, *ruë S. Jacques.*

HISTOIRE NEGREPONTIQUE, contenant
la Vie et les Amours d'Alexandre Cas-
triot, arriere-Neveu de Scanderberg et
d'Olympe, la belle Grecque, de la Mai-
son des Paleologues, tirée des Manus-
crits d'Octavio Finelli de la Duché de
Spolete, et recueillie par lui-même des
Memoires d'un Caloyer Grec, en la Côte
d'Ephese. Seconde Edition, 1731. in 12.
Chez Musier, Quay des Augustins.

F Ma.

MEMOIRES de Madame de Barneveldt.
*A Paris, Quay de Conty, et rue S. Jacques,
 chez Mich. Gandoïn et P. F. Giffart,*
 1732. 2. volumes in 12. de près de 600.
 pag. avec l'Avertissement et les Sommaires.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans ces Memoires, qui sont fort bien écrits, rien qui regarde les Armes, la Politique, ou les affaires du grand monde. Ce ne sont que des Avantures, où il entre tantôt du Comique, tantôt du Tragique, et assez de Galanterie, mais de celle dont l'image n'est pas dangereuse, et qui ne blesse point les mœurs, selon le témoignage de l'Editeur, dans son Avertissement. *Si les Portraits plaisent dans des Memoires, dit-il, on en trouvera quelques-uns dans ceux-cy; non, à la verité, des portraits d'Hommes de guerre et d'Etat, mais de Gens de Lettres, que l'Auteur de ces Memoires a connus dans les lieux où elle a vécu. Ceux qui ont étudié l'Histoire Litteraire de son temps, auront la bonté de deviner leurs noms, s'ils le peuvent; car, comme elle n'a pas jugé à propos de les déclarer, je n'ay pas été d'humeur de m'en informer pour les mettre à la marge, ainsi que d'autres Editeurs plus sçavans que moi, auroient pu faire.*

LE COUR DES SCIENCES par le Pere Buffier , se distribue présentement au public , nous en avons indiqué le dessein selon le plan de l'Auteur avant l'impression. Depuis que l'ouvrage paroît , le titre de *Cours des Sciences sur des Principes nouveaux & simples* , se justifie très-bien. Chacun des Traités des Sciences n'est , pour ainsi dire , que le développement d'une proposition qui se fait sentir d'elle même, et qui sert de principe : par exemple , le principe general de la Grammaire , est qu'il faut parler selon l'usage établi dans la Nation de chaque pays ; et que dans les langues de toutes les nations il se trouve quelque chose qui leur est commun , sçavoir. 1°. Un sujet dont on énonce quelque chose (ce qui s'appelle *nom.*) 2°. Ce qu'on énonce de ce sujet, (ce qui s'appelle *Verbe*) 3°. La manière ou les particularitez du sujet et de ce qu'on en énonce ; ce que le Pere Buffier appelle *modificatif*. Mais ces trois chefs se diversifient dans chaque Langue en tant de façons par la bizarerie de l'usage , que c'est ce qui fait la difficulté d'apprendre les Langues. D'ailleurs comme une Langue se fait entendre à l'oreille et qu'un livre ne se fait entendre qu'aux yeux , la Grammaire imprimée d'une Langue est toujours un peu épineuse à ap-

F ij prendre

108 MER CURE DE FRANCE

prendre , mais en recompense , en l'apprenant comme on la donne ici , elle est la semence des autres Sciences en faisant connoître et discerner la valeur des mots qui sont les images de nos pensées.

Le Principe dans le traité de l'Eloquence , est encore plus simple ; sçavoir , qu'elle consiste , non , dans les regles , mais dans le talent d'inspirer aux autres les sentimens que nous prétendons ; de sorte que pour y réussir , il faut bien moins d'étude que du talent naturel et de l'usage acquis par l'exercice et par les exemples.

La simplicité des principes dans les Sciences de l'entendement est encore plus sensible et plus importante. Dans la Metaphisique on réduit la première source de nos connoissances et des premières veritez au sens commun répandu , non pas dans la plûpart des hommes , mais dans le plus grand nombre des hommes , réunis dans une même opinion.

Ce principe appliqué , à ce qui est véritablement beau , fait découvrir une chose singulière ; c'est que bien qu'il se trouve beaucoup plus de personnes laides que de belles , cependant il n'est point de conformation de visage plus commune que celle qui fait la beauté. Sur une centaine de nez , par exemple , il n'y en aura que vingt

vingt de bien faits ; mais qui seront sur le même modele , au lieu que des quatre-vingt autres mal-faits , il s'en trouvera à peine quatre ou cinq sur le même modele de difformité : Cette pensée de l'Auteur dans un point de Metaphisique pourroit amuser ceux qui sont le moins capables de Metaphisique et de reflexions abstraites.

Le principe de la Logique en *ce cours des Sciences* semble congédier toutes les regles fatigantes qu'on enseigne depuis si longtemps dans les Ecoles ; la Logique ayant pour but essentiel , de tirer une conséquence juste d'une connoissance antérieure, (appelée principe par rapport à la conséquence , le Pere Buffier donne pour unique regle, qu'on ait bien présentée à l'esprit cette connoissance antérieure ou principe. Si j'ai , dit-il , bien présente à l'esprit la connoissance ou l'idée du *noir* , il sera impossible d'en conclure que c'est du blanc ou du rouge ; un homme *vous avertit de ne le pas toucher parce que vous le casseriez*. Vous croyez que cet homme raisonne en fou , et il raisonne très-juste , et la conséquence de son principe est très - legitime : c'est qu'il se croit de verre ; posé ce principe qui , (à la verité est fou) la conséquence est raisonnable que *vous pourriez le casser*. Certainement les Sciences

N^O MERCURE DE FRANCE

exposées sous ce jour peuvent servir à la curiosité de l'esprit , quand elles ne serviroient pas à sa justesse et à sa solidité.

Le principe du traité de la Société Civile est aussi facile et encore plus intéressant, le voici : *Je veux être heureux ; mais vivant avec des hommes qui veulent être heureux chacun de leur côté , je dois chercher mon bonheur sans nuire en rien à celui des autres ;* voilà le fondement de toute la vertu morale et humaine. Telle est la simplicité et la nouveauté des principes. que l'Auteur donne aux Sciences , il les traite sous un jour qui n'ôte rien à la clarté et à la sensibilité des principes.

On trouve ici des notes critiques sur des ouvrages renommez d'Ecrivains anciens et modernes qui ont traité les mêmes Sciences. L'Auteur y ajoute des éclaircissemens aux difficultez proposées contre certains endroits de ses ouvrages , telles que nous en avons inséré il y a quelques années dans notre Mercure.

Un Discours particulier touchant l'étude et la méthode des Sciences contient encore des reflexions utiles et nouvelles ; on y montre l'abus de vouloir donner une méthode generale pour acquérir les Sciences : il ne se trouvera qu'à peine deux esprits , dit le Pere Buffier , qui ayent acquis.

quis la même sorte de Science par la même methode , chacun se fait et se doit faire la sienne selon le caractere particulier de son genie , de son goût , de son état et de ses besoins. On indique en ce discours divers exercices qui peuvent abreger ou faciliter l'étude des Sciences. On recommande de s'attacher d'abord dans l'étude des Langues à interpreter beaucoup plus qu'à composer. Dans l'exercice de la Rhetorique et de l'éloquence, à faire l'analyse de Discours excellens , et de tâcher au bout d'un tems à le remplir soi-même pour le comparer avec son modele: dans l'exercice de la Poësie, de ne s'y point arrêter quand on ne s'y trouve pas un talent singulier; dans la Méthaphysique et la Logique de choisir un maître qui forme ses Eleves à n'admettre que ce qu'ils conçoivent nettement et indépendamment des mots et des expressions, &c.

Le volume finit par plusieurs petits Traitez ou Dissertations sur differents dujets , pour examiner 1°. En quoi consiste la nature du goût : 2°. si nous sommes en état de bien juger des défauts d'Homere : 3°. si quelques gens d'esprit ont eu raison de décrier le vers de Lucain , *victrix causa*, &c. *Les Dieux sont pour César , mais Caton suit Pompée*, &c. 4°. Si les regles et les beautés de la Musique sont arbitraires ou

N^O.2 MERCURE DE FRANCE

réelles : à cette occasion l'Auteur insere un petit Traité de Musique intelligible à ceux même qui n'en auroient jamais rien appris. On expose encore une question qu'on n'auroit peut-être pas attenduë dans un *cours des Sciences*, mais elle sert à montrer ici combien elles contribuent à éclaircir des choses dont on entend parler très-communément sans les entendre , et qui deviennent très - claires par la maniere de les exposer , avec le secours des Sciences. Cette question est celle où l'on demande , *quel est le mobile qui fait hausser ou baisser ce qui s'appelle le change parmi les commerçans de l'Europe* , dont les Gazettes parlent continuellement.

REFLEXIONS sur differens Sujets de Physique , de Guerre, de Morale , de Critique, d'Histoire , de Mathematique , &c. Ouvrage Periodique , par M. de le prix est de 4. sols petite brochure de 14. pages in 8. A Paris , chez F. le Breton , Quay de Conty , à l'Aigle d'or 1731.

Cette premiere feüille ne contient encore rien de ce que l'Auteur fait esperer. C'est un Discours Préliminaire qui peut servir de Préface à tout l'ouvrage Periodique qu'on annonce , et cet ouvrage de la maniere dont on nous dit qu'il sera dispo-

se

se et varié , pourra être utile et agréable. Son But principal , dit-on , est l'utilité des gens de Guerre. Un Officier dans une Garnison , ou dans un Quartier , a bien des heures de loisir qu'il ne sçait à quoi employer , &c. Il ne faut pas s'étonner de cette attention de l'Auteur pour les Officiers ; il se déclare lui-même homme de Guerre; du reste il ne veut pas être connu. Quoiqu'il en soit on peut attendre quelque chose de bon de l'exécution de ce projet, s'il est vrai que de tous les Sujets particuliers, contenus dans chaque feuille, distribuée toutes les semaines, il ne doit y en avoir aucun qui ne puisse contribuer à polir l'esprit , à former le jugement , ou à redresser le cœur.

* La troisième feuille est intitulée, *Sur les Sciences qui conviennent à chaque Profession*, commence ainsi.

La nécessité de s'instruire est commune à tous les hommes : ils naissent dans une ignorance si profonde de toutes choses, qu'il n'y a que des soins continuels et une application suivie qui puissent leur procurer les connoissances qui leur sont nécessaires. Je suppose qu'on fût en France 30. ou 40. ans sans instruire la jeunesse , il n'y a pas de doute qu'elle se reduiroit au même

F. 7. point

114. MERCURE DE FRANCE
point d'obscurité , où sont à présent l'E-
gypte et la Grece, autrefois si fleurissantes.
Une interruption de quelques années peut
détruire les progrès de plusieurs Siècles.
Dès que le malheur des tems où l'indolen-
ce des Peuples fait cesser leurs études et
leur application , ils retombent dans le
même état d'ignorance d'où leur travail
les avoit tirés.

Ces mêmes revolutions arrivent de tems
en tems en particulier , à l'égard de cer-
taines professions; dès que l'émulation ou
la pratique en sont interrompuës , elles
tombent dans une langueur qui approche
de l'extinction. Il y a 30. ou 40. ans que
la Sculpture fleurissoit parmi nous , à pre-
sent nous n'avons personne qui remplace
les Pugets et les Girardons ; la Science de
la Guerre se neglige et s'oublie peu à peu.
Il est à souhaiter que la paix ne finisse
point; mais si elle cessoit dans 20. ans, lors-
que tous les bons Officiers seront morts ou
décrepits , avec quelle ignorance ne feroit-
on pas la Guerre dans les premieres Cam-
pagnes , malgré les secours qu'on a dans
les bons livres que nous avons sur cette
matiere ? Le nombre des jeunes Officiers
qui s'appliquent veritablement à la theo-
rie est si petit , qu'une grande armée ne
s'en ressentiroit presque pas.

TRAITE

JANVIER. 1732. 115

TRAITE' HISTORIQUE ET MORAL
de l'abstinence de la Viande et des re-
volutions qu'elle a eues depuis le com-
mencement du Monde jusqu'à present ,
tant parmi les Hébreux que parmi les
Payens , les Chrétiens et les Religieux ,
anciens et modernes. Par le R. P. *Berchelet* ,
Religieux Benedictin de la Congregation
de Saint Vanne et de Saint Hydulphe. *A*
Roüen , chez la *Veuve Herault* , 1731. in 4.

TRAITE' de la Vérité de la Religion
Chrétienne , tiré du Latin de M. J. *Alfon-*
se Turretin , Professeur en Theologie et en
Histoire Ecclesiastique à Geneve. Section
premiere et seconde, de la necessité et des
caractères de la Revelation. *A Geneve* ,
chez *Marc-Michel Bousquet & Compagnie* ;
et à *Paris* , chez *Chaubert* , Quay des *Au-*
gustins ; 1730. in 8. PP. 151.

V O Y A G E en Anglois et en François.
D'A. de la *Motraye* en diverses Provinces
et Places de la Prusse Ducalle et Royale ,
de la Russie , de la Pologne , &c. conte-
nant un Traité de divers Ordres de Che-
valerie , un grand nombre de particula-
rités curieuses touchant le tumulte de
Thorn , la diette de Grodno , la vie du
Gzar Pierre I. celle de la Czarine Catherine

Fvj rinc

L'É MER CURE DE FRANCE
rine , du General Fort et du Prince Men-
zikoff , avec des Remarques Geographi-
ques, Topographiques, &c. *A la Haye, chez*
P. Moetiens 1732. in fol. troisième vol. on
trouve ce volume et les 2. précédens à Pa-
ris , rue Gist-le-Cœur , chez Heuqueville.

HISTOIRE de la Guerre des Husses
et du Concile de Basle. Par Jacques l'En-
fant. *A Utrecht , chez Corn. Guill. le Fe-*
vre. 1731. 2. vol. in 4. de plus de 400.
pages chacun.

I M A G E S . D E S . H E R O S et des grands
Hommes de l'Antiquité , dessinés sur des
Médailles , des Pierres antiques et d'autres
anciens Monumens. Par *Jean - Angi Cani-*
ni , et gravées par *Picart le Romain* , &c.
avec les Observations de *Jean-Ange et de*
Marc Antoine Canini , données en Italie
sur ces Images ; diverses Remarques du
Traducteur et le Texte original à côté
de la Traduction 1731. *A Amsterdam ,*
chez B. Picart et J. E. Bernard in 4.

BIBLIOTHEQUE ITALIQUE , ou
Histoire Littéraire de l'Italie. *May , Juin ,*
Juillet , Août 1728. Tome II. A Geneve ,
chez M M. Bousquet et Compagnie in 12. de
335. pages , et se trouve à Paris , rue S.
Jacques chez Guerin. Le

Le premier article de ce second volume de la Bibliothèque Italique presente un ouvrage considerable du Docteur Hiacinthe Gimma , Napolitain , sous le titre de *IDEA della storia dell' ITALIA LETTERATA , &c.* ou *Idée de l'Histoire Litteraire de l'Italie , &c.* Par Don Hiacinte Gimma , &c. en deux Tomes in 4. contenant 913. pages sans l'Epitre Dedicatoire et la Preface. A Naples , chez Felix Mosca 1723.

Avant que d'entrer en matiere sur cette Histoire, les Auteurs du nouveau Journal, ont cru devoir en porter le jugement que voici. » Si Don H. Gimma avoit fait une
 » Histoire methodique de l'état des Sciences
 » et des Arts en Italie depuis le quinziesme
 » siecle , il auroit mieux satisfait les vrais
 » Sçavans , et auroit fait beaucoup plus
 » d'honneur à sa Patrie , qu'en publiant
 » un ouvrage indigeste et trop chargé
 » d'une infinité de choses qui paroissent
 » peu necessaires pour un tel dessein. Il
 » semble que ce Sçavant Homme ait voulu
 » faire un pompeux étalage de ses lectures,
 » et montrer qu'il n'ignore aucun des sujets
 » sur lesquels les Anciens et les Modernes
 » ont écrit. Il s'étoit déjà fait connoître
 » sur le même pied par quelques autres ou-
 » vrages , qui lui ont acquis beaucoup de
 » réputation en Italie et dans les Pays où
 scs

118 MERCURE DE FRANCE

» ses Livres ont passé. Il auroit pû , s'il
» avoit voulu, imiter quelques Sçavans Ita-
» liens du premier ordre , dont la plûpart
» sont de ses amis , et dont les ouvrages
» dépoüillés d'inutilités , ne laissent pas
» d'être très-curieux et très-instructifs, &c.

Cette critique, poussée encore plus loin par nos Journalistes, ne les empêche pas de convenir que l'ouvrage de M. Gimma mérite toute l'attention des gens de Lettres , sur tout de ceux qui vivent en deçà des Monts , et qui sont peu au fait de ce qui se passe en Italie à l'égard des Sciences et des beaux Arts. Il contient quantité de choses que l'on chercheroit envain ailleurs. En voici le plan et une idée , telle que nous pouvons la donner , sans excéder les bornes qui nous conviennent.

L'ouvrage est divisé en 50. Chapitres , dont 34. forment le premiet Tome , qui comprend l'Histoire des Sciences et des Arts depuis Adam jusqu'au quatorzième siecle inclusivement. Le second Tome commence au quinzième siecle et finit à l'année 1723. Dom Gaspar Campanile , ami de l'Auteur , et Membre de l'Académie de *Rossano* a fait la Préface. Il y explique le dessein du Docteur Gimma qui est de montrer que l'Italie a toujours été la Mere et la Maitresse du sçavoir. L'Auteur s'ex-
plique.

plique ensuite lui-même dans l'introduction, sur le but qu'il s'est proposé. Il a voulu justifier ses Compatriotes et faire voir que c'est à tort qu'on accuse les Italiens d'ignorance, et que l'on debite chez les Etrangers qu'on ne fait en Italie que copier des ouvrages déjà imprimés, &c. Il oppose à cette accusation entre autres moyens de défense, le Journal Littéraire de Venise, qui est en effet une preuve récente et authentique que l'Italie cultive les Sciences et qu'elle enrichit la République des Lettres de son propre fond.

Le premier Tome, qui contient un grand détail, finit par l'histoire de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, et de l'Art de Graver en bois et en cuivre; par les noms et les ouvrages des Sçavans du 14. siècle, et par l'étude de la Langue, et de l'éloquence Grecque et Latine, renouvelée par les Italiens de ce tems-là.

Dans le second Tome, encore plus ample que le premier, on trouve l'histoire des trois derniers siècles, et de la partie qui s'est écoulée de celui dans lequel nous vivons. On y parle des Académies d'Italie, de la Philosophie moderne, de la Géographie, des Mathématiques, de la Médecine, et de toutes ses parties, de l'Histoire Naturelle, de la Phisique expérimentale;

120 MERCURE DE FRANCE
mentale , et de quantité d'inventions , et
de découvertes , qui ont été faites pre-
mierement en Italie , d'où elles ont passé
ensuite chez les autres Nations. Quoique
nos journalistes abrègent assez tout ce
détail dans leur Extrait , nous ne sçau-
rions les suivre sans tomber dans une lon-
gueur excessive : Disons cependant , d'a-
près nos Auteurs , un mot des Académies
d'Italie.

On a vû près de 500 Académies , sous
des noms fort bizarres , commencer et fi-
nir en Italie , depuis le renouvellement
des Sciences. La plupart n'ont eu pour
objet que la Poésie ; principalement la
Poésie Toscane. D'autres , en plus petit
nombre , se sont attachées aux Belles Let-
tres en général ; et quelques - unes enfin
ont travaillé pour l'avancement des Scien-
ces. Il y en eut de cet Ordre au seizième
siècle , dont le but et l'institution ont été
suivis par toutes les Académies des Scien-
ces , qui fleurissent aujourd'hui en divers
endroits de l'Europe.

Entre les Académies nouvelles , on doit
donner le premier rang , après l'*Institut*
de Bologne , à celle de Mad. la Comtesse
Dona CÉLIE GRILLO-BORROME'E , l'une
des plus sçavantes Dames de ce siècle , et
grande Protectrice des Gens de Lettres ,
tant

tant en Italie, qu'ailleurs. C'est à cette Dame que notre Auteur a dédié son Histoire Littéraire d'Italie. Elle avoit établi depuis peu une Académie de Philosophie experimentable dans son Palais à Milan. M. Antoine Vallisnieri, premier Professeur en Médecine Théoretique, dans l'Université de Padoue, en étoit désigné Président. Il en avoit même déjà dressé les Réglemens ; mais on vient d'apprendre que cet Etablissement n'a pu encore avoir lieu, pour des raisons que nous ignorons.

Nous n'obmettrons pas icy de dire pour la gloire du beau sexe Italien, que la Princesse Therese Grillo-Pamfili, sœur de la Comtesse Borromée, dont on vient de parler, brille aussi par de grandes qualitez, sur tout du côté des Lettres. Elle parle sept Langues, entre lesquelles sont *la Latin, l'Anglois, le François, l'Allemand et l'Espagnol* ; elle a aussi étudié, avec beaucoup de soin, l'Histoire naturelle, la Philosophie experimentale, la Théologie, l'Histoire ancienne et moderne, et les Mathématiques ; son érudition est vaste, sa mémoire prodigieuse, et ses raisonnemens solides et profonds. Dona Therese, outre une infinité de connoissances, peu communes aux personnes de son sexe, écrit

122 MERCURE DE FRANCE
écrit sçavamment et élégamment en Prose
et en Vers. Elle est nommée *Irene Pamisie*
entre les *Arcadi*, et elle fait un des plus
beaux ornemens de cette célèbre Acadé-
mie de Poësie, qui embrasse presque toute
l'Italie, par ses diverses Colonies. Cette
sçavante Dame a une autre sœur, sçavoir
la Comtesse *Dona Genevra*, qui sçait la
Philosophie, et qui écrit fort élégamment
en latin. On peut joindre à ces trois illus-
tres Personnes Mademoiselle Marie *Sel-
uagia Borghini*, de Pise, dont les Poësies
sont d'une élégance et d'un gout si fin,
que *Redi*, bon connoisseur, ne fait pas
difficulté de la comparer au fameux Pé-
trarque. Cette Sçavante a fait une belle
Traduction de Tertullien en langue Tos-
cane. A l'occasion de cette Demoiselle, les
Auteurs de cette Bibliothèque nous ap-
prennent qu'il y a à Sienne une Acadé-
mie de Dames, qui ont pris le nom d'*As-
sicurate*, ce qui n'est pas un petit surcroît
de gloire pour l'Italie.

Au reste, il y a lieu d'être surpris que
l'Auteur d'un Ouvrage aussi étendu que
celui qui donne lieu à cet Extrait, ne
rapporte pas du moins les noms de tou-
tes les Académies établies en Italie depuis
le rétablissement des Sciences, dont le
nombre, selon M. Gimma, se monte à
près

près de cinq cent. Nous n'entreprendrons pas de suppléer entierement à ce deffaut, mais le Public nous sçauia peut-être quel-que gré si nous donnons icy un dénombrement des établissemens Académiques qui sont venus à notre connoissance ; sur-tout de ces Académies qui ont pris des noms qui paroissent bizarres.

Ce dénombrement sera fait non pas selon l'ordre des temps, ni selon le rang des Villes Académiques, mais suivant que les noms se présentent dans nos Mémoires, en attendant l'arrangement que nous pourrons leur donner un jour dans un Ouvrage plus médité.

*NOMS de quelques Academies
d'Italie.*

Les Endormis, *Addormentati*, de Genes.

Les Ardents, *Ardenti*, de Naples.

Les Immobiles, *Immobili*, d'Alexandrie.

Les Fantasques, *Fantastici*, et *Humoristi*, de Rome.

Les Opiniâtres, *Ostinati*, de Viterbe.

Les Etourdis, ou les Lourdauts, *Intronati*, de Sienn.

Les Insensés, *Insensati*, de Pérouse.

Les Oisifs, *Otiosi*, de Boulogne et de Naples.

Les.

224 MERCURE DE FRANCE

Les Cachez , *Nascosti* , de Milan.

Les Obscurcis ou Embroüillez , *Caliginati* , d'Ancone.

Les Amoureux , *Invaghiti* , de Mantouë.

Les Faciles , ou Accommodans , *Adagiati* , de Rimini.

Les Enchaînez , *Catenati* , de Macerata.

Les Humides , *Humidi* , de Florence, dont
les premiers Membres furent appelez
l'Humidité, le Gelé, le Froid, le Trempé, le
Transi, le Trouble, le Brochet, le Boueux,
le Rocher, l'Ecumeux, le Cygne.

Les Steriles , *Infecondi* , de Rome.

Les Etrangers , *Pellegrini* , de Rome.

Les Offusquez , *Offuscati* , de Cesene.

Les Désunis , *Disuniti* , de Fabriano.

Les Absurdes , *Assorditi* , de Cirra di Cas-
tello.

Les Cachez , *Occulti* , de Bresse.

Les Perseverans , *Perseveranti* , de Tré-
vire.

Les Fantasques , *Humorosi* , de Cortonne.

Les Obscurs , *Oscuri* , de Lucques.

Les Agitez , *Aggirati* , de

Les Assurez , *Affidati* , de Pavie.

Les Attaquez , *Affrontati* , de Ferme.

Les Sanssouci , *Spensierati* , de Rossano.

Les Tracez , *Orditi* , de Padoüe.

Les Harmonieux ou *Amateurs de l'Har-*
monie, Filarmonici , de Veronne.

Les

Les Lincées, *Lincei*, de Rome.

On peut ajoûter à ces Académies, dont les Noms paroissent extraordinaires, celles de *Faticosi*, de Milan; *Della Fuschina*, de Messine, des *Appatisti*, de Florence, des *Olympici*, de Vicence, des *Dodonei*, de Venise, et des *Infuriati*, de Naples, sans compter *Los Desconfiados*, de Barcelone; et si l'on veut, nos *Lanternistes*, de Toulouse, qui semblent avoir voulu s'impatiser avec l'Italie à cet égard-là.

Cependant comme il ne faut jamais rien censurer sur de simples apparences, et comme on doit présumer que des Italiens, naturellement spirituels, et des Italiens, Gens de Lettres, n'auront pas donné au hazard des Noms pareils à leurs établissemens Académiques; il est bon de suspendre notre jugement iusqu'à ce qu'il vienne là-dessus quelque bonne instruction. En attendant, voicy l'Extrait d'une Lettre qui nous a été écrite par un (a) Italien, Homme d'esprit de mérite et fort connu à Paris.

» J'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que les Noms dont vous m'avez

(a) Le sieur Riccoboni, dit Lelio, premier Acteur de la Comédie Italienne de Paris, Auteur d'une Histoire du Théâtre Italien, &c. imprimée depuis peu à Paris.

parlé

126 MERCURE DE FRANCE

» parlé qui vous semblent bizarres , et ne
 » gueres convenir à des Académies, ne sont
 » pas tels dans le fonds : pour se convain-
 » cre de cette verité il faudroit sçavoir tous
 » les Emblèmes et toutes les devises que
 » nos Académies ont inventées , et qu'el-
 » les se sont appropriées pour se caracte-
 » riser particulièrement et pour se distin-
 » guer les unes des autres. Je n'ai point ici
 » les Livres où ces éclaircissemens pour-
 » roient se trouver, mais je puis vous four-
 » nir un exemple qui servira peut être à
 » nous faire rendre justice sur cette ma-
 » tiere.

» Nous avons à Boulogne l'Académie de
 » *I. Diffetnosi* , les Dectectueux , dont mon
 » Epouse à l'honneur d'être , lesquels s'ap-
 » pliquent particulièrement à la Poesie : si
 » ces Messieurs, dira-t'on, sont *deffectueux*,
 » ils doivent être fort mauvais Poètes. Ce
 » jugement seroit precipité, mais on en re-
 » vient quand on sçait que cette Académie
 » a pris pour Embleme dans un tableau une
 » Ourse qui leche son petit , et qui d'une
 » masse de chair informe , fait voir enfin
 » un animal proportionné et parfait. On
 » lit au dessus *Sic format lingua* , et au bas
 » le nom de l'Académie ou des Académi-
 » ciens , *J. Diffetnosi*. Vous devez conve-
 » nir qu'il ni a rien de si joli et de si ex-
 » pressif

» persif pour une Societé de gens de Let-
 » tres et de Poètes. Si nous avons les De-
 » vises de toutes les autres Académies d'I-
 » talie , vous trouveriez de même que ces
 » noms ne sont point si bizarres ni si ab-
 » surdes ; j'avoüe qu'ils paroissent tels , ri-
 » dicules même , et qu'un Écrivain Fran-
 » çois n'a pas eu tout à fait tort de dire que
 » la plûpart de ces noms conviendroient
 » fort bien à des chevaux de Manege dans
 » une Académie d'exercice. En atten-
 » dant donc qu'il vienne la dessus de l'Italie
 même une instruction plus détaillée et qui
 satisfasse , le public éclairé ; *Risum tenea-
 tis Amici.*

Cet article des Académies Italiennes s'é-
 tant un peu allongé , nous finirons ce qui
 nous reste à dire ici de l'ouvrage de M.
 Gimma , qui y a donné lieu , par expo-
 ser en peu de mots d'après les Auteurs de
 la Bibliotheque Italique , ce qu'il dit des
 differens Journaux d'Italie.

Nous avons toujours pensé que la gloi-
 re de l'invention des Journaux Litterai-
 res étoit dûe à la France , et en particulier
 à M. Sallo Conseiller au Parlement de Pa-
 ris , lequel en l'année 1665. commença
 dans cette Ville le premier de tous les
 Journaux sous le titre de *Journal des Sça-
 vans* , et sous le nom du Sieur d'Hédou-
 ville

128 MERCURE DE FRANCE .
ville son Domestique. M. Gimma semble nous envier cette primauté , en soutenant que c'est en Italic que l'on a connu la première idée d'une invention si utile aux gens de Lettres.

Ce fut à Venise , dit-il , où l'on comença de publier les Nouvelles Littéraires , en feüilles volantes , qu'on nomma *Gazettes* , du nom d'une petite Piece de Monnoye de Venise ; qui en étoit le prix. Le Sçavant *Magliabechi* Bibliotequaire du G. Duc de Toscane , conservoit quelques volumes de ces *Gazettes* qui étoient toutes du XVI. siecle. Notre Historien ajoute que ces feüilles volantes ne se distribuoient que Manuscrites, & que cet usage subsiste encore à Venise. Ce sont des particuliers qui les dictent à 30. ou 40. Copistes à la fois. Une seule reflexion suffit pour concilier les choses à cet égard , et pour constater la verité. Quelle difference en effet ne doit-on pas faire entre ces Nouvelles Littéraires manuscrites et un veritable Journal des Sçavans , tel que celui de M. Sallo, reconnu à bon droit le premier de tous par toute l'Europe sçavante.

M. Gimma lui-même semble reconnoître cette verité, en disant tout de suite, que les Sçavans d'Italie suivirent bientôt l'exemple de ceux qui les premiers donne-
rent

rent un Journal des Sçavans au Public. Voici ce qu'il dit ensuite de ces Journaux Italiens, et qui servira à rectifier ce qui pourroit se trouver de defectueux dans ce qu'on a écrit ailleurs sur cet article.

Il parut un Journal à Rome l'an 1668, lequel fut continué jusqu'en 1679 sous le titre de *Giornale de Letterati*. L'Abbé François Nazari de Bergame le composoit sous la direction de l'Abbé Ricci, qui fut ensuite Cardinal. Il s'en fit un second à Rome sous la direction de M. Ciampini, lequel fut une continuation du précédent jusques à l'an 1681.

Le P. B. Bacchini, Abbé des Benedictins, à Parme, publia un autre Journal dans cette Ville-là, depuis l'an 1686. jusques en 1690. Il le continua ensuite à Modène dès l'an 1692. jusques en 1697.

Le P. Manzani, Provincial du Tiers-Ordre de S. François, fit aussi à Parme l'an 1682. un Journal en Latin, sous le titre de *Synopsis Biblica*.

Le *Giornale Veneto*, d'un stile extraordinaire, dura à Venise depuis 1671. jusqu'en 1689. Le *Giornale di Ferrara* in 4. dura seulement pendant 1688, et 1689. On y publia un autre Journal in 8. dès 1671. Albrizzi, Imprimeur et Libraire, publia à Venise dès l'an 1696. un Jour-

G nal

170 MERCURE DE FRANCE
nal in fol. sous le titre de *Galleria di Minerva*. Il y en a sept volumes. On y trouve quantité de Pièces sçavantes, outre l'Extrait de divers Livres.

Mais tous ces Journaux ayant discontinué, ou manquant des qualitez requises, M. Apostolo Zeno se joignit à quelques Sçavans de ses amis pour donner un Journal qui pût suppléer au défaut des autres. Cet ouvrage, commencé en 1710. a été continué depuis avec un applaudissement general. Il a été publié depuis environ 1719. sous la direction du P. Dom Pierre Caterino Zeno, Clerc Regulier de la Congregation de Somasque, Frere d'Apostolozeno qui fut appelé à Vienne pour y remplir la place d'Historien et de Poëte de l'Empereur.

L'Abbé Jérôme Leone publie depuis quelques années un Supplement au Journal de Venise, dont il a déjà paru 3. ou 4. Volumes. Il l'a formé de plusieurs Dissertations et autres Pièces curieuses, qui ne pouvoient pas entrer facilement dans le Journal.

Nous renvoyons à un autre Mercure ce qui nous reste à dire de ce second Tome de la Bibliothèque Italique.

On vend chez Lottin et Desprez, Libraires,

38.
neil
les
que
ri-
Ce
lus
m-
es,
18.
les

e
to-
P.
ite

E
las
27-
2.
es
in

ier
ost



I. TRESOR ROYAL.

Une Mine qu'on creuse, et dont on enlève
Gij les

130
nal
ner
ve c
trai
N
tin
ses
Sça
nal
Ce
tin
ne
sou
ter
gai
zer
pli
l'E
J
qu
na
V
ra
pe
Jo

*Nonis 16300 in viti
bliothèque Italique.*

*On vend chez Lottin et Desprez, Librair:
res,*

JANVIER. 1732. 138
*res, rue S. Jacques, le troisième Recueil
 des Poësies Spirituelles et Morales, Fables
 &c. sur les plus beaux Airs de la Musique
 Françoisse et Italienne, avec la Basse: Parti-
 tion in 4. gravé, Prix 3. liv. broché. Ce
 Receüil contient près de 60. Airs des plus
 grands Auteurs, Mrs Lulli, Lam-
 bert, Campra, Clerambaut, Destouches,
 Bernier, Marchand, Debousset, &c. 18.
 Chansons morales et un Receüil de Fables
 dans le goût de M. de la Fontaine.*

*Critique de l'Almanach du Mariage,
 adressée à l'Auteur par une Dame de Pro-
 vince. A Paris, chez Ch. Guillaume et P.
 Gandoüin, rue du Huerpoix 1532. petite
 brochure d'une feüille.*

MEMOIRES DE LA COUR DE FRANCE,
 pour les années 1688. et 1689. Par Ma-
 dame la Comtesse de la Fayette. *A Amster-
 dam, chez Jean Fred. Bernard 1731. in 12.
 de 235. pages. On en trouve quelques
 Exemplaires, rue saint Jacques, chez Morin.*

JETTONS FRAPPEZ pour le premier
 jour de Janvier 1732. avec l'Explication
 des Types, &c.

I. TRESOR ROYAL.

Une Mine qu'on creuse, et dont enlevé
 Gij les

132 MERCURE DE FRANCE
les matieres Metalliques. Legende : *Inex-*
haustis generosa Metallis.

II. PARTIES CASUELLES.

Des Orangers dans une serre. L. *Tu-
tius ut vivat.*

III. CHAMBRE AUX DENIERS.

Deux Cornes d'abondance, de l'une des-
quelles il sort des Fleurs et des Fruits , et
de l'autre des Pieces de Monnoye. L. *Da-
pes et munera Divum.*

IV. ORDINAIRE DES GUERRES.

Pallas assise au pied d'un Olivier , te-
nant la Pique d'une main , s'appuyant de
l'autre sur son Egide. L. *Fidissima Custos.*

V. EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Une Couronne de Laurier jointe à une
Couronne d'Olivier. L. *Amba splendidius
nitent.*

VI. BASTIMENS DU ROY.

Le Genie des Arts assis sur la base d'une
Colonne , contre laquelle il est appuyé ,
étend la main droite, et montre les princi-
paux Instrumens de l'Architecture , qui
sont appendus à un Olivier. L. *Non in-
decora quies.*

VII. ARTILLERIE.

Des Canons et autres Attributs au-
tout

JANVIER. 1732. 133
four d'un Piedestal, sur lequel est posée une
main de Justice. L. *Silent sub legibus Arma.*

VIII. MARINE.

Neptune qui lance un Trident à pointes de feu sur des Monstres qui infectent le Rivage. L. *Nec desunt fulmina Ponto.*

IX. GALERES.

Des Fleches dans un Carquois posé sur un Arc bandé. L. *Emissa volant.*

X. LA VILLE DE PARIS.

Les Armes de la Ville d'un côté : celles de Michel Etienne Turgot, Prevôt des Marchands, de l'autre. L. *Son nom et ses qualitez.*

XI. LES ETATS DE LANGUEDOC.

La Province représentée sous la figure de Pallas. L. *Nec artes nec munera desunt.*

XII. MAISON DE LA REINE.

Un Soleil levant et l'Etoile du matin au dessus. L. *Fœcundo implebit lumine Terras.*

PRIX proposé par l'Academie de Chirurgie, pour l'année 1732.

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous la protection du Roi, désirant contribuer aux progrès de cet Art, et à l'utilité publique, propose pour sujet du Prix de l'Année 1731. la question suivante.

G iiij Pour-

Pourquoy certaines Tumeurs doivent être extirpées , et d'autres simplement ouvertes , dans l'un ou l'autre de ces opérations. Quels sont les cas où le Cautere est préférable à l'Instrument tranchant , et les raisons de préférence.

Ce Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cent livres , qui sera donnée à celui qui , au jugement de l'Académie , aura fait le meilleur Memoire sur la question proposée.

Les Chirurgiens de tous Pays seront admis à concourir pour le Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Ceux qui composeront , sont invitez à écrire en François ou en Latin , autant qu'il se pourra. On les prie d'avoir attention que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Memoire une marque distinctive , comme Sentence , Devise , Paraphe ou Signature : et cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté , qui ne sera levé qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs Ouvrages francs de Port , à M. Morand , Secrétaire de l'Académie de Chirurgie à Paris , ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Memoires ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Septembre 1732. inclusivement. L'Académie , à son Assemblée publique de 1733. qui se tiendra le Mardy d'après la Trinité , proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

La Medaille sera délivrée à l'Auteur même , qui se fera connoître ou au porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive , avec une copie nette du Memoire.

Le

Le 30 du mois dernier , le Pere de la Sante, Jesuite , l'un des Professeurs de Rhétorique au College de Louis le Grand , prononça un Discours latin très-éloquent , en presence du Cardinal de Bissy , de l'Archevêque de Paris , de plusieurs autres Prélats , et d'un grand nombre de personnes de consideration. Le sujet de son Discours étoit ; *Que de toutes les Histoires , celle de France est une des plus difficiles à écrire , et une des plus agréables à lire.* Les applaudissemens que cette Piece d'Eloquence a reçus , nous engagent à en donner un Extrait.

Il paroîtra le mois prochain une nouvelle Estampe , que le Public désire avec beaucoup d'empressement. C'est le Portrait de la Dlle Dangeville , Actrice du Théâtre François , dont on connoît les rares talens. Cette jeune personne est représentée en pied , tenant le Masque de Thalie , sur une Terrasse affectée à cette Muse , et entourée des Genies de la Comédie , caractérisez , et ayant chacun quelque attribut de la Scene comique. Un Amour sur des nuages est prêt à couronner la charmante Actrice. Le fond est orné d'un agréable paysage , de Fontaines , et d'une espece de Théâtre antique , sur lequel on voit le Buste de Moliere. Cette Estampe se vendra 4. livres sur le Pont Notre-Dame , chez le Sieur de la Porte , Marchand. Elle est de la même grandeur que celle qui représente la Dlle Camargo , dont nous avons parlé il y a un an. Ces deux riants Sujets sont très-agréables. Celui-cy a été gravé avec soin par M. Lebas , d'après le Tableau original de M. Pater , connu par beaucoup de très-bons ouvrages dans le goût de Watteau.

136 MERCURE DE FRANCE

On nous écrit de Châlons , en Champagne , du 23 Janvier , que le Sr Farochon , Marchand Apoticaire , a fait en public dans l'Hôtel de Ville , la composition de la Thériaque en présence de l'Evêque de Châlons , Pair de France , de l'Intendant de la Province , des Lieutenans de Roy , Gouverneurs , et de tout le Corps de Ville , accompagné de la principale Bourgeoisie. Le Sieur Farochon , après avoir été présenté à l'Assemblée par M. Lasson , Docteur-Regent en Médecine , prononça un Discours qui fut fort applaudi , sur le Sujet en question. Il fit ensuite l'Analyse de toutes les Drogues étalées pour cette composition , en fit connoître les vertus et les propriétés &c. Et enfin il procéda à la composition même , laquelle fut continuée le lendemain , et a duré près de deux jours. On ajoute que les personnes qui se sont déjà servies de cette nouvelle Thériaque , s'en sont très-bien trouvées.

On apprend d'Irlande , qu'il s'est formé depuis peu à Dublin , une Société composée d'un grand nombre de Gentilshommes , pour perfectionner l'Agriculture , les Arts Mécaniques , et les Manufactures de ce Royaume : le Viceroy en est le Président , le Primat du Royaume , et le Vice-Président.

Les Sieurs *Cholets* , Marchands Fayanciers , rue S. Honoré , vis-à-vis la rue de l'Echelle , à l'Enseigne de la Levrette , qui sont les seuls à Paris qui vendent des Thermometres construits sur les Principes de Mr. de Reaumur , de l'Académie Royale des Sciences , donnent avis qu'ils en ont actuellement de moins grands que ne l'étoient les premiers , et tels que les ont désirés ceux.

JANVIER 1722. 137
ceux qui n'ont pas de place convenable pour
mettre les plus grands.



CHANSON.

P Ar vos divins appas , si l'on comptoit vos
jours ,

Adorable Cloris , vous charmeriez toujours ;

Mais votre course fortunée ,

Par le sort implacable étant enfin bornée ;

Mes vœux sont encor superflus ;

Pour chaque cœur épris de vos rares vertus ,

Que la Parque du moins vous file une journée.

*Ces paroles et la Musique sont de M.
du Vigneau.*



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique remit
au Théâtre le 3. Janvier , la Tragé-
die de *Callirhoé*. Le Poëme est de M. Roy,
et la Musique de M. Destouches, Sur-
Intendant de la Musique du Roy. Cet
Opera fut donné pour la première fois le
27. Decembre 1712. il eut un succès des
plus brillants ; il a été fort applaudi à la

G v 136

reprise; mais un peu moins que dans sa naissance; ce qui fait voir que les succès plus ou moins éclatans, dépendent de certaines circonstances dont on ne peut donner de justes raisons. Comme cet Ouvrage est depuis vingt ans entre les mains de tout le monde, nous n'en donnerons qu'un Extrait des plus succincts.

Au Prologue, le Théâtre représente un lieu rempli d'armes différentes et de Lauriers; la Victoire y a assemblé des Guerriers pour leur accorder les honneurs du Triomphe. La celebre journée de Denain a donné lieu à ce Prologue; la Victoire y applaudit à des Guerriers qu'elle sembloit avoir abandonnés depuis quelque temps; elle s'excuse par ces Vers.

Guerriers, ne craignez rien, je ne suis pas vo-
lage,

Je vous aimai toujours; mais quelque Dieu
jaloux,

Devant mes yeux opposoit un nuage,
En vain je vous cherchois, il m'éloignoit de
vous:

Aux efforts de votre courage,
J'ai scû vous reconnoître, et tout cede à vos
coups.

Astrée descend des Cieux, suivie des
Arts et des Plaisirs; elle annonce la Paix
dont

JANVIER 1732. 139
dont elle donne la première gloire à la
Reine *Anne* ; la Victoire ajoute ces Vers
à l'honneur du Héros de la France :

Au Héros glorieux dont je sers les desseins,
La Paix fut toujours chère ;
Mais je voulois qu'elle eût des Palmes dans les
mains ;
La voilà digne de me plaire.

La Victoire et Astrée chantent ensemble
ces quatre autres Vers :

Le plus sage des Héros ,
A sous ses Etendarts ramené la Victoire ;
Il peut goûter le repos ,
De l'avoir même de la Gloire.

La Suite de la Victoire , et celle d'Astrée ,
font le Divertissement de ce Prologue.

Le Théâtre représente le Temple de
Bacchus , au premier Acte. *Callirhoé* ,
Princesse de *Calydon* , expose le Sujet de
la Pièce par ce Monologue :

O nuit , témoin de mes soupirs secrets ,
Que ton ombre en ces lieux ne regne-t-elle en-
core !

Pourquoi l'impatiente Aurore ,
Ouvre-t-elle mes yeux aux funestes apprêts ,
G. vj D'un

D'un Hymen que j'abhorre ?
 Je vais donc m'engager à l'objet que je hais ,
 Et je perds pour jamais un Amant que j'adore.
 O nuit , &c.

La Reine de Calydon , mere de Callirhoé, vient déclarer à cette Princesse que *Coresus* paroîtra bien-tôt pour recevoir sa foy sur les Autels de Bacchus ; elle l'exhorte à se livrer toute entiere à son devoir et à ne plus penser à son amour, puisqu'*Agenor*, qui en étoit l'objet, n'est plus. Elle la quitte pour aller ordonner la Cérémonie Nuptiale.

Callirhoé se détermine à subir la Loy que sa Mere et ses Peuples lui imposent, quelque dure qu'elle la trouve.

Agenor qu'on croyoit mort, paroît aux yeux de Callirhoé ; elle cache son amour sous un simple mouvement de surprise. *Agenor* lui explique ce qui a donné lieu au bruit de sa mort ; mais il n'en peut rien tirer de favorable pour son amour. Il lui témoigne son étonnement par ces Vers , qu'on a trouvez très-déliçats :

Ayez-vous oublié , Princesse , que vos charmes
 Ont essayé sur moi leurs premiers coups ?
 Votre pere expiroit , je recueillois vos larmes ;
 Parmi le trouble et les allarmes ,

Vos

JANVIER. 1732. 141

Vos yeux brilloient déjà de l'éclat le plus doux ;
J'appaisai des mutins les mouvemens jaloux ;
Ah ! ne jugiez-vous pas au succès de mes armes,
Qu'un Amant combattoit pour vous ?

Callirhoé continuë à se contraindre ;
elle ordonne à Agenor de sortir et lui
défend de la voir jamais.

La Reine , Coresus , et les Prêtres de
sa suite arrivent pour célébrer l'Hymen
qui fait l'action principale de ce premier
Acte. Coresus dit galamment à Calli-
rhoé.

Dès Autels à vos beaux yeux
Je porterai mon hommage ,
Sans craindre que ce partage ,
Offense jamais nos Dieux ;
J'adore en vous leur image.

La Suite de Coresus celebre la Fête de
cet Hymen ; Coresus s'approche de l'Au-
tel avec Callirhoé ; il chante ces Vers :

Toi , qui pour éclairer le plus beau de mes jours ,
Pares le Ciel d'une clarté nouvelle ,
Soleil , à mes tendres amours ,
Tu me verras aussi fidele ,
Que tu l'es à remplir ton cours.

Coresus commence le serment sur l'Au-
tel ;

142: MERCURE DE FRANCE
tel; mais Callirhoé ne peut l'achever, parce
qu'Agénor vient se montrer à ses yeux; son
aspect la fait évanouir, et par là le ser-
ment conjugal est interrompu au grand
regret de Coresus, de la Reine et des
Prêtres de Bacchus.

Au second Acte, le Théâtre représente
l'avant-cour d'un Palais; on voit à l'un
des côtez un Temple domestique.

Agénor se flatte d'être aimé de Calli-
rhoé; cette Princesse agitée de remords
vient lui déclarer qu'elle veut achever
son Hymen, pour réparer le tort qu'elle
vient de faire à sa gloire: Agénor l'ac-
cuse de cruauté; elle ne peut s'empêcher
de lui faire connoître qu'il est la cause
de son malheur, et par conséquent qu'il
est aimé. Agénor se jette à ses pieds pour
lui rendre grâces d'un aveu si favorable.
Coresus surprend son Rival aux pieds de
son Amante; il lui reproche son infide-
lité; elle lui répond fierement qu'elle ne
lui a rien promis, et se retire. Coresus
menace Agénor, qui lui répond avec une
intrépidité héroïque et le quitte.

Coresus invite les Prêtres de sa sui-
te à vanger l'affront qu'on vient de
faire aux Autels en la personne de leur
Grand-Prêtre; ils invoquent Bacchus et
lui demandent vengeance. Les Prêtres avec
des

JANVIER. 1732. 145

des flambeaux, font le Balet de cet Acte.

Le Théâtre représente au troisiéme Acte, un Temple rustique, consacré à Pan. La Reine et Callirhoé déplorent les malheurs dont Bacchus accable leurs Peuples, et en font une description très-touchante. Après les plaintes, la Reine dit à sa fille qu'elle veut interroger l'Oracle, du Dieu des Forêts. Elle la quitte pour aller donner ordre à ce qu'elle vient de se proposer, et lui dit d'attendre Coresus, qu'elle a mandé, et de ne rien oublier pour le fléchir.

Coresus vient; la Scene est vive entre Callirhoé et lui; ne pouvant rien obtenir de lui, elle le menace de sa propre mort; Coresus s'attendrit et lui promet de ne rien oublier pour obtenir de Bacchus la grace d'un Peuple expirant; il lui dit de consulter son Oracle, et la quitte.

Le Ministre de Pan vient, on chante des Hymnes à l'honneur de ce Dieu, qui du fond du Théâtre prononce cet Oracle.

Le calme à ces climats ne peut être rendu,
Qu'au prix que les Destins veulent de votre zèle,
Que de Callirhoé le sang soit répandu,
Ou celui d'un Amant qui s'offrira pour elle.

La

144 MERCURE DE FRANCE

La Reine frémit de cet Oracle ; elle prie le Grand-Prêtre de le cacher au Peuple et de le flater d'un plus heureux avenir.

Au quatrième Acte la Décoration représente une Plaine bornée de Côteaux fleuris. Callirhoé se prépare à la mort avec constance. Agenor trompé par les fausses esperances qu'on lui a données d'un heureux changement , vient s'en réjouir avec sa Princesse ; elle lui cache son malheur autant qu'elle peut , mais enfin elle lui déclare que les Dieux demandent son sang ; Agenor furieux lui proteste qu'il ne souffrira jamais un Sacrifice si barbare , et la quitte en lui disant :

De Cérésus , que le crime s'expié ,
On me payera cher de m'avoir fait trembler..
Le bucher brule , et moi j'éteins sa flamme impie
Dans le sang du cruel qui veut vous immoler..
Mes amis sont tous prêts , ils suivront mon
exemple ;
J'attaquerai vos Dieux , je briserai leur Temple..
Dût sa ruine m'accabler.

Une Troupe de Bergers et de Bergeres viennent se réjouir du nouveau calme dont ils jouissent ; Callirhoé leur dit qu'elle va au Temple assurer leur bonheur ; ils la

la suivent. La Reine, qui survient, croit qu'ils vont la conduire à l'Autel; elle leur reproche leur barbarie, les Bergers témoignent la douleur et l'effroi dont ils sont saisis par un Chœur très-pathétique.

Agenor vient leur dire qu'il a appris d'un des Ministres de Pan qu'un sang moins précieux offert pour celui de la Princesse, peut suffire aux Dieux; il offre le sien; les Bergers applaudissent à sa générosité et à son amour.

La Décoration du dernier Acte représente le Temple de Bacchus, orné pour le Sacrifice de la Victime. Coresus prêt à donner la mort à son Rival, qui veut être immolé pour Callirhoé, ne sçait s'il y doit consentir; il craint de trahir sa gloire et même son amour, puisqu'Agenor sacrifié pour sa Princesse, n'en regnera que mieux dans son cœur.

Callirhoé vient demander la mort à Coresus, la Scene est très-vive et très-pathétique entre le Prêtre et la Victime.

Agenor arrive; les Prêtres le mènent à l'Autel; après une contestation très-tendre entre les deux Victimes et Coresus; ce dernier prend un parti noble et généreux, et leur dit :

Arrêtez; c'est à moi de choisir la Victime.

En

146 MERCURE DE FRANCE

En disant ces mots il se frappe et finit la
Tragédie par ces Vers adressez à Callirhoé :

Je sauve vos jours :

De vos malheurs, des miens, je termine le cours.
Vous pleurez; se peut-il que ce cœur s'attendrisse!
Je meurs content, mes feux ne vous troubleront
plus.

Approchez; en mourant, que ma main vous
unisse;

Souvenez-vous de Coreus.

Cet Opera, au reste, est très-bien exé-
cuté et très-bien remis pour le choix des
Rôles, pour les Décorations et les habits.
Les Balets du Sr. Blondi en sont variez et
executez dans la plus grande perfection;
un Pas de Trois dansé par le sieur Du-
moulin et les Dlls Camargo et Salé, est
un morceau aussi picquant et aussi agréa-
ble qu'on en ait vû à l'Opera. Deux très-
bons Poètes ont célébré la danse de ces
deux inimitables personnes en cette ma-
niere.

M A D R I G A L.

AH! Camargo, que vous-êtes brillante!
Mais que Salé, grands Dieux! est ravissante!
Que vos pas sont legers et que les siens sont
doux!

Elle est inimitable, et vous êtes nouvelle :

Les

Les Nymphes sautent comme vous,
Mais les Graces dansent comme elle.

A U T R E.

De ta danse active et légère,
J'admire, Camargo, le brillant caractere;
Mais que ta Rivale a d'appas !
La grace au sentiment unie,
Exprime en toi, Salé, l'éloquente harmonie,
Du regard, du geste, et des pas.

L'Académie Royale de Musique doit
représenter, au commencement du Carê-
me prochain, *Jephthé*, Tragédie nouvelle;
elle n'avoit point encore donné de Sujet
tiré de l'Histoire Sainte; et l'on étoit
justement surpris que le plus noble Spec-
tacle de l'Europe fût privé d'un genre
dont tous les autres Théâtres s'étoient
mis si utilement en possession.

Les Comédiens François ont reçu une
petite Comédie en Prose, qu'ils vont
jouer incessamment, intitulée la *Tontine*,
de la composition de M. le Sage.

Ils ont aussi reçu une autre petite Piece en
Vers, qu'on donnera dans peu sans doute,
pour la jouer dans sa saison; car elle est
intitulée l'*Hyver*. Elle est de M. Dallinval.
La

48 MÉRURE DE FRANCE

Le Vendredi 18. de ce mois, on donna au Théâtre François la premiere Représentation du *Glorieux*, Comédie en Vers et en cinq Actes, de M. Destouches, de l'Académie Française; elle fut généralement applaudie, et elle est tous les jours plus goûtée par de très-nombreuses Assemblées; on peut dire qu'elle fait autant d'honneur à son Auteur qu'elle fait de plaisir au Public. Nous n'oublierons pas d'en parler plus amplement; le Lecteur y perdrait trop.

Les Comédiens François ont représenté à Versailles le Mardi 8. Janvier, le *Philosophe Marié*, et *Crispin Medecin*.

Le Jeudi 10. *Iphigenie*, et *Attendez-moi sous l'orme*.

Le Mardi 15. *l'Avare*, et *les Plaideurs*.

Le Jeudi 17. *Electre*, et *les Folies amoureuses*.

Le Mardi 22. *Andromaque*, et *Crispin bel-esprit*.

Le Jeudi 24. le *Medisant*, et *l'Avocat Patelin*.

Le Mardi 29. le *Glorieux*, qui a eû un aussi grand succès à la Cour qu'à Paris, et le *bon Soldat*.

Le Jeudi 31. *Amasis*, et le *Medecin malgré lui*.

Le

Le 5. les Comédiens Italiens représentèrent à la Cour, le *Dedain affecté*, et la Petite Piece des *Paysans de Qualité*.

Le 12. *Colombine, Avocat Pour et Contre*, Piece de l'ancien Théâtre Italien, et les *Effets du Depit*.

Le 14. les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la *Vie est un Songe*, Tragi-Comédie Italienne, en cinq Actes, tirée de l'Espagnol, sous le titre de *La Vida es Sueno*. Le sieur Lélío le fils y a joué le Rôle de Sigismond, qui est le principal de la Piece, avec applaudissement.

Le 21. ils donnerent une Piece nouvelle, qui a pour titre, *Danaus*, Tragi-comédie en Vers et en trois Actes, avec trois Intermedes dont on parlera plus au long.

Le 26. ils représenterent à la Cour les *Deux Arlequins* et la *Folle Raisnable*.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LEs Létres du Levant confirment la Suspension d'armes, signée par le Roy de Perse et par les Generaux Turcs; mais on ajoute que la Paix paroît difficile à conclure entre les deux Nations

150 MERCURE DE FRANCE

Nations, le Roy de Perse n'étant pas disposé à rien céder, aux Turcs des conquêtes qu'ils ont faites en Perse pendant la dernière Révolution. Ces Lettres ajoutent qu'on avoit arboré à Constantinople la Queue de Cheval, et que le bruit couroit qu'au Printemps prochain le G. S. déclareroit la guerre à quelque Puissance Chrétienne.

D'autres Lettres de Constantinople portent que la Paix est sur le point d'être conclue entre le G. S. et le Roy de Perse, et qu'on ne doutoit pas qu'aussi-tôt qu'on auroit reçu la nouvelle de la signature, Sa Hautesse ne déclarât la guerre à quelques autres Puissances, afin d'occuper les Milices qui paroisoient toujours disposées à la révolte.

R U S S I E.

ON écrit de Moscou, que les Lettres du Gouverneur de Derbent, portent que l'un des articles préliminaires du Traité qui se négocioient entre le G. S. et le Roy de Perse, est de réunir leurs forces pour attaquer telle Puissance Chrétienne qu'il leur conviendra, et qu'il a été résolu dans le Conseil de la Czarine de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver les Conquêtes que le Czar Pierre I. a faites du côté de la Mer Caspienne, et d'y envoyer pour cela un nouveau renfort des Troupes.

La République de Pologne a fait prier la Czarine de retirer ses Troupes de la Curlande et de ne plus se mêler des affaires de ce Duché, si elle vouloit continuer de vivre en bonne intelligence avec la Couronne de Pologne.

Le Feld Maréchal Dolhorucki, qui fut arrêté au mois de Novembre dernier, a été condamné à

Avoir la tête tranchée; mais la Czarine, cedant aux instances des principaux Seigneurs de la Cour, a converti sa peine en une prison perpétuelle dans la Citadelle de Schlussembourg, où l'on met ordinairement les Prisonniers d'Etat.

Sur la fin du mois de Janvier, la Czarine fit appeller au Palais tous les Generaux, les Ministres et les principaux Membres du Clergé, après avoir donné ordre au General Soltikoff, d'assembler au Château du Cremelin, les trois Régimens des Gardes; S. M. Cz. leur fit un Discours qui dura un quart d'heure, et ordonna à l'Archevêque de Novogrood de lire le Formulaire d'un Serment, portant qu'ils reconnoîtront pour leur Souverain ceux que S. M. Cz. nommeroit pour ses successeurs, ce qui fut executé; *Nomine contradicente*; et la Duchesse de Mekelbourg, la Princesse sa fille et la Princesse Elizabeth, le signerent les premieres. Voici la Traduction de cette Déclaration de la Czarine, touchant la Succession au Trône.

NOUS, ANNE, par la grace de Dieu, Imperatrice et Souveraine de tous les Russes, &c. sçavoir faisons par la Presente, à tous nos fideles Sujets. Il paroît par tant de Manifestes, nouvelles Loix, Reglemens et Ordonnances, que nous avons fait publier depuis le commencement de notre Regne, avec combien de zele et de soins, conformément au devoir qui nous a été imposé de Dieu, nous avons employé tous nos efforts pour maintenir et étendre la Religion Chrétienne et Orthodoxe selon le Rit Grec, pour soutenir la Justice, pour deffendre nos Sujets opprimés, pour introduire un meilleur ordre et discipline dans nos Armées, destinées à la deffense de cet Empire contre toute attaque de l'Ennemi, pour eriger des Ecoles
suffi-

suffisantes et de belles Académies, dans lesquelles la Jeunesse est non-seulement élevée gratis, dans la crainte de Dieu et dans notre Religion Orthodoxe, mais aussi dans toutes les Sciences, tant Civiles que Militaires, utiles à l'Empire, et qui peuvent tendre à procurer tout ce qui peut avancer le bien, la tranquillité et le salut de tous nos fideles Sujets, et à faire fleurir de plus en plus notre chere Patrie. Nous employons aussi actuellement nos soins gracieux à chercher les moyens necessaires pour mettre les Subsidés sur un meilleur pied, et les diminuer le plus qu'il sera possible, dès que les necessitez generales et les interets de l'Empire pourront le permettre.

En consequence de tous ces efforts salutaires et continuels pour le bien de notre Empire, nous avons jugé qu'il étoit principalement de notre devoir, tant envers Dieu qui nous a confié le souverain gouvernement de nos Royaumes, qu'envers nos Sujets, d'avoir soin de confirmer par de bonnes et suffisantes Loix et Ordonnances, cette heureuse situation de nos Royaumes, non-seulement pendant notre Régence, mais aussi pour les temps à venir, afin que dans tous les incidens qui peuvent survenir et qui dépendent du Ciel, nos fideles Sujets puissent, pour la conservation de l'Empire, être maintenus en toute tranquillité et mis en sureté contre les desordres et troubles contraires aux Loix divines et aux Constitutions et Loix fondamentales de notre Empire, comme il en est arrivé à notre avènement au Trône, qui auroient certainement ruiné notre chere Patrie, si Dieu par sa grace particuliere et par sa bonté ne les eût éloignés.

Quoique nos fideles Sujets nous ayent déjà prêté, comme à leur Souveraine et Dame, le Serment de fidelité et de soumission parfaite, et que, conformément à l'ordre de succession, établi le 5. Février

1722.

1722. et confirmé par un Serment solennel de tous les Etats et fideles Sujets de l'Empire Russien, il a toujours dépendu du choix et du bon plaisir des Souverains, de nommer leur Successeur ; néanmoins, afin de confirmer le bonheur et la conservation de l'Empire, maintenir tous nos fideles Sujets dans une parfaite tranquillité, et prévenir tout ce qui pourroit troubler ces vûes salutaires, nous avons jugé à propos d'ordonner par la Presente, à tous et un chacun de nos fideles Sujets, tant Ecclesiastiques que Temporels, Militaires et Civils, de quelque nom qu'on puisse les nommer, de nous prêter de nouveau serment et hommage, selon le Formulaire cy-joint, entierement conforme au Serment qui a été prêté aux Empereurs nos Prédecesseurs. C'est pourquoi nous avons ordonné de faire imprimer notre present Commandement avec le Formulaire, et de le faire publier par tout notre Empire, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance : et de notre part, nous avons résolu, et notre volonté est, après avoir invoqué l'assistance divine par des Prières ardentes, de prendre de telles mesures qui ne peuvent tendre qu'au veritable Avantage et au bonheur de tout l'Empire et de tous nos fideles Sujets et à la conservation de notre Religion Orthodoxe. En foi de quoi nous avons signé la Presente de notre propre main. Fait à Moscou le 28. Decembre 1731.

S U E D E.

LA Flotte du Roi consiste déjà en 38. Vaisseaux de ligne, et quantité d'autres Bâtimens armez en guerre.

Les Lettres de Stokolm, portent qu'on y publiâ un Edit le 23. du mois dernier, pour reprendre le luxe dans les habillemens, et les dépenses

H ex-

154 MERCURE DE FRANCE
excessives qui se font aux Noces, aux Enterre-
mens, &c.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne, que le 7. de ce mois on y reçut avis que le 29. du mois dernier la possession des Duchez de Parme et de Plaisance avoit été prise au nom de l'Infant Don Carlos par la Duchesse Douairière Dorothee, qui a la tutelle de ce Prince jusqu'à sa Majorité; que les Troupes de l'Empereur étoient sorties de ces Duchez, et s'étoient retirées dans le Milanez.

D'autres Lettres du 8 portent que l'Infant Don Carlos étoit arrivé à Livourne le 27. Décembre.

On mande de Saltzbourg, qu'il étoit sorti de ce Diocèse un grand nombre de Protestans; que près de 900. s'étoient retirez dans la Suabe; que les Magistrats des Bailliages avoient exhorté les Habitans de les retirer chez eux, et de leur donner tous les secours possibles; que 800. autres de ces Protestans avoient passé en Baviere, et que l'Electeur avoit donné des ordres pour faire une collecte d'aumônes en leur faveur.

On apprend de Ratisbonne, que la garantie de la Pragmatique - Sanction avoit fait naître de grandes contestations dans la Diette de l'Empire; que le Ministre de l'Electeur de Baviere avoit déclaré que ce Prince étoit dans la disposition d'obliger l'Empereur en toute occasion; mais qu'il étoit forcé de représenter que si les Princes de l'Empire signoient cette garantie de la succession des Pays hereditaires de la Maison d'Autriche en faveur de l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur, ils s'engageroient à entrer dans les guerres
qui

qui pourroient en résulter, et ce pour des Domaines qui ne dépendent pas de l'Empire, puisqu'ils n'y ont jamais été immatriculez, tels que sont le Royaume de Hongrie, la Transilvanie, la Moravie, les Royaumes de Naples et de Sicile et autres Etats; on ajoute que les Ministres de l'Electeur de Saxe et de l'Electeur Palatin avoient fait les mêmes représentations.

I T A L I E.

Dans le Consistoire que le Pape tint le 17. du mois dernier, le Cardinal Otthoboni, proposa l'Abbaye de Bonneval, Diocèse de Rhodéz, pour l'Archevêque de Narbonne; celle d'Essey, Diocèse d'Agen, pour l'Abbé Salomon; celle de Vierzon, Diocèse de Bourges, pour l'Abbé de Charand, et celle de S. Etienne de Vaux, Diocèse de Saintes, pour l'Abbé Nerét.

Le Projet pour la franchise du Port d'Ancone a été approuvé dans la dernière Congrégation tenue à ce sujet; et le Pape en a remis l'exécution au Trésorier de la Chambre Apostolique et au Cardinal Firrao.

La Loterie établie à Rome à l'imitation de celle de Genes, sera tirée neuf fois l'année au Capitole; on mettra chaque fois dans la rouë dite *de Fortune*, les noms de 90. jeunes filles dont on en tirera seulement sept, à chacune desquelles on donnera 50. Ecus et des habits. Ce seront ces sept noms qui procureront le gain à ceux qui auront pris intérêt dans la Loterie, et qui seront assez heureux d'avoir choisi ceux qui sortiront de la rouë. On fera du profit qui en reviendra au Gouvernement, un fonds pour le soulagement des pauvres Communautéz, des Familles honteuses

des et des Pauvres de la Charité de S. Jérôme et pour les besoins les plus pressans de la Chambre Apostolique. Il est deffendu aux Sujets du Pape de s'interesser dans les Loteries étrangères. Le Comte Peluchi a été choisi pour être Directeur General de cette Loterie avec cent écus d'appointement par mois.

Le Roi de Portugal ayant fait present de 50000. écus à la Fabrique de S. Pierre, le Pape les a destinees avec 70000. écus qu'il y a ajouté, à augmenter de quelques Salles la Sacristie du Palais du Vatican.

Par les ordres de l'Empereur, on a commencé à Naples à reformer les quatre Compagnies dont on avoit augmenté chaque Regiment d'Infanterie Allemande. Les Soldats reformez ont servi de Recrues aux autres Compagnies, et les Officiers qui n'ont pas d'employ, ont été mis à la demi-paye.

M. Monditle Orsini, Archevêque de Capouë, et neveu du feu Pape Benoit XIII, a quitté son Diocèse, et s'est retiré à Naples dans le Convent des Religieux de Sainte Marie, qui a été fondé par ces Ancêtres.

On entendit sur la fin du mois dernier, un bruit extraordinaire du côté du Mont Vesuve, et l'on a sçu depuis que les éruptions du feu étoient plus frequentes que de coûtume, ce qui fait craindre qu'il n'y ait bien-tôt quelque violent Tremblement de Terre, et quelques dégorgemens de matieres bitumineuses.

On écrit de Florence, que le Signor Roggieri, Ingenieur et célèbre Dessinateur, est allé à Livourne, pour faire exécuter le Dessin d'un Arc de Triomphe, que les Marchands Anglois, établis dans cette Ville, y font

sont élever en l'honneur de l'Infant Don Carlos.

La Garde que le Grand Duc y a envoyée pour le service de ce Prince , est composée de 24 Cuirassiers Allemands , de deux Caporaux , et deux Trompettes , tous habillés de Drap écarlate , galonné d'or.

Le Duc Salviati , Grand-Veneur du Duché de Toscane , est allé à Pise avec vingt Chasseurs , pour garnir un Parc de toutes-sortes de Gibier , afin que l'Infant puisse y prendre le divertissement de la Chasse lorsqu'il ira voir cette Ville.

Le Grand Duc a promis d'avancer 50000 Ecus aux Exécuteurs du Testament de la feuë Princesse Douairiere de Florence , afin qu'ils puissent acquitter les legs qu'elle a faits , sans être obligez de vendre ses Diamans.

Le Roi d'Espagne a fait présent au Grand Duc d'un Vaisseau de Guerre de 50 pieces de Canon , tout neuf , et garni de tous ses agrets. S. M. Cat. lui a envoyé en même temps 50 milliers de Cacao , 300 livres de Vanille , cent Caisses de Liqueurs et de Vins exquis , huit grains de Mine d'or naturelle d'un poids considerable , qui ont été tirés des Mines du Perou , sans qu'il se soit trouvé uni avec cet or aucune matiere étrangere comme dans les Mines ordinaires , une Cassette de Diamans brutes , cent Cages d'Oiseaux rares des Indes Occidentales et Orientales , 30 Caisses des plus fines Porcelaines , et 8 bales d'Etoffes d'or et d'argent.

L'Infant Don Carlos étant parti d'Antibes le 23 Decembre , sur les Galeres du Roy d'Espagne , accompagnées de trois Galeres du Grand Duc de Toscane , arriva à Livourne le 27 , au

H. iii bruit

158 MERCURE DE FRANCE
bruit de toute l'Artillerie , à bord d'une des Galeres d'Espagne ; S. A. R. ayant débarqué vers le soir , fit son Entrée publique dans cette Ville , où elle fut reçue en qualité de Grand Prince de Toscane , avec tout l'éclat et toute la magnificence possible ; la Ville étoit entièrement illuminée , et les Ruës par où ce Prince passa étoient ornées de riches Tapisseries , &c. Don Carlos a essuyé une terrible tempête la nuit du 26 au 27. à la hauteur du Cap Noli : toutes les Galeres ayant été dispersées , mais elles ont eû le bonheur de resister à la violence des Vents ; des trois Galeres de Toscane étant déjà entrées dans le Port de Livourne , de même que les autres Galeres d'Espagne.

Après que Don Carlos fut arrivé en Toscane , son premier soin fut d'expedier des Courtiers au Grand-Duc et à la Duchesse Dorothee , Douairiere de Parme , pour leur donner avis de son arrivée , et pour faire reconnoître cette Princesse en son nom , Regente de Parme et de Plaisance. En effet , la Princesse Dorothee prit possession le 29 , au nom de l'Infant Don Carlos , de ces deux Duchez. Elle reçut les Sermens de tous les Ordres , les Troupes de ces deux Etats reprirent leurs Postes , et le lendemain au matin les Troupes Imperiales sortirent de Parme et de Plaisance pour se retirer dans le Milanéz.

Le jour de cette prise de Possession , la Duchesse Dorothee fit distribuer un grand nombre de Medailles d'or , d'argent et de cuivre , qu'elle avoit fait frapper à ce sujet , pour en marquer l'Epoque de cet événement.

Le soir du 28 , S. A. R. vit passer sous ses fenêtres un Char de Triomphe magnifiquement orné , que la Nation Françoisé avoit fait préparer.

parer, sur lequel il y avoit un fort beau Concert de toutes sortes d'Instrumens et de Voix. Le 30, l'Infant retourna chasser dans le Bosquet des Capucins, où il tua plusieurs Oiseaux et un Marcassin.

Le 1. de ce mois, S. A. R. reçut les complimens sur la nouvelle année de toutes les personnes de distinction qui sont à Livourne. La Nation Hollandoise donna à ce Prince le divertissement d'une Course de chevaux, dont le Prix étoit un Manseau de Velours cramoisi garni d'argent; et la Nation Angloise exposa la Machine qu'elle avoit fait construire. C'étoit un Arc de Triomphe, qui avoit sa principale face tournée du côté de la Porte de la Marine: on y voyoit deux Pilastres peints à l'imitation du Marbre verd antique, avec les Bases et les Chapiteaux dorez, d'un Ordre composé: entre chaque Pilastre étoit placée une Statue, dont l'une représentoit la Justice, et l'autre la Clemence. On voyoit un bas-relief au Piedestal de la Justice, le Conseil des Dieux, et Mercure conduisant par la main un jeune Héros, en action de parler, pour le présenter aux Muses qui se réjouissoient sur le Mont Parnasse à la vue de ce Héros: au-dessous on lisoit:

Jam nova progenies cælo demittitur alta.

Dans l'autre bas-relief du Piedestal de la Clemence, étoient représentés le Port et la Ville de Livourne, ayant les Portes ouvertes: dans le lointain, diverses Galeres qui y dirigeoient leur course, dont on distinguoit la Royale d'Espagne, sur le devant de laquelle on voyoit la Félicité qui prioit Neptune de calmer la Mer, et d'accorder un heureux Voyage au Prince Don Carlos; et derrière Neptune on voyoit le Temps

Hein. qui

qui tenoit la Tempête assujettie à ses pieds : au-dessus étoit écrit :

Volvenda dies en attulit ultro.

L'Inscription suivante paroissoit sur la partie supérieure , en lettres d'or et noires , comme sur un fond imité de Marbre blanc.

SALVO ATQUE INCOLUMI CAROLO PRINCIPIS . PHILIPPI V , Hispaniarum Regis , et Regina Elisabetha Farnesia , Filio inclito , Felice , Augusto , Parma et Placentia Duce , quod optatissimo adventu suo impletis omnium votis qualis quantusque futurus sit in hoc Imperio faustis auspiciis ostendat restituta Europa pace , confirmataque Etruria felicitate Britanni hic Negociantes , annuente et favente Joanne Gastone , Magno Duca Etruria , summa letitia gestientibus animis posuere.

Sur les Médaillons de chaque côté étoient assises deux Statuës , dont l'une représentoit la Gloire , et l'autre l'Eternité , et au-dessus de l'Inscription étoient les Armes d'Espagne.

Il y avoit dans l'autre façade de l'Arc de Triomphe , tournée du côté de la Porte de Pise , entre deux Pilastres , deux Statuës , dont l'une à droite représentoit la Providence , et l'autre la Liberalité. Les Arts liberaux & l'accroissement du Commerce étoient dépeints dans le bas-relief du Piedestal qui étoit sous la Providence , avec ces mots , FELICITAS ETRURIAE ; et sous la Liberalité , on voyoit la Paix et la Felicité qui embrassoient l'Europe. Le Temple de Janus paroissoit fermé ; et sur le devant on voyoit des petits genies qui amassoient des Armes et des Instrumens de Guerre , et en faisoient un Feu de joye , avec ces mots : PAIX D'EUROPE.

L'Inscr.

L'Inscription suivante , en lettres d'or et noires , étoit dans la partie supérieure de cette façade.

Ingresso feliciter Etruriam exoptatissimo Principe Carolo , multiplicatis ubique votis latisque acclamationibus , Britanni hac Negociantes maximo gestientes gaudio , Philippi V. Hispaniarum Regis , et Regina Elizabetha Farnesia , atque Joanni Gastori ; Magno Duci Etruria , Sospite filio inclito , dignoque successore , perenni obsequio gratulantur.

Sur les deux Médaillons des côtez , paroissent assises la Joye et la Constance , avec les Symboles et les Attributs qui leur sont propres ; et sur l'Inscription de cette Façade , de même que sur les deux côtez de l'édifice , on voyoit pareillement les Armes d'Espagne , surmontées par tout d'une Couronne dorée , et supportées par deux Lions.

Aux quatre parties intérieures de l'Arc de triomphe étoient placez quatre Médaillons ovales , peints au *Chiaro Oscuro*. Dans le premier , qui répondoit à l'alignement de la Justice , paroissoit un jeune Prince , avec son Manteau Royal , tenant de la main droite un Globe , et de la gauche une Lance , avec ces mots : *PRINCIPI JUVENTUTIS* ; et dans l'endroit qui répondoit à la Clémence , étoit peinte une Galere , conduite par Neptune , et faisant voile , avec un vent favorable , avec ces mots : *FELIX ADVENTUS*.

Vis à-vis , à l'endroit qui répondoit à la Sarruë de la Liberalité , il y avoit un autre Médaillon , dans lequel étoit représentée l'Espérance , avec une Fleur à la main , et ayant à ses pieds une Mesure remplie d'Epics de Blé , avec cette Devise :

H. V. SPES

162 MERCURE DE FRANCE

SPES PUBLICA ; et vis-à-vis le premier Médail-
lon , du côté de la Statue de la Providence ,
étoient peints quatre petits Genies , faisant un
beau Groupe , représentant allégoriquement les
quatre Saisons , avec ces mots : FELICITAS ,
TEMPORUM.

Les Bases , Chapiteaux , Corniches , Festons et
autres ornemens de cet Edifice étoient tous dor-
rez ; ce qui , joint au bon gout qui regnoit dans la
distribution des couleurs , à l'imitation des plus
beaux marbres , offroit à la vûe tout ce qu'on
peut s'imaginer de plus magnifique et de plus
beau. Les huit Statuës et les quatre Médallions
étoient pris des Revers des Médailles des Empe-
reurs Romains , et peints par differens Peintres ,
qui ont le plus de réputation. Les deux Façades
avoient 47 pieds , et les deux côtez 28 pieds de
largeur , et 76 pieds de hauteur. Le tout a été
conduit par le sieur *Ferdinand Ruggier* , celebre
Architecte Florentin. L'Abbé *Antoine - François
Cori* , Professeur en l'Histoire de l'Université
de Florence , est l'Auteur des Inscriptions.

Voicy d'autres circonstances sur l'arrivée de
Don Carlos , en Italie. Le 27 Decembre dernier
la Galere du Chevalier Marescotti , entra dans le
Port de Livourne , ayant été séparée des deux au-
tres Galeres du Grand Duc , par un coup de vent
qui l'avoit assez endommagée. Deux heures après
il arriva une autre Galere du Grand Duc , com-
mandée par le Capitaine Nanglé , et le soir on
vit entrer dans le Port , la Capitane des Galeres
du Roy d'Espagne , que montoit l'Infant Don
Carlos , suivie d'une autre Galere Espagnole. Aus-
si-tôt qu'on eut donné le signal de l'arrivée de
ce Prince , on fit plusieurs décharges d'Artillerie ,
après

après lesquelles S. A. R. descendit dans la Chaise du Grand Duc , qui étoit magnifiquement ornée. Il fit ensuite son Entrée publique en cette Ville , dont la Garnison et la Bourgeoisie étoient en Haye et sous les Armes.

Il se rendit d'abord à l'Eglise du Dôme , dans les Carrosses du Grand Duc , et il fut reçu par l'Archevêque de Pise , qui après l'avoir conduit dans le Chœur , entonna le *Te Deum* , pendant lequel on fit encore plusieurs Salves d'Artillerie. Après le *Te Deum* , l'Infant Don Carlos se rendit au Palais , où il fut complimenté de la part du Grand Duc , par la Noblesse et les Officiers de la Ville , auxquels il donna sa main à baiser. Il se mit à Table à neuf heures du soir , et il fut servi par le Marquis Ricardi , qui fit les fonctions de premier Maître d'Hôtel , et par le Comte Canale , qui fit celles d'Echanson. Vers les onze heures du soir , le Marquis de Villa-Réal fut dépêché à Séville , pour porter à L. M. Cath. la nouvelle de l'arrivée de S. A. R. en Italie.

Le 29 au matin , l'Infant , après avoir fait ses dévotions la veille , se rendit au Bosquet des Capucins , où il prit le divertissement de tirer des Cignes dont on avoit mis un grand nombre dans le Canal ; l'après midi il se promena dans divers quartiers de la Ville , pour se faire voir au peuple , qui a fait pendant trois nuits consécutives des Feux de joye et des Illuminations.

Les dernieres Lettres d'Italie portent que l'Infant Don Carlos avoit été attaqué de la Petite Verole peu de tems après son arrivée à Livourne , mais que ce Prince étoit hors de tout danger au départ du Courier.



E S P A G N E.

LEſ Ouvrages que le Roy a fait construire le long de la Ligne, qui empêche la communication de Gibraltar avec l'Andalousie, étant suffisans pour empêcher que les Anglois ne fassent la contrebande dans cette Province. S. M. a donné depuis peu des Ordres pour les faire cesser et pour renvoyer dans leurs quartiers les Troupes qui y étoient occupées.

On apprend que le Duc de Ripperda qui étoit arrivé à Tanger, sur un Vaisseau Hollandois, en étoit parti pour se rendre à la Cour du Roy de Maroc.

G R A N D E B R E T A G N E.

ON écrit de Londres que le 8 de ce mois, Adgi Mahomet Said et Adgi Ali, Envoyez de la Regence d'Alger, eurent leur première Audience particulière du Roy, dans l'appartement duquel ils furent introduits par le Lord Harrington, Secrétaire d'Etat. Ils eurent ensuite Audience de la Reine, étant présentés par le Comte de Grantham, Lord Chambellan de S. M. Le lendemain ils eurent Audience du Pr. de Galles et du Duc de Cumberland. Le Roy a accordé à ces deux Envoyez 80 liv. sterl. par mois, pendant leur séjour en Angleterre.

Le Parlement d'Irlande a continué la taxe sur la Biere, le Vin et les Eaux Spiritueuses, et pour être en état de fournir un nouveau subside au Roy, il a mis une imposition de quatre Chelins par liv. sur tous les revenus des terres, rentes et pensions.

Quelques Gentils-hommes ayant formé dans
de

le même Royaume une Société, pour le progrès de l'Agriculture, ils ont choisi le Duc de Dorset, Viceroy, pour leur Président, et le Primat du Royaume pour leur Vice-Président.

L'Amiral Wager arriva sur la fin du mois dernier à Londres, de retour de Livourne, avec la Flotte Angloise. Il fut très-favorablement reçu du Roy et de la Reine; et fit voir à L. M. le magnifique Portrait du Roy d'Espagne, dont S. M. Cath. lui a fait présent. Il est enrichi de deux rangs de Diamans brillans, surmonté d'une Couronne, au haut de laquelle est un tres-gros Diamant, estimé 800 liv. sterl. et le tout ensemble 5000 liv. sterl.

Le 24 de ce mois, vers les deux heures après midi, le Roy se rendit en Cortège en la Chambre des Pairs, ayant mandé les Communes. S. M. fit l'ouverture de la Scéance du Parlement par le Discours suivant.

MY LORDS ET MESSIEURS,

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir vous dire que les esperances que je vous ai données de temps en temps, de voir la tranquillité de l'Europe rétablie et affermie, sont à present entierement accomplies; je m'assure que la part du crédit et de l'influence que la Couronne d'Angleterre a eue dans la réüssite de cette affaire, comme on le reconnoît au dehors, sera agréable à mon peuple, et que vous en aurez de la reconnoissance.

On sçait que depuis le temps de la conclusion de la Quadruple Alliance, les différentes Cours de l'Europe ont cherché les moyens d'exécuter ce qui avoit été convenu par les Puissances principales, pour la succession de Toscane, et des Duchez de Parme et de Plaisance, en faveur d'un Infant d'Espagne;

d'Espagne ; mais les intérêts différens et opposés , difficiles à concilier et à réunir pour faire réussir une affaire de si grande importance ; les vûes éternelles et les esperances qu'on avoit conçûes de chaque côté , d'obtenir de plus grands avantages , les jalousies naturelles et les défiances que de tels principes et des desseins contraires les uns aux autres , ont fait naître parmi les différentes Puissances intéressées avoit tenu en suspens et dans l'inexécution ; ce que la Cour d'Espagne avoit extrêmement à cœur , et avoit causé des troubles et des désordres qui ont embarrassé les affaires de l'Europe pendant plusieurs années , et dans lesquels les intérêts particuliers de cette Nation ont été enveloppez .

Vous avez été de temps en temps informez des différentes mesures et négociations qu'on a employées de tous côtés durant cette situation incertaine des affaires , et vous m'avez mis en état de continuer mes soins , pour conserver les droits et possessions de ce Royaume , la paix et la balance de l'Europe , les articles préliminaires et les transactions qui les ont suivies , n'ayant pas répondu aux attentes de la Cour d'Espagne , et ayant causé de la froideur et du mécontentement entre les Parties contractantes du premier Traité de Vienne , furent le fondement et la cause du Traité de Séville , et détruisirent par là cette union , qui avoit fait naître tant de crainte , et allarmé le monde si long-temps .

L'exécution du Traité de Séville étoit la grande difficulté qui restoit encore ; et quelque insurmontable qu'on l'a crû , j'ai par le secours et par la confiance que vous avez eüe en moi , été en état de la vaincre par des Traitez justes et honorables , sans en venir aux extrémités , sans courir le hazard ni m'exposer à la dépense qu'auroit causé une rupture générale , et sans allumer la guerre dans aucune partie de l'Europe .

Parmi

Parma et Plaisance sont à présent dans l'actuelle possession de l'Infant Don Carlos. Six mille Espagnols ont été tranquillement reçus et mis en quartiers dans le Duché de Toscane, afin d'assurer à ce Prince, du propre consentement et de l'agrément du Grand Duc, la survivance à ses Etats; et l'on a fait une convention de famille entre les Cours d'Espagne et de Toscane, pour conserver la Paix et l'amitié entre ses deux Maisons pendant la vie du Grand Duc.

Pour perfectionner et finir cet Ouvrage ennuyeux, conduit au travers d'une suite de changement et de vicissitude infinie, et embarrassé de toutes les différentes vues d'intérêts et d'ambition; j'ay conclu le dernier Traité de Vienne, où je ne suis entré dans aucuns engagements contraires aux précédens Traitez, ni qui tendent à agrandir ou diminuer le pouvoir ou le poids d'aucun Potentat; le but n'étant que de conserver une juste Balance et d'éviter la confusion que les nouveaux changemens et de nouveaux troubles, que les événemens futurs feroient naître, causeroient inévitablement, et dans lesquels l'Angleterre ne pourroit jamais demeurer tranquille; ni être spectatrice oisive.

Quand cela aura été bien considéré et qu'on verra que les playes qui ont saigné long-temps, sont entièrement consolidées; les jalousies sans fondement cesseront, la paix et la bonne harmonie reviendront ensemble, toute défiance et soupçon, effet naturel des délais réitérez, artificieusement insinués et industrieusement augmentez et aggravés, seront éloignés; une mutuelle satisfaction sera la conséquence de la ponctuelle et effective exécution de tous nos Engagemens, dont on se ressouviendra toujours avec beaucoup d'égard et d'honneur pour la Couronne et pour cette Nation, et qui mettra ceux qui y

153^e MERCURE DE FRANCE

sant immédiatement intéressez , dans une obligation indispensable d'en avoir la reconnaissance que l'honneur et la justice demandent.

MESSIEURS de la Chambre des Communes ,

On remettra devant vous les estimations où l'état des dépenses pour le service de l'année courante , qui , comme vous le remarquerez , sont beaucoup moins considérables que celles des années précédentes. C'est un plaisir pour moi de soulager mes Sujets quand le temps le permet ; vous avez vu les heureux effets de votre ancien zèle et fermeté , le succès a accompagné mes mesures et vous recueillez le fruit de mes efforts et de votre confiance en moy. C'est pour vous une satisfaction de sçavoir que toutes les dépenses que vous avez faites en dernier lieu , sont amplement récompensées , en évitant de beaucoup plus grandes :

MY LORDS ET MESSIEURS ,

Je me promets que cette heureuse situation des affaires vous donnera des dispositions unanimes et un juste zèle pour le bien public , telles qu'elles conviennent à un Parlement qui connoît les grands bonheurs dont il jouit. Le devoir et l'affection de mes Sujets sont toute la reconnaissance que je désire pour l'amour paternel que j'ai pour eux , et pour l'intérêt que je prends en tout ce qui les regarde.

Mon gouvernement n'a de sûreté que dans ce qui peut contribuer également à votre bonheur et à la protection de mon peuple , et votre prospérité n'a de fondement que dans la défense et le soutien de mon gouvernement. Notre sûreté est mutuelle , nos intérêts sont inséparables.

Le Roy étant sorti de la Chambre , les Seigneurs

gneurs résolurent unanimement de présenter une adresse à S M. pour le remercier de sa Harangue. Les Communes retirées dans leur Chambre, y prirent une semblable résolution.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

MORTS ET NAISSANCES *des Pays Etrangers.*

IL est mort à Vienne et dans ses Fauxbourgs 6710 personnes pendant le cours de l'année 1731. et il est né pendant le même temps 5600 enfans.

Il s'est fait à Copenhague pendant l'année dernière 703 mariages, il est né 2187 enfans, et il est mort 2420 personnes.

On écrit de Lisbonne qu'on y avoit appris de Barreiro, de l'autre côté du Tage, que le nommé Jean Rodrigues Escarinhado, natif de la Ville de Collares, y étoit mort le 17 d'Octobre dernier, âgé de 125 ans; ayant servi en 1640 dans la Guerre de Flandres, d'où il revint en Portugal, à la Proclamation du Roy Don Jean IV. et s'étant trouvé depuis à la réduction d'Evora; que le même jour, et quelques heures avant sa mort, Antoinette Rodrigues sa femme, étoit morte âgée de 104 ans, et après 88 ans de mariage.

Le 5 de ce mois, la Duchesse de Hostein-Beck, accoucha à Dresde d'un Prince, qui a été baptisé le même jour, et nommé Charles Frederic.



FRANCE



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier Janvier, les Hautbois de la Chambre du Roy jouèrent selon la coutume, plusieurs Pieces de Symphonie de M. de Lully, au lever de S. M. et les Vingt-quatre executerent au dîner une suite d'Airs de la composition de M. Des-touches, Sur-Intendant de la Musique du Roy en semestre.

Le 2, il y eut Concert dans le salon de de la Reine, et on chanta devant S. M. la quatrième Acte de l'Opera de *Roland*, dont le principal Rôle fut chanté par le sieur Chassé, les Actes precedens avoient été chantés au mois de Decembre.

Le 7. on fit entendre à la Reine le Prologue et le premier Acte d'*Amadis*, et on continua la suite le 9. et le 14. La Dlle Antier chanta le Rôle d'*Arçabonne*, le sieur d'Angerville celui d'*Arçalaus*, le sieur Guedon celui d'*Amadis*, & la Dlle le Maure fit avec un grand succès le Rôle d'*Orianne*.

Le 16. la Reine demanda l'Opera d'*Omphale*.

phale, mis en Musique par M. Destouches. S. M. entendit le Prologue et le 1^{er} Acte dans son Salon. Le même Opera fut continué le 21. et le 23. les Dlls Antier et Lenners chanterent les Rôles d'*Argine* et d'*Omphale*, et les sieurs d'Angerville et Petillot ceux d'*Hercule* et d'*Iphis*.

Le 28. il y eut Ballet-sur-le Theatre où l'on joue ordinairement la Comedie. Le divertissement étoit composé de la quatrième Entrée du Ballet de l'*Europe Galante*, intitulé *la Turquie*; de la quatrième Entrée du Ballet des *Elemens*, qui a pour titre *la Terre*, et de l'Acte du *Bal des Fêtes Venetiennes*.

Dans le premier Acte les sieurs Thevenard et Chassé chanterent les Rôles du *Sultan* et du *Grand Bostangi*, et les Dlls Antier et Pellessier ceux des deux Sultanes, l'une favorite et l'autre disgraciée.

Dans le second Acte, les sieurs Tribou et Chassé firent les Rôles de *Vertumne* et de *Pan*, et la Dlle le Maure, celui de *Pomone*.

Dans l'Acte du Bal, les sieurs Chassé et Dumats, ont fait les Rôles d'*Alamir*, et de *Themir*; ceux du Maître de Musique et de Danse ont été joués par les sieurs Tribou et Laval, et la Dlle Petit-Pas a chanté le Rôle d'*Iphis*.

Les

172 MERCURE DE FRANCE,

Les sieurs du Pré, du Moulin Freres, Eaval, Javilliers, Malter & les D^{lles} Prevôt, Comargo, Salé et autres, ont exécuté le Ballet composé par le sieur Blondi; on y a dansé par ordre de la Reine le Pas de Trois du quatrième Acte de *Callirhoé*. L'Orchestre étoit composé des Violons, Hautbois et Flutes du Roy, et les Chœurs ont été exécutés par les Acteurs et Actrices de l'Académie Royale de Musique.

Le 7. de ce mois, le Roy prit le Divertissement d'une Course de Traineaux. S. M. après avoir été prendre à l'Appartement de Mademoiselle de Charolois, les Princesses du Sang et les Dames de la Cour, qui entrèrent dans des Traineaux, conduits par les Seigneurs en habits et bonnets de velours cramoisi, doublez d'hermine, fit plusieurs tours dans les Allées du Parc et le long du grand Canal pendant trois heures; ayant changé deux fois de Relais, le Roy mena ensuite la Compagnie à Trianon, où elle eut l'honneur de souper avec S. M. qui ne retourna à Versailles que vers les deux heures du matin au clair de la Lune.

Les Députés du Parlement qui avoient reçu les ordres du Roy le 9. Janvier, se rendirent à Versailles le lendemain matin, M. Portail, Premier Président, étant à leur

leur tête ; ils furent prétez et conduits avec les ceremonies ordinaires à l'Audience de S. M. qui leur déclara sa volonté.

.Le 13 L'Abbé de Laubrière, cy-devant Conseiller au Parlement, nommé à l'Evêché de Soissons, fut sacré dans la Chapelle de l'Archevêché, par l'Archevêque de Paris, assisté de l'Evêque de Châlons sur Marne, et de l'Evêque de Luçon, et le 20 il prêta serment de fidelité entre les mains du Roy.

Le 15. et le 16. les Religieux Mathurins, de l'Ordre de la sainte Trinité, conduisirent en Procession dans la Ville de Paris, 33. Esclaves qu'ils ont rachetez à Constantinople pendant l'année dernière.

Le Marquis de Solera, premier Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Carlos, et que son A. R. a envoyé à Paris pour remercier le Roy des honneurs qui lui ont été rendus dans son passage en France, et pour marquer à S. M. sa reconnaissance de la maniere avec laquelle on l'a reçu, s'acquitta de cette commission le 15 de ce mois ; il fut présenté au Roy, par le Marquis de Castellar, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. Cath. Il prit congé de S. M. le 29, présenté par le même Ambassadeur.

Le

174 MERCURE DE FRANCE

Le 19 de ce mois, après la Messe du Roy, Mademoiselle de Chartres reçut dans la Chapelle du Château de Versailles les Cérémonies du Baptême. Le Roy fut son Parrain; la Princesse de Conty, troisième Douairière, la Maraine; et cette Princesse fut nommée Louise Diane. La Reine et les Princes et Princesses assistèrent à cette Cérémonie, qui fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en présence du Curé de la Paroisse du Château.

Le Roy ayant fixé au 22 de ce mois la Cérémonie du Mariage du Prince de Conty, avec Mademoiselle de Chartres, S.M. donna ordre au Marquis de Dreux, Grand Maître des cérémonies, d'y inviter de sa part les Princes et Princesses du Sang et les Princes légitimes.

Le 21 au soir, jour de la signature du Contrat et des Fiançailles, les Princes se trouverent vers les six heures dans le Cabinet du Roy, où la Reine avertie par le Grand Maître des cérémonies, arriva quelque temps après, étant accompagnée des Princesses et des Dames de la Cour qui s'étoient rendues dans son appartement. Le Prince de Conty donnoit la main à Mademoiselle de Chartres, dont la Mantse étoit portée par Mademoiselle de Sens.

Lors-

Lorsque le Contrat de Mariage eut été signé de L. M. et des Princes et Princesses qui étoient dans le Cabinet du Roy, le Cardinal de Rohan fit les Fiançailles; Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France étoient auprès de L. M. pendant cette Cérémonie.

Le 22 à midi, le Roy et la Reine précédés du Grand Maître, du Maître et de l'Aide des Cérémonies, et accompagnés des Princes et Princesses, allèrent à la Chapelle; et lorsque L. M. y furent arrivées, le Duc d'Orleans, la Duchesse de Bourbon, Douairière, le Duc et la Duchesse de Bourbon, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, la Princesse de Conty, troisième Douairière, Mademoiselle de Beaujolois, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Clermont, Mademoiselle de Sens et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon prirent leurs places suivant leur rang, à la droite et à la gauche du Roy et de la Reine; le Prince de Dombes, le Comte d'Eu et le Comte et la Comtesse de Toulouse se placèrent derrière les Princes et les Princesses du Sang. Madame la Duchesse d'Orleans n'ayant pu accompagner L. M. étoit dans la Tribune, ainsi que le Duc de Chartres. Le Pr. de Conty et Mademoiselle de Chartres

tres qui précédoient le Roy dans la marche, s'étoient avancez en entrant dans la Chapelle jusqu'auprès de l'Autel. L. M. suivies des Princes et Princesses s'en étant approchées, le Cardinal de Rohan fit la Cérémonie du Mariage, en présence du Curé de la Paroisse de Versailles, qui la veille avoit assisté aux Fiançailles.

Le soir, L. M. souperent en public avec les Princesses, dans l'appartement de la Reine; la Duchesse de Bourbon, Douairiere, la Princesse de Conty, troisième Douairiere, Mademoiselle de Beaujolois, Mademoiselle de Clermont et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon étoient à la droite de L. M. La Duchesse de Bourbon, la Princesse de Conty, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Sens et la Comtesse de Toulouze étoient à la gauche. Après le souper, le Roy fit l'honneur au Prince de Conty de lui donner la chemise, et la Reine fit le même honneur à la Princesse de Conty.

Le lendemain après midy, L. M. allerent voir la Princesse de Conty, qui reçut le même jour la visite de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, et celles de tous les Princes et Princesses. Il y a très-long-temps que la Cour n'avoit paru si brillante et si nombreuse. On ne peut

rien

rien ajouter à la magnificence des habits, pour lesquels les plus riches étoffes et du meilleur goût ont été employées, relevées encore par l'éclat des Pierreries.

Le 27. les Députés des Etats de Bretagne, eurent Audience publique du Roy, étant présentez par le Comte de Toulouse, Gouverneur de la Province, et par le Comte de S. Florentin, Secrétaire d'Etat, et conduits par le Grand-Maître et le Maître des Ceremonies ; la Députation étoit composée de l'Evêque de S. Pol de Léon, pour le Clergé qui porta la parole, du Comte de Kercado pour la Noblesse, du Senechal du Quimper pour le Tiers Etat, et du Président de Bedé, Syndic de la Province. Ces Députés furent ensuite conduits à l'Audience de la Reine et à celles de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc d'Anjou et de Mesdames de France.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de tous les embellissemens qui se sont faits depuis un temps et qui se font encore dans la célèbre Eglise de Notre-Dame de Paris. Son illustre Chapitre a toujours eu grande attention sur ce qui regarde le culte de Dieu, dans lequel est toujours renfermée la Décoration et la magnificence de son Temple. I C'est

C'est à quoi il semble que ce Chapitre se soit encore appliqué plus particulièrement depuis un temps. Les soins et les attentions des Abbez de la Croix, de Fleury et de Cotte, Chanoines, et Intendans du Trésor et de la Fabrique, n'ont pas peu contribué à de si nobles et de si pieuses entreprises; et le bonheur a voulu qu'ils aient heureusement rencontré dans l'Abbé Colin, Trésorier de cette Eglise, une personne plus propre à rechercher sur leur zele, qu'à le diminuer. Son ardeur pour tout ce qui regarde l'Eglise et sa décoration, est sans exemple, ainsi que sa vigilance et son activité.

La dernière réparation qu'on vient de faire et qui a le plus frappé les yeux du Public et des Curieux, est le nettoyage et la restauration de tous les Tableaux de la Nef, qui, quoique des plus grands Maîtres, avoient été de longue main abandonnez aux insultes du temps et de la poussiere; l'on n'y reconnoissoit plus rien, la plus grande partie pleins de trous et tout écaillez. Il falloit une main legere sçavante et habile pour les nettoyer sans alteration et les repeindre sans qu'il y parût, et ce fut pour cela que le sieur Grégoire, jeune homme, Eleve de M. Reittout, neveu du celebre Jean Jouvenet, fut

JANVIER 1732. 179
fut choisi; il s'en est acquitté si bien et avec tant de prudence, qu'il a rendu à tous ces Tableaux leur premier lustre et leur ancien éclat, sans avoir rien altéré des endroits mêmes les plus délicats. Il a eû aussi la satisfaction de se voir applaudir, non-seulement du Public, mais même de M. Boulogne, premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie, &c.

Un si heureux succès fait espérer que le sieur Grégoire ne se tirera pas moins heureusement des Tableaux de la Croisée de la même Eglise, qui sont, la plus grande partie, d'un prix infini.

BENEFICES DONNEZ
par le Roy.

L'Evêché de Mâcon, à l'Abbé de Valras, Agent du Clergé.

L'Abbaye de S. Vincent de Laon, à l'Evêque d'Arras.

Celle de S. Julien de Dijon, Ordre de S. Benoît, vacante par la démission de la Dame de Bussy-Rabutin, à la Dame de Langhac, Prieure de l'Abbaye de Praslon.

Celle de Preaux, même Ordre, Diocèse de Lizieux, à la Dame de Brancas.

Celle de Montsor d'Alençon, même
I ij Ordre

180 MERCURE DE FRANCE
Ordre , à la Dame de Chateaurenault.

Le Prieuré de S. Pancras de Fontaine ,
Diocèse de Besançon , à M. Franchet ,
Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de
la même Ville.

Le Prieuré de Vausse , Ordre du Val-
des-Choux , Diocèse de Langres , à M. Pe-
tirbenoist , Chanoine de Besançon.

Le 25. la Loterie de la Compagnie des Indes ,
établie pour le remboursement des Actions , fut
tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la
Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des
Actions et Dixièmes d'Actions qui doivent être
remboursés , a été rendue publique , faisant en
tout le nombre de 303. Actions , neuf Dixièmes
d'Actions.

On donne avis que la Veuve de Forestier ,
Marchande à Perigueux , vend toutes sortes de
Liqueurs et principalement *Lanizette* ; la pinte
est de quatre livres dix sols rendue à Paris , tous
frais faits ; elle excelle dans cette Liqueur. Plu-
sieurs Seigneurs de Paris et d'ailleurs lui en ont
déjà demandé.

*LETTRE sur le Passage de Don Carlos
par la Provence.*

L'Infant entra en Provence le 5 Decem-
bre dernier , et se rendit de Nismes à
Tarascon , en traversant le Rhône sur le
Pont de Beaucaire.

M. le Bret , Conseiller d'Etat , Premier
Presi-

President du Parlement d'Aix, Intendant et Commandant en chef de la Province, s'y étoit rendu deux jours auparavant avec un détachement de la Compagnie des Gardes du Gouverneur de la Province, et un détachement de la Maréchaussée, commandé par M. d'Escragnolle, Prévôt Général. Le Marquis de Graveson, et M M. Pazery de Thoraine, Assesseur, et de Thomassin de la Garde, Consuls d'Aix, Procureurs du pays ou Syndics Généraux de la Province, accompagnés du Trésorier des Etats, de l'Ingénieur et des autres Officiers de la Province, avoient suivi M. l'Intendant suivant l'usage.

M. le Bret et les Procureurs du Pays, accompagnés du Comte de Marignane, Lieutenant Général des Armées du Roi et de 200 Gentilhommes ou Officiers des premières Maisons de la Province, n'ayant pu recevoir S. A. R. à la descente du Pont, à cause d'une grande pluie, se rendirent à l'Hôtel qui avoit été préparé pour le logement du Prince, et eurent l'honneur de le recevoir à la porte, et de lui présenter les respects de la Province. M. Pazery de Thoraine, Assesseur, en chaperon, ainsi que ses Collègues, lui adressa un Discours au nom de la Province, qui fut très applaudi.

I iij Les

Les Consuls de Tarascon en chaperon , à la tête des Gentilhommes et des Bourgeois de cette Ville , avoient déjà eu l'honneur de recevoir et de haranguer le Prince à la Porte de la Ville qui étoit ornée d'un Arc de Triomphe , le Prince fut salué en y entrant par une triple salve de Boëtes qui avoient été placées sur les remparts , et passa au milieu d'une double haye de Milice Bourgeoise fort leste. S. A. R. reçut après son dîner les respects du Chapitre Royal de sainte Marthe, fondé par le Roi Louis XI. M. l'Abbé de Fenelon qui en est le Doyen porta la parole ; le Corps de Ville eut aussi le même honneur.

M. Buon del Monti, Florentin, Vice-Légat d'Avignon, qui s'étoit rendu à Tarascon avec tous les Officiers de la Légation et une nombreuse suite , eut aussi l'honneur de saluer l'Infant qui le reçut très gracieusement.

Le 6 S. A. R. arriva à Salon et logea dans le Château qui appartient à l'Archevêque d'Arles qui l'avoit fait meubler magnifiquement. Il y eut séjour à Salon le 7 et le 8 , le Prince arriva à Aix le 9 à deux heures après midy.

Les Consuls haranguerent le Prince à la Porte de la Ville où il y avoit une Garde

de bourgeoisie sous les armes ; de-là, Don Carlos se rendit en la Maison de M. Maurrel, l'une des plus belles du Cours, où il devoit loger ; il y eut une autre Garde à la porte composée de 150 hommes du Regiment de Flandres, commandés par deux Capitaines avec un Drapeau, le reste des neuf Compagnies étoient en bataille devant l'Hôtel du Prince ; toutes les Maisons du Cours étoient ornées en dehors de Tapisseries, ce qui formoit un coup-d'œil magnifique.

M. le Bret, à la tête de la Noblesse de la Ville, reçut le Prince à la descente du Carosse, et lui donna la main pour monter dans son Appartement.

Après le dîner, l'Infant s'amusa à tirer des Lapins et des Pigeons qu'on avoit fait mettre dans le Jardin.

Sur les cinq heures, les Députez du Parlement, au nombre de 38, ayant à leur tête le Premier President, six autres Presidents, deux Avocats Generaux et 30 Conseillers, eurent l'honneur de haranguer le Prince, M. le Bret portant la parole ; la Chambre des Comptes, Aydes et Finances, M. Albertas Premier President à la tête, les Trésoriers de France, l'Université et la Senechaussée eurent aussi le même honneur, ainsi que l'Archevêque

184 **MERCURE DE FRANCE**
d'Aix à la tête du Chapitre de l'Eglise
Metropolitaine de S. Sauveur, sa haran-
gue fut fort pathétique, et il n'oublia pas
les graces que la Maison de Brancas a re-
çues du Roi d'Espagne, tous ces differens
Corps furent présentez au Prince par M.
Desgranges, Maître des Ceremonies, qui
presenta aussi au Prince et au Comte de
Sant-Estevan les Présens de la Ville &c. ¶

Le soir il y eut des feux de joie devant
les portes de toutes les Maisons de la Vil-
le et des illuminations aux fenêtres, ce
qui avoit été ordonné par le Parlement.

Le neuf le Prince arriva à S. Maximin,
et logea dans le Monastere des Religieux
Dominiquains Réformez.

Le 10 à Brignolle où S. A. R. fut obli-
gée de rester à cause des neiges, elle y re-
çut les complimens de la Ville, de la Se-
nechaussée &c.

Le 11 le Prince arriva au Luc, et logea
au Château du Comte du Luc, Chevalier
des Ordres du Roi qui l'avoit fait meu-
bler magnifiquement, tous les Officiers
et Seigneurs de sa suite y furent logez
aussi, et trouverent dans une belle Maison
toutes les commoditez possibles; ce Prin-
ce y séjourna le 12, 13 et 14, à cause des
pluyes et des neiges qui avoient inondé
la plaine.

L.

Le 15, le Prince alla dîner au Muy où le Seigneur de ce lieu avoit fait préparer une Alte aussi splendide que délicate, pour S. A. R. et pour sa suite. Le Marquis du Muy après avoir fait les honneurs de chez lui, alla lui-même reconnoître les chemins extrêmement remplis par les pluyes, et sur son rapport l'Infant continua sa route, et arriva le soir à Frejus; il fut reçu à la porte de la Ville par les Consuls, avec les ceremonies ordinaires, et logea à l'Evêché.

Le 16 S. A. R. arriva à Cannes et logea chez M. de Rioufe, Chevalier de l'Ordre de S. Michel et Subdelegué de l'Intendant de Provence, il y eut une garde de jeunes gens fort lestement vêtus à la porte du Prince; il y eut aussi une danse de Matelots à la maniere du pays qui divertit Beaucoup le Prince. Il soupa dans son lit à cause d'une indisposition de rhume.

Le 17, le Chevalier d'Orleans arriva à Cannes, et se rendit chez le Prince, accompagné du Comte de Sant-Estevan, de M. le Brét et de M. Desgranges, il fit un compliment au Prince de la part du Roi auquel S. A. R. parut fort sensible.

L'Infant partit le même jour de Cannes et arriva à Antibes à midy, il fut
L. v. salué.

salué en passant devant les Isles sainte Marguerite de tout le canon de cette Citadelle.

M. de Montesquiou Commandant, accompagné de l'Etat Major, reçut le Prince à la Porte Royale, au bruit de toute l'Artillerie de la Place, des Forts, et des neuf Galeres qui étoient dans le Port, le Regiment de Luxembourg étoit en haye depuis la porte de la Ville jusqu'au Château où logea le Prince, il y avoit aussi une Garde de 150 hommes du même Regiment avec un Drapeau.

Le Grand-Prieur, les Procureurs du pays, M. le Bret, M. Desgranges, l'Etat Major de la Place et la Noblesse du pays reçurent le Prince à la porte du Château, et l'accompagnèrent dans son Appartement. S. A. R. y trouva Don Miguel Reggio, Sicilien, Chevalier de Malthe, Commandant les six Galeres d'Espagne avec tous les autres Officiers des Galeres, tous en habits uniformes de drap bleu galonnés d'or, M. de Marescotti, Commandeur des trois Galeres du Grand Duc avec tous les Officiers et plusieurs autres Seigneurs Florentins, dont la plûpart étoient revêtus de l'Ordre de S. Etienne, en habits uniformes de drap écarlate galonnés d'argent, et M. de Chateaufort,
Ma-

Maréchal de Camp des Armées du Roi d'Espagne, avec le Commandant d'une Frégate Espagnole qui étoit dans le Port d'Antibes. Tous ces Seigneurs et Officiers Espagnols et Italiens eurent l'honneur de baiser la main au Prince. M. le Bret présenta ensuite à S. A. R. tous les Officiers de la Garnison.

Le Prince fut fort incommodé d'un thume les premiers jours qu'il séjourna à Antibes, et fut obligé de rester au lit pendant trois jours, ce qui l'empêcha de prendre le divertissement qu'on lui avoit préparé. S. A. R. reçut des mains du Grand Prieur une Epée enrichie de diamans que le Roi envoyoit au Prince comme un nouveau gage de son amitié; l'Infant la reçut avec de grandes démonstrations de joie, il a gardé cette Epée pendant deux jours entiers aux pieds de son lit, pour la faire voir à tous les Seigneurs et Officiers qui venoient lui faire leur Cour.

Pendant le séjour d'Antibes, le Général des Galeres Espagnoles donna sur la Réale un splendide dîner à M. le Grand-Prieur, aux principaux Seigneurs François, Espagnols et Italiens qui se trouvoient à la suite du Prince; M. le Bret ne put pas se trouver à ce repas, étant

I vj obligé

obligé de faire les honneurs de la table qu'il a tenue à Antibes pour les autres Seigneurs qui y étoient. Les santés de leurs Majestés très Chrétienne et Catholique, de S. A. R., du Grand-Prieur, des Commandans, &c. furent célébrés au bruit du Canon, et pendant tout le repas il y eut Concert d'Instrumens.

Le Comte de San Severino, Envoyé de Parme à la Cour de France, se rendit aussi à Antibes pour faire sa cour à son nouveau Souverain; enfin cette Ville a toujours été remplie d'une infinité d'Etrangers et de toute la Noblesse de la Province qui n'a rien oublié pour témoigner le plaisir qu'elle avoit de voir et de faire sa cour à un Prince issu du sang de ses Maîtres.

La Princesse de Monaco envoya aussi un de ses Gentilhommes pour complimenter le Prince.

Le 23, S. A. R. s'embarqua sur la Réale, à dix heures du matin, cette Galère étoit richement ornée, et tous les Forçats en habits neufs.

Le Grand-Prieur, M. le Bret, M. Desgranges, les Procureurs du Pays, le Marquis de Montesquiou, Commandant de la Place, l'Etat Major, le Marquis de Brancas Ceireste, fils de M. de Brancas, Grand

Grand d'Espagne et Lieutenant General de la Province qui sert dans la Marine et qui s'étoit rendu à la suite du Prince pour lui faire sa Cour , et enfin un nombre infini de Gentilhommes et d'Officiers François , se trouverent sur le Quay du Port et à bord de la Galere pour recevoir le Prince , et pour lui souhaiter un heureux voyage , et lui témoigner en même tems leurs regrets et leurs inquiétudes à cause de la rigueur de la saison. La Garnison formoit une double haye depuis le Château jusqu'à la Porte Marine. Le Prince fut salué en y passant de toute l'Artillerie de la Ville et des Forts , et en entrant dans la Gale e , par le canon de neuf Galeres. S. A. R. entra d'abord dans la Chambre de poupe pour écrire avant son départ au Roy et à la Reine d'Espagne.

Malgré les tems affreux qui ont régné en Provence pendant la route du Prince, M. le Bret dont le zele pour le service du Roi est connu d'opuis longtems, avoit donné de si bons ordres que tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance et les commoditez de la vie, s'est trouvé par tout en abondance; toute la suite et les équipages nombreux du Prince ont été commodément logez , les chemins avoient été réparéz autant que la saison et le peu de tems

190 MERCURE DE FRANCE
tems qu'on a eu pour y travailler, l'ont
pû permettre; plus de mille Ouvriers y
ont été employez, et travailloient nuit
et jour sous les ordres de Messieurs les
Procureurs du Pays et du sieur Vallon,
Ingenieur de la Province, lesquels n'ont
rien oublié pour donner des marques de
leur zele et de leur attachement: enfin
toute la Provence a témoigné tant de
zele et d'attachement, qu'elle ne s'est
point démentie de l'amour et de la fidé-
lité qu'elle a toujours porté à l'Auguste
Sang de BOURBON.

On peut ajouter ici avec raison que M.
le Bret a toujours fait sa cour au Prince,
avec une assiduité sans égale, et qu'il est
allé au-devant de tout ce qui pouvoit lui
être agreable, qu'il a eu chez lui pendant
tout le tems que ce Prince a voyagé ou
resté dans son Département, deux grandes
tables et quelquefois trois, le matin et le
soir, servies avec autant de profusion que
de délicatesse, où les Seigneurs Espagnols
et Italiens ont toujours mangé. Ce Magis-
trat s'étant aperçu que l'Infant aimoit
beaucoup les Ortholans qui sont d'un gout
exquis en Provence, il a eu soin de lui en
fournir pendant tout le tems qu'il y a resté
malgré la rareté de ces oiseaux dans cette
saison. Ainsi le Prince et le Comte de San-
Estevan

Estevan et tous les Seigneurs dela suite lui ont donné en partant les marques les plus flatteuses de leur satisfaction et de leur estime. M. le Bret ayant enfin témoigné à S. A. R. l'inquietude que son Rhume lui causoit, elle eut la bonte de lui répondre qu'elle n'avoit point pris ce Rhume dans sa Province.

Ce Prince avoit donné des marques de sa liberalité avant son départ. Il a fait present de son portrait enrichi de diamans au Grand-Prieur, à M. le Bret d'un diamant de prix, et à M. Desgranges un diamant et une montre d'or d'un travail exquis. Il a fait aussi donner une gratification à la Maréchaussée qui avoit escorté ses Equipages et le Trésor. On a appris ce que Prince après avoir été obligé de relâcher à Monaco à cause du mauvais tems, en repartit le 25. et est heureusement arrivé à Livourne. On ajoute que ce Prince a essuyé la tempête avec une grande fermeté. Il est d'un caractere le plus aimable et le plus égal, d'une humeur fort enjouée, extrêmement vif et avec tout l'esprit du monde.

*DELIBERATION de la Noblesse de
Provence, prise dans l'Assemblée du 15
Decembre 1731, au sujet du Passage de
l'Infant Don Carlos dans cette Province.*

MR Le Blanc Castillon, Syndic de
Trobe, portant la parole, a dit, que
l'arrivée de S. A. R. le Duc Infant en
cette Province, ayant été avancée de près
d'un mois, on n'a pû avertir assez tôt
Mrs de Villeneuve Vence, & de Ville-
neuve du Cadre, Syndics en exercice,
qui sont actuellement dans leurs Terres,
pour les engager à venir en cette ville
d'Aix.

Mais M. Le Blanc en ayant conféré
avec le Marquis de Vauvenargues, &
avec M. Le Camus Peypin, Syndics de la
même Election, avec quelques-uns des
Commissaires & plusieurs Gentilshom-
mes, ils ont tous pensé unanimement,
qu'il convient dans cette occasion de ne
rien oublier de la part du Corps de la
Noblesse, pour donner des marques de
son zele pour la gloire du Roy en la per-
sonne d'un Prince de la Maison de Fran-
ce, &c.

Il a été jugé à propos d'assembler les
Gentilshommes qui se trouveroient à por-
tée,

tée, lesquels en qualité de Députés du
 Corps, iroient avec les Syndics offrir
 leurs respects à ce Prince; & comme on
 apprit qu'il devoit arriver en cette ville
 le 8. de ce mois, M. le Marquis de Vau-
 venargues & M. Le Blanc crurent devoir
 prévenir M. Desgranges, Maître des Ce-
 remonies, qui étoit arrivé la veille à Aix.
 Il leur demanda quelques éclaircissemens
 sur les Titres & les Usages en vertu des-
 quels la Noblesse de cette Province for-
 me un Corps, les preuves en furent faci-
 lement rapportées & confirmées par le té-
 moignage de M. l'Archevêque; sur quoy
 M. Desgranges ayant consulté ses Me-
 moires, & pris les arrangemens qu'il crut
 les plus convenables, dit que Mrs les
 Consuls représentant le Corps de Ville,
 devoient recevoir le Prince à la porte, &
 luy faire le premier compliment; que
 lorsque S. A. R. se seroit renduë dans
 l'appartement qui luy avoit été destiné,
 il recevrait les complimens des Corps de
 Justice; qu'on introduiroit ensuite les
 deux Corps qui font partie des deux
 premiers Ordres du Royaume; c'est-
 à-dire, qu'après que le Chapitre de
 l'Eglise Métropolitaine en Corps, ayant
 à la tête M. l'Archevêque, qui por-
 toit la parole, auroit fait son compli-
 ment

ment , les Deputez de la Noblesse seroient admis pour faire le leur au nom de ce Corps. Cet ordre ayant été ainsi réglé, les Syndics firent la convocation dont on étoit convenu, et partirent du lieu ordinaire des Assemblées du Corps avec plusieurs Gentilshommes.

Ils furent reçus chez le Prince par M. Desgranges au moment qu'ils se firent annoncer, ils traverserent avec lui la Sale et l'Antichambre où ils trouverent un grand nombre d'autres Gentilshommes, et furent aussitôt introduits dans la chambre de S. A. R.

M. le Marquis de Vauvenargues après une profonde reverence dit :

MONSEIGNEUR ,

Nous venons offrir à V. A. R. les respects de la Noblesse de Provence , et lui exprimer nos sentimens par la bouche de notre Syndic de Robe-

Après quoi M. le Blanc dit :

MONSEIGNEUR ,

La Noblesse de cette Province qui jouit du Privilege de s'assembler en Corps , n'en sauroit faire un plus glorieux usage , qu'en venant offrir ses vœux et ses respects à votre Altesse Royale. Plus attachez que le reste du Peuple au sort et à la personne des grands Princes ,

Princes , nous ressentons plus vivement la douce impression que votre présence fait sur tous les cœurs , et nous sommes charmés de pouvoir vous exprimer des sentimens que votre nom seul nous avoit déjà inspirés.

Nous respectons en vous , Monseigneur ; l'Auguste Sang de nos Roys , et celui d'un Prince aussi grand par ses vertus que par sa naissance ; nous admirons tant de belles qualitez qui , devançant le cours des années , vous ont rendu l'amour des Peuples ; et nous préjugeons avec joye l'heureux avenir que les hautes destinées de votre Altesse Royale lui prepurent.

Vous avez été , Monseigneur , dès votre naissance l'objet de l'attention de toute l'Europe , vous êtes devenu le lien et le sceau de la paix , vous allez porter la gloire des deux plus grands Royaumes de l'Univers au delà des bornes qui les renferment , et donner à l'Italie un nouvel éclat en lui communiquant celui de la France et de l'Espagne.

Puisse votre Altesse Royale , jouir longtemps de ces glorieux avantages , ajouter de nouveaux Empires aux Etats florissans qu'un illustre sort lui destine , les transmettre à la posterité la plus reculée , et recevoir de nos neveux de nouvelles preuves du même zèle dont nous sommes animés.

L'Infant témoignant beaucoup de satisfaction.

196 MERCURE DE FRANCE
tion du zele de Mrs de la Noblesse, s'avança
quelque pas avec eux et jusqu'au milieu de
sa chambre à mesure qu'ils se retiroient, et
lorsqu'ils en sortirent ils furent recon-
duits par M. Desgranges.



M O R T S.

LE 24 Decembre, M. Paul Edouard Duchau-
four, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roy,
mourut à Paris, âgé d'environ 66 ans.

M. Nicolas Dupré de Saint-Maur, Chevalier,
Conseiller du Roy, Correcteur ordinaire en la
Chambre des Comptes, décédé le 2 Janvier,
âgé de 90 ans passés.

Dame Anne Louise de Chalucet, veuve de M.
Nicolas de Lamoignon de Basville, Conseiller
d'Etat ordinaire, mourut à Paris le 4 Janvier,
âgée d'environ 87 ans.

Le 7, M. Claude-Louis Lombard Chevalier,
Vicomte d'Ermenonville. Seigneur de Valescourt,
&c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du
Roy, mourut âgé de 68 ans.

Dame Françoise - Nicole Dugné, veuve de
M. Antoine de la Chaise Daix, Chevalier Mar-
quis de la Chaise, Capitaine des Gardes de la
Porte, décédée le 7 Janvier, âgée de 51 ans.

Joachim Gédoy. Lieutenant Colonel du Ré-
giment d'Etampes, cy-devant Chartres, Cheva-
lier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Major de
Soissons; et l'un des Gentilshommes Ordina-
ires de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans,
premier Prince du Sang, est mort à Paris, le 10
Janv.

Janvier, âgé de 64 ans. Il étoit fils de N. Gédoyne, Chevalier, Seigneur de Pernan et d'Austrèche, Capitaine dans le Régiment du Roy, tué à la prise de Landrecy, et de Françoise de Gonnellieu; et petit neveu de Philippe Gédoyne, Chevalier, Seigneur de Bellan, de Pully et autres lieux, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur de Baugenci, Capitaine - Lieutenant des Gendarmes de son A. R. Gaston, Duc d'Orléans, et ensuite Gouverneur de feu M. le Comte de Vermandois. Il servoit depuis plus de 50 ans, et s'étoit acquis la réputation d'un des meilleurs Officiers et des plus honnêtes hommes qu'il y eut dans les Troupes.

Jean-Baptiste de la Bastie, Comte de Vercel, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et Lieutenant des Gardes du Corps de S. M. mourut à Paris le 12 Janvier, âgé d'environ 68 ans. Il avoit remis au Roy depuis quelque temps le Gouvernement de Dole, que S. M. a donné à son fils.

Le 15, Armand Louis le Boulanger Chevalier, Conseiller au Parlement, mourut âgé de 26 ans.

Le 17, M. André Mailly du Breuil, Receveur General des Finances, de la Généralité de Tours, mourut dans la 69 année de son âge.

Le 22 Janv. est décédée dans l'Abbaye de Farmoutiers, en Brie, Elizabeth-Françoise de Bourgongne, Dame de Mautour, âgée de 81 ans et un mois, veuve de Mre Charles d'Hervilly, Seigneur de Devize, Lieutenant de Roy des Ville et Château de Ham. Elle étoit sœur aînée de Dame Jeanne-Françoise de Bourgongne, dont la famille est rapportée à l'occasion de sa mort, dans le Mercure de Juin de l'année dernière. Elle avoit épousé M. Moreau de Mautour qui est l'ancien des Conseillers Auditeurs de la Chambre des Comptes

198 MERCURE DE FRANCE

Comptes, et Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. La Dame d'Hervilly a laissé pour seuls héritiers deux Neveux, l'Abbé de Mautour et le Chevalier de Mautour, Capitaine dans le Régiment de Toulouze.

Florent, Comte du Châtelet et de Lomont, Lieutenant General des Armées du Roy, Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, cy-devant Commandant au Gouvernement de Dunkerque, mourut à Sémur, en Auxois, le 26 Janvier 1732, âgé de 81 ans.

Il avoit épousé Charlotte du Châtelet sa cousine, et laisse de ce Mariage, Florent, Marquis du Châtelet, Gouverneur de Sémur, Grand Bailly d'Auxois, et Colonel du Régiment d'Haynault, qui a épousé en 1725, Emélie de Breteuil, fille de Louis-Nicolas, Baron de Breteuil et de Preuilly, &c. François du Châtelet, Chevalier de Malthe, second Cornette des Chevaux Legers de Bretagne, Magdelaine - Suzanne du Châtelet, mariée en 1731 au Marquis de Roussillon, et Florence du Châtelet, épouse du Comte de la Beaume Montrevel, Mestre de Camp de Cavalerie, et Brigadier des Armées du Roy.

T A B L E.



Catalogue des Mercures, depuis 1721.

Privilege du Roy.

Avertissement.

Liste des Libraires qui vendent le Mercure.

PIECES FUGITIVES. Ode au Duc de S. Aignan, 1

Lettre, sur une Médaille antique, 8

La Saint André, Ode, 17

Lettre, sur sainte Cecile; Patronne des Musiciens, 21

La Tranquillité, Ode,	46
Discours sur l'obligation où sont les femmes de nourrir leurs enfans,	51
Cantate,	59
Mort de M. de la Mothe, &c.	62
Vers à Mademoiselle Malcrais de la Vigne,	75
Lettre Apologétique, à la même,	<i>ibid.</i>
Ode sacrée,	81
Réflexions sur la Bizarrie de differens usa- ges, &c.	88
Enigme, Logogryphes,	79
Nouvelles Littéraires,	102
L'art de se garantir du froid, &c.	103
Mémoires de Mad. de Barneveldt, &c.	106
Cours des Sciences, &c.	107
Reflexions sur differens sujets, &c.	112
Bibliothèque Italique, &c.	116
Jettons frappez au premier jour de l'an 1732. gravez en taille douce, avec les explications	131
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie, &c.	135
Estampe nouvelle, Portrait de Mlle Dangeville,	137
Chanson notée,	139
SPECTACLES, <i>Callirhoé</i> , Opera, <i>Extrait</i> ,	140
Nouvelles Etrangères, de Turquie et Perse,	151
De Russie, Déclaration de la Czarine, pour son Successeur au Trône,	152
De Suède, d'Allemagne, d'Italie,	153
Arrivée de Don Carlos en Italie,	157
Arc de Triomphe, en son honneur,	159
D'Espagne, d'Angleterre,	164
Discours du Roy au Parlement, &c.	165
Morts et Naissances,	169
France, nouvelles, &c.	170
Mariage du Prince de Conti,	174
Lettre sur l'arrivée et le départ de D. Carlos en Provence,	182

Assemblée de la Noblesse de Provence à ce sujet,	7
et l'Arangue, &c.	194
Morts, Naissances, &c.	198

Errata du premier Volume de Decembre.

- P** Age 2721. ligne 23. *sidentem*, lisez *sideritem*
P 2773. l. 19. *Bourgeois*, l. *Bourgoin*.
P. 2777. l. 13. *méchanique*, l. *mécanique*.

Errata du second Volume de Decembre.

- P** Age 2923. ligne 2. *continue*, lisez, *continu*.
P. 2974. l. 1. *verbus*, l. *verius*.
P. 2975. l. 7. par un *manuscrit*, l. *tiré d'un*
manuscrit.
P. 2989. l. 11. *d'homme*, l. *d'un homme*.
P. 3070. l. 7. *principe*, l. *Disciple*.
P. 3079. l. 20. *Carcanonne*, l. *Carcassonne*.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 14. ligne 24. *conservez*, lisez *consacrez*.
P. 62. l. 21. *paroissoit*, l. *étoit*. P. 67. l. 11. 1597.
l. 1697. P. 70. l. 2. *du bas*, de doute, l. *des dou-*
tes. P. 79. l. 3. *En fit*, l. *en fut*. *Ibid.* l. 12. *encore*,
l. *encor*. P. 113. l. 18. *est*, *ôtez ce mot*. P. 124.
l. 20. *Trévire*, l. *Trévis*. *Ibid.* # 25. *Ferme*;
l. *Fermo*. P. 131. l. *derniere*, *dont enlève*, lisez
dont on enleve. P. 133. l. 2. *du bas*, 1731. l. 1732
P. 136. l. 25. *et*, l. *est*. P. 147. l. 4. *active*, l. *vive*
P. 159. l. 21. *le*, l. *représentant le*. *Ibid.* l. 32.
Royale, l. *Reale*. P. 161. l. 22. *Scur*, l. *Oscuro*.

Les Jettons gravez, doivent regarder la page	131
L'Air noté, la page	137

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY

FEBVRIER 1732.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de
 Conty, à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DENULLY, au Palais;

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilège du Roy.

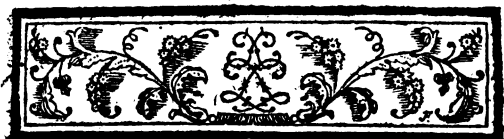
A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pouvoir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

FEBVRIER. 1732.



PIECES FUGITIVES.

en Vers et en Prose.

PARAPHRASE DU PSEAUME II.

Quare fremuerunt gentes, &c.

S T A N C E S.



Quelle étrange fureur arme toute la terre ?

Quel démon furieux agite les esprits ?

Je vois déjà par tout les horreurs de la guerre ;

Je vois tous les peuples aigris.

Craignez l'éclat de la tempête ;

C'est contre vous qu'elle s'apprête ;

Aij Rois

200 MERCURE DE FRANCE

Rois, qui vous soulevez contre le Roy des Rois,
Des peuples que votre injustice,
Vient d'armer pour votre supplice,
Sçauront bien, malgré vous, fouler aux pieds vos
Loix.

Celui qui dans les Cieux dispose de la foudre
Sçait par des coups certains punir l'audacieux ;
D'un seul de ses regards, il brise, il met en pou-
dre,

Le Trône, le plus glorieux.
Tremblez, Monarques de la terre,
Craignez l'éclat de son tonnerre,
Craignez dans sa fureur le bras du Tout-Puis-
sant.

S'il a bien pû vous donner l'être,
Sçachez qu'il est toujours le maître
De vous faire rentrer dans le premier néant.

Pour moi que dans Sion sa main droite con-
ronne,
Je mets toute ma gloire à respecter ses loix :
Au milieu des grandeurs dont l'éclat m'envi-
ronne,

Mon cœur est soumis à sa voix :
Toujours tremblant en sa présence,
Je reconnois que ma Puissance,
N'est qu'un don de sa main, qu'il peut me le
ravir.

Des Oracles qu'il me révèle,
 Ma bouche, interprete fidelle,
 Fait connoître son nom aux peuples à venir.

Cieux, écoutez ma voix : Terre, prêtez silence ;
 De l'Etre souverain j'annonce les décrets ;
 Je le vois, je le sens et déjà sa présence
 Me découvre tous ses secrets.
 Ville de Sion, Cité sainte,
 Seche tes pleurs, cesse ta plainte,
 Pour ton Libérateur, les Cieux doivent s'ouvrir
 Voy quelle est ma bonté suprême ;
 C'est mon Fils, qu'un amour extrême,
 Engendra de tout temps, pour être Homme et
 mourir.

Il doit mourir, ce Fils, pour expier ton crime ;
 Lui seul de ma fureur, peut arrêter les coups.
 Et par le noble Sang d'une telle Victime,
 J'appaiserai tout mon courroux.
 Je ferai tout à sa priere,
 Il aura ma Puissance entiere.
 Toutes les Nations écouteront sa voix ;
 Les cœurs devenus plus sensibles,
 Respecteront ses Loix paisibles ;
 Et comme un foible Vase, il brisera les Rois.

A iij Nous

202 MERCURE DE FRANCE

Nous , que sa main forma du Limon de la terre ,
Gémissons dans nos cœurs , Princes , Rois , Sou-
verains ;

Notre vaine Grandeur est sujette au tonnerre ,

• Notre Puissance est dans ses mains.

Pour rendre la justice aux hommes ,

Il nous a faits ce que nous sommes ;

Principe de justice , il peut seul l'enseigner.

Servons sa Majesté suprême ,

Dans un respect le plus extrême ;

Apprenons dans ses Loix , le grand art de regner ;

Soumettons-nous au joug de ce Souverain
Maître ,

Celui qu'il nous impose , est gracieux et doux.

Craignons que sa fureur , toute prête à paroître ,

Ne nous écrase sous ses coups.

Heureux celui dont l'innocence ,

A mis en lui son espérance !

Heureux qui de ses pleurs , arrose ses Autels !

Celui-là seul pourra lui plaire ,

Au jour terrible où sa colere ,

Viendra perdre à jamais les injustes mortels.

E. M. I. D. L. Solitaire des bords
de la Marne.

SUITE



*SUITE des Reflexions de M. Cap-
peron, sur la Bizarerie de differens usa-
ges, &c.*

CHacun sçait que l'usage du Tabac étant devenu commun en peu de temps, on ne se contenta pas d'en mâcher et d'en fumer, on le réduisit encore en poudre, pour en user par le nez. On mit d'abord cette poudre dans de petites Boîtes, faites en forme de Poires, qu'on ouvroit par un petit trou, d'où on faisoit sortir la poudre, pour en mettre deux petits monceaux sur le dos de la main, afin qu'on put delà les porter l'un après l'autre à chaque narine. Le premier usage de ce Tabac en poudre, parut dans ces commencemens si bizarre, qu'on crut qu'il ne convenoit qu'à des Soldats et aux personnes de la lie du peuple. En effet, il n'y eut que ces sortes de gens qui en userent les premiers.

Cependant, comme il arrive, à l'égard des usages les plus bizarres, l'imagination se fit peu à peu à celui-là; d'honnêtes gens commencerent à s'y accoutumer. On fit en leur faveur des Boîtes beaucoup plus propres et plus riches, qui se fermoient,

A-iiiij. avec

avec une sorte de petit fourniment, qui ne prenoit dans la Boëte, qu'autant de poudre qu'il en falloit pour chaque narine, et qu'on mettoit toujours sur le dos de la main.

La répugnance qu'on avoit eüe d'abord, étant levée, chacun se piqua d'avoir du Tabac en poudre et d'en user; mais les personnes distinguées et délicates eurent de la peine à s'accommoder de l'odeur de cette Plante; on y mit différentes odeurs; et ce fut encore icy, où la bizarrerie parut tout de nouveau. Certaines odeurs furent en vogue, et prirent le dessus, selon le caprice des personnes qui les mettoient en crédit; jusques-là, qu'un Marchand d'une Ville de Flandres s'enrichit, pour avoir donné à son Tabac en poudre, l'odeur des vieux Livres moisiss, qu'il sut accréditer parmi les Officiers François, qui étoient en garnison dans cette Province.

Enfin on a cessé de donner de l'odeur au Tabac, et l'usage en est devenu absolument general. Loin de se faire une honte de prendre du Tabac, comme dans les commencemens, chacun s'en fait une espece de bienséance, dans les plus belles compagnies.

En avoir le nez barboüillé, la Cravatte
ou

du le Justaucorps marquez et couverts , n'a rien de choquant aujourd'hui , comme d'avoir des Rapes presque aussi longues que des Basses de Viole. En un mot, on n'y a plus gardé de mesures ; plusieurs l'ont pris à pleine main , non seulement dans les Tabatieres , mais jusques dans leurs poches. Il suffit de dire que cet usage a passé jusques dans les Cloîtres les plus réguliers, même dans les Eglises. Que dis-je ? jusques sur les Autels. Il est vrai que les Espagnols nous ont précédé dans l'usage outré du Tabac ; puisque Urbain VIII. qui est mort en 1644. donna une Bulle, qu'on peut voir dans le grand Bullaire des Séraphins, par laquelle il excommunie tous ceux qui prennent du Tabac dans l'Eglise. Cette Bulle fut donnée à la sollicitation du Doyen et des Chanoines de la Cathédrale de Séville , où les Prêtres disant la Messe , prenoient du Tabac jusques sur l'Autel.

Venons maintenant au gout. Sens qui n'a pas moins fourni d'usages bizarres que les autres ; car combien de sortes de Mets, de Liqueurs et d'Apprêts ont-ils été en vogue dans certains temps , qu'on a négligés ensuite ? Je ne finirois pas , si je voulois en faire l'énumération. Pour m'attacher donc à quelques-uns de ces usages

A v les

les plus marquez , je dirai qu'à la fin du seizième siecle, les Dragées vinrent tellement à la mode , que chacun avoit son Dragier ; on s'en présentoit les uns aux autres comme on fait aujourd'hui du Tabac. Le Duc de Guise avoit son Dragier à la main , lorsqu'il fut tué à Blois. On en servoit sur toutes les bonnes Tables. Les Ecorces de Citrons et d'Oranges eurent ensuite leur tour.

Sous Loüis XIII. parce que ce Prince aimoit le Pain d'Epice, tout le monde en portoit dans sa poche; on s'en donnoit aussi les uns aux autres, et on en vendoit dans tous les Lieux où il y avoit des assemblées, soit de plaisir soit de dévotion; ce qui dure encore à Paris. Personne n'ignore que le grand usage d'aujourd'hui est de prendre du Thé , du Caffé et du Chocolar. Le Falcatran, autrement les Vulneraires de Suisse, prises comme le Thé, ont eu leur temps, qui n'est pas encore bien passé.

Que n'aurois-je pas à dire, si je voulois m'étendre sur le détestable usage de prendre du vin à l'excès , qui n'a continué que trop long-temps en France , et qui regne encore dans quelques autres Païs. Jusqu'à quels excès n'a-t-on pas porté les differens usages inventez pour s'exciter à boire dans les repas de débauche.

che? N'a-t-on pas vu un temps où c'étoit remporter une victoire que de sçavoir mieux que les autres, non seulement vuidier tout d'une haleine les plus grands verres, mais les Pots entiers et les Eguieres? Que dis-je, la folie a été jusqu'à se piquer de vuidier des Bottes pleines de vin. Si l'on en croit Misson, dans son voyage d'Allemagne, les choses y sont encore sur ce pied-là, puisqu'autour de la plupart des chambres, il regne une Cotniche, sur laquelle les verres sont rangez comme des tuyaux d'Orgues, toujours en augmentant de volume, les derniers étant comme des Cloches à Melons, qu'il faut nécessairement vuidier tout d'un trait, lorsqu'il s'agit de boire quelque santé d'importance; aussi dit-on en proverbe *Germanorum vivere bibere est.*

Au reste, il ne faut pas croire que ce ne soit que de nos jours que l'usage abusif de boire avec excès a regné, il étoit encore plus extravagant au VII^e siècle, puisque S. Césaire, Evêque d'Arles, dit (a) que de son temps, on pousoit si loin la débauche, que lorsqu'on ne pouvoit presque plus boire, pour s'y exciter encore, on adressoit les santez aux Anges et à tels Saints qu'on jugcoit à propos.

(a) *Homel. 6.*

Avj. Le

Le sens du toucher étant plus étendu que les autres , puisqu'il est répandu par tout le corps , il n'a pas aussi été moins assujetti à diverses bizareries , quand il a été question de munir le corps contre les injures de l'air ou de lui donner ses aises. Pour deffendre la tête contre la rigueur du froid , ou contre les incommoditez de la pluye , ou de l'ardeur du soleil , on a eu soin de la couvrir differemment ; et c'est sur quoi il y auroit une infinité de choses à dire , si je voulois rapporter toutes les modes bizarres qui ont été en usage à cet égard-là. Ce seroit toute autre chose si je voulois détailler les bizareries sans nombre des Coeffures des femmes.

Laissons ce détail à ceux qui voudront l'entreprendre , et commençons par un usage assez bizarre , auquel je crois qu'on ne pense gueres , et qui frappa néanmoins bien des gens , quand il commença de s'établir ; c'est l'usage où sont les Ecclesiastiques de porter des Bonnets quarrés pour couvrir leur tête , qui est ronde. (a). C'est ce qui donna lieu de dire dans ce temps-là , qu'enfin on avoit trouvé ce qu'on

(a) Pasquier remarque que cet usage n'avoit commencé que peu avant lui , c'est-à-dire , vers 1500.

cher-

cherche depuis longtems , sçavoir la quadrature du Cercle. C'étoit encore une plus grande bizarerie aux Empereurs *Jules Cesar, Adrien et Severe* , de tenir toujours leur tête découverte , (*a*) soit qu'il fit du soleil , ou qu'il tombât de la pluie , ou de la nege , même pendant les froids les plus rudes , et d'établir chez les Romains un pareil usage. Je pardonnerois plus volontiers à la rusticité de nos anciens Gaulois , d'avoir été dans l'usage , non-seulement de marcher toujours nuds jusqu'à la ceinture ; mais de combattre ainsi à la guerre : (*b*) Les Sauvages n'en font pas moins aujourd'hui , sans parler des Forçats de Galere qui tirent la rame en cet état.

Si de la tête nous descendons au col , nous trouverons que pour le couvrir , la bizarerie s'en est également mêlée ; car sans parler du col des Dames , à l'égard de celui des Hommes , quoi de plus bizarre que ces longues Cravates que nous avons vû porter de nos jours , dont l'extrême longueur , frapa enfin de sorte , que le Harlequin de la Comedie Italienne , pour en faire observer tout le ridicule parut sur le Théâtre , avec une de ces Cravates , qui pendant du col , lui passoit en-

(*a*) *Alex. ab Alex. Genial. dier. lib. 2. cap. 19.*

(*b*) *Tit-Liv. Lib. 22. Cap. 46.*

te les jambes & revenoit pardessus l'épaule ; aujourd'hui on a passé à l'extrémité opposée en ne portant qu'un simple tour de col. Les mains ont souvent besoin d'être couvertes , soit pour être préservées de la rigueur du froid , ou pour n'être pas trop hallées par l'ardeur du soleil ; mais je crois qu'on prendra bientôt l'usage de les avoir toujours à nud , et de proscrire entièrement les Gants dont on commence à se passer.

Le corps doit sans doute être couvert le besoin et la bienséance l'exigent : mais parmi une infinité d'usages qui ont paru dans la maniere de se vêtir , je n'en vois pas de plus bizarre et de plus extravagant , que celui qui regnoit à la fin du seizième siècle ; qui consistoit en ce que les hommes s'aviserent alors , de se vêtir en Pantalons , c'est-à-dire , que leur habit leur serroit tout le corps depuis les pieds jusqu'au col , marquoit même ce que la nature enseigne de cacher à la plupart des Peuples Sauvages. On voit encore aujourd'hui dans les Peintures de ce tems-là, différens Personnages représentés de cette façon. Il y en a aux vitres de mon ancienne Paroisse. Et j'ai un livre de Geometrie imprimé à Paris en 1586. où les hommes , sont tous vêtus de même ; enfin sans aller plus

plus loin , il y a encore à la maison qui joint la mienne du côté de la rue, deux Figures sculptées sur deux poteaux, formées de cette maniere:

Ce fut dans le même tems que les femmes porterent leurs juppes immodestement et excessivement larges par le bas. C'est ainsi qu'on les voit représentées sur des Tapisseries et dans des Tableaux ; on en voit ici chez des Particuliers & au château. A la verité , cela doit un peu moins surprendre , il regnoit encore alors en France beaucoup d'ignorance et de grossiereté ; mais comment excuser aujourd'hui dans un siecle si éclairé , et où le gout s'est perfectionné sur tant de choses, comment , dis-je, excuser l'invention et l'usage des Jupes à Paniers ? on auroit grand besoin d'opposer à cette licence la pratique du Canon seizième du Concile de Montpellier, tenu l'an 1197. conçu en ces termes : *Mulieres vestibus sumptuosius.... amodo non utantur , sed habitu honesto et moderato incedant , qui non lasciviam notet , nec jactantiam vanitatis ostendat.*

A Eu , le 20. de Decembre 1731.

• PLUTON :



PLUTON AMOUREUX,

CANTATE.

ARbitre souverain de la Terre et des Cieux,
 L'Amour voulut tenter des conquêtes nouvelles;
 Et perçant des Enfers les voutes éternelles,
 Porter au sein des Morts ses Traits victorieux :

Ce Projet n'a rien qui l'étonne ;
 Il quitte le séjour de l'aimable Paphos ,
 Et volant vers les bords que l'Erebe environne,
 De l'éternelle nuit il perce le cahos ;
 Là bientôt par ses soins le Dieu des sombres
 Rives ,

Trouble par ces clameurs plaintives ,
 Des Manes effrayés l'immuable repos.

L'Amour a triomphé de ma foiblesse extrême :

Ombres , en de plus dignes mains ;
 Remettez le pouvoir suprême ;

Je ne puis plus regner sur les pâles Humains ;
 Je ne regne plus sur moi-même.

Je n'ose recouvrer ma liberté ravie ;

L'aimable erreur qui me séduit ,

Fait

Fait seule ma plus douce envie ;
 Loin de fuir l'esclavage où je me vois réduit ;
 J'aime la chaîne qui me lie.

L'Amour a triomphé de ma foiblesse extrême ;
 Ombres , en de plus dignes mains ,
 Remettez le pouvoir suprême ;
 Je ne puis plus regner sur les pâles humains ;
 Je ne regne plus sur moi-même.

Il dit , et Cupidon fait naître dans son cœur ,
 D'un Hymen fortuné les desirs légitimes ,
 Et docile à la voix de ce tendre vainqueur ;
 De la Terre entr'ouverte il franchit les abîmes ;
 Bien-tôt laissant les Bords , où le Pere du jour
 Répand ses feux féconds sur tout ce qui respire ,
 Il atteint le sommet du Celeste séjour ,
 Où Jupiter exerce un souverain Empire ,
 Et ne connoît de Loix que celles de l'Amour.
 Il arrive ; on se tait , on l'écoute , il soupire ;
 Et déclare en ces mots ce que son cœur désire.

Lorsque l'Hymen , d'une main liberale ;
 Aux autres Dieux prodigue ses faveurs ,
 Le seul Pluton , par une loi fatale ,
 Ne pourra donc éprouver ses douceurs ?

Maitre

214 MERCURE DE FRANCE

Maître des Dieux, que ta bonté propice,
Consente enfin à ma félicité ;
Ou si tu veux prolonger mon supplice,
Délivre-moi de l'immortalité.

Lorsque l'Hymen d'une main libérale,
Aux autres Dieux prodigue ses faveurs,
Le seul Pluton, par une loi fatale,
Ne pourra donc éprouver ses douceurs.

Le Dieu qui lance le Tonnerre,
De son frère amoureux approuve les projets ;
Pluton vole et des Cieux descendu sur la Terre,
Il pénètre soudain l'asile de Cérès ;
Proserpine d'abord se présente à sa vue ;
Il hésite, il approche ; elle fuit éperdue ;
La peur la précipite à travers les Forêts ;
C'est en vain qu'elle espère éviter sa furie,
Il la suit, il l'attend, il l'enlève, elle crie ;
Mais, ô cris ! ô pleurs superflus !
Elle part, et déjà Cérès ne l'entend plus.

L'Amour veut nous attendrir ;
Ne tardons pas à nous rendre ;
S'est s'exposer à souffrir,
Que de vouloir s'en défendre.

Mais

FÉVRIER. 1732. 215

Mais quand on suit la douceur ,
Du penchant qui nous entraîne ,
On sçait tirer son bonheur ,
Du sein même de sa peine.

L'Amour veut nous attendrir ,
Ne tardons pas à nous rendre ;
C'est s'exposer à souffrir ,
Que de vouloir s'en défendre.

*Par J. M. GAULTIER , Auteur de Vul-
cain Vangé , Cantate , inserée dans le Mer-
cure de May 1731.*

*RÉPONSE de M. l'Abbé Trublet ,
à la Lettre de M. Simonnet , imprimée
dans le Mercure de Novembre 1731.
au sujet des Réflexions sur la Politesse ,
imprimées dans le second volume du
Mercure de Juin de la même année.*

JE dois cette Réponse à M. Simon-
net , parce que la Critique qu'il a faite
de mes Réflexions sur la Politesse , est
accompagnée de tous les égards qu'auroit
pû exiger un Auteur plus connu que
moi , et je la dois au Public , parce que
j'ai

216 MERCURE DE FRANCE
j'ai lieu de croire qu'il a approuvé mes
Réflexions.

Il ne sera pas inutile , avant que d'aller plus loin , de dire comment et à quelle occasion ces Réflexions ont été faites , et de marquer le but que je m'y suis proposé ; cela seul y répandra de l'éclaircissement , et fera voir la vérité de ce que me mandoit un de mes amis , que plusieurs des Réflexions de M. S. sont vraies dans un sens , dans lequel les miennes ne le sont peut-être pas , et n'ont pas besoin de l'être.

M'entretenant un jour avec un Dame de beaucoup d'esprit et de goût sur divers sujets de littérature , je lui dis qu'un homme qui avoit lû et pensé , se faisoit ordinairement une espece de système composé de ses propres pensées et de celles des autres , sur les différentes matieres qui étoient l'objet de ses Réflexions et de ses lectures , que des exposez abrezgez de ces systèmes , des écrits dans lesquels sans chercher le neuf , on se contenteroit de renfermer en peu de mots ce qui s'est dit de meilleur sur chaque matiere , et de rapprocher ainsi un grand nombre de veritez éparses en divers endroits , que des écrits , dis-je , de cette nature pourroient être goutez des personnes intelligentes.

telligentes qui aiment la précision , qui se plaisent à voir plusieurs choses à la fois , et , pour ainsi-dire , d'un seul coup d'œil , et que les principes et les raisonnemens les plus connus paroîtroient comme nouveaux par un assemblage heureux qui leur donneroit à tous plus de force et de lumière. Celle à qui j'avois l'honneur de parler , me fit celui de me dire que je pourrois travailler avec succès , selon le plan que je venois de lui proposer ; et moins dans l'esperance de réussir et de remplir son idée et la mienne , que pour lui donner à peu près un exemple de la maniere dont je jugeois que ces Ecrits devoient être composez , j'assemblai les Réflexions sur la Politesse. Je choisis cette matière comme une de celles où on a le plus travaillé et comme une des plus convenables à une Dame. Je cherchai plutôt à me ressouvenir , qu'à produire , à rappeler mes anciennes pensées , qu'à en trouver de nouvelles , et je ne fis usage de mon esprit que pour l'expression et l'arrangement. Je voulois faire dire de mon Ecrit , que si rien n'y est traité , à proprement parler , tout y est pourtant exprimé ; par là je me suis exposé à être obscur , ou du moins à n'être pas toujours entendu ; d'ailleurs j'employe

218 MERCURE DE FRANCE
plove quelquefois les mêmes termes dans
des sens un peu differens, des sens tantôt
plus, tantôt moins étendus. Par exemple,
je donne d'abord une définition ou plu-
tôt une description de la Politesse, dans
laquelle je fais entrer tout ce qui la com-
pose, pour ainsi-dire; ensuite je laisse
presque tout cela pour ne prendre que ce
qui la caractérise plus précisément, ce
qui la distingue de la civilité même, qu'elle
suppose, mais à laquelle elle ajoute;
et dans la suite du discours je parle de
la Politesse en la considerant tour-à-
tour de ces deux manieres, l'une plus
generale, et l'autre plus particuliere,
d'où il arrive que quelques-unes de mes
Réflexions exactement vraies, ce me
semble, en prenant le terme de Po-
litesse dans un certain sens, ne le sont
plus en le prenant dans un autre. J'a-
vois cru que personne n'y seroit trompé;
et qu'il seroit aisé de suppléer ce que je
ne marque pas distinctement; je me suis
trompé moi-même en cela, puisque M. S. qui
certainement entend ces matieres, ne m'a
pas toujours bien compris; c'est la source
de plusieurs de ces Critiques, et j'en don-
nerai quelques exemples qui éclairciront
ma pensée.

M. S. me reproche principalement
trois

trois choses sur lesquelles il s'étend beaucoup. La première, *d'avoir élevé si haut la Politesse, que très-peu de personnes y pourroient prétendre.*

La seconde, *de l'avoir rabaissée et dégradée jusqu'à la rendre vicieuse, ou au moins defectueuse.*

La troisième, *de m'être trompé dans quelques-uns des moyens que j'indique pour acquérir ou perfectionner la Politesse.* Examinons ces trois points en détail.

Le premier ne m'arrêtera gueres, parce qu'il n'est fondé que sur la distinction que je fais entre l'homme civil et l'homme poli; distinction trop bien établie et trop reconnue, pour avoir besoin d'être prouvée. L'homme poli est nécessairement civil; mais l'homme simplement civil n'est pas encore poli, ne passera point du tout pour poli auprès des connoisseurs, et ne doit point être appelé poli, à prendre ce terme dans sa précision. La Politesse est quelque chose au-delà de la civilité. Celle-cy regarde principalement le fond des choses, l'autre la manière de les dire et de les faire, et M. S. convient que cette manière *est le point capital* de la Politesse.

A la vérité, on ne parle pas ordinairement dans le monde avec cette exacte
justesse

220 MERCURE DE FRANCE
justesse; il y auroit même du ridicule à l'affecter, ce seroit une sorte de pédanterie; cependant il y a des occasions de l'employer avec agrément, et quelquefois elle fait un bon mot. Par exemple, on louera M.... d'être poli, quelqu'un répliquera, c'est un peu trop dire, M.... n'est pas poli, il n'est que civil. Certainement on l'entendra; si son jugement est vrai on le trouvera bien exprimé, et ceux mêmes qui n'y avoient pas fait réflexion jusqu'alors, sentiront que ces deux mots, civil et poli, ne sont pas synonymes et que l'un signifie plus que l'autre.

Mais, dit M. S. l'homme civil ne sauroit manquer de plaire, y'en conviens, mais il plaira moins que l'homme vraiment poli. Il a le *solide* de la Politesse, cela est encore vrai, mais il n'en a pas le caractère distinctif, il en a le meilleur et au fond le plus estimable; mais il n'en a pas la fleur, le picquant, pour ainsi dire, il n'a pas les agrémens fins et délicats, ce charme répandu sur les manières, les discours de l'homme poli, ce je ne sçai quoi qui embellit tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, et dont il s'agit uniquement ici. Il y a plusieurs degrez dans les qualitez morales, aussi-bien que dans

dans les qualitez Physiques , et ordinairement differens termes pour exprimer ces differens degrez ; tels sont les mots de valeur et d'intrépidité , &c. . . qu'on n'employe pas toujours indifferemment ; à plus forte raison ne doit-on pas confondre les termes de Politesse et de Civilité , qui expriment des qualitez différentes , plutôt que les differens degrez d'une même qualité. Il est aisé de répondre sur ces principes , aux autres difficultés de M. S. Passons au second Chef de sa Critique.

Il me reproche d'avoir mis au nombre des obstacles à la Politesse , le grand éloignement de tout déguisement et de toute dissimulation ; le penchant à dire ce qu'on pense , à témoigner ce qu'on sent et d'avoir donné pour une des raisons de la rareté de la Politesse , que ce penchant est très-commun et même naturel à l'homme. J'avoüe que je ne conçois pas sur quoi peut être fondée cette Critique. Ce que j'ai dit , et qu'attaque M. S. on le dit cent fois , et on le repete tous les jours. Presque toutes les fautes contre la Politesse , viennent de trop de sincerité ; de ce qu'on ne sçait point se contraindre pour agir et pour parler comme la Politesse l'exigeroit , ou du moins pour se taire.

B Je

222 MERCURE DE FRANCE

Je prie mes Lecteurs de faire ici leur examen de conscience sur cette matiere, et je suis sûr qu'ils me rendront justice. C'est un bon homme, dit-on de quelqu'un, un homme d'esprit même, mais il est trop sincere; cet homme d'esprit voit et entend mille choses qui le choquent, malgré la douceur de son caractère, et il témoigne trop naturellement son impression. Quand on a l'esprit juste et le cœur bien fait, on n'a rien à déguiser ou à taire avec ses pareils; ils seroient même offensez d'une conduite moins sincere; mais ne vit-on qu'avec ses pareils, et plutôt où les trouve-t'on? Plus on a de discernement dans l'esprit, et si cela se peut dire, dans le cœur, plus on rencontre d'occasions de dissimuler.

Mais ce penchant à la sincerité est-il si commun, est-il naturel à l'homme? Le monde n'est-il pas rempli de trompeurs, de fourbes? oui, mais ils ne sont pas nez tels, ils le sont devenus, ou plutôt ils sont nez avec les passions qui les obligent à se déguiser pour les mieux satisfaire; mais en même temps ils sont nez avec le penchant à agir ouvertement, à se montrer tels qu'ils sont, l'expérience leur en a fait voir les inconveniens, et
il

il leur a fallu bien des efforts pour le surmonter. J'en appelle aux plus habiles dans l'art de dissimuler. L'habitude sur ce point ne détruit jamais la Nature ; la dissimulation constante est un état violent , une espece d'esclavage auquel on ne s'accoutume point ; elle coûte plus ou moins , selon qu'on s'y est plus ou moins exercé , et à proportion des intérêts qui engagent à la pratiquer ; mais elle coûte toujours et ne cesse jamais d'être une contrainte.

L'homme du monde qui a poussé le plus loin la dissimulation et le déguisement , le Pape Sixte Quint , étoit né avec le caractere le moins propre à dissimuler. La premiere partie de sa vie offrit une foule de traits d'une vivacité imprudente et d'une sincerité indiscrete. Sa jeunesse, son enfance même, annoncerent l'homme d'un génie supérieur , le grand homme , l'habile politique ; l'homme rusé et artificieux , n'avoient point été prévûs. Il trompa d'autant mieux qu'on l'avoit vû moins capable de tromper. Quelle fut la cause d'un si grand changement ? L'ambition, c'est-à-dire, la plus violente de toutes les passions. Elle ne le changea néanmoins que par degrez , il devint plus circonspect pour être Cardinal , et artificieux pour être Pape. B ij *C'est*

C'est souvent, dit M. S. l'ivresse de quelque passion, plutôt que le naturel, qui fait qu'on se montre par son foible et qu'on parle plus qu'on ne voudroit. L'homme de sang froid est ordinairement plus réservé. Voilà justement la preuve de ce que je dis. C'est dans la passion qu'on agit naturellement. L'homme de sang froid se compose, se réprime, prend garde à ce qu'il dit et à ce qu'il fait, suit les regles de la prudence plutôt que son penchant.

Mais doit-on autoriser cette politesse artificieuse, et flatteuse... Non, sans doute. Je l'ai peinte, je l'ai décrite, je ne l'ai point approuvée; bien loin d'avoir donné lieu de m'accuser de ce relâchement, je crains plutôt qu'on n'ait apperçu dans mes Réflexions un peu de misanthropie; et qu'on ne me soupçonne de les avoir faites sur ce qui m'a déplu dans le commerce du monde.

M. S. explique très bien comment sans blesser la Politesse, on peut contredire adroitement les opinions ou les passions d'autrui; mais croit-il avoir également sauvé les droits de la vérité? Au reste, il ne me convenoit pas d'entrer dans ce détail et avec quelque différence dans l'expression nous sommes d'accord au fond. Il ne veut pas qu'on flatte la vanité, il veut

seul.

seulement qu'on la ménage. Qu'entend-il par ces ménagemens ? Les borne-t'il au silence ? à ne pas la choquer , à ne pas la flatter directement ? La maxime commune que le silence ne dit rien , est fautive en mille occasions. Le silence n'est presque jamais indifférent ; souvent il vaut l'improbation ou l'approbation la plus marquée. Dans le premier cas ce n'est plus ménager ; dans le second c'est flatter. M. S. m'impute d'avoir conseillé la flatterie et l'adulation. Je ne me suis point servi de ce terme , ils se prennent toujours en mauvaise part ; au lieu que le terme de flatter ne signifie souvent que plaire. En un mot , on peut flatter l'amour propre d'autrui sans flatterie et sans adulation. Lorsqu'à la faveur de quelques louanges on fait passer des avis salutaires , une correction utile ; lorsque dans la conversation , soit en la faisant tomber sur certains sujets , soit par une contradiction adroite , on donne lieu aux autres de paroître et de briller , et qu'on fait valoir leur esprit ; ne flatte-t-on pas leur vanité ? Le mot n'est point trop fort , il faut le passer , et bien entendu il ne choque en rien la bonne morale ; tous les égards , les tours fins , les ménagemens délicats que prescrit M. S. se réduisent là , à parler naturellement

Le troisième article de sa Critique regarde quelques-uns des moyens que j'ai indiqués pour acquérir la Politesse ou pour s'y perfectionner. Toute ma réponse sera d'exposer de nouveau mes sentimens sur ce sujet.

Le commerce des femmes est, dit on, communément la meilleure école de politesse, parce qu'on y trouve tout ensemble et des modèles excellens en ce genre et des motifs pressants de travailler à les imiter. Voilà donc deux raisons de l'utilité du commerce des femmes, par rapport à la Politesse. Elles sont très-polies et on ne sçauroit leur plaire sans l'être. Je cherche la principale de ces raisons, et je demande si ce n'est pas la dernière, la nécessité d'être poli pour se rendre agréable aux Dames? Ceux qui ont le plus d'usage du monde me répondront tous que c'est en ce sens principalement qu'ils leur doivent la politesse qu'ils ont acquise auprès d'elles, et que le desir de leur plaire a plus contribué à les polir que leurs exemples; ils me diront même qu'ils ont plutôt pensé à imiter les hommes polis que les femmes, dont la politesse est très-différente de la nôtre. En un mot, les femmes sont pour les hommes d'excellens Maîtres de politesse, par-

ce

ce que ce sont des Maîtres très-severes et pourtant très-amez.

Sur ce qu'une grande partie de la politesse et le plus difficile à pratiquer, consiste à souffrir l'impolitesse des autres sans y tomber jamais, j'ai dit qu'il est utile de se trouver quelquefois avec des gens impolis. *Voilà*, dit M. S. *un secret admirable et tout nouveau de se perfectionner dans la pratique de la Politesse*. Il n'y a pourtant rien de plus simple et de plus commun ; car la Politesse ne s'apprenant bien que par l'usage, comment apprendra-t-on cette partie de la Politesse qui consiste à souffrir poliment l'impolitesse des autres, si l'on ne se trouve quelquefois avec des gens impolis ? En effet, supposons un jeune homme qui n'a encore vécu qu'avec des personnes polies, dont parconsequent il n'a jamais reçu d'impolitesse, elles lui auront dit, sans doute, qu'il n'y a jamais de raison légitime de manquer à la politesse ; qu'il en faut avoir avec ceux mêmes qui n'en ont pas avec nous, et qu'en cette matiere, comme en toute autre, les fautes d'autrui ne justifient point celles qu'elles nous font faire. Belles et utiles leçons, foibles armes contre les premieres tentations que donne une impolitesse reçue ; il en sera

B iiij d'au-

d'autant plus choqué qu'il est lui-même plus poli, et par-là il cessera peut-être de l'être dans cette occasion. Mais l'usage du monde où il ne trouvera que trop de gens impolis, lui donnera bien-tôt une politesse plus forte et plus robuste, si j'ose parler ainsi, une politesse capable de se soutenir contre l'impolitesse même. Je crois maintenant que M. S. ne trouvera plus obscure l'application de ce principe que des occasions fréquentes d'agir, en surmontant une difficulté considérable, avancement bien mieux que de simples exemples. Ces occasions, &c.... Sont celles que donne l'impolitesse où l'on peut tomber à notre égard. La vertu n'éclate et ne se perfectionne que par les difficultés vaincues.

M. S. me reproche encore une contradiction, mais elle n'est qu'apparente, et d'ailleurs cela est trop peu intéressant pour m'y arrêter. Voici donc un mot seulement pour M. S. et pour ceux de mes Lecteurs qui voudront se donner la peine de comparer ensemble nos trois Morceaux, lorsque j'ai dit que la Politesse attire également l'estime et l'amour, c'est en la considérant par rapport aux qualités de l'esprit et du cœur qu'elle suppose, ou du moins dont elle est l'apparence ;
et

et lorsque dans un autre endroit , après avoir distingué trois sortes de mérites , le mérite estimable , le mérite aimable , et le mérite agréable , j'ai ajouté que cette dernière sorte de mérite est proprement celui de la Politesse , alors je l'ai considérée selon son idée précise et par rapport à ce qui fait son caractère particulier. En voilà assez sur une chose peu importante. M. S. a examiné mes Réflexions dans un grand détail , c'est un honneur qu'il m'a fait , et je l'en remercie ; mais il m'auroit été impossible de le suivre dans tout ce détail , sans tomber dans la langueur et sans causer de l'ennui. L'Auteur qui compose une Critique a bien des avantages sur celui qui doit lui répondre. Les matières s'usent , on ne peut guère éviter les redites , et les redites déplaisent. Ainsi il est moins difficile de faire une Critique agréable , que d'y répondre avec le même agrément.



A M A D. * * *.

LE tems qui fuit , ou plutôt qui s'envole ,
Prend toujours , en fuyant , quelque chose sur
nous ;

B v C'est

230 MERCURE DE FRANCE

C'est un assassin qui nous vole ,

Par un Art insensible et doux.

Qu'on s'en plaint justement , qu'à bon droit on
l'accuse ,

De promettre sans cesse et ne tenir jamais !

Imperceptiblement le perfide nous use ,

Nous déçoit, nous séduit, et souvent nous amuse,

De vains desirs , de fauts projets ;

Dont sottement l'ame se préoccupe.

Bientôt nous éprouvons par de cruels effets ,

Qu'attendre trop de lui , c'est en être la duppe ,

Et ses dons les plus sûrs sont de tristes regrets.

Mais à quoi bon la Morale ennuyeuse ?

Le Destin veut qu'ainsi le tems nous traite tous.

C'est pour vous, seule Immortelle. . . .

Que ce Dieu va d'une aîle paresseuse ;

La Parque à beau filer et frémir de courroux ,

Il suspend devant vous sa course impetueuse.

Vos charmes semblent être à l'abri de leurs coups,

Et ce tyran cruel , ce destructeur terrible ,

Paroît cesser d'être inflexible ,

Puisque jamais il n'a rien pris sur vous.

Tour à tour la Nature à son devoir fidelle ,

Brille , languit , se renouvelle.

Mais qu'elle fasse attendre ou donner les beaux
jours ,

(Pouvoir que vous avez comme elle)

Des diverses saisons on n'a point vû le cours ,

Vous

Vous rendre moins aimable ni moins belle ;
 Suivie avec ardeur des Graces , des Amours ;
 Comme Venus , qui vous voit , vous adore :
 Tout l'éclat du Printemps regne sur vous encore,
 Par cet esprit perçant , vif , juste et sans détours ;
 A chaque instant on voit éclore ,
 Même en dépit de la jalouse Flore ,
 Sur vos traits délicats , sur vos moindres discours ,
 Des fleurs qui dureront toujours.
 L'ardeur que l'amitié vous donne ,
 De vos yeux , la vivacité ,
 Entretiennent chez vous le plus charmant Eté ;
 A votre generosité ,
 Goût exquis , abondance , on reconnoît l'Aut-
 tomne ;
 L'hyver qui tristement de glaçons se couronne ,
 Dont les froids Aquilons suivent toujours les pas ,
 Ne s'exprime en votre personne ,
 Que par la nege et les frimats ,
 Qui paroissent couvrir votre sein et vos bras.
 Je me trompois , et mon erreur m'étonne ,
 Au grand regret de maints adorateurs ,
 Dont un Essain toujours vous environne ,
 Pour eux votre insensible cœur ,
 Exprime mieux encor l'hiver et sa rigueur.



*DISSERTATION sur la Comedie ,
pour servir de réponse à la Lettre , inse-
rée dans le Mercure d'Aoust 1731. au
sujet des Discours du Pere LE BRUN ,
sur la même matiere. Par M. SIMONET ,
Prieur d'Heurleville.*

Vous ne deviez pas , Monsieur, vous attendre aux reproches si mal fondez que l'on vous a faits , à l'occasion des Discours du P. le Brun sur la Comédie. La candeur, la justesse, le discernement avec lesquels vous avez rendu compte au public des ouvrages qui ont paru , et de celui-ci en particulier , ne les méritoient certainement pas , et on ne sçauroit trop louer la modération qui vous fait garder un profond silence sur ce sujet.

Si le nouveau deffenseur du Théâtre a été dans l'étonnement de ce que vous annonciez avec éloge ces discours du P. le Brun; on est encore plus surpris de le voir vous censurer avec hauteur , et se déchaîner contre un ouvrage depuis long-temps approuvé, pour soutenir une cause déjà perdue au jugement de tout ce qu'il y a de personnes équitables et desintéressées.

Il vous est glorieux, Monsieur , qu'on n'ait

n'ait pû vous attaquer sans entreprendre de ternir la réputation d'un Auteur également recommandable par sa piété, ses lumieres, sa profonde érudition, sans se déclarer le Protecteur d'une profession de tout temps décriée; sans s'élever même contre l'Eglise qui l'a justement frappée d'Anathêmes.

Quelque foibles que soient dans le fond les principes que l'on vous objecte, ils ne laissent pas d'avoir quelque chose de précieux et d'apparent, qui pourroit trouver des Approbateurs parmi ce grand nombre de personnes, déjà trop prévenues en faveur du Théâtre.

On aime ce qui flate agréablement l'imagination, ce qui charme l'esprit, ce qui touche et qui enleve le cœur : comme les Spectacles excellent en ce genre, on se laisse facilement persuader qu'il n'y a rien de si criminel dans ces sortes d'amusemens ; on s'apprivoise à ce langage délicat des passions, et on est bien-tôt séduit. Les funestes impressions que l'on ressent, paroissent trop douces pour s'en méfier. Il suffit que la Comédie plaise pour qu'on la trouve innocente, et qu'on ne s'en fasse plus de scrupule. De là vient qu'on est porté plutôt par inclination, que par lumieres, à juger favorablement d'un Ecrit fait exprès pour la justifier.

De

De pareils Ecrits sont si contraires aux bonnes mœurs et à l'esprit du Christianisme, que feu M. de Harlay, Prélat recommandable par sa grande capacité, obligea le P. Caffaro, qui en avoit produit un semblable, de se retracter. Il seroit à souhaiter que le nouveau Deffenseur de la Comédie, voulut suivre l'exemple de celui qu'il a si-bien copié; et que rendant gloire à la vérité, il avouât franchement ce qu'il ne devoit pas se dissimuler à lui-même, que le Théâtre est à présent, comme autrefois, très-pernicieux à l'innocence.

Mais comme on n'a gueres sujet d'attendre de lui cet aveu, qui apparemment lui couteroit trop, il faut essayer du moins de détromper les personnes qui ne seroient pas assez en garde contre ses illusions et qui s'en rapporteroient à son sentiment pour juger, soit de l'exposé du Mercure, soit du fond de l'ouvrage du P. le Brun.

A entendre l'Avocat des Comédiens, le Mercure ne parle et n'agit point en cette occasion, par principes; il établit d'une main, ce qu'il détruit de l'autre. Là il attire ses Lecteurs aux Spectacles par des Analyses vives et expressives; icy il en détourne par les éloges qu'il donne à des dis-

discours qui representent ces Spectacles comme pernicious et criminels ; c'est ce qui étonne son Antagoniste , c'est ce qui lui paroît étrange.

Toute la dispute se réduit donc à examiner si le Mercure après avoir donné dans ses Analyses , une idée avantageuse des Spectacles , ne pouvoit , sans se contredire , louer les Discours du P. le Brun qui les condamnent ? Une observation des plus communes suffira pour dissiper toutes les ombres qu'on a essayé de répandre sur cet article ; c'est que la même chose , considérée sous différents rapports , sous differens points de vûë , peut être bonne et mauvaise , louable et reprehensible en même-temps ; et tels sont les Spectacles , ils ont leur beauté et même leur bonté en un sens. On dit tous les jours , et avec raison : Voilà une bonne Piece , en parlant d'une Comédie qui plaît , c'est un ouvrage d'esprit qui est bon en ce genre , mais souvent tres-pernicious , par rapport au cœur , et rien n'empêche qu'on ne le loue d'un côté , et qu'on ne le blâme de l'autre.

Le Mercure , dans ses Analyses , montre simplement ce qu'on a trouvé de beau ou de bon dans les Pieces de Théâtre , mais cela ne regarde que l'esprit ; sans toucher
aux

236 **MERCURE DE FRANCE,**
aux mœurs et à la conscience dont alors il
n'est point question. D'ailleurs le dessein
de ces Analyses n'est pas , comme on le
suppose , d'attirer les Lecteurs aux Spec-
tacles , mais seulement de leur , en donner
une légère teinture , qui peut avoir son
utilité pour plusieurs , et qui ne fera pas
grande impression , ni sur les personnes
portées d'elles-mêmes à y participer , ni
sur celles qui par principe de Religion en
ont de l'éloignement.

La nouvelle édition des Discours du
P. le Brun présente l'occasion favorable
de montrer la Comédie par son mauvais
côté , le Mercure la saisit avec plaisir , et
fait sentir par les éloges qu'il donne à ces
discours , que tous ces Spectacles dont il a
fait les Analyses , pour la satisfaction de
ceux qui s'y intéressent , ont des dan-
gers et des écueils dont il faut bien se
donner de garde , et qu'on risque au moins
beaucoup , lorsqu'on y participe. N'est-ce
pas là parler et agir par principes , en hom-
me d'esprit , en honnête homme , sans être
rigoriste ?

On peut dire même que le Mercure n'a
été que l'écho des applaudissemens que le
Public , malgré sa prévention pour les
Spectacles , avoit déjà fait éclatter , en fa-
veur de ces Discours pleins de lumière et
de

de piété ; et il n'en auroit pas fait un rapport fidele , s'il les eut annoncez d'un autre ton , ce qui n'empêchoit pas qu'il ne fut aussi de son ressort de rendre compte avec la même fidelité de ce que l'on pensoit communement des différentes Pièces qui ont paru sur la Scene.

Venons à présent au fond , et examinons si c'est à tort, comme on le prétend, que le P. le Brun représente les Spectacles comme pernicioeux et criminels , et si son ouvrage est aussi peu solide qu'on le veut faire croire. Tout le point de la difficulté consiste à sçavoir si la Comédie est à present moins mauvaise en elle-même , et moins contraire aux bonnes mœurs , qu'elle ne l'étoit du temps que les Peres et les Conciles l'ont chargée d'Anathêmes ; car s'il est vrai qu'elle soit toujours également vicieuse, quelque épurée, quelque chatiée qu'on la suppose quant au langage , aux expressions , aux manieres ; les Comédiens méritent toujours les mêmes Anathêmes , et c'est avec raison qu'on en détourne les Fideles.

Or je soutiens que la Comédie , telle qu'elle paroît depuis Moliere , sur le Théâtre François (fameuse époque de sa plus grande perfection) est pour le moins aussi mauvaise et aussi dangereuse pour les mœurs.

mœurs , qu'elle l'étoit auparavant. Je dis pour le moins ; en effet , lorsqu'il ne paroissoit sur la Scene que des vices grossiers ; lorsque *les Acteurs jouoient avec les gestes les plus honteux , que les hommes et les femmes méprisoient toutes les regles de la pudeur , et que l'on y prononçoit ouvertement des blasphêmes contre le saint Nom de Dieu ;* pour peu qu'on eut de conscience et d'éducation , ces Spectacles devoient naturellement faire horreur ; du moins on ne pouvoit s'y méprendre , et regarder comme permis ces discours tout profanes , ces actions si licentieuses , et si contraires à l'honnêteté ; le vice qui paroît à découvert , a bien moins d'appas que lorsqu'il se déguise et ne se montre que sous des apparences trompeuses , comme il fait à présent.

Le goût fin et la politesse de notre siècle ne s'accommoderoient pas de ces excès monstrueux , de ces infames libertez qui choqueroient ouvertement la modestie. Elles révolteroient les personnes un peu délicates , et feroient rougir ce reste de pudeur , dont , malgré la corruption du Monde, on aime à se parer. Le Théâtre seroit décrié par lui-même , et il n'y auroit gueres que des personnes perduës d'honneur et de réputation qui oseroient y assister.

On

On prend donc un autre tour ; le vice en est toujours l'ame et le mobile , mais il ne s'y montre que dans un aspect , qui n'a rien d'affreux , ni d'indécemment , rien du moins qu'on n'excuse , et qu'on ne se pardonne aisément dans le monde. Il y paroît sous un langage poli et châtié , sous des images riantes et agréables , avec des manieres toutes engageantes , qui tantôt le font aimer , tantôt excitent la pitié , la compassion ; quelquefois il se couvre d'un brillant , qui lui fait honneur ; il se pare des dehors de la vertu , et sous ombre de rendre ridicule ou odieuse une passion , il en inspire d'autres encore plus funestes. Le venin adouci et bien préparé , s'avale aisément ; on ne s'en méfie pas , mais il n'en est que plus mortel. Le Serpent avec toutes ses ruses et ses détours , se glisse adroitement dans les ames , et les corrompt en les flattant. C'est ainsi qu'on a trouvé le secret , en laissant dans le fond , le Spectacle également vicieux , de le rendre plus supportable aux yeux et aux oreilles chastes , et c'est par-là qu'il séduit plus sûrement.

Quoiqu'on en dise , le Théâtre est toujours , comme autrefois , l'école de l'impureté. On y apprend à perdre une certaine retenue qui tient en garde contre les
pre-

240 MERCURE DE FRANCE
premières atteintes de ce vice , et à n'en
avoir plus tant d'horreur. On y apprend
l'art d'aimer et de se faire aimer avec déli-
catesse, art toujours dangereux, et trop sou-
vent mis en pratique pour la perte des
ames; on y apprend le langage de l'amour,
et on s'accoutume à l'entendre avec plaisir,
ce langage séducteur qui a tant de fois su-
borné la vertu la plus pure; on y apprend
à entretenir des pensées, à nourrir des de-
sirs, à former des intrigues, dont l'innocence
étoit avant cela justement allarmée.

Les Spectacles sont encore à présent le
triomphe de l'amour profane. Il s'y fait
valoir comme une divinité maligne, dont
la puissance n'a point de bornes, et à la-
quelle tous les humains par une fatale ne-
cessité ne peuvent se soustraire. Aimer
follement, éperdument, sur la Scène,
c'est plutôt une foiblesse qu'un vice : on
se la reproche quelquefois, non pas tant
pour la rendre odieuse, que pour émou-
voir le spectateur, et paroître digne de
compassion; d'autres fois on en fait gloi-
re, on s'estime heureux d'être sous l'em-
pire de l'Amour, on vente la chimerique
douceur de son esclavage : quoi de plus
capable d'énervier le cœur ? de l'amollir,
et de le corrompre !

C'est cependant ce que l'on trouve de
plus

plus beau , de plus fin , de plus charmant dans toutes les Pieces de Théâtre. Il y regne presque toujours une intrigue d'amour adroitement conduite. Chacun en est avide , chacun la suit , et attend avec une douce impatience quel en sera le dénoüement. Dans les Comédies l'intrigue est moins fougueuse , plus modérée , et se termine toujours par quelque agréable surprise , qui met chacun au comblé de ses souhaits. Dans la Tragedie, ce ne sont gueres que les furieux transports d'un amour mécontent , outragé , ne respirant que vengeance , que desespoir , quoiqu'il soupire encore après l'objet de ses peines ; et l'intrigue aboutit à quelque funeste catastrophe. Dans l'une et dans l'autre c'est l'Amour qui regne , qui domine , qui conduit tout , qui donne le mouvement à tout , et il ne s'y montre certainement pas par des endroits qui le rendent ridicule , méprisable ou odieux. Au contraire , il y paroît dans un si beau jour , et avec tant d'agremens , qu'on a de la peine à se défendre de ses charmes ; et cependant cet amour tendre et véhément est une passion des plus pernicieuses : il trouble la raison , il obscurcit les lumieres de l'esprit , et infecte le cœur par un poison d'autant plus dangereux

242 MERCURE DE FRANCE
reux , qu'il est plus subtil et paroît plus
doux.

En vain se défendroit-on sur ce que ces intrigues sont , à ce que l'on pretend , innocentes , et qu'il ne s'agit que d'un amour honnête. Comment le supposer honnête, cet amour si hardi , si peu modeste ? si entreprenant ? Dès qu'il a le front de se montrer au grand jour , et de se produire devant tout le monde , avec toutes les ruses et les artifices d'une intrigue , ne passe-t'il pas les bornes de la retenue et de l'honnêteté ? - Il n'y a gueres au reste de difference entre les démonstrations exterieures d'un amour legitime et d'un amour déreglé, et ces démonstrations produisent dans ceux qui en sont témoins à peu près les mêmes effets , même sensibilité , même desirs , même corruption.

Il faudroit s'aveugler soi-même pour ne pas voir que cet amour , quelque innocent , quelque honnête qu'on le suppose, étant représenté au vif et au naturel , n'est propre qu'à exciter des flammes impures: ces airs passionnés , ces regards tendres et languissants, ces soupirs et ces larmes feintes, qui en tirent de veritables des yeux des spectateurs, ces entretiens d'hommes et de femmes qui se parlent avec tant de graces, de naïveté, de douceur, ces charmantes Actrices

trices, d'un air si libre, aisé, galant, dont les attraits sont relevez par tant d'ajustemens, et animez par la voix, le geste, la déclamation; ces beautez si piquantes, qui se plaisent à piquer, dont toute l'étude est d'attirer les yeux et de se faire d'illustres conquêtes; à quoi tout cela tend-il? Chacun le sent, pourquoi le dissimuler?

Au milieu de ce ravissant prestige qui fixe les yeux, les oreilles, et charme tous les sens, lorsque la passion a pénétré, pour ainsi dire, jusqu'à la moëlle de l'ame; viennent ces beaux principes de generosité, d'honneur, de probité dont le Théâtre se glorifie. Mais c'est trop tard: le coup mortel est donné, le cœur ne fait plus que languir, la vertu envain se débat, elle expire, elle n'est déjà plus: à quoi sert l'antidote, quand le poison a operé?

Après cela on a bonne grace de nous vanter les Tragedies et les Comédies comme n'étant faites que pour inspirer de nobles sentimens, pour rendre les vices ridicules et odieux. Tous ces sentimens si nobles, si élevez se reduisent à des saillies d'amour propre, de vanité, à des mouvemens d'ambition, à des transports de jalousie, de haine, de vengeance, de desespoir.

La Comédie jette un ridicule sur certains

tains vices décriez dans le Monde , mais il y en a de plus subtils , quoique souvent plus criminels , qui sont trop flatteurs et trop communs pour qu'elle ose y toucher. Elle n'amuse , elle ne divertit , elle ne plaît , que parce qu'en se jouant des passions des hommes , elle en ménage , elle en inspire toujours quelques-unes qui sont les plus douces et les plus favorites.

Telle est la Morale si vantée du Théâtre , bien opposée à la pure morale de Jesus-Christ : celle-ci rabaisse l'homme à ses propres yeux , le détache de lui-même , et lui fait trouver sa véritable grandeur dans la modestie et l'humilité : celle-là ne produit que des Heros pleins de faste et de présomption , entêtez de leur prétendu mérite , faisant gloire de ne rien souffrir qui les humilie. L'une règle l'intérieur autant que l'extérieur : l'autre ne s'arrête qu'à la vaine parade d'une probité toute mondaine. A l'Ecole de notre Divin Maître on apprend à pardonner les injures , à aimer ses ennemis , à étouffer jusqu'aux ressentimens de vengeance et d'animosité : au Théâtre c'est être un lâche , un poltron , un faquin que de souffrir une insulte sans en tirer raison ; c'est en ce faux point d'honneur que consiste la grandeur d'ame qui regne dans les Pièces

ces tragiques. La morale de J. C. prêche par tout la mortification des sens et des passions : elle ne permet pas même de regarder avec complaisance les objets capables de faire naître des pensées et des désirs criminels. Au Théâtre on ne respire qu'un air de mollesse , de volupté , de sensualité ; on n'y vient que pour voir et entendre des personnages de l'un et de l'autre Sexe , tous propres par leurs charmes et leurs mouvemens artificieux , mais expressifs à exciter de veritables passions.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y ait que quelques ames foibles à qui les spectacles puissent causer de si funestes effets. Le penchant universel qui porte à la volupté , les rend au moins très-dangereux à toutes sortes de personnes. Il faut être bien temeraire pour se répondre de ses forces , en s'exposant à un péril si évident de succomber et de se perdre. Plusieurs moins susceptibles ou par vertu ou par temperament , ne s'appetcevront peut-être pas d'abord de la contagion qui les gagne. Mais insensiblement le cœur s'affoiblit , la passion s'insinuë ; elle fait sans qu'on y pense des progrès impertceptibles , et l'on risque toujours d'en devenir l'esclave. *Celui qui aime le péril , dit Jesus-Christ , périra dans le péril.*

C

U

Il est donc constant que la Comédie, quelque châtiée, quelque épurée qu'on la suppose, est à présent du moins aussi mauvaise et aussi pernicieuse, qu'elle l'étoit autrefois. La réforme qu'on en a faite l'a renduë plus agreable, plus attirante, sans qu'elle en soit devenuë effectivement plus chaste, et moins criminelle. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'elle corrige les vices des hommes : il est toujours évident que personne n'en devient meilleur, que plusieurs s'y pervertissent, que tout ce qu'il y a de gens déreglez y trouvent de quoi fomentier et nourrir leurs passions et que la morale du Théâtre ne les convertira jamais.

Non, la Comédie ne corrige pas les vices, elle ne fait qu'en rire, qu'en badiner, et son badinage y attire plus qu'il n'en éloigne. Si elle y répand un certain ridicule, ce ridicule est trop plaisant et trop gracieux pour en donner de l'horreur. Qu'on fasse valoir les beaux preceptes de morale qu'elle debite, il n'en sera pas moins vrai qu'ils n'ont aucune force contre l'esprit impur et profane qui anime les spectacles, et que si l'on y reçoit des leçons de vertu, on n'en remporte cependant que les impressions du vice.

Le P. le Brun par consequent n'a pas
cu

eu tort de dépeindre le Theatre avec ces couleurs qui ne déplaisent si fort à l'Avocat des Comédiens , que parce qu'elles sont trop naturelles. Cet homme vénérable ne meritoit pas qu'on vint troubler ses cendres , décrier ses sçavans Ecrits et flétrir sa memoire , en le faisant passer pour un Auteur sans jugement , sans principes , sans raisonnement. Je ne dis pas qu'il n'ait pû quelquefois se méprendre , et quel est l'homme si attentif qui ne s'égare jamais dans un ouvrage d'assez longue haleine ? Mais s'il s'est trompé , ce n'est sûrement pas dans l'essensiel , et dans le dessein qu'il a eu de montrer combien les Spectacles sont dangereux et opposez à l'esprit du Christianisme.

Comment ose-t'on avancer qu'on seroit mieux fondé à lui demander une retractation , si la mort ne l'avoit pas mis à couvert d'un tel attentat , qu'on ne l'a été à en exiger une du P. Caffaro ? Que dire de la hardiesse avec laquelle on suppose , et on decide que les Comédiens ne meritent plus les foudres de l'Eglise , et qu'ils sont en droit de faire des remontrances à Messieurs nos Evêques qui font publier contre eux des Anathêmes ? Comme si de tels personnages pouvoient être Juges dans leur propre cause , et se dé-

C ij clare

clarer eux mêmes innocens , lorsque l'Eglise les condamne ; comme s'ils avoient plus d'équité et de lumieres , que les Prelats les plus respectables , que les plus pieux et les plus sçavans Theologiens , pour decider sur leur état et leur profession. Il suffit de jeter les yeux sur ce qui se passe au Theatre , pour concevoir , si l'on agit de bonne foi et sans prévention , que les Comédiens de nos jours sont du moins aussi coupables et aussi dignes de Censures , que ceux des siecles passez , quoiqu'on avouë qu'ils sont plus polis et moins impudens.

Que devient à present ce pompeux étalage d'érudition et d'autoritez que l'on remet sur le tapis après le P. Caffaro ? Qui pourra s'imaginer que d'habiles Theologiens , que des Saints mêmes très-illustres , aient regardé comme permis et digne d'approbation , ce qui tend si visiblement à la corruption des mœurs ? S'ils l'avoient fait , on ne risqueroit rien de les desavouer , n'étant pas le plus grand nombre , l'esprit et la tradition de l'Eglise leur étant contraires ; mais il est bien plus juste de croire qu'on les cite à tort , et qu'on ne les entend pas.

S'ils ont approuvé des Comédies , il falloit qu'elles fussent bien chastes , et bien éloignées

éloignées de l'esprit impur qui anime celles de nos jours; ils entendoient, sans doute, des Spectacles, où il n'y auroit ni intrigues d'amour, ni airs de molesse, ni rien de capable de flater la sensualité, de fomenter le dérèglement des passions: apparemment comme ces Pieces que l'on représente dans les Colleges pour exercer et divertir innocemment la jeunesse. Que nos Comédiens n'en donnent que de semblables, et nous conviendrons qu'étant ainsi purifiées, elles ne seront plus dignes de censure. Mais ils n'ont garde d'être si severes, ils ni trouveroient pas leur compte. Cet air de reforme ne plairoit pas à la plûpart des spectateurs, le Théâtre ne seroit plus si fréquenté, et la Comédie n'auroit peut-être plus tant d'appuis, ni tant de ressources.

Il est curieux de la voir se vanter d'être soutenüe par les Puissances, bien reçüe dans les Cours, et entretenüe par de bons appointemens. C'est à peu près comme si une femme infidelle faisoit gloire du prix de ses infidelitez, et qu'elle voulut passer pour innocente, parce qu'on la souffriroit devant d'honnêtes gens, par des raisons de nécessité ou de politique.

Dans les Etats les mieux policez, il y

250 **MERCURE DE FRANCE**
a certains abus , certains d'ereglemens
qu'il seroit trop dangereux de vouloir ex-
tirper. On est obligé prudemment de
laisser croître l'yvroye avec le bon grain
et si les Puissances Superieures semblent
influër et fournir en quelque sorte à l'ac-
croissement de cette mauvaise semence ,
c'est un mystere qu'il faut respecter par
une sage discretion , et non pas entrepren-
dre temerairement de le sonder. Mais les
raisons d'Etat et de politique peuvent-
elles ôter à l'Eglise le droit de condamner
ces abus et ces d'ereglemens ? Et les cou-
pables, quelques autorisez d'ailleurs qu'ils
se prétendent , auront-ils lieu de se plain-
dre des menaces ou des justes peines dont
cette charitable Mere n'use à leur égard,
que pour les rappeler de la voye de per-
dition. Je suis , &c.

A Heurzeville le 29. Janvie 1732.



A M^{LLE} DE LA VIGNE.

S O N N E T.

SCavante de la Vigne , aimable favorite ,
Et du Dieu des beaux vers , et du Dieu des beaux
feux ,

Aux

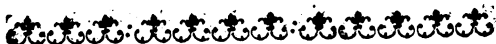
Aux tendres sentimens , vous joignez un merite ,
 Qui des cœurs les plus fiers vous attire les vœux.

Charmé de vos accords , votre gloire m'invite ,
 A chanter vos vertus comme chantent les Dieux ,
 Mon désir y souscrit , mais ma Muse s'irrite ;
 Elle trouve l'ouvrage un peu trop perilleux.

Vos Sons sont si touchans , vos Ecrits si sublimes ,
 On voit un si grand goût , dans le choix de vos
 rimes ,
 Qu'il faut pour vous louer , un esprit tout Divin.

Mais sans s'être élevé sur la double colline ,
 Vouloir en célébrer la naissante Heroïne ,
 C'est être temeraire , et travailler en vain.

F. D. C. de Blois.



LETTRE à M. D. Chanoine de N. D.
 d'A..... sur l'antiquité & la durée de
 l'usage d'employer le terme d'Adorer en-
 vers d'autres que Dieu.

LA description qui paroît depuis peu ,
 Monsieur , des beautés de Fontaine-
 bleau , où vous avez pris naissance , doit
 C iij. exciter

exciter la curiosité non-seulement de tous les Etrangers , mais encore celle des personnes qui s'attachent aux Histoires accompagnées de digressions sçavantes et instructives. J'en ai remarqué plusieurs de cette sorte dans ce nouveau Livre , et quelques-unes sont de celles-là même auxquelles le Journal des Sçavans nous fait faire attention. La remarque de M. l'Abbé Guilbert touchant l'Inscription qui se lit à l'entrée de la Chapelle Royale de Fontainebleau , étoit nécessaire dans son ouvrage. Je connois des personnes pieuses qui ont paru surprises de cette Inscription ; mais comme ce peuvent être des gens de bien d'une piété plus abondante en chaleur qu'en lumieres , il ne faut pas s'étonner que ceux qui sont de ce caractère trouvent quelquefois des reformes à faire dans le langage des livres les plus anciens et les plus respectables. M. Guilbert a donc très-sagement fait d'observer l'antiquité de l'usage du terme d'*Adorer* pour signifier seulement en general *respecter* , *honorer* , et sa remarque étoit d'autant plus nécessaire que cette Chapelle étant fréquentée à present plus que jamais par les Etrangers , il est bon de leur faire comprendre que par l'expression *Adorate Regem* du premier Livre des Paralipomenes ;

chap.

chap. 29. v. 20. l'on n'entend autre chose que ce qui est signifié par ces autres termes de la premiere Epitre de S. Pierre *Regem honorificate*. Ce langage se trouve non-seulement dans l'Ecriture Sainte et dans les Conciles, mais aussi dans les Saints Peres et chez les Historiens. Lisez Saint Paulin, *Natalit* 9. vous y verrez ces deux vers :

*Ecce Sacerdotis reditum satiatum adoro ,
Suspiciens humili metantem in corpore Christum.*

Lisez dans S. Jérôme la Lettre de Ste. Paule et d'Eustochium à Marcelle touchant les Monumens qui sont à voir et à révéler dans la Palestine : il y est dit qu'il ne faut pas oublier d'aller à Samarie et d'y adorer les cendres de S. Jean-Baptiste, ni celles des Prophètes Elisée et Abdias. *Samaritam pergere , et Joannis-Baptista , Elisai quoque et Abdia pariter cineres adorare*. Au moment que j'écris ceci je me souviens que ce terme *Adorare* est souvent employé dans l'histoire des Evêques du Mans au troisième Tome des Analectes de Dom Mabilion : Vous pouvez y recouvrir en sûreté. Je trouve aussi dans les Antiquités de la Ville de Castre de Borel à la page 11. un fragment d'un Manuscrit d'Odon Aribet, où je lis touchant Bernard Comte de Toulouse, *Tolosam venit et Regem Carolum in*
C v Cœnobio

Cœnobio S. Saturnini juxta Tolosam adoravit. Consultez outre cela ce qui a été écrit par le Cardinal Baronius au sujet de la découverte du Corps de Sainte Cecile, faite sous le Pontificat de Clement VIII. en l'an 1599. et vous y trouverez le terme *Adorare* pareillement usité en fait de Reliques. Le Poète qui a composé les vers qui se lisent au bas de la Statuë Equestre de Louis XIII. au Frontispice du grand Mezeray de l'an 1643. étoit apparemment instruit de ce langage, et il se regardoit comme autorisé par l'expression gravée au Portail de Fontainebleau, puisqu'il a commencé ainsi son Quatrain :

Ce grand Roy dont voici l'adorable visage

Vainqueur de ce bas monde au Ciel est remonté.

Un Auteur qui meriteroit de devenir familier à toutes les personnes qui aiment les belles Lettres, comme ayant été l'un des plus habiles humanistes de son siècle, et Precepteur de quelques Enfans de nos Rois, (a) est Heric, Moine d'Auxerre. On a de lui une vie de S. Germain Evêque d'Auxerre écrite en vers qui ne sont point à mépriser, et qui fut rendue pu-

Concil. l'Abb. ad an. 1592.

(a) *De Lothaire Fils de Charles le Chauve.*

blique

blique sous François I. dans le tems du rétablissement des belles Lettres. On a encore de lui une histoire des Miracles de ce grand Evêque. C'est dans ce dernier ouvrage, quoiqu'écrit en Prose, qu'il donne en trois endroits au corps ou au tombeau de S. Germain l'épithete d'*Adorable*. Premièrement, *lib. 1. cap. 27.* il dit que le Roy Clothaire I. fidele heritier et Imitateur de la devotion que Sainte Clotilde sa Mere avoit eue envers ce Saint, fit entourer son Sepulcre d'un grillage d'argent et il s'exprime ainsi : *Materna devotionis fidissimus executor et haeres, post genitricis excessum super adorandam beatissimi Germani memoriam regalibus expensis fredam (a) composuit.* Le second endroit est au chapitre 54. du même Livre, où il dit, *Adorandi corporis.* Et le troisième se lit au second Livre chapitre 9. qui contient comment le Roy Charles le Chauve voulut assister en personne à la Translation qu'il fit faire du corps de ce Saint pour le jour de l'Epiphanie de l'an 859. où l'Historien témoin oculaire remarque que ce grand Prince couvrit lui-même les Ossemens avec des étoffes précieuses, et qu'ayant été portez jusques dans le lieu destiné, il y plaça

(a) Heric a été obligé de se servir de ce terme quoiqu'il soit de basse latinité.

Cvj aussi

aussi lui-même le Saint Corps. *Rex Carolus operosis denuò palliis corpus venerabile decenter ambivit*, et deux lignes après, *thesaurum incomparabilem adorandi corporis ejus principali reverentiâ transpositum collocavit.*

Je m'etens, Monsieur, un peu plus sur cet Auteur que sur les autres, par rapport à l'omission que M. l'Abbé Guilbert a faite de parler de la devotion du Roy Robert envers S. Germain l'Auxerrois, dont voici l'article qu'il faisoit à son sujet. C'est que ce Saint Roi bâtit dans la Forêt de Bièvre une Eglise en l'honneur de ce Saint au rapport d'Helgaud Ecrivain de sa vie. Il semble que comme la Forêt de Fontainebleau n'est autre que celle qui portoit anciennement le nom de Bièvre, l'étoit une chose à remarquer, en faisant observer incidemment que le titre de l'Eglise Paroissiale du Louvre à Paris est sous la même Invocation, et que plusieurs prétendent que le nom de S. Germain-en-Laye vient aussi primitivement d'une Eglise de Saint Germain d'Auxerre située dans le Bois de Laye à l'endroit où ce Saint Prélat fit un Miracle, ou au moins une Station au sortir de Nanterre. Il n'est pas étonnant que des Ecrivains assurez de tous ces faits aient avancé que nos Rois ont regardé

gardé le Prélat Auxerrois comme l'un des plus grands Titulaires de leur Royaume, et que la Nation l'envisagera toujours pour tel. C'est ce qui est fondé sur les prodiges merveilleux qu'il opera pendant sa vie et sur l'utilité dont il fut à tous les habitans des Gaules : Verité reconnuë par les Historiens de France les plus modernes, et qui fait dire au Pere de Longueval Jesuite dans sa nouvelle Histoire Ecclesiastique de ce Royaume, (a) que Saint Germain fut *l'un des plus parfaits modeles de Sainteté, et un des plus ardens défenseurs de la Foy, l'honneur et la consolation de l'Eglise Gallicanne, le fleau de l'heresie, le Pere des Peuples, le refuge de tous les malheureux.* Un peu d'attention à ces dernieres épithetes fera voir que l'on n'avoit pas tant de tort de l'honorer d'une maniere plus speciale dans certains Pays de la France dont le territoire est peu fecond et où la misere est plus commune. Si l'épithete *Adorandus* ne se prodiguoit point envers tous les Saints, on ne peut nier qu'il ne pût être appliqué à ceux qui meritoient une veneration plus éclatante, et qu'Henric a été bien fondé de s'en servir à l'égard de Saint Germain d'Auxerre. Ceux qui en douteroient peuvent recourir à l'Histoire

(a) Tome premier, page 457.

258 MERCURE DE FRANCE

de sa Vie écrite par Constance Prêtre de l'Eglise de Lyon qui vivoit dans le même siècle que ce Saint Evêque , Auteur celebre qui ne peut être inconnu dans les Eglises de la Province Ecclesiastique dont Lyon est la Capitale , et auquel le Pere de Colonia Jesuite a donné à juste titre les éloges qu'il merite , dans son Histoire Littéraire de Lyon. En un mot , si les Rois de la Terre méritent les adorations , c'est-à-dire , les respects des Peuples , à plus forte raison les Saints qu'on lit avoir été adorez par les Rois dans le même sens d'adoration que j'ai déjà dit , et qui de plus ont été invoquez tant de fois et si formellement par ces mêmes Rois , tel qu'est le Prélat à l'occasion duquel j'ai fait cette digression.

Pour revenir donc à *Adorate Regem* , ce langage est si ancien et si peu choquant en lui même , qu'il est reçu dans l'usage vulgaire , et comme on a dit *adorer l'Empereur* , on dit de même aujourd'hui *adorer le Pape* , *aller à l'adoration du Pape* ; adoration qui n'est dans le fond qu'une simple marque de respect , et qui consistoit quelquefois dans un baiser comme l'Étymologie du nom le signifie. De là vint l'usage des anciens Payens lorsqu'ils vouloient honorer un objet éloigné , tel que

la

F E V R I E R. 1732. 259

le Soleil et la Lune, de s'incliner devant lui, en appliquant le bout de la main sur la bouche, de la même manière que nous obligeons les enfans de nous faire lorsque nous leur disons de baiser la main avant que de les gratifier d'un petit present. Il y a une Eglise en France (*a*) où l'on voit dans des bas-reliefs une figure dans cette attitude, et qui baise sa main par respect, pour les fausses Divinitez. C'est ce que le Livre de Job appelle un grand péché et un renoncement de Dieu. (*b*) Je n'en dis pas davantage sur cette matière, et je finis, en vous assurant que je suis, &c.

An mois d'Aoust 1731.

(*a*) *A Cahors.*

(*b*) *Job. cap. 31. v. 26. 27. 28.*



E P I G R A M M E ,

Sur le celebre Newton.

Après que l'on eut lû dans le sacré Valon,
Les divins Ecrits de Newton,
Le Dieu des Vers, surpris de ce que la Nature
N'étoit plus une Enigme obscure,
Et que tout étoit dévoilé,

Parut

Parut étrangement troublé.

Quoi ! dit-il , fumant de colere ,

L'homme n'ignorera donc plus rien !

Muses , quelle de vous est assez temeraire

Pour éclairer ainsi ce grand Physicien ?

Appaise ton couroux , repondit Uranie ,

Sçache que nulle de mes sœurs

N'a jamais inspiré cet excellent genie ,

C'est la sage Pallas , ô Dieu de l'harmonie ,

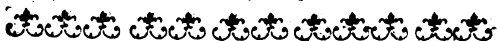
Qui le comble de ses faveurs :

Cette bienfaisante Deesse

Le visite et l'instruit sans cesse ,

Elle devoile tout à ce sublime esprit ,

Elle dicte , Newton écrit.



*MEMOIRE lû à l'Academie des
Sciences , le 24 Novembre 1731. par
M. du Quet.*

TRain de Carrosse inversable , par
conséquent moins dangereux , et
pour être porté aussi doucement que dans
un Batteau , beaucoup plus en seureté ,
sur lequel on pourra lire et écrire , sans
être interrompu par le bruit , que les
Rouës causent en roulant sur le pavé ,
quoiqu'on aille aussi vite que sur les Ca-
rosses ordinaires.

Les

Les Rouës qui servent actuellement , quoique tres-utiles , ont pourtant des défauts tres-considérables lorsqu'elles roulent sur le pavé , ou à cause de son inégalité , elles sont obligées de rouler toujours en sautillant , outre que ce sautillement continuel oblige de faire le Train et le Corps du Carosse plus fort pour y résister ; il faut encore suspendre le Corps , y ajouter une quantité de fers qui rend tout cet assemblage tres-pesant et ébranle le pavé ; les Essieux d'un autre côté , qui sont sujets à casser par cet ébranlement continuel , ajoutent encore un poids de plusieurs quintaux , qui se fait sentir tres-rudement , lorsque les Carrosses montent sur un plan incliné , plus ou moins , selon l'inclinaison du plan.

Ce ne sont pas là les seuls deffauts des Rouës , leur propre pesanteur lorsqu'elles montent , est un surcroît de difficulté pour les Chevaux , parce qu'ils portent la moitié de tout le fardeau , lorsqu'ils montent sur un plan , dont la ligne est entre la perpendiculaire et l'horizontale ; d'ailleurs les Rouës étant faites de bois , sont sujettes à la pourriture , et il arrive souvent que les rayes des Rouës étant parvenuës à un certain degré de pourriture imprévoyable , elles se brisent et tout tombe

262 MERCURE DE FRANCE
be, en grand danger de faire périr ceux
qui sont dans le Carosse; ces accidens n'ar-
rivent que trop souvent.

Les Hollandois, considerant le fracas
que ces Rouës causent par la destruction
des plans où elles passent en y faisant de
profondes ornières, considerant aussi la
dépense qu'elles obligent de faire, et la
peine des Chevaux, lorsqu'ils sont obli-
gez de monter les plans inclinez, en ont
secoué le joug, en appliquant le corps
du Carosse sur des Traineaux, de même
que nous voyons icy trainer les Balots
de Marchandises, ce qui doit être de tres-
mauvaise grace à l'œil.

La figure du Train que j'ai l'honneur
de presenter, élève le corps du Carosse
à la même hauteur que ceux dont on se
sert actuellement, et l'on y peut donner
tel ornement qu'on voudra, en faisant
travailler les ouvriers qui auront du goût
pour cela. Il faut remarquer que le corps
du Carosse et le Train, ne faisant en-
semble qu'un seul et même corps, les Che-
vaux qui le traîneront n'auront pas plus
de peine qu'aux Carosses ordinaires sur le
pavé de niveau, et ils en auront moins
en montant qu'avec les autres, à cause de
la legereté de ces nouvelles voitures et de
la pesanteur des Carosses ordinaires, qui
avec

avec leur Train, pesent au moins le triple, et que les frottemens ne sont que par rapport à la pesanteur ou à la pression.

Le plan incliné, sur lequel j'ai appliqué une portion de représentation de pavé, peut faire aisément connoître la différence qu'il y a entre rouler et traîner, puisque l'on voit qu'un même poids fait monter ce modele plus facilement, en le traînant sur ce plan incliné, qu'en le faisant monter avec les rouës.

Les Cochers qui sont assis sur les petites Rouës, qui sautillent davantage que les grandes, gouverneront ces voitures beaucoup plus à leur aise. Les Laquais seront aussi portez plus doucement; ainsi on peut conclure que les Maîtres et leurs Domestiques seront plus en seureté sur ces nouvelles voitures, que sur celles de l'ordinaire, et avec plus de commodité.

Le Roy, les Propriétaires des Maisons et le public ont interêt que ces nouvelles voitures soient en usage dans Paris, dont le pavé humecté toute l'année, convient parfaitement à ce tirage.

L'interêt du Roy s'y trouve, par rapport au roulage, qui ébranle le pavé, qu'il ne faudroit pas renouveler aussi souvent, les Propriétaires des Maisons, à cause que
cet

cet ébranlement peut endommager les fondemens de leurs Bâtimens ; le public, par rapport au bruit du roulage et du danger qu'il y a lorsqu'un Carosse verse pour ceux qui passent à côté, soit qu'un des Essieux manque, soit une des Rouës.

On peut encore ajouter à l'avantage de ces nouvelles voitures, que lorsque les Chevaux prennent le mors aux dents, ceux qui seront dans ces voitures, pourront sortir hors du Carosse, sans courir le même danger du funeste accident qui est arrivé à Madame la Présidente de la Chaise, et à bien d'autres personnes de distinction qui ont péri, faute de l'usage de ces nouvelles voitures.

On doit encore représenter que lorsque les Chevaux prennent le mors aux dents, le Carosse allant à leur gré, et sans pouvoir être gouverné par le Cocher, il est exposé à se heurter contre la première borne, qui cause un choc, qui fait quitter la Cheville ouvrière, alors le Cocher est en danger de perdre la vie, sans parler du fracas qui arrive au corps du Carosse et au Train, et du danger que les personnes de pied courent d'être surprises à la rencontre d'un pareil accident.

ODE.



O D E

*A M. des Landes , Contrôleur General
de la Marine, à Brest, et de l'Academie
Royale des Sciences. Par Mlle. de Mal-
crais de la Vigne, sur la Mort de son Pere,
Maire Doyen de la Ville du Croisic en
Bretagne.*

C'E n'est point en ces Vers , cher Lecteur , que
j'aspire

Aux applaudissemens ;

J'en veux à ta pitié , plains avec moi , soupire
L'excès de mes tourmens.



Que du Scythe inhumain la fierté s'adoucisse ,
En entendant mes cris.

Rendons , comme autrefois fit l'Epoux d'Euridice ;
Les Rochers attendris.



Sortez , sanglots , enfans de ma pieuse flamme ;
Parlez , vives douleurs ;

Et laissez à mes yeux pour soulager mon ame ,
La liberté des pleurs.



Coulez

266 MERCURE DE FRANCE

Coulez, larmes, soyez desormais mon breuvage,

 Soupirs, soyez mon pain ;

Conduis-moi, desespoir, en quelque Antre sauvage,

 Où je trouve ma fin.



Mon Pere est mort ! ô jour ! ô déplorable Aurore

 D'un Soleil malheureux !

Il est mort... sort barbare ! et je respire encore

 Après ce coup affreux !



Approche, ô fier trépas ! répands sur ma pauvre
 piere,

 Tes pavots éternels ;

Et bornant pour toujours ma fatale carrière,

 Finis mes maux cruels.



Frappe, ô Mort ! qu'attends-tu ? quoi ? ton bras
 s'intimide,

 Et recule aujourd'hui !

Je ne puis provoquer ta rigueur parricide,

 A me rejoindre à lui !



Mais où vais-je ! où m'emporte, en forçant tout
 obstacle,

 Un vol prodigieux ?

Qu'ap-

Qu'apperçois-je ! où fuirai-je ! un terrible spec-
tacle ,

Se dévoile à mes yeux.



J'erre à pas chancelans dans une Forêt sombre ;
Tout m'y glace d'effroi ;
Des Spectres mutilez, des fantômes sans nombre,
Marchent autour de moi .



Le terrain n'y produit que de nuisibles Plantes ,
Que de tristes Ciprès ;
De pleurs mêlez de sang , les branches degou-
tantes ,
Poussent de longs regrets.



Des flambeaux attachez à ces arbres funebres ,
Font le jour qui me luit ;
Flambeaux dont la vapeur épaissit les tenebres ,
Jour plus noir que la nuit.



Un Fleuve empoisonné roule ses eaux plaintives ,
Sur de froids ossemens.
Des Corbeaux affamez font retentir les Rives ,
De leurs croassemens.



Que d'objets effrayans ! des Dragons à trois têtes !
Des

Des Lions en fureur !

Accourez , hâtez - vous , vos dents sont - elles
prêtes ,

A déchirer mon cœur ?



Faites , Monstres cruels , d'horribles funeraillles

A mon corps par morceaux.

Que vos ongles tranchans cherchent dans mes
entrailles ,

La source de mes maux.



Qu'ai-je dit ? ô douleur ! ô plainte criminelle !

O transport furieux !

Coupable desespoir , ma volonté tend-elle

A résister aux Dieux ?



Un sort magique a-t'il dans mon ame affligée ,

Distillé du poison ?

Daignez , Dieux , qui l'avez dans la douleur plongée ,

La rendre à la raison.



Tout Mortel pour franchir les écueils de ce
monde ,

Doit passer par la mort.

De-

Devrois-je donc gémir, qu'ici bas vagabonde,
Sa Barque fut au Port ?



Admis dans ces Palais d'éternelle structure,
Au nombre des Elus,
Il voit avec dédain des pleurs que la Nature
A pour lui répandus.



Chere Ombre, excuse-moi, mes pleurs, s'ils sont
des crimes,
Sont dignes de pitié.
Ouvre-toi toute entiere aux tributs légitimes
De ma pure amitié.



Peut-on bannir si-tôt de sa perte subite,
Le souvenir cuisant ?
Je le voi, je lui parle, et son rare mérite,
Nuit et jour m'est present.



Sçavant, ingénieux, l'agrément et la gloire
De la Société,
Il citoit à propos, et la Fable et l'Histoire,
Avec fruit écouté.



Il possedoit des Loix, la connoissance utile ;
D Mais

Mais desintéressé ,

C'étoit pour secourir la Veuve et le Pupile ,
Et le pauvre oppressé.



Aux devoirs d'honnête homme il fut toujours
fidelle ,

Excellent Citoyen ,

Il aima sa Patrie , et prodigua pour elle ,
Et son temps et son bien.



Il laisse à treize enfans , quatre sœurs et neuf
freres ,

De petits revenus.

Heureux ! s'ils heritoient des talens non vul-
gaires ,

Qu'ils ont en lui connus.



La plupart de ses fils sont en butte à Neptune ,

Sur les flots en courroux ,

Sans être encore instruits de la dure infortune ,

Qui nous accable tous.



Combien à leur retour tu paroîtras deserte ,

Maison de nos Ayeux !

Quel déluge de pleurs , apprenant notre perte ,

Va sortir de leurs yeux.



Je

Je les voi, les voilà quel abord . . . quel
silence

A l'aspect de ce deuil !

Quels regards ? quels baisers ? mon Pere ! ah leur
présence ,

Nous rouvre ton Cercueil.



Mais quel autre accident de vos larmes ameres ,

Fait grossir le Torrent ?

Je languis , prononcez , ah mes sœurs ! ah mes
freres !

Tout mon cœur le present.



Qu'ai-je entendu ! mon frere aux Côtes Libiennes²

A trouvé le trépas.

Faut-il malheur fatal que jamais tu ne viennes ,

Sans un autre ici bas ?



Il voloît sur les eaux aux pénibles richesses ,

Projet flatteur et vain !

La fortune et la mort, ces aveugles Déesses ,

Se tenoient par la main.



De la Mort en fureur , rentre , terrible épée ,

* Il étoit Capitaine en second sur la Frégate²,

Entrepreneur de Bayonne.

D ij Dans

Dans ton sanglant fourreau ;
 D'un sang cheri ta lame étoit assez trempée,
 Sans ce meurtre nouveau.



Hâte-toi , Dieu puissant , ma Mere est foudroyée ,
 Si bien-tôt tu n'accours ,
 Elle use en soupirant , dans ses larmes noyée ,
 Et les nuits et les jours.



Son seizième Printemps sous le joug d'Himénée,
 Vit son cœur captivé.
 Du plus fidele Epoux , sa cinquantième année ,
 L'a pour toujours privé.



Son amour maternel détacha sa jeunesse ,
 Des differens plaisirs ;
 Notre éducation anima sa tendresse ,
 Et borna ses desirs.



Depuis elle a vécu dévote et séparée ,
 Des terrestres Mortels ,
 Où dans son domestique humblement retirée ,
 Ou priant aux Autels.



Mort, veux-tu la ravir ? tout notre espoir
 Combe ,

F E V R I E R. 1732. 273

Sous tes coups triomphans.

Enferme donc encore en une même tombe,
La Mere et les Enfans.



Non, mes cris ont percé l'étincelante voute;
Où s'assied le-Seigneur.

D'un regard pitoyable il me voit, il écoute,
Ma sincère douleur.



Des jours par le Très-Haut, sont promis à ma
Mere,

Longs, tranquiles, heureux.

Il sçait, lui qui sçait tout, combien sa vie est
chere,

A ses enfans nombreux.



Ses Brebis répondront autour d'elle amassées,

A son tendre travail;

Et, le Pasteur frappé, loin d'être dispersées,

Resteront au Bercail.



Deslandes, je t'appris le sujet de mes larmes;

Tu sçus les partager;

Et le poids accablant de mes fortes allarmes,

M'en parut plus leger.



D iiij Ton

Ton esprit délicat , poli , docte , sublime ;

A ton nom fait honneur ;

Mais sur tout , cher ami , je cultive et j'estime

La bonté de ton cœur.



REPONSE de M. Meynier, Ingenieur du Roy pour la Marine, cy-devant Professeur Royal d'Hidrographie, sur ce que M. Bouguer, cy-devant Professeur d'Hidrographie au Croisic, à present Professeur Royal d'Hidrographie au Havre de Grace, a dit au sujet du Demi-Cercle que M. Meynier a inventé pour observer sur Mer et à Terre, la hauteur du Soleil et des Etoiles, sans qu'il soit necessaire de voir l'horison; et au sujet du Quart de Cercle que M. Bouguer a donné pour être preferable au Demi-Cercle et à tous les autres Instrumens qui sont en usage sur Mer, pour le même sujet.

COMME des amis communs entre M. Bouguer et moi, m'avoient dit lui avoir représenté le tort qu'il a eû de parler de mon Demi-Cercle de la manière qu'il en a parlé dans un Ouvrage intitulé : *De la Méthode d'observer exactement sur Mer la hauteur des Astres*, imprimé

primé à Paris , chez Claude Jombert en l'année 1729 , j'avois crû qu'il auroit pû y faire attention et reparer sa faute dans le Public ; mais bien loin qu'il en ait été question , depuis plus de deux ans et demi que j'ai lieu de me plaindre de la fausse idée qu'il en a donnée dans son Livre ; il m'a fait verbalement depuis peu de jours une espece de défi d'y répondre , ce qui m'a indispensablement engagé à mettre la main à la plume.

On voit dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences , de l'année 1724. page 93. où M. Bouguer a dit avoir lû la description de mon demi Cerle , que ces Mrs l'approuverent après l'avoir examiné et après en avoir fait plusieurs observations au Soleil. Il est extraordinaire qu'après cela M. Bouguer , qui ne l'avoit pas vû , en ait fait un portrait au Public qui n'y a aucune ressemblance , et qu'en même-temps il l'ait condamné sur ce portrait d'une façon fort singuliere , malgré l'Approbation de l'Académie Royale des Sciences.

Pour prouver que M. Bouguer a condamné ce demi Cercle sans le connoître , je rapporte ici mot-à-mot ce qu'il en a dit ; où il ne paroît pas qu'il en ait connu la construction , la suspension ni les usa-

D iiii ges.

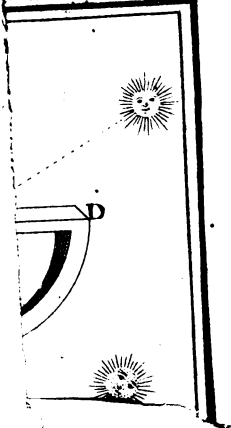
276 MERCURE DE FRANCE
ges. J'ai aussi copié exactement la figure
3. de la premiere Planche de son Livre,
qu'il a donnée pour celle de mon demi
Cercle ; je la représente ici notée du même
chiffre 3. et des mêmes lettres. Je donne
en même temps le Dessein de mon demi
Cercle , dans la figure 4. étant suspendu
dans la Caisse M R T V , qui le met à
couvert du vent , de la même maniere
et au même état qu'il étoit lorsque l'A-
cadémie Royale des Sciences l'a examiné.
Je l'ai encore en cet état-là , dans la mê-
me Caisse , de maniere qu'on peut ve-
rifier très-facilement ce que j'avance.

La Caisse de cet Instrument est noire
cie en dedans , afin d'absorber les rayons
du Soleil , elle ne devoit être represen-
tée ouverte que par dessus ; mais je l'ai
représentée aussi ouverte par devant , afin
de voir plus distinctement toute la fi-
gure du demi Cercle et de sa suspension.
Pendant toutes les observations qui ont
été faites avec cet Instrument , sa Caisse
étoit posée à terre ou sur une table , ou
sur quelque banc , de maniere que l'Ob-
servateur n'avoit point d'autre attention
que celle de regarder sur la circonference
de l'Instrument , le degré que le rayon du
Soleil y marquoit , qui étoit celui de sa
hauteur sur l'horison. On peut verifier
facilement



partie intérieure de l'Arc, et fait connoître
hauteur comme dans l'Aneau Astronomique.
L'instrument peut être aussi d'usage la nuit,
observer la hauteur des Etoiles ; mais appa-
rément qu'on le suspend dans un sens contraire
qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre
par une autre Pinule située sur la circonferen-
ce. Nous ne connoissons ce demi Cercle que pour

D v a v o



sur quelque banc, de maniere que l'Ob-
 servateur n'avoit point d'autre attention
 que celle de regarder sur la circonference
 de l'Instrument, le degré que le rayon du
 Soleil y marquoit, qui étoit celui de sa
 hauteur sur l'horison. On peut verifier
 facilement

facilement ce demi Cercle pour sçavoir s'il est juste , exposant simplement sa Caisse successivement des deux côtez MR. aux rayons du Soleil vers l'heure de midi , car pour lors si le rayon du Soleil qui passeroit par le centre I. marquoit le même degré sur les deux côtez du demi Cercle , son diamètre AC. seroit horison-tal ; et si par hazard il inclinoit de quel-que côté, ce qui ne pourroit arriver que par quelque accident extraordinaire , ou-tre qu'on pourroit y remédier sur le champ par le moyen du petit poids S. en le faisant glisser le long du diamètre AC. on pourroit s'en servir aussi quoi-qu'incliné , comme je l'ai démontré dans mes Mémoires. Voici ce que M. Bouguer en a dit.

On voit dans la figure 3. le demi Cercle de M. Meynier , actuellement Professeur Royal d'Hidrographie au Havre de Grace. Ce demi Cercle se suspend par la Boucle A. fig. 3. et le rayon du Soleil passant par la pinule C. qui répond au centre , vient se rendre en E dans la partie interieure de l'Arc , et fait connoître la hauteur comme dans l'Aneau Astronomique. Cet Instrument peut être aussi d'usage la nuit , pour observer la hauteur des Etoiles ; mais apparemment qu'on le suspend dans un sens contraire , et qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre , et par une autre Pinule située sur la circonference. Nous ne connoissons ce demi Cercle que pour en

D v avoir

avoir vu une description très succincte dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'Année 1724. page 93. mais nous ne doutons point que son sçavant Auteur ne lui procure une situation constamment horisontale, malgré le poids de la Pinule, qui est située sur la circonférence, et qu'on est obligé de faire monter ou descendre, selon que les hauteurs sont plus ou moins grandes.

Article premier, *M. Bouguer dit que la figure 3. représente mon demi Cercle; qu'il est suspendu par la Boucle A. et qu'il fait connoître la hauteur du Soleil, comme dans l'Anneau Astronomique.* Il suffit de regarder la figure qu'il donne pour celle de mon demi Cercle, et de la comparer avec la figure 4. qui en est la véritable figure, pour en voir d'abord la différence. Bien loin que mon demi Cercle fig. 4. soit suspendu par la Boucle A. de la figure 3. il est suspendu sur les deux Pivots NB. dans la Caisse MRVT. qui le garantit du vent, lesquels Pivots NB. sont portez par une seconde suspension XNBZ. de même que les Boussoles de Mer. Ce demi Cercle a un poids O. vers son milieu, lequel poids ayant le centre de son mouvement particulier en P. ses vibrations particulieres tendent à détruire plutôt le mouvement que le vaisseau imprime au demi Cercle; car à mesure
que

les vibrations du poids O. et celles du demi Cercle ADC. ne se font pas en temps égaux , elles se contrarient réciproquement et se détruisent mutuellement en beaucoup moins de temps. Il est évident que par cette suspension l'Instrument obéit beaucoup mieux au Roulis et au Tangage du Vaisseau , qu'il n'y obéiroit s'il étoit suspendu par une Boucle ; car si la suspension de la Boucle valoit mieux on s'en serviroit pour suspendre les Boussoles de Mer ; mais l'expérience prouve le contraire. On voit par là combien cet Instrument est différent de l'Astrolabe , de même que ses usages , et que par conséquent la comparaison de M. Bouguer , n'est pas juste.

Article II. Il a dit que pour observer la hauteur des Etoilles pendant la nuit , apparemment on suspend mon demi Cercle d'un sens contraire , et qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre. Ce terme d'apparemment fait voir qu'il ne croit pas lui-même connoître la construction de cet Instrument , non-plus que ses usages ; mais bien loin qu'on soit obligé de le suspendre d'un sens contraire , on ne fait jamais aucun changement à sa suspension dans aucun de ses usages ; et la Pinule du centre ne sert jamais pour observer la

D vj hauteur

- hauteur des Etoiles ; car on trouve leur hauteur avec cet Instrument par la propriété des Angles formez à la circonférence du Cercle, qui ont un avantage considerable sur ceux qui sont formez au centre du même Cercle, en ce que leurs degrez occupent un Arc double des autres, comme il est démontré dans la 24. Proposition du troisiéme Livre d'Euclide, ce qui rend leurs divisions parconsequent beaucoup plus distinctes. Comme, par exemple, l'Angle FAC . qui est celui de la hauteur de l'Etoile L , qui est formé au point A . de la circonférence, qui est égal à l'Angle AFE . qui est aussi à la circonférence, qui est mesuré par la moitié de l'Arc AE , égal à l'Arc FC , et qui est indiqué par l'extrémité E . de l'alidade EF .

Article III. Il condamne ce demi Cercle, en disant *qu'il croit que je lui procurerai une situation constamment horisontale, malgré le poids de la Pinule, qui est située sur la circonférence qu'on est obligé de faire monter ou descendre, selon que les hauteurs sont plus ou moins grandes.* Comme il est nécessaire dans tous les usages de ce demi Cercle, que son diámetro AC . prenne de lui-même une situation horisontale, quoique l'Astre soit plus ou moins élevé, cela seroit impossible, si le poids de quelque

que pinule qui seroit situé sur sa circonférence étoit capable de faire incliner l'Instrument à mesure qu'elle se trouveroit plus ou moins élevée autour du demi Cercle , parce que pour lors son poids agiroit sur des lignes verticales qui seroient différemment éloignées de la ligne verticale qui passeroit par le centre de gravité du demi Cercle ; ce qui feroit changer l'équilibre de l'Instrument à mesure que la hauteur de la Pinule changeroit. Apparemment que M. Bouguer a pris de là occasion de vouloir persuader au Public que mon demi Cercle ayant une Pinule qu'on fait monter ou descendre plus ou moins , suivant les différentes hauteurs des Astres , ne devoit pas conserver sa situation horisontale , à cause du poids de cette même Pinule ; mais il auroit dû faire attention que si cela eût eu lieu , Mrs de l'Académie ne l'eussent point approuvé , étant très-capables de s'en être appercûs , et si ensuite il eût été convaincu de cette vérité , il n'auroit pas avancé la chose si hardiment ; d'ailleurs les principes des forces mouvantes nous apprennent que tout corps qui a un mouvement circulaire autour d'un Cercle ou d'un demi Cercle , ou autour de quelque point , peut conserver toujours le même équilibre.

équilibre sur le centre de son mouvement, par le moyen d'un autre poids qui aura le même mouvement sur un bras de Levier opposé; c'est ce qu'on voit aux Pinules des Astrolabes qui montent et descendent autour de sa circonférence de l'Instrument sans en changer l'équilibre.

Je ne crois pas non-plus qu'il eût parlé de même de ce demi Cercle, si auparavant il eût pris connoissance de sa construction, de sa suspension et de ses usages, parce qu'il auroit vû que la Pinule A. qui est la seule qui soit située à la circonférence de cet Instrument, n'est pas mobile; mais qu'elle est toujours fixe à l'extrémité A du diamètre A.C, et que par cette raison la hauteur de l'œil qu'on place en K du côté de cette même Pinule, ne change pas lorsqu'on fait l'observation, quoique la hauteur de l'Astre change. Il auroit aussi vû que la Pinule A ayant été mise d'équilibre, avec le demi Cercle A.D.C, sur le centre commun I, elle ne doit jamais changer la situation horizontale de l'Instrument qui se suspend continuellement de lui-même par la verticale qui passe par son centre de mouvement et par son centre de gravité; et que pour ce qui est de la seconde Pinule F, elle se trouve

trouve toujours plus ou moins élevée au-dessus du demi Cercle, suivant les différentes hauteurs des Etoiles sur l'horizon, dans le temps de l'observation; et que le centre de mouvement et de gravité de l'Alidade E F, qui la porte, étant au centre I du demi Cercle, elle ne doit non-plus rien changer à l'équilibre de l'Instrument dans quelque situation qu'on la mette; et s'il eût demandé à l'Académie des Sciences une plus grande instruction sur mon demi Cercle, comme il en étoit correspondant, on lui auroit communiqué, sans doute, le dessein et le Memoire que j'y ai laissé à ce sujet; on auroit pû lui communiquer en même-temps un Certificat authentique qu'elle avoit reçu touchant les experiences qui furent faites avec ce demi Cercle dans la Rade de Brest, sur le Vaisseau du Roy l'Elisabeth, qui n'ont été écartez que d'environ une minute de la vraie latitude du lieu où elles furent faites, quoique le Vaisseau eût beaucoup de mouvement, puisque lors de la dernière observation, le vent nous fit faire près de deux lieues de chemin en une heure de temps dans un gros Bateau qu'on nomme Bugaler, qui n'avoit qu'une seule Voile. J'avois fait faire ce demi Cercle entierement semblable.

284. MERCURE DE FRANCE
blable à celui dont il est parlé dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de l'année 1724. il avoit seulement été divisé avec plus de soin. Avant que de partir pour Brest, Mrs. de Cassini et de Maraldi, comparèrent en ma présence à l'Observatoire Royal plusieurs Observations faites avec ce demi Cercle à celles qui furent faites en même temps avec un quart de Cercle d'environ trois pieds de rayon, elles furent toutes trouvées égales à celles du quart de Cercle de l'Observatoire, à une ou deux minutes près ; mais sans doute que dans ce temps-là l'Histoire de l'Académie étoit imprimée, sans quoi je suis persuadé que ces Mrs. y auroient fait insérer ces dernières Observations.

Article IV. Il dit *Connoître cet Instrument pour en avoir un une Description très-succinte dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1724. page 93.* Je rapporte ici cette même Description mot à mot, afin de faire voir au Public qu'elle ne l'autorise en rien du tout sur l'idée qu'il a voulu lui donner de mon demi Cercle.

Description de l'Académie. Un Instrument de M. Meynier, consistant en un demi Cercle dont le diamètre se met dans une situation horisontale par la maniere dont il est suspendu. Il sert à apprendre sur Mer, sans qu'il soit nécessaire de
voir

voir l'horison , la distance du bord superieur du Soleil au Zenith , par le moyen de l'ombre faite par les rayons qui passent par une fente qui répond au centre du demi Cercle et va se projeter sur une circonference graduée , il sert aussi à observer la hauteur du Soleil et des Etoiles , depuis l'horison jusques à environ 50. degrez , par le moyen de deux Pinules , avec lesquelles on vise l'Astre. On a fait avec cet Instrument plusieurs Observations qui ont été le plus souvent à 8 ou 10. minutes près , les mêmes que celles qui se faisoient en même-temps avec un quart de Cercle de deux pieds de rayon. Cet Instrument est ingénieux et commode à cause que pour les Observations des Etoiles, l'œil est toujours placé à la même hauteur , quoique l'Etoile soit différemment élevée , et parce qu'on n'a pas besoin de voir l'horison. On a crû qu'il seroit préférable sur Mer à la plupart des Instrumens qu'on y emploie , s'il y donnoit les hauteurs avec la même précision que sur Terre , ce que l'expérience seule peut décider.

Je conviens que cette description est tres-succinte ; mais cependant on n'y trouve point du tout que ce demi cercle soit suspendu par une boule , ni qu'il donne la hauteur des Astres , comme l'Astrolabe ; on y voit seulement qu'il se place horizontalement par la maniere dont il est suspendu , et qui fait assez entendre que cette maniere de le suspendre n'est pas par une boule , car il auroit été plus court et plus naturel à Mrs de l'Academie de le dire

dire dans leur Description. On n'y trouve non plus rien qui donne aucune idée qu'il faille suspendre ce demi Cercle d'un sens contraire pour observer la hauteur des Etoiles ; n'y qu'on vise à l'Etoile par la Pinule du centre, ni rien qui puisse faire douter que le poids des Pinules qui y sont, puisse faire changer la situation horisontale de l'instrument, en observant la hauteur des Etoiles.

Il est surprenant que M. Bouguer n'ait compris que le mot de demi Cercle, dans la Description de l'Académie, au sujet de cet instrument, qu'il en ait donné une idée au public, entièrement différente tant au sujet de sa construction, que de sa suspension et de ses usages, par une interprétation, qui n'y a aucune ressemblance ; qu'il en ait même parlé d'une manière à faire voir évidemment qu'il ne le connoissoit du tout point ; et qu'ensuite il l'ait condamné d'une façon très-singulière, en disant *qu'il croit que je lui procurerai une situation constamment horisontale, malgré le poids de la Pinule, qui est à la circonference.*

Je propose à M. Bouguer de faire avec lui l'expérience de son quart de Cercle, et en même temps celle de mon demi Cercle, et celle du quart de Cercle Anglois,

glois, en présence des personnes qu'il jugera à propos, afin de voir par là si sort quart de Cercle vaut mieux que ces autres instruments, à la mer et à terre même, lorsqu'il fait du vent, ou lorsque le corps de l'Observateur est en mouvement; mais puisqu'il a condamné mon demi Cercle sans aucun fondement, il ne doit pas trouver mauvais que je détaille au public les raisons qui condamnent avec fondement le quart de Cercle qu'il a donné dans le même ouvrage, que j'ai cité, comme un instrument préférable au quart de Cercle des Anglois, et à tous les autres instrumens qu'on emploie sur Mer, pour observer la hauteur des Astres.

La figure 5, représente le quart de Cercle dont les Anglois se servent pour observer la hauteur des Astres.

La figure 6, représente exactement le quart de Cercle de M. Bouguer, qui ne diffère du quart de Cercle des Anglois que parce qu'il est formé d'un seul Arc, E F D, de même que tous les quarts de Cercle ordinaires que tous ses rayons sont égaux au grand rayon du quart de Cercle Anglois, c'est à dire d'environ 23 pouces de longueur; et que celui des Anglois, figure 5, est formé de deux différentes

288 MERCURE DE FRANCE
rentes portions de Cercle A B H D. dont
les rayons C A. C H. sont inégaux, le
grand C H. est d'environ 23 pouces, il y
en a quelquefois qui ont quelques pou-
ces de plus, mais je n'en ai point vu qui
en eussent moins; l'Arc D H. que ce
rayon soutient, est d'environ 25 à 30 dé-
grez. On appuye contre l'épaule le côté
D de cet Arc, lorsqu'on fait l'observa-
tion; le reste des degrez de ce quart de
Cercle, est sur le petit Arc A B, qui n'est
ordinairement que de 9 à 10 pouces de
rayon. J'en ai cependant vu un qui avoit
ce même rayon, d'environ un pied.

Nous avons en France, depuis tres-
long-temps, beaucoup de Pilotes qui se
servent du quart de Cercle Anglois, figu-
re 5. Plusieurs y mettent un verre lanti-
culaire au marteau A, qui réunit les rayons
du Soleil sur le Marteau C, qui est au
centre de l'instrument; beaucoup d'autres
ne se servent que d'un petit trou rond au
même Marteau, en place de Verre, et
quelques autres ne se servent que de l'om-
bre qui tombe du botd du même Marteau
A, sur celui du centre C.

Il y a long-temps que j'ai entendu dire
à nos Pilotes de Brest, et à ceux de Tou-
lon, que ce qui a obligé de reformer le
quart de Cercle ordinaire, formé par un
seul

seul rayon , comme celui de la figure 6 , a été , premierement , parce que le vent avoit beaucoup plus de force sur la circonférence E H , figure 5 , que sur la semblable circonférence A B. Secondement , parce que cette circonférence E H , outre qu'elle recevoit beaucoup plus de vent étant plus grande , étoit aussi beaucoup plus éloignée de la main de l'Observateur qui tenoit l'instrument en I , de maniere que la force du vent agissoit sur un Levier beaucoup plus long , qui fatiguoit davantage l'Observateur , et qui causoit un plus grand mouvement à l'instrument ; de sorte que non-seulement l'Observateur ne pouvoit pas le tenir si ferme , mais pas même si vertical , ni si horison-tal , à cause du vent , ce qui rendoit l'observation d'autant plus douteuse que le vent étoit plus fort. Troisièmement , parce que le bord de l'ombre du Marteau E. figure 6 , en tombant sur le Marteau C , de la distance E C , lorsqu'elle étoit d'environ 23 pouces , étoit beaucoup moins sensible sur ce même Marteau C , que lorsqu'il ne tombe que de la distance A C , figure 5 , qui n'est ordinairement que d'environ 9 pouces. Quatrièmement , parce que la distance E C , figure 5 et 6 , étant d'environ 23 pouces , le mouve-
ment

290 MERCURE DE FRANCE
 ment de l'ombre du bord du Marteau, ou
 le mouvement du rayon du Soleil, qui
 tomboit du Marteau E sur le Marteau C,
 parcouroient un espace qui étoit plus de
 deux fois et demi aussi grand, que l'es-
 pace qu'ils parcourent sur le même Mar-
 teau C, lorsque cette distance n'est que
 d'environ 9 pouces; telle que A C, figure
 5; car quoique le mouvement des deux
 instrumens, figure 5 et 6, fût le même,
 le mouvement de l'ombre du Marteau E,
 ou le mouvement du rayon du Soleil,
 qui tomberoit du même Marteau E, sur
 celui du centre C, des figures 5 et 6, se-
 roit au mouvement de cette même om-
 bre, ou rayon qui tomberoit du Mar-
 teau A, sur le Marteau C, de la figure
 5 :: comme le rayon E C, des figures 5
 et 6, est au rayon A C de la figure 5, ce
 qui formoit une tres-grande difficulté,
 parce que pour lors on ne pouvoit esti-
 mer le milieu de ce mouvement que tres-
 imparfaitement; car comme il falloit aussi
 estimer en même-temps le milieu des
 rayons du Soleil sur le Marteau C; ces
 deux estimations qui doivent se faire dans
 le même instant, étoient d'autant plus
 difficiles et douteuses, que le mouvement
 de ce rayon sur le Marteau du centre C
 étoit plus grand. Cinquièmement, parce
 que

que lorsqu'on a voulu avoir le rayon du Soleil sur le Marteau C, par le moyen d'un trou au Marteau E, quelque petit que fût ce trou, l'étendue du rayon de l'Astre qui y passoit étoit fort grande sur le Marteau C, et beaucoup moins distincte, principalement lorsque le Soleil n'est pas bien brillant, comme cela arrive très-souvent à la Mer; ce qui n'est pas de même lorsque la longueur du rayon de l'Astre n'est que de 9 à 10 pouces. Sixièmement, parce que ces difficultez augmentoient encore davantage, lorsque le Soleil étoit fort élevé sur l'horison, ou près du Zénith; car pour lors l'étendue de son rayon sur le Marteau C, prenoit une figure ovale, beaucoup plus grande, à cause de l'obliquité du plan du Marteau C, avec le rayon de l'Astre. Septièmement, parce que lorsqu'on a voulu mettre un verre lenticulaire au Marteau E, figure 6, pour réunir les rayons du Soleil sur le Marteau C, on a trouvé qu'un verre d'environ 23 pouces de foyer, ne donnoit pas les rayons de l'Astre si bien réunis qu'un verre d'environ 9 pouces de foyer, de manière qu'on n'en pouvoit pas estimer le milieu si exactement; d'ailleurs cette lentille ne détruisoit pas l'augmentation du mouvement des rayons du Soleil sur le

292 MERCURE DE FRANCE
le Marteau C, ce qui est un tres-grand obstacle, auquel on n'a pû remedier qu'en racourcissant considerablement le rayon à une partie du quart de Cercle, comme on le voit à la figure 5.

Etant en Angleterre l'année dernière, et scachant que tous les Anglois se servent sur Mer du quart de Cercle, de la figure 5, je m'informai pourquoi ils ne font pas ce quart de Cercle regulier, c'est-à-dire d'un seul arc de Cercle. On me répondit à peu près la même chose que ce que j'en avois appris de nos Pilotes François. On y ajouta seulement, que ceux qui voudroient se servir d'un quart de Cercle d'un seul Arc, pour observer la hauteur des Astres sur Mer, en seroient bientôt desabusez, puisqu'eux-mêmes ne se servent pas de l'Arc du grand rayon tout seul pour observer la hauteur du Soleil, à cause des raisons susdites, quoiqu'ils le pussent toutes les fois que les degrez de la hauteur de l'Astre n'excedent pas les degrez de l'Arc du grand rayon de l'instrument.

Quand même nos Pilotes et les Anglois n'auroient pas pour eux l'experience, comme ils l'ont, qui confirme leurs raisons, elles sont trop évidentes pour ne pas s'y rendre; et ils sont fondez à croire qu'ils

qu'ils ont eux-mêmes reformé le quart de Cercle ordinaire, avec connoissance de cause et avec fondement, pour leur servir plus exactement et plus commodément à observer la hauteur des Astres sur Mer, en formant le quart de Cercle de deux differens Arcs, comme celui de la figure 5.

Les raisons que je viens de détailler font voir que ce n'est pas le seul embarras de l'instrument qui a occasionné la réforme que les Pilotes en ont faite, mais bien la nécessité; ce qui nous prouve que l'expérience sur cette matiere en a plus appris aux Pilotes que la Théorie. Car il est assez évident à ceux qui ignorent ces expériences, que le quart de Cercle qui auroit deux pieds de rayon, devroit être plus précis que celui qui n'en auroit que 9 ou 10 pouces, parce que les divisions de ce premier seroient beaucoup plus grandes que celles de l'autre, et par conséquent plus distinctes et plus exactes; cela est incontestable à terre; mais le raisonnement doit céder à l'expérience, principalement en ce qui regarde la navigation.

Si *M. Bouguer*, dont la Théorie est profonde, avoit pratiqué la Mer ou fait seulement une campagne de long cours, pendant laquelle il se fut servi de son quart

E de

294 **MERCURE DE FRANCE**
de Cercle, figure 6, pour observer la hauteur du Soleil, je ne croi pas qu'il l'eut proposé ensuite pour s'en servir à la Mer, préférablement aux instrumens ordinaires, parce qu'il en auroit senti lui-même les difficultez mentionnées cy-dessus.



LES FINES EGUILLES.

*A Mlle D. M. . . . sous le nom de
Célimène.*

T E X T E.

- J** Eune enfant de seize ans, drû comme ~~petit~~
et mere ;
» Aimable comme un Ange, ou deux ;
» Que le fils de celui qui sera ton beau-pere
» Se pourra dire heureux ! *

G L O S E.

Jeune et tendre Célimène ;
C'est une prédiction ,
Que l'agréable Scaron
Vous eut appliqué sans peine ;
Et , sans doute , avec raison.

* Ces quatre Vers sont de Scaron.

Fille

Fille d'une aimable Mere,
Dont l'amour forma les traits,
Belle, mais de ses attraits,
Et qui joint à l'art de plaire,
Les graces, et l'enjouement,
Rare et précieux talent,
Dont vous êtes Légataire,
De ce Legs héréditaire
Vous jouissez pleinement.

Sous les yeux d'une Parente
Qu'on ne sçauroit trop louer,
Vous croissez, aimable Plante,
Et lui faites avouer,
Qu'en remplissant son attente,
Ses travaux sont couronnez.
Que ses jours soient épargnez,
Que d'une santé constante
Ils soient tous accompagnez.

Mais, que vois-je ! L'Himenee
De Festons la tête ornée,
Vous invite chaque jour,
A vous joindre à votre tour
A sa troupe fortunée ;
Autant vous en dit l'amour.

E ij Ce

26 MERCURE DE FRANCE

Ce Dieu vous offre l'hommage ,
Des cœurs soumis à vos loix ;
En faveur du moins volage
Déterminez votre choix.

L'Hymen , à vos chastes flammes
Allumera son flambeau ;
L'Amour lui rendra les armes ;
Quoi de plus doux , de plus beau !
Tous les deux d'intelligence ,
Vous conduisans à l'Autel ,
Vous donneront l'assurance
D'un bonheur toujours réel.

Les jeux , les ris , la Jeunesse ,
Par des chants pleins d'allégresse
Seconderont vos désirs ;
Les Silvains et les Bergeres ,
Par mille danses légères ,
Animeront vos plaisirs.

Jouissez-en sans allarmes ;
Puisque la danse a des charmes
Qui flatent vos jeunes ans ,
Exercez-y les talens
Qu'en vous admirent les Graces ;
Qui vous servent à genoux ;

Quoi :

FEVRIER. 1732. 297

Quoiqu'elles suivent vos traces ,
Dansent-elles mieux que vous ?

O ! qu'heureux l'Amant fidèle ;
De qui recevant les vœux ,
Vous couronnerez les feux ,
Lorsqu'une chaîne éternelle
Vous unira tous les deux !

Prenez-le enjoué, mais sage ;
Tendre , sans être jaloux ;
Et qu'il ait tout en partage ,
Pour être digne de vous.

ENVOI.

Recevez donc , Célimène ,
D'un Buteur de l'Hypocrène
La foible production ;
Des Muses ce Nourrison ,
Pour fille ne sçauroit faire
De souhait qui soit plus doux ,
Ni plus certain de lui plaire ,
Que le souhait d'un Epoux.

V. D.

STAMPA

E iij

LET-



*LETTRE de M. d'Auvergne, Avocat en
Parlement, au sujet d'un Saint inconnu, et
des Fragments de la Chronique d'Helin-
and, Moine de Froimont.*

JE ne sçai, Monsieur, par quel hazard le Mercure de Fevrier m'avoit échapé. Assurément je n'aurois pas differé tant de mois, si j'en avois été plutôt instruit, à répondre à l'invitation obligeante qui m'y a été faite, (p. 334.) par un Sçavant de Bourgogne, de rechercher ce que l'on croit ici de saint Nerlin, et ce qui reste de de la Chronique d'Helinand.

Pour ce qui est de saint Nerlin, il est entierement ignoré dans le Diocèse de Beauvais. A la Tour du Lay même, dont il passe néanmoins pour être le Patron, on n'en connoît autre chose que le nom : Encore n'y a-t'il pas bien long-tems que le souvenir y en étoit entierement perdu. On n'y reconnoissoit pour Patron qu'un saint Robert, non pas celui qui a été premier Abbé de Cîteaux, et dont on fait memoire le 29. Janvier, mais un autre dont on celebroit la Fête le 21. Avril.

La reputation de ce dernier étoit mon-
tée

tée à un très-haut degré dans les environs.
De même que l'Auteur de la Lettre sur la
Secheresse , inserée dans le Mercure de
Septembre , paroît soupçonner que saint
Etienne a reçu , par préférence aux au-
tres Bien-heureux , le don de faire distri-
buer la pluye aux Pays qui lui en de-
mandent , on croyoit , dans les Paroisses
voisines de la Tour du Lay , que le pré-
tendu saint Robert avoit le privilege spe-
cifique de guerir de la Fievre ceux qui
avoient la devotion de passer sous un
Tombeau qu'on prenoit pour le sien , et
de boire de l'eau d'une Fontaine qui se
conserve dans le Jardin du Prieuré. On
accouroit donc en foule pour faire très-se-
rieusement ces deux ceremonies.

Le bruit éclatant de ce culte engagea
M. de S. Agnan, alors Evêque de Beauvais,
à en prendre connoissance. Il donna la
commission à M. le Roy, Curé de Persan,
tant à titre d'homme Lettré, qu'en qualité
de Promoteur Rural du Doyenné, de faire
une visite dans l'Eglise du Prieuré du Lay.
De son côté , il fit faire des recherches à
l'Abbaye du Bec d'où dépend le Prieu-
ré ; ce fut dans les Archives de cette Ab-
baye que se trouva le nom de S. Nerlin.

Quant à la visite de M. le Roy , elle fut
à cet égard des plus infructueuses. Il me

300 MERCURE DE FRANCE
mande qu'il n'a pas découvert que l'on ait
jamais fait , en quelque jour que ce fût , ni
Office , ni Memoire de ce saint , et qu'il
n'y en a , ni Legende , ni Collecte. De
sorte, Monsieur , que sans le titre de fon-
dation du Prieuré, qui s'est trouvé à l'Ab-
baye du Bec , votre sçavant ami auroit sçu
avant nous qu'il y a eu un saint Nerlin.
C'est aussi apparemment tout au plus ce
dont M. de Saint Agnan lui-même a bien
pû s'assurer.

Car 1°. dans l'Ordonnance qu'il a rendue
le 12. Novembre 1727. tant pour faire
cesser le culte du faux saint Robert , que
pour nous apprendre que ce Robert , de
qui est le Tombeau qu'on veneroit , étoit
un Moine crû fils du Fondateur ; ni dans
la Lettre Pastorale dont il a accompagné
son Ordonnance , il n'a pas indiqué de
jour de Fête pour saint Nerlin , ni de titre
sous lequel on dût l'honorer. Effective-
ment on n'en fait point encore de memoire
; je me suis fait confirmer cela par le
Desservant du Prieuré , où , conformé-
ment aux derniers Ordres , il n'y a plus
d'autre Fête de Patron que celle de la
Vierge , le jour de la Nativité.

2°. L'Ordonnance insinué que la fon-
dation du Prieuré a été faite sous l'Invo-
cation de la Sainte Vierge et de saint Ner-
lin.

lin conjointement. Et la Lettre Pastorale porte que cette Eglise fondée par un Comte de Beaumont petit-Fils de France (peut-être faut-il dire arriere-petit-Fils) ne reconnoissoit dans les premieres années de son établissement d'autre Patron que la Sainte Vierge , et que ce ne fut que dans la suite qu'on y en ajouta un second sous le nom de saint Nerlin. Ces deux exposez renferment une contradiction manifeste. Pour la lever , M. le Roi m'a renvoyé à l'Abbaye du Béc : et j'y renvoye à mon tour la Personne à qui je voudrois pouvoir donner par moi-même de plus grands éclaircissemens.

Il se pourroit faire que le nom du Saint, dont il est en peine, eut, comme bien d'autres, été alteré. Je ne parle point de la citation que M. Eccard dans ses notes sur les Loix Ripuaires, p. 214. a faite d'une histoire intitulée, *Vita S. Nili*. Qu'on en ait fait saint Nilin , et par corruption saint Nerlin , ce seroit peut être une conjecture qui paroîtroit trop tirée. Mais je trouve dans une Charte de 1072. qu'un Chanoine de Compiègne qui étoit en même-tems un des deux Curés de saint Vaast de Beauvais , s'appelloit Nevelon , et dans une autre de 1250. que le Seigneur de Ronquerolles portoit aussi alors le même nom.

Il y a d'autant plus de vrai-semblance que c'étoit le véritable nom du Patron de la Tour du Lay , que le Village de Ronquerolles n'est qu'à une lieue de distance de ce Prieuré. Ces deux Chartres sont à la suite des Memoires d'Antoine Loisel sur le Beauvaisis. Je passe à l'article d'Helinand.

Les Fragmens de la Chronique de ce Moine , qui a fleuri au commencement du treizième siecle , et qui est aussi méprisé par Gabriel Naude (a) que Vincent de Beauvais , qui a néanmoins copié toutes les fables d'Helinand , en est estimé ; ces fragmens , dis-je , se conservent véritablement dans l'Abbaye de Froidmont. Mais ils y sont d'une si mauvaise écriture que le celebre Godefroy Hermant , et un autre Chanoine de Beauvais son contemporain et aussi amateur d'antiquitez , n'en ont presque rien pû déchiffrer. Sans doute , l'Exemplaire que le Pere Labbe marque qui faisoit partie des Livres que la Reine Christine de Suede a fait acheter en France de M. Petaut, Conseiller, étoit beaucoup plus lisible.

Pour suppléer au défaut de ces deux Manuscrits , qui ne peuvent être d'ailleurs que très-imparfaits , puisque , dès le mi-

(a) *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie*, ch. 1. et 21.

lieu.

lieu du même siècle dans lequel l'ouvrage a été composé , les différentes parties en étoient déjà toutes dispersées , ainsi que l'assure Vincent de Beauvais , nous avons le *Miroir Historial* de ce dernier , qui y a fait entrer la meilleure partie de ce qu'il a rassemblé de la Chronique d'Helinand par qui il n'avoit été précédé que d'assez peu d'années. Voilà apparemment où le curieux anonyme a lû autrefois ce que sa mémoire lui rappelle d'effrayant dans le genre de l'Akousmate d'Ansacq , et ce qui , si on pouvoit y ajouter foi , seroit propre à confirmer ce qu'il pense que, comme saint Paul assure que l'air est rempli de Démons, ils peuvent fort bien s'attrouper de tems en tems, pour faire un carillon semblable à celui que l'on prétend avoir entendu à Ansacq.

Le langage d'une ancienne Traduction Française du *Miroir Historial* sera beaucoup plus convenable à l'ingenuité des Histoires sur lesquelles Helinand fonde ce système , que ne le seroit telle autre Traduction que ce fût de l'Original Latin. Voici donc un premier trait qui se trouve au liv. 30. du Copiste d'Helinand , chapitre 12.

» Chrétien vit tout le Couvent (de
 » l'Aumône Ordre de Cîteaux) être en-
 E v j vironné

» vironné des Diables , et étoient si grant
 » multitude que ils couvroient tout quan-
 » que il y avoit entre le Ciel et la Terre.
 » Et quant il les vit , il dit , Sire Dieu ,
 » que peut ce être qui pourra échaper ce
 » péril , et dont il oit une voix qui lui di-
 » soit: Celui qui aura humilité pourra bien
 » être délivré de toutes ces lats. Et un pou
 » après vint une clarté du Ciel pardevers
 » Orient. Et quant les mauvais esprits la
 » sentirent , ils s'évanoüirent , et ces glo-
 » rieux qui étoient en l'aer en celle lumiere
 » approcherent au lieu où ces Saints hom-
 » mes étoient et le resplendirent du Soleil:
 » Et en celle clarté apparut la Roine des
 Anges , &c. »

Jusques-là ce ne sont que des figures ,
 et des figures de Démons qui ne donnent
 de terreur que par leur aspect , mais qui
 ne font point de tintamare. Plus bas les
 ames des morts se mêlent avec les autres
 esprits Aëriens. Si M. Pierquin avoit sçû
 ces faits , il les auroit peut-être mis en
 usage dans la Dissertation qu'il a faite (a)
 sur le retour des ames. Quoiqu'il en soit,
 voici d'abord , pour n'avancer que par de-
 grès , une simple apparition dans le goût
 de celle dont M. l'Abbé de saint Pierre a
 fait inserer le recit , avec son explication.

(a) *Journal de Verdun , Janvier 1729.*

Physique

Physique, dans les Memoires de Trévoux de Janvier 1726. L'histoire de cette ancienne apparition est au chap, 118. du Livre cité de Vincent de Beauvais.

Il y est raconté que » Jean Chanoine de » l'Eglise d'Orliens et ung Clerc nommé » Noël qui étoit dispensateur de son Hostel, avoient fait alliance en secret, que le » premier d'eux qui mourroit, se il poyoit » reviendrait dedans trente jours à son » Compaignon. Et quant il se apparoîtroit » à lui il ne lui feroit point de paour, » mais l'admonesterait souëf et bellement » et lui diroit de son étar. « Après cet exposé, on fait ainsi détailler par le Chanoine lui-même ce que son Clerc mort lui est revenu dire, avec l'équipage dans lequel il l'a vû.

» Et la nuit prouchaine ensuivante (la » mort de Noël) ainsi comme je me répo- » soye en mon lit *veillant*, et le lymeignon » ardoit devant moi en la lampe, car j'ai » toujours accoustumé à fuyr tenebres par » nuit, Noël mon Clerc vint et se tint de- » vant moi, et étoit vestu comme il me sem- » bloit et étoit advis, d'une chappe à pluye » très-belle de couleur de plomb. *Et je ne » fus de rien épouvanté.* Et le congneu moult » bien, et me prins à esjoyr de ce que il es- » toit si hastivement revenu de oultre les » monts.

366 MERCURE DE FRANCE

» monts et lui dis. Noël bien vienges tu ,
 » n'est pas l'Archediacre revenu. Non ,
 » dit-il , Sire , mais je suis revenu tout seul
 » selon la chose establie , car je suis mort ;
 » n'ayez doute , car je ne vous feray nulle
 » paour , mais je vous prie que vous me
 » secourez , car je suis en grans tourmens.
 » Et poutquoi, dis je, vous vesquites assez
 » honnestement avec moi ? et il dit , Sire ,
 » il est vray que il me fût moult bien se au-
 » jourd'hui je n'eusse esté sous prins d'ire,
 » et que je ne me fusse pas commandé aux
 » Diables. Je vous pry que vous admon-
 » nestez à tous ceux que vous pouvez que
 » ils ne facent pas ainsi. Car qui se comman-
 » de aux Diables il leur donne puissance
 » sus soy , ainsi comme moi très-malheu-
 » reux fis. Car ils eurent tantôt puissance
 » de moi noyer. Et pour ce suis-je seule-
 » ment tourmenté , car j'estois bien con-
 » fez de tous mes pechiez et je rencheu en
 » ce mal. »

Le traité d'entre le Chanoine d'Orleans
 et son Clerc fut , comme on le voit , bien
 mieux executé que celui des deux Ecoliers
 de Vallognes dont il est parlé dans l'en-
 droit cité des Memoires de Trevoux. L'es-
 sentiel de l'une et de l'autre convention
 consistoit également dans la promesse que
 celui qui mourroit le premier reviendrait
 dire

dire des nouvelles de son sort. Le petit Desfontaines l'un des deux Enfans de Vallognes ne tint parole que sur l'article du retour, mais on eut beau lui faire des questions, s'il étoit sauvé, s'il étoit damné, s'il étoit en Purgatoire, si son Camarade étoit en état de grace, s'il le suivroit de près, on ne pût pas le faire cesser de conter ses aventures d'Ecolier, ni l'engager à répondre sur les articles importants pour lesquels seuls il avoit promis d'apparoître. Ce procédé, comme l'a remarqué M. l'Abbé de saint Pierre, n'est ni honnête, ni digne d'un ami. La conduite du Domestique d'Orleans fut bien plus civile, et de bien meilleure foi. Il apparut, non pas comme Desfontaines nud et à mi-corps, mais tel qu'il avoit vécu, et de plus en habillemens somptueux de ceremonie, sans causer la moindre frayeur. Il rendit un compte exact du triste état dans lequel il étoit tombé. L'interrogeoit-on, il répondoit à tout avec complaisance et avec justesse. C'est son Maître qui l'assure dans la suite de sa Narration.

» Et à donc je lui demanday. Comment as
 » tu si belle Chappe, si tu es en tourmens?
 » Sire, dit-il, cette Chappe qui est si belle
 » ainsi comme il vous est advis, m'est
 » plus pesante et plus grieve que une tour
 se

» se elle étoit mise sus moy , mais cette
 » beauté est l'esperance que j'ai d'avoir par-
 » don pour la confession que je fis se j'ai
 » secours Et en se disant il s'évanoïit
 » en pleurant .

» J'ai dit cette chose » continuë l'Au-
 » teur de la Chronique dans le chapitre sui-
 » vant , » pour ce que il appèrè par ce dont
 » l'erreur de Virgile print son commence-
 » ment des Ames des Trepassez que il ap-
 » pelle Heroas , disant que ils ont celle
 » même cure , après la mort de Chevaux ,
 » de Charlots et d'Armes que ils avoient
 » quant ils vivoient de laquelle chose ra-
 » comptoit très-certainement exemple. Eze-
 » baudus , mon Parain , jadis Chambellain
 » de Henry (a) Archevesque de Rheims .

Voilà l'événement qui approche le plus
 de celui d'Anfac.

» Si disoit (Ezebaudus) Monseigneur
 » l'Arcevesque de Rheims Monseigneur
 » si m'envoyoit à Arras. Et comme en-
 » viron midy nous approuchissions en un
 » Bois moi et mon varlet qui alloit devant
 » moi et chevauchoit plüstost , afin que
 » il me appareille logis. Il oyt grant tu-
 » multe en ce Bois , et aussi cômme frainté
 » de divers Chevaux et sons d'Armures ,
 » et aussi comme voix de grant multitude

(a) Fils de Loüis le Gros

de

» de force de Gens qui batailloient. Et donc
 » celui épouvanté retourna tantost à moi,
 » lui et son cheval. Et quant je lui demandai
 » pourquoi il retournoit , il repondit. Je
 » ne puis faire ne pour verge, ne pour espe-
 » ron que mon cheval passe oultre. Moy et
 » lui sommes si espoventés que nous n'o-
 » sons passer oultre. Car j'ai veu et ouy
 » merveilles. Car ce Bois est tout plein de
 » Diables et de Ames des Trespassez, car je
 » les ai ouys crier et dire. Nous avons ja en
 » nostre compaignie le Prevost d'Aire et
 » nous aurons prouchainement l'Arceves-
 » que de Rheims. Et je respondi à ce. Fai-
 » son le signe de la Croix et passon oultre
 » hardiement. Et comme je alloye devant
 » et je venisse au Bois , ces Ombres s'en
 » estoient ja allés et toutesfois oi je aucunes
 » voix confuses , et frainte d'Armes et fre-
 » mir de Chevaux , mais ne je ne vi les
 » Ombres, ne je ne pû entendre les voix.
 » Et quant nous retournasmes de là, nous
 » trouvâmes ja l'Arcevesque qui tiroit à
 » sa derniere fin , ne depuis que ces voix
 » furent oyés il ne vesquit que xv. jours. »

Telle est la conclusion de l'histoire , il
 ne reste plus qu'à rapporter la consequen-
 qu'en tiroit Helinand. La voici.

» Et de la apparoit il quels les Chevaux
 » sont susquoi les Ames des Trepassez che-
 vauchent

» vauchent aucunes fois, car ce sont Dia-
 • bles qui se transforment en Chevaux. Et
 » ceux qui sont dessus sont très male curées
 » Ames chargées de pechiez aussi comme
 » d'aucunes Armures et d'Ecus et de Heau-
 » mes, mais à la verité de la chose ils sont
 » ainsi enlaidis de leurs pechiez et char-
 » giez de telle chose selon le dit du Pro-
 » phete. Ils descendront en Enfer avec
 » leurs Armes. C'est-à-dire, avec leurs
 » membres, car ils firent Armes de iniqui-
 » té en pechié, et ne les voulurent pas
 » faire Armes de droiture en Dieu. Il est
 » certain que le Cheval est beste orgueil-
 » leuse et fiere, et convoiteur de dissen-
 » sions et batailles, chault en Luxure et
 » puissant, et les Diables transformés en
 » Chevaux, signifient que ceux qui sieent
 » se esjoysoient au Monde en telles mau-
 » vaistiés. «

Si cela étoit il faudroit croire que les
 Morts dont les Ames se sont rassemblées
 à Ansacq avoient mené une vie plus tran-
 quille, moins ambitieuse et moins agitée
 que ceux dont les Ombres se sont depuis
 fait entendre vers la Suisse. Le bruit de ceux
 ci ressembloit à une bataille des plus achar-
 nées. (a) Avec les autres au contraire on
 n'a entendu ni Armes ni Chevaux : ils ne

(a) *Merc. de Decembre 1739. Vol. 2. p. 2839.*
 faisoient

faisoient que causer , rire et joïer des Instrumens. (b)

Des Manes dont l'occupation est si gracieuse et si réjoüissante font vraisemblablement une classe diferente de ces *Larves ou Estries* qu'Helinand decide ailleurs n'être autre chose fors l'*Ombre des Ames damnées ou des malins Esprits* , qui , selon ce que dit Saint Hierome , ont de nature d'espoenter petits enfans et de murmurer en lieux tenebreux.

Ces Larves , *Larvæ* , sont rendus dans les anciens Dictionnaires par le mot de *Loups - Garoux* qu'Etienne Pasquier n'a pas oublié, et dont les Nourrices font encore des histoires. Il en trouve une semblable dans Vincent de Beauvais , liv. 2. ch. 96. Elle pourra servir à l'instruction de l'Anonyme , qui dans le premier volume du Mercure de Juin (p. 1344.) demande l'origine de plusieurs Proverbes et entr'autres de celui, *connu comme le Loup-Gris*.

Je me remembre bien » dit Helinand dans » l'endroit cité ce que j'ai oüï compter , » quant j'estois enfant de plusieurs que » pour verité il estoit ung Villain du Terroir de Beauvais à qui sa Femme lavoit la » teste qui vosmit hors par la bouche une des

(b) *Ibid.* p. 2807. et suiv.

joinctures

312 MERCURE DE FRANCE,
» jointures de la main d'un Enfant. Et
» l'opinion du commun du Pays estoit que
» il avoit esté transformé long-tems en
» Loup et celle opinion fut confirmée par
» le vomissement des membres de l'En-
» fant. «

Je n'extrais plus de cette Chronique qu'un dernier fait plus vrai-semblable par la conformité qu'il a avec deux autres que MM. de S. André et Doison ont attesté et expliqué, l'un dans ses Lettres sur les Malefices p. 221. et l'autre, aux Memoires de Trevoux du mois d'Avril 1725.

Ces deux Medecins ont publié qu'une Fille d'Orbec & une Religieuse de Tournay avoient rendu par les jambes, par la poitrine, par la Gorge, par le dessous de l'oreille, une grande quantité d'Epingles. Vincent de Bauvais, liv. 28. c. 126. rapporte d'après Helinand, que de son tems on avoit vû sortir du bras d'une Fille de saint Simphorien, au Diocèse de Lyon, plus de trente Aiguilles de fer, auxquelles succéderaient pendant plus d'un an de petites Broches de bois. La différence entre ces trois Histoires ne consiste gueres que dans le merveilleux. Dans la Religieuse de Tournay les Epingles laissent chacune leur playe. Dans la Fille de Lyon, ainsi que dans celle d'Orbec, à peine les Aiguilles étoient

étoient elles hors du bras ou de quelque autre endroit du corps qu'on ne voyoit plus par où elles étoient échapées. L'une avoue qu'elle a plusieurs fois avalé des Epingles. Chez les autres, l'accident étoit l'effet de la Magie de deux Sorciers que l'on connoissoit bien. Si cette opinion n'a pas eu l'approbation de M. de saint André, du moins elle a emporté le suffrage du bon Hélinand.

Pour revenir au Phénomene d'Ansacq, Gaffarel, aux chap. 3. et 12. de ses *Curiositez inouïes*, en réunit un assez bon nombre d'à-peu-près semblables à celui-là, et il en distingue de deux sortes. Les uns, formés exprès par le Souverain Etre pour nous avertir de quelque désastre prochain. Les autres qui, suivant l'explication que divers Physiciens en ont faites dans le cours de cette année, ne viennent que de la disposition fortuite de l'air et des nuës. Le bruit d'Ansacq, s'il a été réel, ne pourra être rangé que dans la dernière de ces deux classes, puisque nous ne l'avons vû suivi d'aucun événement d'importance dont on puisse dire qu'il ait été le présage. Je suis, Monsieur, &c.

A Beauvais, le 13. Décembre 1731.

314 MERCURE DE FRANCE.

Ce que vous avez inseré dans le *Mer-
cure* d'Octobre p. 2399. qu'il s'est vû à
Orleans une grappe de Raisins, moitié de
grains noirs et moitié de grains blancs, en
parfaite maturité, est extraordinaire, mais
l'exemple n'en est pas unique. Le hazard
m'a fait tomber sous la main aux Vendan-
ges dernières, dans la Vigne d'un Chateau
qui n'est qu'à une lieuë d'ici, une grappe
mi-partie de Raisin noir & de Raisin gris,
aussi parfaitement mûr.

On a dû expliquer l'Enigme du *Mer-
cure* de Janvier par le *Bissac* d'un Chasseur.
Les mots des deux Logogryphes sont *Com-
merce* et *Mensis*.

:**:*****

E N I G M E.

Fille d'un animal belant

Je suis d'une figure ronde,

Je n'ai ni pieds, ni mains, et, quoique sans talent,

Je suis utile à tout le monde;

Par une injuste loi du sort

A mon Pere je suis funeste;

Je n'existe que par sa mort;

J'en suis le déplorable reste,

Sans

Sans-Lettres , sans étude, avec plus d'un Docteur,
Je veille quelquefois du soir jusqu'à l'Aurore ;

Mais je perds toute ma splendeur ,
Quand je vois le grand jour éclore ;
Devine qui je suis , benevole Lecteur.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

L O G O G R I P H E.

M On nom a fait trembler Paris ,
J'ai même vû ma tête à prix :
Je fus depuis Heros de Comédie ,
Le Monde apprit par là l'histoire de ma vie,
Je suis encor propre au Soldat.
En tout tems , dans la Ville , en Campagne , au
Combat.

Tranche mon dernier tiers, je presente une Fille,
Connue à l'Opera, fort tendre, et fort gentille.

Rends moy vite dans mon entier ,

De mes tiers tranche le premier ,

Et fais ce que fait un bon Maître ,

C'est le seul moyen de connoître ,

Si le corps quel qu'il soit , est dur , mol , froid
ou chaud.

Dans ma totalité remets moi de nouveau ;

Je suis connu du Genealogiste ,

Le Peintre m'a fait naître , et sans que je resiste,

L'Architecte m'ordonne et dispose de moi ,

Contraint

Contraint d'obéir à sa loy ;

Autrefois dans un corps aussi fameux qu'habile,
Mon premier tiers tout seul causa tant de debat ,
Que sans avoir égard à son ancien état ,
On voulut le chasser comme membre inutile.

La Font.

SECONDE LOGOGRYPHE.

Mon corps est singulier dans toute sa figure.
En plus de six endroits une ronde ouverture
Sur ligne parallele est à chaque côté.
Par là passe et repasse une sérosité.
Je marche sur huit pieds , rangez de telle sorte ;
Qu'en retranchant les trois qu'à la tête je porte ,
Si vous les renversez , je désigne un tyran ,
Le fléau des Humains , et vrai fils de Satan.
Le reste de mes pieds est le nom de la chose
Que devient aux Corbeaux un pendu qu'on ex-
pose.

Coupez mon tout en deux : par sa dernière part
Je suis Ville Picarde : ôtez son premier quart ,
Me voilà sur le champ un animal qui vole ,
Et dont la voix jadis sauva le Capitole.

Si tous ces traits , Lecteur , ne sont pas suffisans ;
Je vais me démasquer par les chiffres suivans.
Je me métamorphose en plus d'une manière.

Un,

Un , deux , trois , quatre et huit , je porte la lumiere.

Otez quatre , je suis moitié de l'instrument

Qui fit périr Henri par la main de Clement.

Un , deux , cinq , trois et huit , souvent sur la fougere.

J'ai des fieres Beutez désarmé la colere.

Si je suis cinq , six , sept , plus d'un flatteur me suit.

Le désir de six , cinq , gâte deux , trois et huit.

Cinq , deux , sept huit , je suis employée en cuisine.

Huit , six , un , huit , sur trois , huit et cinq je domine.

Deux , sept , marquent un lieu connu par ses bons vins ,

Un , sept , cinq , huit , pour vous , mes accens sont Divins ,

Mortels qui cherez les concerts du Parnasse.

L'été ; six , cinq , trois , huit , les Dimanches j'aime masse

Troupes de Paysans pour leurs champêtres jeux.

Cinq , six , trois , huit , je suis Ville de nom fameux.

Etant trois , six , cinq , huit , j'ai la prérogative

Qu'à me vouloir blanchir on perdrait sa lessive.

Trois , deux , cinq , un , sept , font un jardin curieux ,

Sur les bords de la Seine habité par des Dieux.



NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE DES ROIS DE CHYPRE de la Maison de Lusignan. Et des différentes guerres qu'ils ont eues contre les Sarazins et les Genoïs. Traduite de l'Italien du Chevalier Henry Giblest, Cypriot, 2. vol. in 12. avec une Table des Matieres. *A Paris, chez André Cailleau, Place du Pont S. Michel, à côté du Quay des Augustins, à saint André : et Guillaume Saugrain, Quay de Gêvres, à la Croix blanche. 1732.*

- L'ouvrage que nous annonçons méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il a été composé en Italien par un Cypriot, plus en état par conséquent que bien d'autres de donner une Histoire exacte de ces anciens Maîtres de sa Patrie. Elle contient 11. Livres, écrits avec toute l'attention, la netteté de stile, et la précision possible. L'Auteur n'a pas eu besoin comme tant d'autres Historiens d'avoir recours à des faits étrangers, et à des digressions bien amenées pour rendre son histoire intéressante. Il ne dit de l'histoire des Peuples voisins,

voisins , ou même des autres Etats , que ce qu'il est nécessaire d'exposer pour la liaison des faits qu'il rapporte , et pour l'ordre de sa narration. Il étoit assez riche de son propre fonds sans aller chercher ailleurs des ornemens et des richesses , qu'il trouvoit dans la suite des événemens qui ont illustré la vie de ses Rois.

Nous serions tentés de donner une idée de chaque Livre de cette histoire tant elle est intéressante , et tant elle fait voir combien un petit Etat peut montrer de grandeur , et acquérir de gloire , selon qu'il est bien gouverné , mais cela nous meneroit trop loin. Les seuls Rois de la Maison de Lusignan à laquelle l'Auteur a borné son histoire , ont soutenu leur petit Royaume avec tout l'éclat et tout l'honneur que de puissants Princes ont pu mériter dans le gouvernement de grands Royaumes , et avec des forces considérables. Plusieurs de ces Rois ont recueilli par droit de succession les Royaumes de Jerusalem et d'Arménie ; mais il semble que la Providence n'ait voulu réunir ces trois Couronnes en une seule que quand Jerusalem et l'Arménie étoient déjà passées sous la domination des Infidèles. On compte quinze Rois de cette Maison , dont le dernier mourut en bas âge.

Ace que nous avons déjà dit de la netteté et de la précision avec laquelle cette Histoire est écrite , nous ajouterons que l'on remarque un grand ordre dans l'arrangement , et l'enchaînement des faits que l'Historien rapporte , sans tomber pour cela dans l'ennuyeux et le fatigant défaut des Annales. On admire encore par tout une sage retenue dans l'Historien, lorsqu'il touche les Puissances : il y parle toujours respectueusement des Rois , lors même qu'il en rapporte les fautes ; qualité très-estimable dans un Historien , qui sait rendre aux Puissances un honneur dû et légitime : il est plus d'un Historien , même parmi ceux que l'on estime davantage , qui sont tombez dans le défaut opposé.

LETTRE à Madame T. D. L. F. sur M. Houdart de la Motte , de l'Académie Française. *A Paris , chez Chaubert , à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel , à la Renommée et à la Prudence* 1732. Brochure in 12. de 28. pages.

Ce petit ouvrage est un hommage rendu à M. de la Motte par un ami plein de zèle pour sa mémoire , mais en même tems exempt de partialité et de prévention

tion. Nous croyons qu'on y trouvera des loüanges fines et délicates , une critique judicieuse et approfondie , un stile élégant et précis , et beaucoup de talent pour un genre d'écrire très-difficile , qui a pour objet les choses de sentiment et de goût et dont le but est d'éclaircir et de fixer , s'il est possible , les idées sur cette matiere en remontant jusqu'aux principes des agrémens. L'Auteur après une idée generale du caractere de M. D. L. M. examine les differens jugemens qu'on a portés de ses ouvrages, et il en cherche les raisons. On l'a beaucoup loüé ; on l'a beaucoup critiqué ; on a beaucoup parlé de lui , en un mot M. D. L. M. a été un objet important pour son siecle , preuve decisive d'un merite superieur. Mais il n'y a point de merite parfait , et l'Auteur est bien'éloigné de ne reconnoître aucun défaut dans son illustre Ami. Il ne s'est pas même contenté là-dessus d'un aveu general , il entre dans un détail raisonné , et il y a lieu de croire que son jugement fera celui de la posterité. Il finit par nous peindre M. D. L. M. tel qu'il étoit dans le commerce de la vie et dans la société. Le portrait est bien propre à faire regretter, aux uns de ne l'avoir pas connu , aux autres de l'avoir perdu , ou plutôt à renou-

322 MERCURE DE FRANCE
veller leurs regrets, mais à les renouveler
avec une sorte de douceur et de plaisir; et
il justifie en même-tems la part qu'avoit
l'Auteur à son estime et à son amitié.
Pour peindre si parfaitement M. D. L. M.
il faut lui ressembler beaucoup. Cet ou-
vrage est de M. l'Abbé Trublet. •

L'ARGENIS de Barclai, Traduction
nouvelle. Par M. l'Abbé Josse, Chanoi-
ne de Chartres, 3. vol. in 12. A Chartres,
chez N. Besnard 1732. et se vend à Paris,
chez Guerin le Jeune, Quay des Augustins.

Cette Traduction n'a rien de commun
avec l'*Argenis*, Roman heroïque qui pa-
rut en 1725. Il étoit imaginé sur un plan
nouveau, on n'y trouvoit plus l'économie
du Roman de *Barclai*. Les discours poli-
tiques en étoient retranchez et la Poësie
dont ce Roman est semé en étoit abso-
lument supprimée. Ces considerations, loin
d'arrêter M. l'Abbé Josse, n'ont fait que
l'exciter davantage à nous donner une
vraie et entière Traduction de l'*Argenis*:
le Public y lira avec plaisir la Poësie que
le nouveau Traducteur a renduë en notre
Langue avec toutes les graces et l'énergie
du Latin; l'Imprimeur de son côté n'a
rien épargné pour faire une belle Edition

L'ART D'ELEVER LA JEUNESSE, selon
la différence du Sexe, des âges et des con-
ditions, en suivant les principes de la Re-
ligion, de la Politique et de l'Economie.
*A Paris, chez Antoine Gandoüin, Quay
des Augustins; Barth. Laisnel, rue Saint
Jacques; J. B. Lameste, rue de la vieille Bou-
clerie; et Alex. Mesnier, au Palais 1732.*

OBSERVATIONS DE CHIRURGIE aux-
quelles on a joint plusieurs Reflexions en
faveur des Etudiants. Par *Henri-François le
Dran*, de la Société Académique des Arts,
Chirurgien juré à Paris, ancien Prevost de
sa Communauté et ancien Chirurgien
Major de l'Hôpital de la Charité, Demons-
trateur en Anatomie dans le même Ho-
pital. *A Paris, chez Ch. Osmont, rue Saint
Jacques 1731. 2. volumes in 12.*

DISSERTATION sur les différentes me-
thodes d'accompagnement pour le Clave-
cin, ou pour l'Orgue, avec le plan d'une
nouvelle Methode établie sur une mecha-
nique des doigts que fournit la succession
fondamentale de l'harmonie, à l'aide de
laquelle on peut devenir sçavant Compo-
siteur et habile Accompagnateur, même
sans sçavoir lire la Musique. Par M. Ra-
peau, *chez G. D. David, rue de Hure-*
F iij poix

324 **MERCURE DE FRANCE**
poix ; *Boivin* ; rue Saint Honoré ; et le
Clerc , rue du Roule. Prix 3. liv.

TRAITE' DES DIXMES EN GENERAL , suivant la Jurisprudence ancienne et moderne , établie et confirmée tant par les Ordonnances , Lettres Patentes , Edits , Déclarations et Arrêts du Conseil , que par les Arrêts et Reglements rendus dans les differens Tribunaux , conformément aux Coutumes du Royaume. Par M. L. M. *A Paris , chez Mouchet , au Palais , 1731. 2. volum. in 12. pp. 919.*

TRAITE' DE L'ESPERANCE CHRE'TIENNE , contre l'esprit de pusillanimité et de défiance , et contre la crainte excessive. *Chez Phil. Nic. Lottin , rue S. Jacques , vol. in 12, pp. 443. prix 2. liv.*

TRAITE' DU LIBRE ARBITRE et de la concupiscence ; Ouvrages posthumes de M. Jacques Benigne Bossuet , Evêque de Meaux , Conseiller du Roi en ses Conseils , et ordinaire en son Conseil d'Etat , Precepteur de Monseigneur le Dauphin , premier Aumônier des deux derniers Dauphins. *A Paris , chez Barth. Alix , rue Saint Jacques 1731. in 12. pp. 218.*

Depuis

Depuis les trois feüilles des *Reflexions diverses*, il en a paru plusieurs autres : dans une quatrième feüille, *sur la maniere de reprendre les hommes pour les corriger, &c.*

C'est un art tres-difficile dans la Théorie, dit l'Auteur, et tres-pénible dans la pratique, que celui de reprendre les hommes à propos ; le soin de les étudier sans cesse, l'attention continuelle à saisir les circonstances favorables, pour placer des avis qui puissent avoir l'utilité qu'on se propose ; les dégouts du peu de progres que l'on fait, les chagrins que donnent les travers de celui qu'on veut corriger, il n'y a qu'une générosité extraordinaire, ou une forte inclination, qui puisse faire entreprendre de vaincre tant de difficultés.

Le penchant que nous avôns à juger de nous favorablement ; nous fait méconnoître nos ressemblances, si elles ne sont tout-à-fait marquées. Lorsqu'on nous représente des défauts qui surpassent de beaucoup les nôtres ; au lieu de chercher à nous corriger, nous nous applaudissons de ce prétendu avantage. Cet inconvénient me fait juger qu'il y a peu de Pièces de Théâtre qui soient propres à réformer les mœurs ; la plupart des carac-

326 MERCURE DE FRANCE
teres en sont si chargez , qu'ils n'offrent
que des vertus au dessus de la force hu-
maine , ou des vices rares à trouver. Ce
n'est point icy le lieu de décider si celles
de ces Pieces , qui approchent le plus du
vrai-semblable ; ne sont point aussi les
meilleurs ; mais il est constant qu'elles
nous sont plus profitables , étant plus à
notre portée. Je ne voudrois pourtant
pas assuter que les événemens de la Tra-
gédie ne détournent l'attention de la Mo-
rale , et que la plaisanterie continuelle
qui regne dans la Comédie , ne lui ôte
de son poids ; on ne met guere de concur-
rence entre le plaisir de s'attendrir ou
de rire , et l'embarras de réfléchir sur
soi-même.

L'un des plus grands fleaux du vice et
du ridicule , c'est sans doute la Satyre ,
lorsqu'elle est bien maniée. Dans ce gen-
re d'ouvrage tout est direct et tout tend
à un but principal , qui est d'instruire et
de corriger ; il rassemble toute l'atten-
tion sur un même objet ; au contraire
de la Comédie , qui l'affoiblit en le par-
tageant. Son Stile plus vif et plus serré
fait une impression plus forte et plus du-
rable. La plupart des hommes ont besoin
d'être frappez avec vigueur , pour sortir
de l'assoupissement ou de l'indolence.

Quoi-

Quoique la Comédie demande plus de talens que la Satyre , peut-être que les ouvrages d'Horace et de Juvenal , ont plus contribué aux bonnes mœurs et au goût de ceux de Plaute et de Terence , et que la même chose est arrivée parmi nous à Despreaux et à Moliere , &c.

Quelle leçon ne doivent pas tirer de là quelques-uns des Auteurs qui écrivent aujourd'hui ? particulièrement ceux dont l'état semble demander plus de douceur et de modération ; les invectives dans un homme qui reprend l'erreur , sont des marques d'un esprit injuste ou d'une mauvaise éducation ; ne sçauroit-on relever des fautes sans abattre ceux qui les commettent ? et pour prendre le parti de la vérité ou du bon sens , faut-il s'éloigner de l'un et de l'autre ?

Il n'y a rien de si ennuyeux et de moins instructif que ces Ouvrages pleins de fiel, ou un Auteur emporté , veut vous faire entrer dans ses vûes et dans ses ressentimens ; ces sortes de productions , bien loin de corriger les hommes , ne servent qu'à leur gâter l'imagination ; quand même , par une supposition hasardée , il s'agiroit de soutenir le parti de la vérité. Elle n'a que faire de ces défenseurs furieux ; ils la déshonorent par leurs emportemens , et lui donnent l'air du mensonge.

E vj. Cer-

Certains esprits nez malins et envieux, sous le spécieux prétexte de déclamer contre les vices, cherchent continuellement à déchirer et à nuire. De-là viennent ces Satyres sanglantes, qui souvent attaquent le mérite même; supposé qu'il se trouve de l'esprit dans ces sortes de Pièces, (ce qui arrive tres-rarement) c'est un talent bien malheureux que celui qui ne sçait se produire que par de si méchans côtez, et qui ne peut ni instruire ni amuser les honnêtes gens.

LES DE'SESPEREZ, Histoire héroïque, nouvellement traduite de l'Italien, du celebre *Jean-Ambroise Marini*, sur la 10^e Edition de Venise, ornée de figures en taille douce. *A Paris, Quai de Gesvres, chez P. Prault, 1732. 2 vol. in 12.*

DISSERTATIONS sur les Questions qui naissent de la contrariété des Loix et des Goûtumes. Par *M. Louis Boullenois*, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Alexis Mesnier, rue Saint Severin. 1731. in 4.*

Jean Vanden Kicboom, à la Haye, débite la Traduction Françoisse que M. de la Monnerie a faite du Poëme Latin du celeb

FEVRIER. 1732. 329

lebre *Marcel Palingenius*, intitulé *le Zodiaque de la vie*, ou *Preceptes pour diriger la conduite et les mœurs des hommes*. 1731. in 12.

Livres nouvellement reçus des Païs Etrangers qui se trouvent chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or.

Tentamina experimentorum naturalium captorum in Academia del Cimento, sub auspiciis Leopoli Etruriæ Ducis, ex Italico in Latinum conversa, quibus nova Experimenta addidit Musschembrock. 4. cum Figuris, Lug. Bat. 1731.

Abregé Chronologique de l'Histoire d'Angleterre, avec des Notes, 7 vol. in 12. Amst. 1730.

Pontas (Jo.) Dictionarium Casuum Conscientiæ, seu præcipuarum Difficultatum circa Moralem et Dissiplinam Decisiones. Tom. I. fol. Luxemburgi. 1731.

Bibliothèque Germanique. Tomes 20, 21, et 22. in 8. A Amst. 1731.

Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie. Tomes X. et XI. in 8. Genève. 1731.

Briasson, Libraire, à la Science, rue S. Jacques, a aussi reçu d'Hollande divers Livres

330 MERCURE DE FRANCE
Livres, dont il distribué un Catalogue;
il y a entre autres:

*Les Memoires, Actes et Negociations, pour
servir à l'Histoire du dix-huitième siecle,
tomes 9 et 10, in 4. La Haye. 1732.*

*Introduction à l'Etude des Sciences et belles
Lettres, pour ceux qui ne sçavent que
le François, par M. de la Martiniere, in
12, La Haye. 1731.*

*Thucydidis, Opera omnia græcè et lati-
nè, cum Notis et Variantibus, Editio
novissima, fol. Amstelodami. 1732.*

*La Theologie Physique, par M. Derhame,
nouvelle Edition augmentée. Rotterdam.
1731.*

BIBLIOTHEQUE raisonnée des Ouvrages
des Sçavans de l'Europe, 1^{re} et 2^e parties
contenant les 6 premiers mois de l'année
1730. vol. in 12. de 480 pag. A Amsterd.
chez les Wetsteins et Smith. 1730.

THEOCRITE traduit en Vers Italiens,
par M. Dom Regolotti, Romain et Profes-
seur en Poétique et en Langue Grecque,
dans l'Université Royale de Turin. A Tu-
rin, chez J. B. Chais, Imprimeur et Li-
braire de S. M. 1729. in 8. pag. 295. y
comprise l'Epître dédicatoire à S. A. R.
Charles

F E V R I E R. 1732. 33^E

Charles Emanuel , Prince de Piémont ,
&c. *Tout l'Ouvrage est en Italien.*

L'ÉTAT ET LES DELICES DE LA SUISSE ,
en forme de Relation Critique , par plu-
sieurs Auteurs celebres , enrichi de Figu-
res en taille douce , dessinées sur les lieux ,
et de Cartes Géographiques tres-exactes ,
en 4 vol. in 12. *A Amsterdam , chez les*
Wetsteins et Smith. 1730.

TRAITEZ GEOGRAPHIQUES ET HISTORI-
QUES , pour faciliter l'intelligence de l'E-
criture Sainte , par divers Auteurs cele-
bres. *A la Haye , chez Gerard Vander*
Poel. 1730. 2. vol. in 12. 1^{er} tom. pag. 314
et 325 , pour le 2^d.

DISSERTATION SUR LE MENSONGE , par
M. Saurin , Ministre de l'Eglise François-
de la Haye. 2^{de} édition. *A la Haye , chez*
Pierre de Hondt. 1730. in 8. pag. 56.

2^{de} Partic. LETTRES PHILOSOPHIQUES SUR
la formation des Sels et des Cristaux , et
sur la *Generation et le Mecanisme* organi-
que des Plantes et des Animaux ; à l'oc-
casion de la Pierre Belemnite et de la
Pierre Lenticulaire ; avec un Mémoire sur
la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet.

A

332 MERCURE DE FRANCE

A Amsterdam, chez François Lhonoré.
1729. in 12. de 220 pag. pour l'Ouvrage,
et de 44 pour l'Epître dédicatoire et la
Préface.

HISTOIRE MODERNE, ou Etat present
de tous les Peuples du Monde, &c. Tra-
duit de l'Anglois de M. Salmon, en-
richi de Remarques, de Cartes Géogra-
phiques et figurés en Taille douce. Tome I.
premiere Pattie, contenant une Descrip-
tion de l'Etat présent de l'Empire de la
Chine. *A Amsterdam, chez Isaac Tirion,*
1730. grand in 8. de 276. pages, sans les
Préfaces et la Table.

Dans la composition de ce Tableau du
Genre humain, l'Auteur traite de chaque
Peuple ou Etat dans dix Chap. sçavoir :

1. *La situation et étendue de chaque
Royaume ou Etat particulier; les diverses
Provinces dans lesquelles on divise chaque
Etat en particulier; avec une Description
exacte des principales Rivières, Canaux,
Lacs et Fontaines qui les arrosent.*

2. *Les Villes, Forteresses, Palais, Bâti-
mens publics, Maisons et Meubles.*

3. *Le genie, le tempéramment, la taille,
les inclinations, l'air et l'habillement de
chaque Peuple en particulier, avec leurs Fes-
tins, leurs Divertissemens, leurs Fêtes, leurs
Visites*

Visites , leurs Ceremonies , leurs Chemins publics , leurs Postes , leur maniere de voyager et de transporter les Marchandises.

4. *Leurs Manufactures , leur Commerce et leur Navigation.*

5. *L'Agriculture , le Labourage , la Nature des Terres , les Plantes , les Animaux et Mineraux.*

6. *Leurs Sciences , leurs Charges , leurs Arts Liberaux et Méchaniques , leur Langue , leurs Lettres , leur Histoire , leur Chronologie.*

7. *La Cour du Prince , les Revenus , les Forces , les Prérogatives , la Succession à la Couronne , les Cours de Justice , les Magistrats , les Loix , Coûtumes et Punitions , les Monnoyes , les Poids et Mesures.*

8. *La Religion , les Temples et les Superstitions.*

9. *Les Mariages , les femmes mariées et les filles , les enfans et les Esclaves.*

10. *Les Funerailles , le deuil , les Sépulchres , &c.*

Cet immense Projet , qui n'avoit encore été entrepris par personne , sera , dit-on ici , encore mieux executé dans la Traduction Françoisise , parce qu'on y a fait plusieurs Remarques et même des Additions , tirées d'Auteurs estimez , et qui avoient échappé à l'Auteur , M. Sal-

mort

334 MERCURE DE FRANCE
mon lui-même et à M. Goch, qui avoit
déjà enrichi de Remarques la Traduction
Hollandoise.

On apprend dans les Nouvelles Littéraires de la première Partie de ce Volume, que les Jardiniers du voisinage de Londres, ont formé une Société pour se perfectionner dans leur Art, ce qui est une chose extrêmement louable, et qui devoit être imitée. Ils s'assemblent tous les mois à *Chelsey* et se communiquent les Plantes et les Fleurs de la saison, et recherchent leurs propriétés et la manière de les cultiver. Ils s'attachent sur tout à celles qu'on leur envoie des Pays Etrangers, particulièrement des Indes, et qu'ils ont trouvé le moyen d'élever dans ce climat. Ils tiennent Registre de leurs Observations; et comme plusieurs personnes de considération se plaisent à cette espèce d'étude, on les a engagés à rendre ces Observations publiques. Elles feront quatre petits volumes *in folio*. Le premier paroît actuellement sous ce titre : *Catalogue des Arbres, des Arbrisseaux, des Plantes et des Fleurs, tant étrangères que domestiques, qu'on élève pour vendre, dans les Jardins proche de Londres; divisé en plusieurs Livres ou Parties, où les Plantes sont rangées par ordre alphabétique*

rique. On y a ajouté le caractere des genres , et toutes les especes particulieres qu'on trouve dans les Pépinières près de Londres , et la maniere de les cultiver. Ce volume contient 21. Planches enluminées.

L'Ouvrage sera plus curieux et beaucoup plus utile que ce que prépare M. Sale, Avocat , suivant les mêmes Nouvelles Litteraires , page 229. sçavoir , une Traduction Angloise de l'Alcoran , faite sur l'*Original*, * avec des Remarques , &c. malgré la vaine et téméraire confiance qu'il fait paroître , en disant qu'il n'y a que les Protestans qui puissent combattre le Mahometisme avec succès. Il met le comble à l'égarement , quand il ajoute que c'est à eux que la Providence a réservé la gloire de le détruire.

Les Nouvelles Litteraires de la seconde Partie du même Tome , contiennent un article qui mérite d'être rapporté. *De Londres.* L'ancien Langage Arménien est presque inconnu en Europe ; à peine est-il entendu des Arméniens modernes. La Version Arménienne de la Bible , faite environ l'an 420. avec beaucoup de fidélité et d'exactitude , ne se trouve dans

* Nom imposant qui ne signifie rien. Ce Traducteur a-t'il vu l'*Original* de l'Alcoran ? &c.

aucune

336 MERCURE DE FRANCE
 aucune Polyglotte. Il y a plusieurs autres
 Livres dans cette Langue qui méritent
 d'être connus. Deux fils de M. Whiston ,
 se proposent d'en publier quelques-uns.
 Ils ont fait fondre exprès des Caracteres
 Arméniens , et ils vont commencer par
 le Livre suivant : *Mosis Choronenſis Hiſ-
 toria Armenica Libri III. Accedit ejusdem
 Scriptoris Epitoma Geographia. Armeniacè
 ediderunt , Latine verterunt , notis illus-
 trarunt Guillelmus , et Georgius , Gul.
 Whiſtoni Filii.*

Cet Ouvrage est diviſé en III. Livres
 dont le premier contient l'Histoire de
 l'Arménie , depuis la diſperſion de Babel
 juſqu'à Alexandre le Grand. Le II. s'étend
 juſqu'à la Mort de Tiridate , environ
 l'an 300. Et le III. juſqu'au milieu du
 V. ſiecle , où cet Auteur vivoit. L'Ori-
 ginal a été imprimé à Amſterdam en
 1695. par les ſoins d'un Archevêque Ar-
 ménien. Mrs. Whiſton l'accompagneront
 d'une Verſion Latine , et de courtes Re-
 marques , où ils citeront les Auteurs qui
 éclairciſſent , confirment ou contredisent
 les faits rapportez par celui-cy. Son Li-
 vre eſt d'autant plus curieux et instruc-
 tif , que c'eſt le ſeul qui nous donne une
 juſte idée de l'ancien état de la Nation
 Arménienne , et qu'il eſt fondé ſur de
 bonnes autoritez.

Le petit Traité de Géographie est recommandable , non-seulement en ce qu'il nous a conservé plusieurs noms Orientaux , mais parce que c'est l'Extrait d'un Ouvrage de Pappus d'Alexandrie , cité par Suidas , qui s'est perdu. Ce Livre s'imprime par Souscriptions. Il contiendra 40 ou 50. feüilles *in 4*. Le prix est de douze Shillins , dont moitié d'avance et le reste en recevant un Exemplaire.

HISTOIRE DE CHARLES XII. seconde Edition , *in 8*. avec des changemens dans les faits et dans le stile. La Compagnie des Libraires d'Amsterdam en fait une troisième qui doit être à present en vente.

L'Auteur a sur tout corrigé dans ces Editions les fautes où il étoit tombé touchant M. le Fort , Genèveois , qu'il avoit pris pour un François réfugié ; la fille du Czar Anne Petrowna , appelée dans la premiere Edition , niece du Czar et quelques autres erreurs de ce genre. On a débité avec la premiere et la seconde Edition un *Errata* singulier qui ne contenoit que les fautes avouées par l'Auteur. Voici un autre *Errata* qui pourra être plus utile.

Tome I. Page 2. ligne 11. et il y gele dès le mois d'Octobre , lisez , et la gelée recommence dès le mois d'Octobre. Page 4. ligne dernière ,
laissoit

laissoit aux Habitans la liberté de donner plus de Citoyens à l'Etat par la pluralité des femmes. *lisez*, permettant la pluralité des femmes, laissoit aux Habitans la liberté de donner plusieurs Sujets à l'Etat. Page 17. ligne 5. les exercices violents où il se plaisoit, *lisez*, les exercices violens auxquels il se plaisoit. Page 20. ligne pénultième, des cris que le Roy n'entendoit point, *lisez*, des cris inutiles. Page 44. le hazard voulut que le fils d'un François réfugié à Genève nommé le Fort, vint chercher, &c. *lisez*, son naturel heureux lui fit d'abord aimer les Etrangers avant de sçavoir qu'ils pourroient lui être utiles. Un Genevois nommé le Fort, d'une ancienne famille de Genève et fils d'un Marchand Droguiste, étoit venu à Moscou pour les intérêts de son commerce, il fut connu du Czar encore jeune; il s'insinua dans sa familiarité; il l'entretenoit souvent en Langue Allemande, il lui parloit des avantages, &c. Page 45. ligne 2. de Moscovie, *lisez*, de la Moscovie. Page 148. ligne 7. ils l'assurèrent, *lisez* ils lui promirent. Page 175. ligne 1. dans ces conjonctures Stanislas Leccinski, fils du Grand-Trésorier de la Couronne, mort depuis peu, fut député, *lisez*, le jeune Stanislas Leccinski, étoit alors député. Page 195. et autres par tout où vous trouverez la première et la seconde ligne, *lisez*, le premier le second rang. Page 233. ligne première, Meyerfeld, *lisez*, Maderfeld. Page 269. ligne 16. mais la concession de ces Privileges que leur assuroit la fortune du Roy de Suede, leur fut ravie, *lisez*, mais beaucoup de ces concessions que leur assuroit la fortune du Roy de Suede, leur furent ravies. Page 305. ligne 21. et cependant s'avança, *lisez*, et cependant il s'avança. Page 337. ligne 6. homme d'un mérite singulier, *lisez*, homme d'un mérite rare.

Tome II. Page 8. mettez en note au bas de la page, on m'a assuré depuis que le pere de la Czarine étoit un fossoyeur. Page 30. ligne dernière, Mahomet, lisez, Achmet II. Page 81. ligne 2. l'Intendant de ce Pays, lisez, un Ministre Luthérien. Page 114. ligne 18. dans aucune Cour Chrétienne, lisez, dans les Cours Chrétiennes. Page 177. ligne 4. couvrit sa tête, lisez, lui couvrit la tête. Page 189. ligne pénultième et dernière, un Officier des Troupes de Suede nommé le Baron d'Arvidson, lisez, le Baron d'Arvidson, Officier des Troupes de Suede. Page 196. et 197. ligne dernière et première, un petit Château nommé Demirtash, lisez, le petit Château de Demirtash. Page 211. ligne 12. ni Turenne qui l'avoit exécuté, ajoutez, ni ceux qui l'imiterent depuis avec plus d'excès. Page 235. ligne 16. parler au General Duker, Gouverneur de la Place dans le moment, lisez, parler dans le moment au General Duker, Gouverneur de la Place. Page 250. ligne 19. de tous les côtez, lisez, sur la Mer et sur Terre. Page 258. ligne 14. est une petite Isle nommée Usedom, lisez, la petite Isle d'Usedom. Page 182. ligne 4. dès le lendemain il aborda à Isted en Scanie, lisez, dès le lendemain Stralsund se rendit; la Garnison fut faite prisonniere de guerre et Charles aborda à Isted en Scanie. Page 313. ligne 6 avoit été, lisez, étoit allé. Page 316. ligne 12. il demanda la niece du Czar, lisez il demanda la Princesse Anne Petrona, fille du Czar. Page 344 ligne 9. après sa mort, ajoutez, immédiatement après sa mort on leva le Siege de Fridricks Hall. Les Suedois plus accablez que flattez de la gloire de leur Prince, ne songerent qu'à faire la Paix avec leurs ennemis et à réprimer chez eux la puissance, &c. Page 361. ligne 13. aux Anglois

340 MERCURE DE FRANCE
lois de Cromvel , lisez , aux Fanatiques de
Cromvel.

En note au bas de la page 144. vous mettrez ,
*Tout ce récit est rapporté par M. Fabrice , dans ses
Lettres.*

On a imprimé à Leipsick, depuis peu, un Livre
in 4. intitulé , *Selectorum Litterariorum Pentas*. Il
contient cinq Dissertations qui paroîtront , sans
doute , extrêmement singulieres.

Les sçavans Misanthropes sont le sujet de la
premiere. On parle dans la seconde de ceux qui
ont été Ennemis du beau Sexe. La troisiéme et
la quatriéme roulent sur les Sçavans mal pro-
pres et ceux qui ont eû de méchantes femmes ;
enfin les Sçavans Incivils et grossiers , ne sont
pas épargnez dans la cinquiéme.

On apprend de Rome , que l'Abbé Pascoli de
Perouze , a mis au jour son premier Tome des
*Vies des Peintres , Sculpteurs et Architectes mo-
dernes*. Ce volume qui est in 4. contient la Vie
de quarante habiles Maîtres. Le second Volume
ne sera pas long-temps à paroître. M. Baldinucci
de Florence , avoit déjà donné quelques-unes de
ces Vies , imprimées depuis peu chez *Tartini et
Franchi* ; mais comme cet Auteur a parlé des
Maîtres encore vivans , sans doute il n'aura pas
été aussi exactement informé de diverses parti-
cularitez touchant leurs personnes et leurs Ou-
vrages , que M. Pascoli l'a pû être après leur
mort.

On apprend de la même Ville , qu'on a tenu
trois Congregations chez le Cardinal Imperiali,
au sujet des nouveaux Reglemens qu'on a projettes
du

tez pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans la forme des Etudes.

On écrit de Londres, que M. Durand, Ministre de S. Martin, et de la Société Royale, a publié la septième Partie de son *Histoire Française* du XVII. siècle, contenant la vie de *M. de Thou*, extraite de ses propres *Memoires*, jusqu'en 1601. et continuée jusqu'à sa mort en 1617. et les commencemens du regne de François II. *Chez Jean Nourse 1732. in 8.*

Le Roy a acquis pour sa Bibliothèque au commencement de cette année, tous les Manuscrits de la fameuse Bibliothèque de M. Colbert. Ces Manuscrits qui appartenoient à M. le Marquis de Seignelay, petit-Fils de ce Ministre, peuvent être divisés en deux Classes. La première consiste en 6000. Manuscrits anciens, tant Orientaux, Grecs et Latins, qu'en Langues vulgaires sur les Sciences, l'Histoire et la Littérature; on en compte 3370. volumes *in fol.* Les Manuscrits qu'on appelle modernes et qui regardent principalement l'Histoire et les affaires de France, sont rangés dans la seconde Classe: ils forment un recueil de plus de 1600. volumes, sans compter divers Portefeuilles qui renferment quantité de Pièces Originales, et 612. Diplomes de nos Rois avec leurs Sceaux, depuis Philippe Auguste jusqu'à François I.

La Bibliothèque de feu M. Bouthillier de Chavigny, ancien Evêque de Troyes, composée de près de dix-huit mille Volumes, est à vendre en gros. Ceux qui voudront l'acquérir pourront s'adresser à Madame la Comtesse de Chavigny,

G. qui

142 MERCURE DE FRANCE

qui leur fera voir la Bibliothèque et le Catalogue que M. l'Evêque en avoit fait faire. Cette Dame demeure à Paris, rue Saint Claude, au Marais.

Le 18. Fevrier l'Abbé de Fitz-James fils du Maréchal de Berwick, Abbé de l'Abbaye S. Victor de Paris, soutint dans cette Abbaye sa Thèse *Mineure* en présence d'une Assemblée illustre et des plus nombreuses. Le Cardinal de Bissy, l'Archevêque de Paris, le Nonce du Pape et plusieurs autres Prelats y assisterent, ainsi que plusieurs Personnes distinguées de la Cour et de la Ville. M. Frederic Jérôme de Roye de la Rochefoucault Archevêque de Bourges, Docteur de Sorbonne, &c. présida à cet Acte, et le Maréchal de Berwick, accompagné des Milords ses Freres en fit les honneurs. Le Soutenant montra autant d'érudition que de facilité dans la dispute, et reçut un applaudissement general.

L'empressement du Public pour les Estampes de l'histoire de *Don Quichotte*, inventées et peintes par M. Charles Coypel, fait l'éloge de cet ouvrage bien mieux que toutes les loüanges qu'on pourroit lui donner, et nous croyons faire un vrai plaisir aux curieux de leur donner avis qu'il en paroît une nouvelle Piece qui est le *Memorable Jugement de Sancho*, où il fait rompre la Canne; la Composition est des mieux entendues et des plus agréables; elle a été gravée avec beaucoup de soin et d'intelligence par *François Jollain*. Cette Estampe se debite, comme les autres, chez le sieur Surugue, Graveur du Roy.

Il donne aussi les 8. et 9. Estampes du Roman Comique de Scaron, dont l'une représente la *Bataille*

saite arrivée dans le Tripot qui troubla la Comédie, gravée par *Edme Jeaurat* et l'autre est *Ragotin retiré du Coffre*, terminé par *L. Surugue* sur les tableaux originaux de *J. B. Pater*. On ne doute pas que ces deux Sujets ne plaisent beaucoup, le desordre d'un combat tel que celui - cy ne pouvoit être exprimé avec plus de verité et tous les deux avec plus de ce vrai Comique qui coule si naturellement de la plume de *Scaron*.

On trouve aussi chez le sieur *Surugue*, les œuvres de *MM. Antoine* et *Charles Coypel*, Ecuyers premiers Peintres du Roy et de *Monseigneur le Duc d'Orleans*.

L'œuvre de *M. Girardon*, Sculpteur du Roy, celui d'*Antoine Watau* très - complet, et ce qui se fait journellement à Paris en fait d'Estampes. &c.

Il fait venir aussi des Estampes des Pays Etrangers, comme les œuvres de *B. Picart*, des *Vivier*, *Rubens*, et tous les Flamands.

Il attend incessamment une histoire des Plantes en Latin avec les Figures imprimées avec les couleurs naturelles, et un nouveau paquet de ces Estampes colorées pour les découpages, où l'on a ramassé tout ce qu'il y a de plus beau en ce genre dans tout le Pays.

Ledit sieur Surugue, demeure à l'entrée de la rue des Noyers, entre les deux premières portes cochères, vis-à-vis le mur de *S. Yves*, à Paris.

Un jeune homme de Roüen a présenté au Roy un Bouquet très - singulier, composé de Fleurs artificielles faites avec de la Nacre de Perle et de divers Coquillages, d'un travail très-délicat et avec un assortiment de couleurs admirables. Les Feuilles et les Fleurs sont aussi minces que les naturelles. Les Fleurs qui composent ce Bouquet

G ij avec

344 MERCURE DE FRANCE

avec leurs tiges ont 18. pouces de hauteur ; il est placé sur un pied de 15. pouces.

La Flotte du Rio de Janeiro, arrivée à Lisbonne le 7. et le 8. Decembre 1731. composée de 14. Vaisseaux Marchands, escortée par deux Vaisseaux de Guerre, y a apporté outre l'Or et les Marchandises ordinaires, des Diamans,

Il y en a eu de déclaré sur le premier Vaisseau de Guerre	23400. Carats,
sur le second,	12600.
et on croit qu'il en aura passé sans être déclaré	46000.

T O T A L

82000. Carats,

Il en est aussi arrivé de Goa le 19. Novembre dernier, et 2. autres Vaisseaux venus de la Baye de tous les Saints, en ont apporté environ 18000. Carats. On compte que la Flotte de la Baye de tous les Saints, qui arrivera en Janvier 1732. en apportera 33000. Carats,

T O T A L G E N E R A L. 133000. Carats,

Ces Diamans sont estimez les uns dans les autres à quinze Cruzades le Carat, ce qui feroit 1995000. Cruzades.

On est persuadé par les lettres qui ont été écrites du Bresil et par le rapport qui a été fait par plusieurs personnes de l'endroit où se trouvent ces Diamans, qu'il n'en viendra presque plus, parce qu'ils n'ont pas été tirés d'une Mine, et qu'on les a pêchez au fond de plusieurs petites Rivieres, où l'on prétend qu'ils se sont formés; ce qui est difficile à croire.

On assure ce préjugé sur ce qu'on a recommencé la pêche dans ces mêmes Rivieres après de grandes avalaisons d'eaux, et on n'y a rien trouvé. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il n'y a plus qu'une de ces Rivieres où il s'en trouve encore quelques-uns.

Le plus gros Diamant qui soit venu est de 39. Carats, les autres sont depuis quatorze et au dessous et presque tous petits.

Ces Diamans sont généralement plus nets que ceux d'Orient, aussi durs et par conséquent brillans et pleins de feu.

Il s'est trouvé dans d'autres endroits du Bresil des Topazes aussi belles et aussi dures que celles d'Orient, et résistant à la lime.

On ne connoît point encore parfaitement des Pierres rouges qui s'y trouvent qui résistent à la lime comme les Diamans : on croit cependant que ce seront des Rubis Balais.

Le 10. du mois dernier, à neuf heures 3. minutes du matin, il y a eu à Malaga un Tremblement de Terre qui ne dura que deux minutes, mais il fut très-violent. Il n'a cependant fait d'autre dommage que de renverser une muraille contiguë à la maison de M. le Chevalier Olivier, Consul de France à Malaga, sans qu'elle en ait été endommagée. Le lendemain à 5. heures du matin on ressentit encore un autre Tremblement qui ne fut pas si violent que le premier et qui n'a causé aucun dommage.

Ce Tremblement de Terre s'est fait sentir sur toute la côte ; à Seville, &c. où il a causé beaucoup d'effroy mais peu de dommage.

Le sieur Alexandre Vincens, Chirurgien du
G iij lieu

346 **MERCURE DE FRANCE**
 lieu du Luc , Diocèse de Die en Dauphiné ,
 resident dans le Comtat d'Avignon , a le rare se-
 cret , à ce qu'il assure , de guerir toutes sortes de
 démances d'esprit, à tout Sexe et à tout âge, c'est-
 à-dire, la maladie Hippochondriaque, Manie, Folie,
 quelque furieux qu'ils puissent être. Il en a dit-il,
 gueri plusieurs qui étoient enchainés depuis plu-
 sieurs années, d'autres qui étoient devenus comme
 Innocens , sans aucune raison , lesquels sont de-
 venus raisonnables par le moyen de ses Remedes,
 comme il apparoît par les certificats qu'il a de
 ses guerisons, recemment legalisez des principaux
 Officiers et Magistrats des Villes où il a fait les-
 dites guerisons ; principalement à Toulon d'un
 jeune homme enchainé et très-furieux. Il en a
 gueri dans plusieurs Villes du Comtat , entre
 autres d'une femme âgée de soixante et dix ans ,
 enchainée depuis trois ans , et qu'on croyoit ob-
 sedée. Il a gueri la femme du Patron Georges ,
 de Villeneuve lès Avignon , qui n'étoit pas moins
 furieuse ; un homme dans les Petites Maisons
 d'Avignon pieds et mains enchainés, dans moins
 d'un mois. Ledit sieur Vincens a depuis deux
 mois gueri un homme enchainé depuis dix à
 douze ans dans une des Loges des Petites Maisons
 de l'Hôpital General de Roïen , et en moins d'un
 mois gratis. M. de Pont-Carré , Premier Presi-
 dent du Parlement lui en a fait expedier un Cer-
 tificat en forme et signé par les Administrateurs
 de l'Hopital.

Le Sieur Vincens traite encore avec succès les
 Hidropisies, Vertiges et l'Epilepsie. Il a des Attes-
 tations en forme desdites guerisons; il travaille, dit-
 il, plus par honneur que par interêts , et guerit les
 pauvres gratis. Son adresse est chez M. Liotaud
 Marchand de vin , à l'enseigne de l'Herminette ,
 rue de l'Arbre-Sec , à Paris.

S P E C-



S P E C T A C L E S.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Nîmes le 24. Decembre 1731. au sujet de quelques Comédies jouées dans cette Ville.

LEs Officiers du Régiment du Maine Infanterie , dont un Bataillon est en Garnison dans cette Ville , résolurent , pour divertir nos Dames , de leur donner la Comédie une fois la Semaine ; ils engagèrent quelques jeunes gens de cette Ville à seconder leur projet , et ainsi , secourus de notre plus brillante Jeunesse , ils se mirent en état de commencer ce Divertissement.

Ils débiterent par la Comédie du *Joueur*, de M. Regnard , suivie de celle du *Retour imprévu* , du même Auteur. Ces deux Pièces furent jouées si parfaitement, qu'elles attirerent à ces Mrs les justes applaudissemens qu'ils méritoient , et exciterent si fort l'empressement du Public , qu'on fut obligé de mettre une Garde considérable à la Porte , pour éloigner ceux qui ne pouvant avoir des Billets d'entrée , tâ-
G iiij choient

348 MERCURE DE FRANCE
choient de se glisser par force ou par adresse. Ces Officiers se chargerent de tous les frais du Spectacle , et ils n'épargnerent rien pour le rendre magnifique , Décorations , Illuminations, Symphonie, tout répondoit au Jeu des Acteurs. Ils distribuoiient ordinairement cinq ou six cent Billets , et ils étoient obligez d'en refuser plus qu'ils n'en donnoient , le bon ordre ne leur permettant pas d'en distribuer plus que la Sale de la Comédie ne pouvoit contenir de monde. Jamais Comédie n'a mieux mérité d'attirer les Spectateurs. Je puis assurer hardiment qu'il y a bien de ces Mrs qui seroient distingués au Théâtre de Paris.

Ils nous donnerent ensuite des Représentations du *Tartufe* , du *Medecin malgré lui* , de *l'Avocat Patelin* , du *Légataire* , du *François à Londres* , des *Folies amoureuses* , de *Phedre* , et *Hypolite* , &c. et toutes ces Pieces furent jouées aussi parfaitement que la première. Je ne vous nommerai pas ceux qui se distinguerent le plus , parce qu'il n'y en avoit point qui ne remplît parfaitement son Rôle et il faudroit les nommer tous. Ce qu'il y a de plus surprenant , c'est que quoique les Rôles de femmes fussent jouiez par des hommes , ceux qui les représentoient , imitoient

imitoient si bien le geste et le maintien des femmes , qu'on ne pouvoit raisonnablement soupçonner que ce ne fussent pas de veritables Actrices.

Sous le nom des Officiers de la Gar-nison et de la Jeunesse de notre Ville , je ne dois point confondre un jeune Gentilhomme d'Arles , qui s'étant trouvé ici par hazard , fut prié de joier quelques Rôles dans ces Comédies ; il ne faut pas se faire honneur de ce qui ne nous appartient pas. Ce jeune homme se chargea du Rôle de Dorine dans la Comédie de Tartufe et de plusieurs autres de ce caractere , qu'il joua avec tant de grace , d'intelligence et de gout , que les plus difficiles connoisseurs avoüerent qu'il n'y avoit que le Théâtre de Paris où l'on pût trouver une aussi bonne Actrice. Comme il étoit peu connu dans cette Ville , il fut aisément pris pour une femme ; il y eut même un Marchand de la Ville à qui l'on eut beau assurer que ce n'en étoit point une , il dit toujours que cela ne pouvoit être , qu'on se moquoit de lui , et s'obstina à parier , &c. C'est cet admirable Acteur ou Actrice , (comme il vous plaira de l'appeller ,) qui engagea la noble Troupe à représenter la Tragédie de Phédre et Hypolite , dans
G v laquelle

350 MERCURE DE FRANCE
laquelle il joua le Rôle de Phédre. Quelques applaudissemens qu'il eût déjà reçus dans la Comédie, ceux qu'il mérita dans ce nouveau genre, furent encore plus vifs et plus universels, de sorte que le Public n'a trouvé que bien peu d'exagération dans les Vers suivans, envoyez à cet A^{ct}eur, et auxquels il fit la réponse que je joins au Compliment.

STANCES,

*Envoyées à M. de M** le lendemain qu'il
eut joué le Rôle de Phedre.*

O U suis-je ? quelle voix plaintive
Vient porter dans mon sein la pitié, la terreur ?
Je sens que mon ame attentive,
Va se rassasier de plaisir et d'horreur.



M ** tu paroîs sur la Scene ;
Je me livre à l'excès de mon ravissement ;
Mais que dis-je ? c'est Melpomene ;
J'en reconnois en toi les graces, l'agrément.



Quel gout ! quelle délicatesse !
Qu'en séduisant les cœurs, tu satisfais les yeux ?
Jamais

Jamais la tragique Déesse ,
 Nous a-t'elle montré ton égal sous les Cieux ?



Le sentiment , le pathétique ;
 Le grand , le naturel , les gestes et la voix ,
 La démarche noble , héroïque ,
 Tu rassembles , M * * tous ces dons à la fois.



De ces dons la Nature avare
 Sur toi seul aujourd'hui les verse à pleines mains ;
 Jouis de ce talent si rare ,
 Que ton Art à jamais enchante les Humains !

R E P O N S E.

D E cet Eloge si flatteur ,
 Dont Baron et la Lecouvreur ,
 Auroient pû devenir jaloux avec justice ,
 Et qui pourtant n'a rien qui m'ébloüisse ,
 Je connois le principe et je vois votre erreur.
 Cher S * * * à charmer les oreilles .
 Accoutumé depuis long-temps ,
 Vous avez crû devoir en mes foibles talens ,
 Admirer les rares merveilles ,
 Que trouve le Public dans le son séduisant ,

G vj Que

Que d'un Instrument * indocile,
 Sçait tirer votre main habile,
 Et quelle rend si ravissant ;
 Pour louer un ami qui paroît sur la Scene,
 Vous avez crû que tandis qu'on disoit,
 Qu'en vous Amphion revivoit,
 Vous deviez tout au moins dire que Melpomene,
 Sous mon nom, sous mon air, à vos yeux se
 montrait.

On nous promettoit une Piece de cet
 Acteur, qui, à ce qu'on assure, n'est
 pas moins bon Auteur qu'excellent
 Comédien ; mais des affaires indispensa-
 bles l'ayant rappelé chez lui, il partit
 au grand regret de toute la Ville et de
 l'illustre Troupe : voici comme il prit
 congé de l'Assemblée.

MESDAMES ET MESSIEURS,

*Si l'on peut s'excuser d'une témérité, c'est
 sans doute par l'heureux succès qu'elle a eû,
 aussi n'est-ce que par là que j'ose me jus-
 tifier de la mienne. Je me vois honoré de
 vos applaudissemens lorsque tout sembloit
 concourir à m'en priver.*

Oser paroître devant tant de personnes

* L'Auteur des Vers qui précèdent, joue excel-
 lemment du Violon.

éclairées

éclairées et d'un gout si délicat, se mêler parmi ces Acteurs inimitables, qui par tant de justes titres, s'étoient déjà fait admirer, sortir de son sexe et de son caractere; emprunter un habit qui demande d'être accompagné de tant de graces, de délicatesse et d'agrémens; se transformer ensuite devant la plus brillante Assemblée que puisse former le beau Sexe, et aux yeux d'une Compagnie choisie d'hommes accoutumés à ne voir rien que d'aimable; quelle suite de démarches téméraires! y eut-il jamais entreprise plus hardie, et ne faut-il pas pour la former, s'aveugler jusqu'au point d'attendre quelqu'un de ces coups surprenans par lesquels la fortune se plaît quelquefois à aider les audacieux?

Que dis-je? non, ce n'est point à une fortune aveugle que je dois de si doux succès; vous avez pénétré le motif qui me guidoit et vous avez applaudi à ce motif; vous avez aisément reconnu que je n'aspirois qu'au bonheur de vous plaire, et vous m'avez tout pardonné en faveur d'une si noble envie; ou peut-être cette genereuse amitié dont votre Ville honore ma Patrie et dont nous avons tant de fois ressenti les plus doux effets, vous a fait croire que le titre de Citoyen d'Arles me suffisoit pour mériter votre Approbation; mais soit que je ne doive tant d'applaudissemens

354 MERCURE DE FRANCE
dissemens qu'aux faveurs du sort , soit que
vous ayez crû devoir récompenser ainsi le
desir de vous amuser ; soit que vous ayez
voulu par là , donner une nouvelle marque
de votre affection pour mon Pays , et que ce ne
soit là qu'un pur effet de votre complaisance ,
le souvenir ne m'en sera pas moins cher ,
j'ose le dire hautement et j'ai voulu vous en
assurer ; je rappellerai sans cesse avec joie
ces heureux jours où vos bontez ont éclaté
à mes yeux , et la plus vive reconnaissance
en sera à jamais gravée dans mon cœur.

BOUQUET

*A Mad. de à Nîmes , présenté par
M. de d'Arles en Provence.*

CHacun , belle Charlotte , en ce jour si char-
mant ,

Veut vous montrer son zele et son attachement ;

L'un orne votre sein du doux émail de Flore ,

Que la Déesse a tout nouvellement ,

Pour un destin si beau , pris soin de faire éclore ;

L'autre * pour attendrir votre invincible cœur ,

Emprunte le secours d'une douce harmonie ;

Permettez qu'à mon tour je suive mon génie ,

Et que je puisse aussi signaler mon ardeur ;

** On avoit donné à cette Dame la veille de sa
Fête une magnifique Serenade.*

Je ne viens pas de fleurs couronner votre tête ;

Leur éclat passe en un moment ;

Ni par de tendres sons célébrer votre Fête ;

Autant en emporte le vent.

Non, j'ose vous offrir un plus durable hommage ;

Par mes chants on sçaura jusques au dernier âge,

Que rien ne fut jamais aussi parfait que vous ,

Hors l'amour qu'à mon cœur font ressentir vos coups.

Les Comédiens François ont donné avec grand succès, 22 Représentations du Glorieux, Comédie en cinq Actes, en Vers, de M. Destouches, depuis le 18 du mois dernier, jusqu'à la fin de celui-ci. Jamais le Parterre n'a paru plus équitable ; les beautés dont cette Comédie est remplie, forcerent l'envie au silence, ou plutôt aux applaudissemens. Les deffauts que la critique la plus sévère a cru y remarquer, sont balancez par de si grands coups de Maître, qu'ils n'y sont que comme des ombres au Tableau ; on en jugera par cet Extrait.

Dans les premières Scènes, l'Auteur ne s'attache qu'à nous instruire de ce qui est nécessaire pour l'intelligence. La première est entre une Suivante et un Valet. Celle là sous le nom de *Lisette*, appartient à *Isabelle*, fille d'un riche Bourgeois,

et

et celui-ci, sous le nom de *Pasquin*, sert le Comte de *Tufiere*, sur qui roule le caractere dominant de la Piece ; c'est-à-dire, du Glorieux. Le panchant que Lisette a remarqué dans le cœur de sa Maîtresse, ou plutôt son amie, en faveur du Comte de *Tufiere*, l'autorise à sçavoir, s'il est digne de son amour et de son Hymen. *Pasquin* ne lui en fait pas un portrait trop avantageux et ne dissimule point son vice prédominant, qui est la vaine gloire.

L'Auteur a pris soin de couper cette exposition, par une action qui met dans un nouveau jour, ce que *Pasquin* ne fait que réciter. Un Domestique du Glorieux, appelé *Lafleur*, vient demander son congé à *Pasquin*, comme *Factoton* de son Maître ; cette demande est fondée sur la deffense qu'on lui fait de parler, dans laquelle il trouve un mépris, dont il ne sçauroit s'accommoder ; il ajoute qu'il aimeroit mieux une parole qu'une pistole de la part d'un Maître. Cette Scene est suivie d'une autre qui caracterise la prétendue soubrette. *Lisimon*, Pere de sa Maîtresse, l'aime ; il lui fait des propositions avantageuses, qui ne servent qu'à faire connoître la vertu de celle qui les rejette. Comme *Lisimon* la presse un peu trop vivement, son Fils vient arrêter ses
trans-

transports amoureux, sous un prétexte de tendresse filiale, comme s'il prenoit son amour pour une fièvre qui vient de lui enflammer le sang; le Pere amoureux se retire tres-mécontent de son Fils. A peine est-il sorti, que ce Fils, Rival de son Pere, parle d'amour à la fausse soubrette, elle lui déclare d'un ton ferme, qu'elle ne veut donner son cœur que par-devant Notaire.

Un vieillard, qui s'appelle *Lycandre*, vient interrompre cette conversation; le jeune Amant se retire; cette dernière Scene reveille l'attention des Spectateurs; le vieillard qui vient d'arriver et que Lisette connoît et honore, après avoir sondé son cœur, lui déclare qu'elle est sortie d'un Sang à pouvoir prétendre et même faire honneur à la famille de Lisimon, par son alliance; il lui promet de lui en apprendre davantage incessamment; il s'informe du caractère du Comte de Tufiere, et apprend avec un regret mortel, qu'il s'est entièrement livré à la vaine gloire.

Au second Acte, Lisette n'ose croire ce que *Lycandre* vient de lui reveler, et prend pour un beau songe l'illustre origine dont on l'a fait sortir; elle ne peut cependant en faire un mystere à son cher Amant. C'est *Valere*, fils de Lisimon. Vale-
re

358 MERCURE DE FRANCE
re est beaucoup plus crédule que sa Maîtresse ; elle lui ordonne le secret , mais il a beau le lui promettre, à peine apperçoit-il sa sœur Isabelle , qu'il court à elle pour le lui apprendre. Lisette lui impose silence ; il n'obéit qu'avec peine , et dit à sa sœur de ne traiter désormais Lisette qu'avec respect.

Isabelle ne sçait que comprendre du respect que son Frere exige d'elle pour une Suivante ; cela lui fait soupçonner que son Frere veut l'épouser en secret ; Lisette ne lui revele rien, Isabelle lui avouë qu'elle ne hait pas le Comte de Tufiere , malgré le deffaut de vaine gloire qui devoit le rendre indigne de lui plaire.

Philinte , amoureux d'Isabelle , vient lui parler de son amour , mais il est si timide qu'il n'ose exprimer ses sentimens ; Isabelle et Lisette le raillent tour à tour , elles le quittent enfin ; il fait connoître son caractere de timidité qu'il ne sçauoit vaincre. Un Laquais le prenant pour le Comte de Tufiere lui apporte une Lettre qu'il renvoye à son adresse ; Pasquin , Valet du Comte de Tufiete , et singe de sa vaine gloire , reçoit cette Lettre avec hauteur.

Le Comte de Tufiere paroît pour la première fois sur la Scene avec un grand Cor-

Cortège; Pasquin lui parle de la Lettre qu'on vient de remettre entre ses mains. Son Maître lui dit qu'elle vient sans doute du petit Duc, ou de la Princesse, &c. mais Pasquin lui ayant fait entendre que c'est un Laquais assez mal vêtu qui l'a apportée; il ordonne, avec dédain, qu'on la lise et qu'on lui en rende compte. Nous omettons plusieurs particularitez, parce qu'elles tiennent plutôt au caractere qu'à l'action Théâtrale. Le Glorieux se fait lire enfin la Lettre dont Pasquin lui a parlé; elle est pleine d'invectives contre son ridicule orgueil; il n'en peut reconnoître le caractere; celui qui l'a écrite, lui déclare qu'il a emprunté une main étrangere. Cette Lettre produira son effet dans le quatrième Acte.

Lisimon vient, et par sa franchise et sa familiarité bourgeoise il découvre la fierté de son gendre futur; il rabat de temps en temps ses airs évaporez, et le force à s'aller mettre à table en l'embrassant amicalement et en l'entraînant malgré lui.

Le Glorieux ouvre la Scene du troisième Acte avec Pasquin, à qui il dit, que son beau-pere futur est enchanté de lui, et qu'il le conduira insensiblement jusqu'au respect qu'il lui doit; il ajoute que son mariage avec Isabelle est arrêté.

Isa-

Isabelle vient, suivie de Lisette; elle fait entendre au Glorieux, que quoique son pere ait conclu le mariage, elle veut connoître un peu mieux l'Époux qui lui est destiné; Lisette veut appuyer ce que sa Maîtresse vient de dire; le Glorieux ne daigne pas lui répondre et la regarde même avec mépris; il demande ironiquement à Isabelle, si elle ne s'explique jamais que par interprete.

Valere vient s'informer du mariage qu'il vient d'apprendre; le Glorieux lui répond avec un orgueil qui l'oblige à lui dire que l'Hymen projeté, n'est pas encore tout-à-fait arrêté, attendu que sa Mere, bien loin d'y consentir, destine sa Fille à *Philinte*; au nom d'un tel Rival, le Glorieux redouble de fierté et de mépris; il prie Valere de dire à cet indigne concurrent que s'il met le pied chez Isabelle, ils pourroient se voir de près. Valere lui promet de s'acquitter de la commission qu'il lui donne, et se retire.

Isabelle outrée de la hauteur avec laquelle le Comte de Tufiere vient de parler à son Frere, lui fait de vifs reproches sur ce deffaut dominant; elle charge Lisette d'achever la leçon, et le quitte.

Lisette remplit dignement la place que sa Maîtresse lui laisse; le Comte en est si étonné

étonné, qu'il n'a pas la force de replier un mot. Lisette le quitte.

Philinte, à qui Valere vient d'apprendre le parfait mépris que le Glorieux a fait éclater à son sujet, vient respectueusement lui en demander raison ; cette Scène est des plus originales. Le Glorieux accepte le défi, ou plutôt la prière que son humble Rival lui fait de lui faire l'honneur de se couper la gorge avec lui. Ils mettent tous deux l'épée à la main. Lisimon accourt au bruit des Epées. Philinte lui dit que le respect le désarme et remet son épée dans le fourreau, Lisimon reçoit tres-mal sa politesse, et lui deffend de revenir chez lui. Philinte se retire après avoir dit au Glorieux qu'il espere qu'il lui fera l'honneur de lui rendre sa visite, et qu'il tâchera de le bien recevoir.

Le Comte de Tufiere dit de nouvelles impertinences à son futur Beaupere et le quitte.

Lisimon choqué de tant d'orgueil, est tenté de rompre le mariage ; mais la réflexion qu'il fait, sur l'avantage que sa femme tireroit de cette rupture, le confirme dans sa première résolution.

Le 4^e Acte est sans contredit le plus intéressant, le plus varié de la Piece, et qui en a le plus assuré le succès. Il commence
par

362 MERCURE DE FRANCE,
par une Scène sur laquelle nous ne nous
arrêterons pas. La seconde, ne contient
qu'un sage reproche que Lisette fait à Va-
lere d'avoir causé une querelle entre le
Comte et Philinte. Valere voyant appro-
cher le même vieillard, qui a interrom-
pu sa premiere conversation avec sa chere
Lisette, se retire, non sans marquer du
dépit.

Lycandre surpris de retrouver Lisette
en tête à tête avec Valere, lui demande
si elle n'a pas quelque engagement de
cœur avec lui. Lisette rougit à cette de-
mande. Elle avouë enfin non-seulement
que Valere l'aime, mais qu'elle le préfe-
reroit à tout autre Amant si leurs condi-
tions étoient égales. Lycandre lui confir-
me la promesse qu'il lui a déjà faite de
lui apprendre son sort. Il commence par
lui apprendre ce qui a causé le malheur
de son pere; il en prend la source dans
l'orgueil de sa mere, qui par un affront
insigne qu'elle fit à une Dame, obligea les
deux maris à se battre; il ajoute que son
Pere ayant tué son adversaire en brave
homme, fut calomnieusement accusé de
l'avoir assassiné, ce qui l'obligea à cher-
cher un azyle en Angleterre; il ajoute
que son pere touche à la fin de ses mal-
heurs, et que son innocence va triom-
pher

pher ; elle demande avec atendrissement, où est ce cher et malheureux pere ; la reconnaissance est filée avec un art infini ; Lycandre se découvre enfin pour son Pere ; la fausse Lisette se jette à ses pieds. Il lui apprend que le Comte de Tufiere est son Frere, et lui témoigne l'extrême regret qu'il a d'apprendre qu'il n'a pas moins d'orgueil que sa mere ; il se promet de le corriger et ordonne à sa Fille de rentrer et surtout de garder le silence sur le secret qu'il vient de lui confier.

Lycandre demande à Pasquin s'il ne pourroit point parler au Comte de Tufiere. Pasquin le voyant en si mauvais équipage , lui dit d'un air méprisant, qu'il est en affaire et qu'il ne sçauroit le voir. Lycandre prend un ton de voix à faire rentrer Pasquin en lui même ; il convient qu'il n'est qu'un sot et que l'exemple d'un Maître orgueilleux l'a gâté. Lycandre lui sçait bon gré de ce retour ; il lui dit d'aller dire à son Maître que celui qui le demande est le même qui lui a écrit tantôt une Lettre. Pasquin lui répond , que le porteur en a déjà été payé , et qu'il ne lui conseille pas de se montrer à ses yeux , après lui avoir écrit des vérités si dures à digérer : Ne crains rien , lui répond le Vieillard , tu le verras tres-pacifique et
tres-

164 MERCURE DE FRANCE
tres - modeste devant moi. Pasquin va
chercher son Maître, en disant qu'il s'en
lave les mains.

Lycandre en attendant son fils forme
quelques esperances d'amandement ; elles
sont fondées sur le changement qu'il
vient de remarquer dans son valet.

Le Glorieux vient enflammé de colere,
mais reconnoissant son pere en celui qu'il
vient chercher comme ennemi, il demeure
interdit , au grand étonnement de Pas-
quin qui le trouve comme pétrifié ; il fait
sortir Pasquin , quoique Lycandre veuille
qu'il demeure , pour être témoin d'une
Scene si nouvelle à ses yeux.

Le Pere fait de sanglans reproches à son
Fils , qui s'excuse assez mal ; il lui deman-
de , d'où vient qu'il fait sortir son Valet.
Voulez-vous , lui répond son Fils , que je
vous expose à quelque mépris. Non , ce
n'est point là ce que vous appréhendez ,
lui dit son pere ;

Vous craignez bien plutôt d'exposer ma misere.

Le Glorieux , voyant que son Pere exige
de lui , s'il veut obtenir son pardon ,
qu'il vienne à l'instant le presenter dans
l'état où il est à Lisimon et à sa Fille , se
jette à ses pieds pour l'en détourner ; c'est
dans cette situation que son Pere lui dit
les

les deux beaux Vers , que tout le monde sçait par cœur , que nous rapporterons plus bas.

Lisimon survient : il dit au Glorieux que sa femme consent enfin à l'accepter pour gendre ; que c'est à lui à faire quelques démarches et à lui rendre ses devoirs ; ce mot de devoir étonne le Glorieux ; son Pere lui fait une sage remontrance sur sa fierté hors de saison. Lisimon surpris, lui demande qui est ce vieillard qui lui paroît si verd , il lui repond tout bas , que c'est son Intendant : Lisimon demande au prétendu Intendant à quoi peuvent monter les revenus du Comte, &c. Le vieillard se retire , en disant tout bas à son Fils, qu'il ne sçauroit mentir ; il dit pourtant à Lisimon qu'il n'a qu'à conclure le mariage , et que bien-tôt ils seront tous contens.

Lisimon choqué de quelques nouveaux airs de hauteur que le Glorieux prend encore avec lui , le quitte en colere, en lui disant de garder sa grandeur. Le Glorieux se détermine à faire tout ce qu'on exige de lui , en disant , que sa mauvaise fortune le réduit à fléchir devant l'Idole.

Valere se reproche devant Lisette , au v^e Acte , l'infidelité qu'elle l'a contraint de faire à son ami Philinte , en parlant à

sa mere, en faveur du Comte de Tufiere,

Isabelle paroît encore incertaine sur le consentement qu'on lui demande pour l'Hymen arrêté. Lisimon vient annoncer que sa femme, devenue enfin plus traitable, a promis de signer le Contrat, il se met en colere contre sa fille qui paroît encore balancer.

Le Notaire vient, on dresse le Contrat, les noms et qualitez que le Comte de Tufiere se donne, achevent de remplir son caractere.

Lycandre, ou le Marquis de Tufiere, arrive au grand regret de son Fils qui vouloit achever l'Hymen sans lui; sa presence le rend confus, son pere s'en offense; et pour achever de le confondre, il le menace de sa malediction, s'il ne tombe à ses genoux; son Fils se jette à ses pieds, il implore sa clemence, et abjure pour jamais son orgueil. Son Pere le voyant corrigé, lui apprend que le Roy vient de le remettre dans la jouissance de tous ses biens, après avoir connu son innocence et puni l'imposture de ses accusateurs. La Piece finit par un double Hymen; Lisette devient *constante*; elle est reconnue pour Demoiselle. Le Comte de Tufiere proteste à Isabelle qu'il fera désormais toute sa gloire de l'aimer et de meriter son cœur et sa main.

Mais

Mais pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite et de la Versification de cette Piece, donnons quelques morceaux qui en fassent connoître les divers caracteres et l'éégance du stile dont elle est écrite. Voici le Portrait que Pasquin fait de son Maître, dans la 4^e Scene du premier Acte.

Sa politique

Est d'être toujours grave avec un domestique;
 S'il lui disoit un mot, il croiroit s'abbaïsser,
 Et qu'un Valet lui parle, il se fera chasser.
 Enfin pour ébaucher en deux mots sa peinture;
 C'est l'homme le plus vain qu'ait produit la nature,
 Pour ses inférieurs, plein d'un mépris cho-
 quant,
 Avec ses égaux même, il prend l'air important;
 Si fier de ses ayeux, si fier de sa noblesse,
 Qu'il croit être icy-bas le seul de son espece.
 Persuadé d'ailleurs de son habileté,
 Et décidant sur tout avec autorité;
 Se croyant en tout genre, un mérite suprême,
 Dédaignant tout le monde, et s'admirant lui-
 même;
 En un mot, des mortels le plus impérieux,
 Et le plus suffisant et le plus glorieux.

H ij. LX.

LYSETTE.

Ah ! que nous allons rire.

PASQUIN.

Et de quoi donc ?

LYSETTE.

Son fasté ;

Sa fierté, ses hauteurs font un parfait contraste

Avec les qualitez de son humble rival ,

Qui n'oseroit parler de peur de parler mal ;

Qui par timidité , rougit comme une fille

Et qui, quoique fort riche et de noble famille ;

Toujours rampant , craintif, et toujours con-

certé ,

Prodigue les excès de sa civilité ,

Pour les moindres Valets , rempli de déférences ;

Et ne parlant jamais que par ses révérences.

Lycandre ferme le premier Acte, en di-
sant à Lisette.Jusqu'au revoir. Songez qu'une naissance il-
lustre ,Des sentimens du cœur reçoit son plus beau lus-
tre.

Pour les faire éclater , il est de sûrs moyens ;

Et si le sort cruel vous a ravi vos biens ,

D'un plus rare trésor , enviant le partage ;

Soyez riche en vertus , c'est-là votre appa-
page.

F E V R I E R. 1732. 329

A la quatrième Scene du troisième Acte, Isabelle fait adroitement le portrait du Comte à lui même, et n'oublie rien en même-temps pour lui persuader que la modestie est toujours la marque du vrai mérite.

LE COMTE.

De grace , à quel propos cette distinction ?

ISABELLE.

Je vous laisse le soin de l'application ;
Et de la modestie embrassant la défense ;
Je soutiens que par elle on voit la différence
Du mérite apparent , au mérite parfait ;
L'un veut toujours briller , l'autre brille en effet ;
Sans jamais y prétendre , et sans même le croire ;
L'un est superbe et vain , l'autre n'a point de gloire ;
Le faux aime le bruit , le vrai craint d'éclater ;
L'un aspire aux égards , l'autre à les mériter ,
Je dirai plus. Les gens nez d'un sang respectable
Doivent se distinguer par un esprit affable,
Liant , doux , complaisant , au lieu que la fierté ,
Est l'ordinaire effet d'un éclat emprunté.
La hauteur est par tout odieuse , importune ,
Avec la politesse , un homme de fortune.
Est mille fois plus grand , qu'un Grand toujours
gourmé ,

H iij D'un

370 MERCURE DE FRANCE

D'un limon précieux , se présument formé.

Traitant avec dédain , et même avec rudesse

Tout ce qui lui paroît d'une moins noble espece ,

Croyant que l'on est tout , quand on est de son sang ,

Et croyant qu'on n'est rien , au dessous de son rang.

Dans la Scene suivante , Lysette dit au Comte :

Le discours d'Isabelle étoit votre portrait ,

Et son discernement vous a peint trait pour trait.

Dût la gloire en souffrir , je ne sçaurois me taire.

Je ne vous dirai point , changez de caractère ,

Car ou n'en changé point , je ne le sçais que trop.

Chassez le naturel , il revient au galop ;

Mais du moins , je vous dis , &c.

Lycandre parlant de Lisimon , au quatrième Acte , Scene 7.

On me l'a peint tout autre , et j'ai peine à vous croire ,

Tout ce discours ne tend qu'à cacher votre gloire ;

Mais pour moi qui ne suis ni superbe , ni vain

Je prétends me montrer , et j'irai mon chemin .

Le

Le Comte , l'empêchant de sortir.

Differez quelques jours; la faveur n'est pas grande ,

Je me jette à vos pieds, et je vous la demande.

• *LYCANDRE.*

J'entends , la Vanité me déclare à genoux

Qu'un Pere infortuné n'est pas digne de vous.

Oui, oui, j'ai tout perdu par l'orgueil de ta mere ,

Et tu n'as hérité que de son caractere.

Le Comte finit la Piece par ces six Vers.

Non. je n'aspire plus qu'à triompher de moy ,
Du respect , de l'amour , je veux suivre la Loy.

Ils m'ont ouvert les yeux ; qu'ils m'aident à m'en vaincre ,

Il faut se faire aimer , on vient de m'en convaincre :

Et je sens que la gloire et la présomption
N'attirent que la haine et l'indignation.

Les Comédiens François ont donné sur la fin de ce mois plusieurs Représentations de la *Tontine* ; petite Piece d'un Acte , fort bien écrite et dont le sujet est assez plaisant. Un Médecin fondé de grandes esperances d'un revenu conside-

H iij rable

372 MERCURE DE FRANCE
rable par le choix qu'il a fait d'un homme fort et robuste , sur la tête duquel il a mis à la *Tontine* ; et qu'il prétend faire vivre au moins cent ans , par le regime qu'il lui fait observer, et par les autres secours de son Art.

Les mêmes Comédiens donneront avant la fin de l'Hyver , la Tragedie d'*Eriphile* , de M. de Voltaire.

Ils ont remis au Théâtre , depuis peu , la Tragédie d'*Agrippa* , ou *le Faux Tibérinus* , de M. Quinault , dont les Représentations font beaucoup de plaisir par l'art admirable dont cette Piece est écrite et conduite. Elle est aussi fort bien représentée. Le sieur de Grandval y remplit le principal Rôle , et le sieur Sarrasin celui de Tirene. La D^{lle} Dufresne jouë celui de la Princesse , avec beaucoup d'intelligence , de feu et de précision.

Le 9 Février , les Comédiens Italiens donnerent une petite Piece nouvelle, d'un Acte en Vers, avec des Divertissemens , intitulée *La Critique* , précédée d'un Prologue , qui a pour titre, *l'Auteur Superstitieux*. Ces deux Pièces sont de la composition de M. de Boissy , et ont été reçues très - favorablement du Public. Nous en parlerons plus au long.

Le

Le 12 Février, l'Académie Royale de Musique, donna sur le Théâtre de l'Opera, le Divertissement qui avoit été représenté à la Cour, le 28 Janvier; on y a joué l'Acte de l'*Amour Saltinbanque*, du Balet des *Fêtes Venitiennes*, qui a été suivi des trois autres Actes, qui avoient été joués en présence de leurs Majestez. Ce Divertissement a attiré de nombreuses assemblées, et a été parfaitement bien exécuté. La D^{lle} Camargo a dansé un Tambourin à la fin de l'Acte *du Bal*, avec la brillante vivacité, que tout le monde lui connoît.

On donna les deux derniers jours de Carnaval, le même Balet, qui fut suivi du Divertissement de *Pourceaugnac*, de M. de Lully; Piece tres-convenable au temps qu'on l'a donnée, et dans lequel le sieur Tribou, met autant de vivacité que de gayeté.

Le 1 Février, l'ouverture de la Foire S. Germain fut faite par le Lieutenant General de Police, en la maniere accoutumée.

Le 3., l'Opera Comique ouvrit son Théâtre, qui est toujours dans la rue de Bussi, par trois petites Pieces nouvelles, d'un Acte chacune, et des Divertissemens,

H v in-

374 MERCURE DE FRANCE

intitulées : *Momus à Paris* , le *Nouveliste Dupé* , et la *Comédie sans hommes* .

Le 13 , on donna une autre Pièce nouvelle , d'un Acte , qui a pour titre : *le Pot Pourri* , *Pantomime* , précédé d'un Prologue. Cette Pièce , dont l'idée est neuve et fort plaisante , est jouée en Scènes muettes , et sur les paroles de differens Vaudevilles les plus connus ; la Simphonie en joue les Airs , et les Acteurs font entendre par leurs gestes le sens et les paroles des Vaudevilles. Voicy le sujet du Prologue.

La Scene se passe sur le Théâtre de l'Opera Comique , où les Acteurs et les Actrices se sont assemblés pour recevoir une petite Pièce d'un Acte , qu'un Auteur de Bordeaux doit leur présenter. Cet Auteur , qui s'appelle M. de *Consignac* , arrive un moment après et entre d'un air familier ; il chante sur l'air : *Le Fameux Diogene* .

Si dans votre Assemblée ,
Messieurs , j'entre d'emblée ,
N'en soyez point surpris ;
Je suis d'une Patrie ,
Où la ceremonie ,
N'est pas d'un fort grand prix .

Un Acteur lui dit , que quand on vient
sous

sous les auspices des Muses, on est partout bien reçu. Cousignac chante sur l'air : *J'ai de l'excellent Elixir.*

Amis , embrassez aujourd'hui ;
De vos Jeux le plus ferme appui ;
Je vous apporte avec ma Piece ,
L'antidote de la tristesse ;
Oùi , mes enfans , pour la guérir ,
J'ai de l'admirable ,
J'ai de l'agréable ,
J'ai de l'excellent Elixir.

On lui dit qu'il ne faut point tant se flatter , que bien des Auteurs qui ont eû une pareille confiance en ont été très-souvent les dupes. Cousignac répond qu'il est sûr de son Acte , et chante sur l'air : *De tous les Capucins du monde.*

La façon dont j'ai sçu l'écrire ;
Est au-dessus de la Satire ,
Rien ne le sauroit attaquer.
Ceci n'est point une hyperbole ,
Je défiserois de critiquer ,
Dans tout l'Ouvrage une parole.

On lui demande s'il veut faire la lecture de sa Piece ; Cousignac répond qu'il faut auparavant faire ses conventions ;

H vj 1°.

3-6 MERCURE DE FRANCE

1^o. Je veux , dit-il , que ma Piece soit apprise , répétée et représentée aujourd'hui , sans cela rien de fait. Tous les Acteurs lui représentent que la chose est impossible en si peu de temps , &c. Cousignac leur dit que ce petit Morceau ne fatiguera ni leur mémoire ni leur poitrine , qu'il est fort simple, naturel et très-court. Il tire en même-temps de sa poche un petit carré de papier qui contient , dit-il , toutes les paroles de sa Piece. Il montre ensuite un gros paquet qui renferme toute la Musique de son Acte nouveau. Les Acteurs croient qu'il veut plaisanter , mais Cousignac les rassure et leur dit que rien ne doit les embarrasser , il chante sur l'air :
L'Amour est un voleur.

Il suffit pour cela ,
D'un peu d'intelligence ;
Sans gosier ni cadence ,
On l'exécutera.
Il ne faut qu'être preste ,
A ce que l'Orchestre jouera ;
Et zeste , zeste , zeste ,
Chacun de vous l'exprimera ,
Avec le geste.

Nous allons , dit un des Acteurs , en risquer l'épreuve. Cousignac fait distribuer

buer les Rôles pour la Simphonie , et dit à tous les Acteurs de le suivre pour les mettre en état de jouer sur le champ et pour leur en donner l'intelligence ; je veux , dit-il , y faire un personnage. Il finit par ce Couplet qu'il chante sur l'air :
Vivons pour ces fillettes.

Les bons impromptus , Cadedis , *bis*,
 Sont tous enfans de mon Pays.

Cà , que chacun entonne ,
Vivat , vivat , la Garonne :
Vivat et vivat , la Garonne.

Voici le sujet à peu près de la Piece Pantomime pour l'intelligence des Scenes muettes , jouées par l'Orchestre et par les Acteurs.

Un Amant vient se plaindre pendant la nuit sous le Balcon de sa Maîtresse , on joue l'air : *Reveillez-vous , &c.* elle devient sensible à l'amour du Cavalier , et descend pour l'entretenir et pour lui parler de plus près ; ils se déclarent réciproquement leur passion , toujours avec les gestes convenables aux paroles dont la Simphonie joue les Airs.

La Suivante de la Mere , survient un moment après pour annoncer à ces deux Amans son arrivée ; cette Mere les surprend

378 MERCURE DE FRANCE
prend ensemble , querelle sa fille et l'em-
mene sans être touchée des plaintes de
son Amant. Le Valet du Cavalier trouve
son Maître désespéré de ce qui vient d'ar-
river ; celui-cy ordonne à son Valet de
chercher quelque expédient pour favori-
ser ses amours , &c.

La Mere , la Fille et la Suivante re-
viennent , la Fille fait de nouveaux efforts
pour engager sa Mere à accepter pour
Gendre l'Amant qu'elle aime ; elle est
inflexible et annonce à sa fille un autre
Epoux qu'elle lui a destiné. C'est un Cam-
pagnard , grand nigaud , à peu près com-
me *M. Vivien de la Chaponardiere* , qui
arrive sur ces entrefaites , accompagné
de son Valet , qui est aussi niais que son
Maître. L'Amant idiot fait une déclara-
tion à sa Maîtresse , d'une maniere co-
mique ; elle la reçoit avec mépris , ce qui
oblige la Mere de prendre le parti du
Campagnard et de l'emmener dans sa
Maison avec sa fille et la Suivante , pour
y conclure le mariage.

L'Amant aimé revient , et un moment
après son Rival sort de chez sa Maîtresse ;
le premier veut obliger l'autre à mettre
l'épée à la main ; le Campagnard pense
mourir de frayeur ; la Suivante accourt
au bruit et empêche l'autre de pousser
plus

plus loin la querelle, et se retire; mais il revient bien-tôt accompagné de la Mere, qui est toujours bien résolüe de lui donner sa fille. Elle a fait venir même un Notaire. Dans le temps qu'on est prêt à signer le Contrat, et que le Campagnard s'applaudit du bonheur dont il croit bien-tôt jouir, l'Amant aimé vient faire encore une tentative auprès de la Mere, et lui fait voir une Lettre (qui a été supposée) par laquelle on lui mande le gain d'un Procès qui le rend maître de biens considerables, il la supplie de lui accorder sa fille en mariage; celle-cy se joint aux instances de l'Amant aimé, son Valet et la Soubrette se jettent aussi aux pieds de la Mere, qui se rend enfin à leurs prieres, le Campagnard se retire peu content de son voyage. Les Valets de l'Amant aimé et de l'autre se disputent ensuite la conquête de la Suivante, elle les met d'accord tous les deux sur le champ, en leur déclarant qu'elle ne veut ni l'un ni l'autre, et la Piece finit par un très-joli Divertissement, dont la Musique est toujours de M. Gillier.

Ces deux petites Pieces qui ont été reçues très-favorablement du Public, sont de la composition de M. Panard, Auteur de celle des *Petits Comediens*, qui a eû

un

380 MERCURE DE FRANCE
un si grand succès à la dernière Foire
S. Laurent, et qu'on a redemandée cette
année à la Foire S. Germain.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LEs Lettres de Constantinople du mois de Décembre portent, que le projet du Traité de Paix, que les Ministres du Roy de Perse ont envoyé au Pacha de Babilone, a été communiqué par le Gr Viz. aux autres Ministres du Serrail, et qu'on en a fait la lecture dans un Divan general, qui s'assembla le 12 de Decembre à cette occasion, et le bruit court qu'on y a fait peu de changement. On assure que suivant ce projet, le G. S. rendra les Provinces conquises sur la Perse, à l'exception de la Georgie, et de l'ancienne Province de Babilone, que le Daghestan sera rendu au Prince particulier qui en est le Souverain, et qui est à Constantinople depuis 18. mois pour solliciter cette restitution; que les deux Puissances réunies par la Paix, joindront leurs forces pour obliger les Moscovites à rendre tout le Pays qu'ils ont conquis sur la Perse, mais qu'elles n'en viendront à cette extrémité qu'après avoir employé les voyes de la négociation; qu'en cas de refus de la part de la Czarine, elles ne quitteront les Armes qu'après avoir repris tout ce Pays, et que les conquêtes qui se feront pendant cette guerre, resteront à celle des deux Puissances qui les aura faites. On

On assure que le G. V. a fait remettre à quelques Ministres Etrangers un Memoire par lequel il fait connoître la nécessité de s'opposer à l'agrandissement des Moscovites et de quelle consequence il est pour l'Empire Ottoman de les éloigner des bords de la Mer Caspienne.

On continue de travailler à la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre du premier et du second rang ; on fait de grands Magazins de munitions de guerre et de bouche , et S. H. a envoyé ordre aux Pachas des Provinces Maritimes de lui fournir un certain nombre de Matelots et de Bâtimens de transport.

Le G. S. se tient très-retiré dans le Serrail depuis trois mois , et il ne se fait voir que rarement à ses Troupes et au Peuple , ce qui a donné lieu à quelques murmures.

Les dernieres Lettres de Constantinople ne confirment pas les bruits qui s'étoient répandus qu'on y avoit arboré la Queue de Cheval et déclaré la guerre aux Venitiens ; on a appris que Mehemet Effendi qui avoit été cy-devant envoyé du G. S. à la Cour de Vienne avoit été étranglé.

Elles portent encore , que la Paix étoit conclüe entre les Turcs et les Persans ; que par un des articles du Traité , les Villes de Tauris et d'Erivan devoient être rendues au Roy de Perse , et que les Pays conquis par les Persans du côté de l'ancienne Babilone seroient remis au G. S. à la charge de payer au Roy de Perse six millions d'Aspres pour les frais de la guerre.

Ces Lettres ajoutent que le 30. de Decembre dernier , le Capitan Pacha avoit été exilé en Candie ; que le lendemain , son Drogman , ou Interprete , avoit eu la tête tranchée dans l'une des Cours

382 MÉRCURE DE FRANCE

Cours du Serail , et que le G. Viz. avoit menacé d'un pareil sort tous les Drogmans qui se mêleroient à l'avenir de quelque intrigue secrète , ce Ministre voulant qu'on ne s'adresse qu'à lui ou à son Reys-Effendi.

R U S S I E.

LE 13. Janvier la Czarine partit de Moscou pour se rendre à Petersbourg par Olonitz et Novogrod. S. M. Cz. est accompagnée dans ce voyage de la jeune Princesse de Meckelbourg , de la Princesse Elizabeth et de leurs Cours , du Grand Chancelier, du Comte d'Osterman , Vice-Chancelier, et de six Senateurs; le reste de sa suite peut monter à 600. personnes. Les Ministres Etrangers partent successivement avec toute leur suite , et tous leurs bagages , parce qu'on ne croit pas que S. M. Czarienne revienne de deux ans à Moscou.

Le General Comte de Munich , Gouverneur de Petersbourg , y a fait des préparatifs extraordinaires pour la reception de la Czarine qui est attendue à chaque instant : toute la Ville est ornée d'Arcs de Triomphe, de Trophées , &c.

Les Lettres venues en dernier lieu de Derbeut sont du General Lewaschaw : Elles marquent que la Paix est conclue entre les Turcs et les Persans ; que ces derniers avoient déjà fait quelques mouvemens pour s'approcher des Provinces conquises par les Moscovites ; et qu'il étoit certain que par un des articles du Traité, le G. S. s'étoit obligé de fournir des secours au Roy de Perse pour l'aider à reprendre ces conquêtes.

Les Lettres de Constantinople confirment ces nouvelles, et ajoutent que le Resident de S. M. Cz. n'avoit

n'avoit pû obtenir du Gr. Viz. l'Audience qu'il avoit fait demander pour sçavoir si S. H. s'étoit déterminée à exécuter l'article de ce Traité qui interesse les Moscovites.

Sur ces avis , la Czarine a tenu un Conseil extraordinaire, dans lequel il a été résolu d'envoyer au General Lewaschaw un secours de 20000. hommes avec un train d'Artillerie.

On a appris de S. Petersbourg que les Membres des Colleges de cette Ville , les Generaux , les Amiraux , &c. s'étant rendus le 5. Janvier dans la Grande Eglise , le General Comte de Munick leur presenta par ordre de la Czarine, le dernier Manifeste de S. M. Cz. avec le Formulaire du Serment qu'ils prêterent tous , et dont voici la teneur.

Quoique j'aye déjà prêté le Serment de fidelité et de soumission à la Très-Illustre et Très-Puissante Dame Anne Joannovna, Imperatrice et Souveraine de tous les Russes , ma legitime Souveraine Imperatrice et Dame , Je soussigné promets néanmoins de nouveau par la Presente , pour plus grande confirmation de ma très-soumise fidelité , et jure par le Dieu Tout-Puissant , et devant son Saint Evangile , tant pour moi que pour mes Heritiers presens et à venir , que je veux , et que je serai , comme y'étant obligé , fidele , obéissant et soumis , non-seulement à S. M. ma legitime Dame et Imperatrice Anne Joannovna , mais aussi dans la suite aux Successeurs de S. M. qu'en vertu de la Souveraine et Imperiale Puissance , qui lui a été donnée de Dieu , elle a établi , ou qu'elle établira , et jugera digne du Souverain Trône de Russie, que je défendrai de toutes mes forces, de tout mon pouvoir , et sur ma conscience tous les droits et prérogatives de l'Autorité et de la Puissance de S. M. Imperiale et de ses Successeurs qu'elle nom-
mera.

mera, en la maniere que lesdits droits et prérogatives sont à present établis, ou qu'ils pourront l'être à l'avenir, et que pour cet effet, au cas que le besoin vint à l'exiger, je n'épargnerai pas ma vie, mais que je ferai tous mes efforts pour avancer constamment et avec zèle, tout ce qui peut être utile au service de S. M. I. et des Successeurs qu'elle nommera, et au bien de l'Empire, de telle maniere que je puisse en répondre devant Dieu et son Tribunal: Ainsi Dieu Tout-Puissant me soit en aide: Pour conclusion de mon present Serment, je baise le Saint Evangile et la Croix de mon Sauveur. Amen.

D'autres Lettres de Moscou portent que le Prince Basile Dolhorucki, Feld-Maréchal, le Pr. Jurja Dolhorucki, Capitaine dans le Regiment des Gardes, le Pr. Alexis Boratinskoy, Enseigne dans le même Regiment, et M. Jegorstoletow, ayant été convaincus de crimes d'Etat, commis contre S. M. Czarienne, avoient été condamnez à mort, mais que cette Princesse leur avoit accordé la vie et avoit ordonné avant son départ de Moscou qu'ils fussent privés de toutes leurs Charges et Titres d'honneur; que tous leurs biens, meubles et immeubles, fussent confisquez, et qu'ils fussent envoyez sous une escorte; sçavoir, le Pr. Basile Dolhorucki à Schulselbourg, le Pr. Jurja Dolhorucki à Kuspetzk, le Pr. Boratinskoy à Ochotskoy-Ostrog, M. Stoletow aux mines de Nertschinskoy.

Ces Lettres ajoutent qu'on ne doutoit plus que la Czarine ne désignât pour heritiere du Trône de Moscovie, la jeune Princesse de Meckelbourg sa niece.

Le Roy de Pologne partit le 26 Decembre de Varsovie et arriva heureusement à Dresde, d'où l'on assure qu'il reviendra en Pologne avant la fin de l'hiver.

On

On a reçu avis de Rome que l'Evêque de Posnanie y étoit arrivé ; qu'il avoit eu du Pape une Audience favorable , et qu'il avoit obtenu de S. S. qu'elle n'exigeroit plus l'exécution des Bulles que le Nonce du Pape vouloit faire accepter dans ce Royaume , quoique contraires aux privileges des Prélats et des Monasteres : le Roy a envoyé au Primat et aux principaux Senateurs la coppie des dépêches de cet Evêque.

A L L E M A G N E .

ON attend à Vienne le Baron de Kircher ; Commissaire de l'Empereur à la Diette de Ratisbonne , d'où il a écrit à S. M. Imp. que la Pragmatique Sanction y avoit été reçue à la pluralité des voix ; mais on a appris en même-tems de Ratisbonne que cet acte de garantie de la Pragmatique ayant été signé le 11. Janvier , les Ministres de l'Electeur de Saxe, de l'Electeur de Baviere et de l'Electeur Palatin avoient protesté contre cet Acte , et que le lendemain ils étoient sortis de Ratisbonne suivant les ordres que ces Electeurs leur avoient donnés.

La grande quantité de Née tombée en Hongrie dont la terre est couverte de trois pieds, ayant rendu les Loups extrêmement affamez , ils attaquent indifferemment les Hommes et les Bestiaux : comme il y a déjà eu plusieurs Femmes et Enfans déchirez par ces Animaux , on a permis aux Paysans de s'assembler et de porter des Armes à feu pour les détruire.

Le Grand-Maître de Malte a écrit des Lettres circulaires à tous les Chevaliers de cet Ordre qui sont en Allemagne et en Italie , pour les engager à se rendre à Malte , afin de l'aider à défendre cette Isle en cas qu'elle soit attaquée par les Turcs.

ITALIE.

LE Cardinal Cossia a écrit au Cardinal Albani Camerlingue , qu'il ne pouvoit vivre plus long - tems sans lui faire connoître la douleur qu'il ressent de l'avoir désobligé ; qu'il se propose de vivre dans la suite de toute autre maniere , déclarant qu'il veut tenir tout de sa faveur ; qu'il ne manque à ses sentimens que le pouvoir de les effectuer , mais que la goutte dont il est tourmenté , l'empêche d'aller se jeter aux pieds de Sa S. Cette Lettre dans laquelle il y a encore beaucoup d'autres expressions plus soumises , a été communiquée au Pape.

Un Chapelain du Cardinal Cossia , quatre Chanoines de l'Eglise Metropolitaine de Benevent , et deux Gentilshommes de la Ville , ayant publié que les affaires de ce Cardinal étoient accommodées , qu'il rentreroit incessamment en possession de son Archevêché , et en conséquence de ce bruit , qui avoit causé quelque émotion , ayant ôté de dessus la porte du Palais Archiepiscopal les Armes du Cardinal Doria , le Gouverneur de la Ville a fait arrêter les deux Gentilshommes et le Chapelain , mais les quatre Chanoines ont pris la fuite.

On a fait à Florence des Prieres publiques , et découvert la Chasse de saint Zenobe à l'occasion de l'Infant Don Carlos , et on a suspendu tous les divertissemens du Carnaval.

Le 25. Janvier , on reçut avis de Livourne que ce Prince étoit tout à fait hors de danger , et qu'aussi-tôt qu'il seroit parfaitement retabli , il iroit à Pise prendre part aux Fêtes qu'on lui a préparées , et qu'ensuite il se rendroit à Florence.

La

Le Grand Duc lui a envoyé du vin de Montepulciano avec de l'eau de la Fontaine des Feuillans de Florence , et de celle de Sainte Croix , parce que les Medecins ont trouvé que les eaux de Pise qu'on faisoit boire à S. A. R. étoient trop Minerales.

On prépare à Livourne plusieurs divertissemens pour l'Infant. Il y aura entre autres le pillage d'un grand Théâtre représentant le Pays de Cocagne ; il sera suivi d'une Course de Chevaux autour de la Place pour laquelle il y aura un prix de 800. Ecus.

M. Oddi Commissaire Apostolique , a protesté contre la prise de possession faite par la Duchesse Douairiere Dorothee , des Duchez de Parme et de Plaisance , au nom de l'Infant Don Carlos , prétendant qu'ils sont Fiefs de l'Eglise ; et que la ligne masculine de la Maison Farnese étant éteinte , ces Duchez étoient reversibles et pleinement dévolus au S. Siege.

- Les Lettres de Genes portent qu'on y avoit ap-
pris d'Ajaccio qu'un détachement de Hussars y
avoit apporté 24. Têtes de Chefs des Rebelles , et
que dans une autre action ils avoient tué 120 au-
tres de ces Rebelles sans avoir perdu qu'un seul
homme.

Le 29. Janvier , Don Dominique Marie Spinola fut élu Doge de la Republique de Genes à la pluralité de 398. voix , contre 211.

On a publié à Naples une Ordonnance qui défend aux Napolitains de prendre des Billets de la Lotterie de Rome.

ESPA.

ON mande de Madrid que le Marquis de Vilalreal , Exempt des Gardes du Corps du Roy , y avoit apporté la nouvelle que l'Infant Don Carlos étoit arrivé à Livourne le 27. de Décembre , à bord de la Capitane des Galeres du Roy ; qu'aussi-tôt après son arrivée , le Marquis Renuccini , premier Ministre du Grand Duc , étoit venu le complimenter de la part de ce Prince et de la part de l'Electrice Douairiere Palatine ; on a chanté le *Te Deum* à l'occasion de cette nouvelle dans la Chapelle Royale du Palais de l'Alcazar et dans l'Eglise Cathedrale de Seville , et pendant trois nuits consecutives il y a eu des Feux , des Illuminations et d'autres marques de réjouissance tant à Madrid qu'à Seville , et dans les principales Villes du Royaume.

Il est entré dans la Baye de Cadix , pendant le cours de l'année dernière 301. Vaisseaux Anglois , 130. François , 43. Hollandois ; non compris les Vaisseaux de Guerre de cette Nation , 9. Suedois , 3. Hambourgeois , un Imperial , un Danois et un Genoïs.

Le Roy a formé depuis peu une Compagnie Royale de Carabiniers ou Mousquetaires , composée de trois Brigades , et chaque Brigade de 450. hommes. S. M. s'est réservé le titre de Capitaine de cette Compagnie , dont elle a donné le Commandement à Don Bonaventure de Morimont.



MORTS



MORTS ET NAISSANCES
des Pays Etrangers.

LE 27 Janvier, le nommé Pierre Paira, mourut à Pinhel en Portugal, âgé de 110. ans accomplis.

Le 11. Janvier, on baptisa à Rome dans l'Eglise Paroissiale de saint Marcel, deux Femmes, l'une Françoisse, l'autre Italienne, et toutes les deux âgées de 90. ans.

La Comtesse d'Orzeliva, à present Duchesse d'Holstein-Beck, accoucha le 5. Janvier à Dresde d'un Prince qui a été nommé *Charles-Frederic*, le Roy de Pologne a fait present à la Mere d'une Rose de Diamans de grand prix, et au jeune Prince, d'une Terre considerable, située à quelques lieues de Leipsic.



F R A N C E,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 1 de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumonier.

Le même jour, M. Piat, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des Facultez et des Procureurs des Nations, eut l'honneur, suivant l'ancien usage, de
I pré-

présenter un Cierge au Roy , à la Reine, et à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour , le Pere Vicaire , General des Religieux de la Mercy , accompagné de trois Religieux du Convent du Marais , eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine , pour satisfaire à une des conditions de leur établissement , fait à Paris , en 1615. par la Reine Marie de Medicis.

Le 2 , Fête de la Purification de la Ste Vierge , le Roy accompagné du Duc d'Orleans , du Duc de Bourbon , du Comte de Clermont , du Duc du Maine , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Comte de Toulouse et des Chevaliers , Commandeurs et Officiers de l'Ordre du S. Esprit , qui s'étoient assemblez dans son Cabinet , se rendit à la Chapelle du Château de Versailles. Le Roy , devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses , assista à la Benediction des Cierges , à la Procession qui se fit dans la Cour du Château , et à la grande Messe , célébrée par l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique , et chantée par la Musique. La Reine , accompagnée des Dames de sa Cour , entendit la grande Messe dans la Tribune

Après midi , L. M. accompagnées du
Duc

Duc d'Orleans et du Comte de Toulouse, assisterent à la Prédication du P. Ségaud, de la Compagnie de Jesus; et ensuite aux Vespres, chantées par la Musique.

Le Roy a accordé le Gouvernement des Pais, Ville et Citadelle de Broüage, au Vicomte de Beaune, Lieutenant General des Armées de S. M. et Chevalier de ses Ordres.

Le 17 de ce mois, l'Abbé de Tilly, nommé par le Roy à l'Evêché d'Orange, fut sacré dans la Chapelle de l'Archevêché, par l'Archevêque de Paris, assisté de l'Evêque d'Europée, Coadjuteur de l'Evêque d'Orleans, et de l'Evêque de Grasse. Il prêta serment le 19, entre les mains de S. M.

Le 2 Février, Fête de la Purification, il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries. On y chanta : *Exaltabo te, Domine*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi de deux petits Motets, à une et deux voix; chantez par les D^{lles} Lenner, de la Musique du Roy, et par les D^{lles} Erremens et Petitpas. On y exécuta encore un Motet nouveau, du sieur *Dupin*, Maître de Musique de Province; et après plusieurs excellentes Pièces de symphonie, exécutées par les sieurs le Clerc et Blavet, le Concert fut terminé par le Motet : *Dominus regnavit.*

Le 4, il y eut Concert à Marly, chez la Reine. M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roy, en sermestre, fit chanter le 5^e Acte de l'Opéra d'*Omphale*, dont les Actes précédents avoient été exécutez à Versailles, au mois de Janvier.

Le 6, la Reine entendit le Prologue, et le premier Acte de l'Opéra d'*Issé*, qui fut continué le 9; et le 11, la D^{lle} Courvasier chanta avec applaudissement, le Rôle de l'*Hesperide*, dans le Prologue, et celui d'*Issé*, dans la Piece. Les S^{rs} Godeneche et Petillot, firent ceux de *Jupiter* et d'*Apollon*. Les Rôles d'*Hilas* et de *Pan*, furent chantez par les S^{rs} d'Angerville et Godeneche; et celui de *Doris*, par la D^{lle} Petitpas. Cet Opera fut exécuté avec une grande précision.

Le 13, S. M. entendit le Prologue et le premier Acte du Ballet des *Elemens*, qu'on continua le 16, et le 18, par le second, le troisième et le quatrième Acte. La D^{lle} Courvasier chanta le Rôle de *Venus*, dans le Prologue, et le S^r d'Angerville, ceux du *Destin*, d'*Ixion*, de *Valere* et de *Pan*; dans la Piece les D^{lles} Antier et Mathieu firent les Rôles d'*Emilie* et de *Leucosie*, et la D^{lle} Lenner, ceux de *Junon*, et de *Pomone*, et le S^r Petillot chanta ceux d'*Arion*, et de

de *Vertumne*. L'exécution de ce Ballet fut tres-brillante.

Le 20 et le 23, on chanta devant la Reine, le Ballet du *Carnaval* et de la *Folie*. La D^{lle} Lenner fit le Rôle de *Venus*, et le S^r d'Angerville, ceux de *Jupiter* et du *Carnaval*. Le S^r Godeneche, celui de *Momus*, et le S^r Petillot, et la D^{lle} Mathieu chanterent ceux de *Plutus* et de la *Jeunesse*. Les Rôles du *Professeur de Folie* et de son *Ecolier* furent chantés par les S^r Guédon et le Prince, avec beaucoup de légèreté. Ce Ballet fut suivi d'une Ariete et d'un grand Chœur de Trompettes ; de la composition de M. Destouches, dont l'exécution fut tres-vive et très-précise.

Le Mardy, 12 de ce mois, les Comédiens François représenterent dans le Salon de Marly, sans Théâtre, la Comédie du *Chevalier à la mode*, et celle du *Cocù imaginaire*. Mais ces Pièces firent peu de plaisir ; la voix des Acteurs se perdant par l'exhaussement du lieu. On n'avoit jamais joué la Comédie à Marly.

Le 23, la Lotterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée, à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions et dixièmes d'Actions, qui doivent être rem-

I iij bour-

394 MERCURE DE FRANCE.
boursez , a été renduë publique ; elle fait
en tout le nombre de 304 Actions, un di-
xième d'Action.

On a remarqué que le Carnaval a été
très-bien célébré cette année à Paris , et
qu'on s'y est beaucoup diverti ; tous les
Spectacles ont été fort fréquentés ; il y a
eu quantité de Mariages et de Nôces bril-
lantes , de Bals , de Fêtes , de Concerts et
autres Assemblées de jeu, de bonne-chère,
&c. On a vû dans les ruës , en plus grand
nombre que les autres années , des Mas-
carades avec des déguisemens singuliers ,
des Troupes de Masques, des Cavalcades,
des Chariots, &c. Le nombre des Carosses
et des Masques a été prodigieux au Faux-
bourg S. Antoine, pendant les trois derniers
jours gras. Le beau-tems , la douceur du
Gouvernement et l'attention continuelle
des Magistrats, sur la Police de cette grande
Ville , ont sans doute porté les peuples à
se livrer à la joye qu'ils ont fait paroître.
Une autre circonstance heureuse , c'est
qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre,
point de batterie, point de querelle , pas
le moindre accident.



LET-

*LETTRE écrite par M. . . . à M. . . .
sur les Embellissemens du Jardin
du Palais Royal.*

VOus me demandez, Monsieur, avec tant d'empressement, la Description des Embellissemens que M. le Duc d'Orleans a ordonné de faire dans son Jardin du Palais Royal, depuis votre départ de Paris, que je croirois manquer à ce que je vous dois, si je différois plus long-temps de satisfaire là-dessus votre loüable curiosité.

Lorsque le Cardinal de Richelieu laissa ce Palais au Roy Louis XIII. par son Testament, en l'année 1642. l'Art des Jardins n'étoit presque pas connu en France; aussi voyoit-on des grands défauts dans celui dont il s'agit ici. On avoit fait au bout du Jardin une Piece d'Eau, de figure ronde, dont le Diametre étoit de 40 toises, ce qui étoit immense et tres-disproportionné à la grandeur du lieu. On y mettoit de petits Vaisseaux, qui imitoient les Combats de Mer, pour servir de divertissement au feu Roy dans son enfance. Il y avoit un autre Bassin sur la même ligne, plus près du Château, avec un Jet d'eau, &c.

I. iij. Au

Autour du Jardin on avoit pratiqué un Mail;exercice qui étoit fort en vogue en ce temps là , et que les Seigneurs de la Cour aimoient passionément.

Il y avoit aussi un Manège , qui emportoit encore une portion de Terrain , en sorte que le moindre usage qu'on faisoit alors de ce Jardin , étoit la promenade.

Il est vrai que dans la suite , et après la cessation de ces exercices , on trouva de l'ombre et de quoi se promener ; mais la durée des Arbres et de tout ce qu'on avoit planté , n'a pas été longue , en sorte que quand il a été question de faire les changemens que vous allez voir , tout étoit mort , à l'exception de quelques Maronniers sur le retour , et de l'Allée qui donne sur le milieu de l'Appartement , et du petit Jardin de S. A. R. qui ont été conservés.

Une autre deffectuosité , (et ce n'étoit pas la moins considérable) venoit de différentes formes d'Escaliers , qui appartiennent aux Maisons bâties autour de ce Jardin , et qui y communiquent. Outre l'irrégularité et la difformité qui choquoit étrangement la vûë ; on étoit exposé par les immondices que cause cette communication à une infection très-desagréable , et

ca-

capable d'alterer l'air et du Jardin et des Maisons.

Enfin la continuation du passage public à travers le Jardin, que M. le Duc d'Orleans avoit la bonté de souffrir, ne permettoit pas d'avoir de Parterre, de Broderie, ni de Découpé; avec des Fleurs, &c.

Tel étoit, Monsieur, l'état de ce Jardin, lorsqu'en l'année 1730 M. le Duc d'Orleans, qui sçait allier les plus grandes qualitez, dont la principale est en lui une vraie et solide piété, avec le goût du beau et du vrai dans les Arts, se détermina à faire remédier à tous ces inconveniens et à donner au Jardin de son Palais, les ornemens dont il peut être susceptible.

Ce Projet résolu, le Prince chargea M. le Comte d'Argenson, Conseiller d'Etat, Grand-Croix et Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louïs, Chancelier, Garde des Sceaux et Sur-Intendant des Finances de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orleans, dont il connoit parfaitement le zèle et le bon goût, de le faire exécuter. Ce Magistrat jeta d'abord les yeux sur M. Desgotz, Architecte du Roy de la premiere Classe, ancien Contrôleur General des Bâtimens, neveu de l'illustre M^{le} Nôtre, et l'héri-

Ly. tier

400 **MERCURE DE FRANCE**
rier de son génie ; choix auquel M. le Duc d'Orleans donna d'autant plus facilement les mains , que la capacité de M. Desgotz pour l'Art des Jardins et pour l'Architecture , lui est parfaitement connuë. Ce Prince fut dès lors assuré du succès de l'entreprise et de la celerité de l'exécution.

Il étoit principalement question dans le Projet de faire un Jardin fort ouvert et capable de contenir beaucoup de monde ; de négliger pour cela tous Jardinages fermes , comme Bosquets de Charmille , Boulingrains , Palissades , &c. Dans cette vûë , l'habile exécuteur des Ordres du Prince , a fait un grand Parterre de Gazon sans Plattes-bandes , entouré seulement d'Ormes en bouffe , avec un Bassin d'une grandeur raisonnable et proportionnée , qui pousse un tres-beau Jet d'Eau.

Autour de la partie superieure du Bassin , il y a une demie Lune surhaussée de treillage à plusieurs Angles. C'est-là que sont placez , ainsi qu'autour du Parterre des Statuës de la main de Leremberg , et des plus habiles Maîtres du siecle passé.

Au-dessus de la demi Lune de treillage qui forme la place du Parterre , il y a un *Quinconce* de Tilleuls et des places espacées avec simétrie pour des bancs de commodité , ce qui donnera dans la suite un

un ombrage charmant et une très-belle Promenade.

Tout au fond du Jardin on a élevé un grand Portique de Treillage de six toises de largeur , avec une hauteur proportionnée , orné de deux Figures dans des Niches , d'une très-belle exécution , ce qui termine agréablement tout le Jardin et fait un très-beau coup d'œil.

Enfin pour obvier à l'irrégularité et à l'inconvénient dont il a été parlé , et pour que tout fût agréable à la vûe , on a fait un treillage continu d'environ 10. pieds de hauteur , qui regne sur tout le pourtour à 12. pieds de distance des maisons , et qui couvre absolument la difformité des differens Escaliers. il a été fait en même temps une deffense generale aux Habitans de ces maisons de ne rien souffrir le long des murs et dans la distance qui vient d'être dite , qui puisse causer la moindre mauvaise odeur , ce qui est parfaitement bien observé.

C'est ainsi que les ordres de M. le Duc d'Orleans ont été heureusement exécutez par M. Desgots , et c'est par ces changemens nécessaires et par tous les embellissemens que je viens de décrire , que le Jardin du Palais Royal est aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de Paris ,

402 MERCURE DE FRANCE
et qu'il fait également un singulier plaisir aux Etrangers et aux Habitans de cette grande Ville , sur tout à ceux qui ont le bonheur de demeurer aux environs , et qui ont l'avantage d'y voir souvent cet aimable Prince s'y promener publiquement et devenir , pour ainsi dire , Citoyen , à l'imitation du plus grand de nos Rois qui dépouilla quelquefois , si j'ose ainsi parler , son Eminente Dignité pour se rendre populaire , affable et presque Citoyen , *Rex prope civis erat* , selon l'expression du fameux Santeuil , qui justifie la mienne. Je suis, Monsieur , &c.

A Paris le 15. Janvier 1732.

Les Vers qu'on va lire trouveront ici heureusement leur place.

A U C O N C I E R G E D U P A L A I S R O Y A L.

R E Q U E S T E.

Mouche et Plutonne , c'est le nom
De deux Barbettes de renom ,
Qui sont vos très humbles Servantes ,
Et qui viennent , très-suppliantes ,
Par devers vous crier merci ,
Pour cas qui les met en souci.

C'est

C'est au sujet d'une Ordonnance,
 Qui fait une expresse défense:
 A tout incivil Animal.
 D'entrer dans le Palais Royal;
 Et sur tout à la Gent Canine.
 Cette Ordonnance les chagrine;
 Mais leur respect est le plus fort.
 Elles sentent qu'on n'a point tort
 D'agir avec cette rudesse
 Envers tous ceux de leur espece.
 Jadis ils oserent gêner
 La demeure de Jupiter,
 Et leur punition fut telle
 Qu'aucun n'en rapporta nouvelle:
 Ce qui fait que Chiens de leurs nez,
 S'entre font fête où vous sçavez.
 Ceci peut être une imposture;
 Mais, comme on craint que telle injure
 Ne se commette de la part
 De ces Animaux, sans égard,
 Pour les lieux les plus venerables,
 On ne veut point que leurs semblables
 Desormais entrent dans celui
 Qu'on doit respecter aujourd'hui,
 Tant pour les beautés qu'il enserre;
 Que pour le Maître qu'on révère.
 Les Suppliantes cependant,
 Sans condamner aucunement

L'équité

L'équité de cette Ordonnance ,
 Voudroient pour elles seulement
 Qu'on pût avoir quelque Indulgence ;
 Vous remontrant très-humblement
 Qu'une semblable complaisance
 Ne peut tirer à conséquence :
 Qu'il est Chiens et Chiens dans Paris ,
 Et qu'elles sont Chiennes d'un prix
 Qui vaut bien qu'on leur fasse grace ,
 Les distinguant entièrement
 Des vils Animaux de leur race ;
 Que le premier Prince du Sang ,
 Malgré tout l'éclat de son rang ,
 Daigne louer leur gentillesse
 Et même leur faire caresse.
 On peut sans risque être garant
 De leur reserve et leur sagesse ,
 Tant on prit soin correctement
 De bien diriger leur jeunesse.
 Permettez donc que librement
 Elles puissent avoir entrée
 Dans cette enceinte reverée,
 Qui de Paris fait à présent
 Les délices et l'ornement.
 Si vous honorez leur prière
 De cette faveur singulière ,
 Plutonne vous remerciera ,
 Et Mouche vous caressera ,

Si vous aimez qu'on vous caresse,
Comme elle vous divertira
Si vous voulez voir son adresse,
Sa legereté, sa souplesse.
Leur Maître aussi vous répondra,
Car il est bon qu'il en réponde.
Que sur elles il veillera
Si bien qu'il ne passera
Rien de deshonnête et d'immonde
Dans ce rendez vous du beau Monde;
Ainsi, soyez en sureté
Contre toute incongruité
De la part des deux Suppliantes
Qui sont vos très-humbles servantes.

~~~~~  
*MORTS, NAISSANCES*  
*et Mariages.*

**L**E 30. Janvier, Dame Magdeleine Vanier,  
Veuve de M. Adrien-Blaise de Talleran, Che-  
valier, Comte de Grignols, mourut à Paris,  
âgée de 80. ans.  
François de Goulard, Marquis de Lescusson,  
Brigadier des Armées du Roy, Gouverneur de  
Riblemont, cy-devant Premier Sous-Lieutenant  
de la seconde Compagnie des Mousquetaires de  
la Garde du Roy, mourut à Paris le 31. âgé  
d'environ 106. ans.  
D. Marguerite de Mechatin, Chanoinesse,  
Com-

Comtesse de Remiremont, mourut le 2. Février, âgée de 96. ans.

D. Agnès-Pauline Portail, veuve de Nicolas le Machat de Pompadour, ancien Colonel d'Infanterie, Chevalier de S. Louis, mourut le 3. âgée de 87. ans.

Charles - Jean-Baptiste Fleuriau, Comte de Morville, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur et Grand-Bailly de Chartres, et l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut à Paris le 3. de ce mois, dans la 46. année de son âge. Il étoit Ambassadeur du Roi en Hollande, et Ambassadeur Plenipotentiaire de S. M. au Congrès de Cambray, lorsqu'au mois d'Avril 1722. il fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, dont feu M. d'Armenonville son Pere, pour lors Garde des Sceaux de France, s'étoit démis en sa faveur. Au mois d'Août 1723 le Comte de Morville eut le département des Affaires Etrangères, et devint Ministre d'Etat, et lorsque le 19. Août 1727. il avoit prié le Roi d'accepter la démission de sa Charge, S.M. pour récompenser ses services, lui avoit accordé une pension de 20000.

Gilbert d'Hostun de Gadagne, Comte de Verdun, Lieutenant de Roi de la Province du Forès, mourut à Paris le 5. de ce mois, dans la 78. année de son âge.

M. Gallot Mandat, Doyen des Conseillers-Clercs du Parlement, Prieur du Prieuré de Saint Pierre Decéton, mourut le 6. âgé de 83. ans.

D. Louise-Therese Diane de Bautru de Nogent, Epouse de Louis Chrétien Darçor, Comte du S. Empire, mourut le 6. âgée de 67. ans.

D. Marie-Julie de Boorsm, veuve de Alexandre, Marquis de S. Ferveol Montauban, mourut le 10. âgée de 70. ans.

Jean-Claude de la Poype de Vertrieux, Evêque de Poitiers, est mort depuis peu dans son Diocèse. Il y a plusieurs années que l'Abbé de Foudras, Comte de Lyon, a été nommé Coadjuteur de l'Evêché de Poitiers.

Charles d'Hozier, Juge d'Armes de France, Généalogiste des Ecuries du Roy, Chevalier des Ordres Militaires de S. Maurice et de S. Lazare, mourut le 13. Fevrier, dans la 92. année de son âge. Il étoit fils de Pierre d'Hozier, Conseiller d'Etat, Chevalier de S. Michel, Juge d'Armes de France, &c.

Jean-Baptiste de Pomereu, Chevalier, Marquis de Riceys, Conseiller d'Etat, mourut le 13. âgé de 76. ans ou environ.

M. Jean-Baptiste-Thomas Hue de Miromenil, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de St. Urbain, Diocèse de Châlons, mourut le 20 de ce mois, âgé de 64. ans ou environ.

La Princesse de Conty, seconde Douairiere, Princesse du Sang, mourut à Paris le 22. de Fevrier, à 5. heures et demie du matin, âgée de 66. ans et 21. jours, étant née le premier Fevrier 1666. Cette Princesse, qui se nommoit Marie-Therese, étoit fille d'Henry Jules de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang, mort le premier Avril 1709. et d'Anne de Baviere, morte le 23. Fevrier 1723. Elle avoit été mariée le 29. Juin 1688. à François-Louis de Bourbon, Prince de Conty, mort le 22. Fevrier 1709. qui avoit laissé de ce Mariage Louis Armand de Bourbon, Prince de Conty, mort le 4. May 1727. Marie-Anne de Bourbon Conty, premiere femme du Duc de Bourbon, morte le 21. Mars 1720. et Mademoiselle de la Roche-sur-Yon.

D. Anne de Castras, Epouse de Michel-Jean  
Bap-

## 458 MERCURE DE FRANCE

Baptiste Charon, Marquis de Menars, Baron de Conflans, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur du Château de Blois &c, accoucha le 26 Decembre d'un fils qui fut nommé Charles-Armand, par Charles-Armand de Gontaud, Duc de Biron, Lieutenant General des Armées du Roi, Gouverneur de Landau, et par D. Marie-Françoise-Therese Charon de Menars de Rozieux.

D. Magdelaine-Catherine Carvel, Epouse de Charles, Marquis de Loudetot, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Regiment d'Artois, Lieutenant de Roi en Picardie, accoucha le 29 d'une fille qui fut nommée Charlotte-Magdelaine par M. Charles-Arnaud de Pomponne, Abbé de St. Medard de Soissons, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur des Ordres du Roy &c. et par D. Marie Megret, Epouse de Claude Pellot, Comte de Trevieres, Conseiller au Parlement.

D. Charlotte Rivié, Epouse de Marie du Fresnoy, Chevalier, Marquis de Fresnoy, accoucha le 11. de Janvier d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts par M. Thomas Rivié, Conseiller, Secrétaire Honoraire du Roy, Baron de Chars, et par D. Marie-Anne Deschiens de la Neuville, Epouse de M. Jean-Baptiste Marquis du Fresnoy.

D. Marguerite du Temple, Epouse de Barthelemi-Nicolas Huault, Seigneur de Bemuy, &c. Conseiller au Parlement, accoucha le 11. Janvier d'une fille, qui fut nommée Anne, par Pierre Molasque Couray, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Conseiller, Secrétaire du Roy, &c. et par D. Anne-Françoise Diolet, Epouse de Hugues de Monteilles, Capitaine d'Infanterie.

D. Louise Thoynard, Epouse de M. Gilbert Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crecy &c,

ac.



accoucha le 22 de ce mois d'un fils qui fut tenu sur les Fonts par Charles-François de Laubespine, Chevalier, Seigneur Comte de Laubespine, Cousin du Seigneur de Crecy, et par D. Marie-Françoise de Beauvilliers de S. Aignan, Sœur du Duc de S. Aignan, Chevalier des Ordres du Roy, Ambassadeur de S. M. à la Cour de Rome, et Mere du Comte de Laubespine.

D. Marie-Anne Besnard, Epouse de Louÿs-Gabriel Bazin, Marquis de Besons, Mestre de Camp du Régiment Dauphin Etranger, Cavalerie, Gouverneur des Ville et Citadelle de Cambray, accoucha le 25. Janvier d'une fille, qui fut nommée Louÿse-Josephe, par Joseph-Antoine de Menestrelle de Hauguel, Seigneur de S. Germain, ancien Capitaine aux Gardes Françaises, et par D. Louÿse-Magdeleine le Blanc, veuve d'Esprit Juvenal de Marville, des Ursins, Marquis de Frainel.

Dame Anne Cahouet de Beauvais, Epouse de M. Germain-Louÿs de Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Ministre et Secrétaire d'Etat, Président à Mortier au Parlement, accoucha le 25. Janvier d'une fille qui fut nommée Anne Sabine Rosalie, par Henry Camille de Beringhen, Chevalier des Ordres et Premier Ecuyer du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, et Gouverneur des Ville et Citadelle de Châlons sur Saone, et par D. Marie-Catherine Anne d'Estrées, veuve de Michel François le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roy.

D. Jeanne Camus de Pontcarré, Epouse de Louÿs-Christophe de la Rochefoucault de Lascais Marquis d'Urfé, &c. Grand-Baillif de Forès, Mestre.

# 410 MERCURE DE FRANCE

Mestre de Camp de Cavalerie , accoucha le 17.  
Fevrier d'une fille, qui fut nommée Agnès-Marie.

Louis Hubert , Comte de Champagne , fils  
de feu N. Hubert de Champagne, Comte de Villai-  
ne et de D. Magdelaine de Champagne , épousa  
le 11 Decembre D. François Judith de Lopride,  
veuve de Jean-François Joubert , Comte de Châ-  
teau-Morant , Lieutenant General des Armées du  
Roy , Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis.

Charles-Philippe d'Albert , Duc de Luynes et  
de Chevreuse , Pair de France , veuf de Dame  
Louise Jaqueline de Bourbon, Princesse de Neuf-  
Chatel et de Valangin , Comtesse de Dunois &c.  
épousa le 19 Janvier D. Marie Brutart , veuve de  
Louis-Joseph de Bethune, Marquis de Charost :  
la célébration fut faite par M. l'Archevêque de  
de Paris dans sa Chapelle.

Louis Cesar de la Beaume le Blanc de la Val-  
liere , Duc de Vaujour , Gouverneur et Grand-  
Senechal en survivance de la Province de Bour-  
bonnois , Colonel d'Infanterie , fils de Charles-  
François de la Beaume le Blanc de la Valliere ,  
Duc de la Valliere , Pair de France , &c. Lieute-  
nant General des Armées du Roy , et de Dame  
Marie-Therese de Nouailles , épousa le 19. Fe-  
vrier D. Anne Julie de Crussol , fille de Jean  
Charles de Crussol , Duc d'Usez , Premier Pair  
de France , Gouverneur de Saintonges , et d'An-  
goumois ; Chevalier des Ordres du Roy , et de  
D. Anne Marie-Marguerite de Bullion.

Adrien Maurice de Mairault , Ecuyer , Recè-  
veur des Décimes du Clergé , épousa le 20. Fé-  
vrier Madlle François-Catherine de Villiers, fille  
de M. François Beluchau , Ecuyer , Seigneur de  
Villiers , Gentilhomme ordinaire du Roy , ve-  
teran.

Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de Roye de la Rochefoucault , Marquis de Roussy , Duc de Damville , Lieutenant General des Galeres , fils mineur de Louis de Roye de la Rochefoucault , Marquis de Roy , Lieutenant General des Galeres , en survivance , et de D. Marthe Du Casse , épousa le 28. du même mois D. Louise-Elizabeth de la Rochefoucault , fille mineure d'Alexandre Duc de la Rochefoucault et de la Roche-Guyon , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , Grand-Maître de sa Garderobe , et de D. Elizabeth-Marie Louise-Nicole de Bermond , du Caylard de Noÿras d'Amboise.



## ARRESTS NOTABLES, &c.

**L**ETtres PATENTES DU ROY,  
du mois de Juillet 1731. en faveur de la Ville de Rennes.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre; à nos amez et féaux Conseillers, les gens tenant notre Cour de Parlement de Bretagne, SALUT. Nos amez et féaux les Maires et Echevins de notre Ville de Rennes, nous ont fait remontrer par Arrêt de notre Conseil du premier Août 1730. nous leur avons permis pour les causes contenues en leur Requête inserée audit Arrêt, de faire tenir chaque année par augmentation une sixième Foire, dont l'ouverture se feroit le Lundi devant le Dimanche gras de l'année lors prochaine 1731. qui finiroit le premier Lundy de Carême, que cette Foire se tiendrait dans la Place de Ste Anne de ladite Ville en la maniere accoutumée pour les Marchandises, seulement;

nous

## 412 MERCURE DE FRANCE

nous avons de plus permis qu'il seroit tenu à l'avenir le Mardy de chaque semaine un Marché de Chevaux et Bestiaux dans la Place du Vieux Cours, où se tiennent ordinairement les Foires ; que par un second Arrêt du 22. May derniez, nous avons ordonné que cette sixième Foire seroit à l'instar des autres Foires cy-devant établies en ladite Ville de Rennes, qu'elle tiendrait tant pour les Marchandises que pour les Chevaux, Bœufs et autres Bestiaux, sçavoir, pour les Marchandises seulement dans la Place Ste Anne et pour les autres Bestiaux dans la Place du Vieux Cours ; voulant au surplus que l'Arrêt de notre Conseil du premier Août 1730. soit executé selon sa forme et teneur ; et que sur les deux Arrêts toutes Lettres nécessaires soient expédiées, que lesdits Maîtres et Echevins et Habitans nous ont très-humblement supplié de leur vouloir octroyer. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, de l'avis de notre Conseil qui a vû lesdits Arrêts rendus en icelui les premier Août 1730. et 22. May de la présente année, cy-attachez sous le contre-scel de notre Chancellerie, conformément à iceux, nous avons ausdits Exposans permis et par ces Presentes signées de notre main, permettons de faire tenir en ladite Ville chaque année par augmentation une sixième Foire dont l'ouverture se fera le Lundy devant le Dimanche gras et qui finira le premier Lundi de Carême ; avons ordonné et ordonnons que ladite Foire sera à l'instar des autres Foires cy-devant établies en ladite Ville, qu'elle se tiendra tant pour les Marchandises que pour les Chevaux et Bestiaux ; sçavoir, pour les Marchandises seulement dans la Place de Ste Anne, et pour les Chevaux, Bœufs et autres Bestiaux dans la Place du Vieux Cours ;

avons

avons en outre permis et permettons ausdits Exposans par lesdites Présentes signées de notre main, de faire tenir le mardy de chaque Semaine un Marché de Chevaux, Bœufs et autres Bestiaux dans ladite Place du Vieux Cours, où se tiennent ordinairement les Foires, &c.

## T A B L E.

|                                                                                                |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES : Paraphrase du Pseaume :<br><i>Quare fremuerunt gentes , &amp;c.</i> | 199  |
| Reflexions sur la Bizarerie de differens usages ,<br>&c.                                       | 203  |
| Pluton amoureux. <i>Cantate</i> ,                                                              | 212  |
| Réponse de M. l'Abbé Trublet , au sujet des Re-<br>flexions sur la Politesse ,                 | 215  |
| A Mad. . . <i>Vers</i> ,                                                                       | 229  |
| Dissertation sur la Comédie , &c.                                                              | 232  |
| Sonnet a Mlle de la Vigne ,                                                                    | 250  |
| Lettre sur le terme d'Adorer , &c.                                                             | 251  |
| Epigramme sur M. Newton ,                                                                      | 259  |
| Memoire sur un Train de Carosse inversable ,<br>&c.                                            | 260  |
| Ode de Mlle de la Vigne ,                                                                      | 265  |
| Réponse de M. Meynier , sur le demi Cercle , &c.                                               | 274  |
| Les Fines Eguilles , à Mlle ,                                                                  | 294  |
| Lettre , au sujet d'un Saint inconnu , &c.                                                     | 298  |
| Enigme , Logogryphes , &c.                                                                     | 314  |
| Nouvelles Litteraires des beaux Arts , &c. His-<br>toire des Rois de Chypre , &c.              | 318  |
| Lettre sur la mort de M. de la Motte ,                                                         | 320  |
| L'Argenis de Berclai , &c.                                                                     | 322  |
| Reflexions diverses , &c.                                                                      | 325  |
| Livres nouveaux des Pais étrangers , &c.                                                       | 329  |
|                                                                                                | His- |

|                                                                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Histoire moderne , ou état present de tous les<br>Peuples du monde , &c. | 332          |
| Histoire de Charles XII. 2 <sup>e</sup> édition ,                        | 337          |
| Dissertations sur des sujets singuliers , &c.                            | 340          |
| Nouvelles vie des Peintres , Sculpteurs , &c.                            | <i>ibid.</i> |
| Manuscripts , acquis par le Roy ,                                        | 341          |
| Estampes nouvelles ,                                                     | 342          |
| Diamans arrivez en Portugal ,                                            | 344          |
| Spectacles. Lettre écrite de Nîmes ,                                     | 347          |
| Stances , &c.                                                            | 350          |
| Le Glorieux , Comédie. <i>Extrait</i> ,                                  | 355          |
| L'Opera Comique. La Comédie sans hommes ,<br>&c.                         | 373          |
| Nouvelles Etrangères de Turquie et Perse ,                               | 380          |
| De Russie , d'Allemagne , d'Italie et d'Espagne ,                        | 382          |
| Morts , Naissances , &c.                                                 | 389          |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                           | <i>ibid.</i> |
| Lettre sur le Jardin du Palais Royal ,                                   | 395          |
| Requête en vers ,                                                        | 402          |
| Morts , Naissances , Mariages en France ,                                | 405          |
| Arrêts notables. Lettres Patentes ,                                      | 411          |

---

### *Errata de Janvier 1732.*

Page 43 ligne 24. au Monastere , *lisez* aux Monasteres.

---

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

- Page 210. ligne 9. nud , *lisez* nuës.  
Pag. 224. lig. 13. le terme , *lis.* ces termes.  
Pag. 260. lig. 3. plus , ôtez ce mot.  
Pag. 282. lig. 6. sa , *lis.* la.  
Pag. 285. lig. 30. et , *lis.* ce.  
Pag. 342. lig. 16. ses freres , *lis.* ses fils.



*La figure gravée doit regarder la page 276.*











